UNION INTERPARLEMENTAIRE

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES de la LXXXII^e CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE

LONDRES, 4-9 septembre 1989



TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	v
ORDRE DU JOUR	vii
CEREMONIE INAUGURALE	
Discours de M. Michael Marshall, Président du Groupe interparlementaire britannique	1
Discours de Sa Majesté la Reine Elizabeth II	1
Discours de M. James O.C. Jonah, Sous-Secrétaire général des Nations Unies, représentant du Secrétaire général des Nations Unies	3
Discours de M. Daouda Sow, Président du Conseil interparlementaire	4
SEANCE DU LUNDI 4 SEPTEMBRE, APRES-MIDI	
ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS DE LA CONFERENCE	7
PRISE EN CONSIDERATION D'EVENTUELLES DEMANDES D'INSCRIPTION D'UN POINT SUPPLEMENTAIRE A L'ORDRE DU JOUR	7
L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE	11 - 18
SEANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE, MATIN	
L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE	19 - 39
Reprise de la discussion	
SEANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE, APRES-MIDI	
L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE	40 - 42
Reprise de la discussion	
PRISE EN CONSIDERATION D'EVENTUELLES DEMANDES D'INSCRIPTION D'UN POINT SUPPLEMENTAIRE A L'ORDRE DU JOUR	42

L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE	45 - 59
Reprise de la discussion	
SEANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE, SOIR	
L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE	60 - 65
Fin de la discussion	
SEANCE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE, MATIN	
EQUILIBRE ENTRE POPULATION ET RESSOURCES ALIMENTAI- RES ET RECHERCHE DE SOLUTIONS RATIONNELLES ET EFFICACES AU PROBLEME DE L'ENDETTEMENT DES PAYS DU TIERS-MONDE POUR QUE CHACUN DANS LE MONDE MANGE A SA FAIM	66 - 88
SEANCE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE, APRES-MIDI	
ALLOCUTION DU PREMIER MINISTRE DU ROYAUME-UNI DE GRANDE BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD	89
EQUILIBRE ENTRE POPULATION ET RESSOURCES ALIMENTAI- RES ET RECHERCHE DE SOLUTIONS RATIONNELLES ET EFFICACES AU PROBLEME DE L'ENDETTEMENT DES PAYS DU TIERS-MONDE POUR QUE CHACUN DANS LE MONDE MANGE A SA FAIM	92 - 113
Reprise de la discussion	
SEANCE DU JEUDI 7 SEPTEMBRE, MATIN	
EQUILIBRE ENTRE POPULATION ET RESSOURCES ALIMENTAI- RES ET RECHERCHE DE SOLUTIONS RATIONNELLES ET EFFICACES AU PROBLEME DE L'ENDETTEMENT DES PAYS DU TIERS-MONDE POUR QUE CHACUN DANS LE MONDE MANGE A SA FAIM	114 - 138
Fin de la discussion	
SEANCE DU JEUDI 7 SEPTEMBRE, APRES-MIDI	
DEBAT GENERAL SUR LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LE MONDE	139 - 158

SEANCE DU VENDREDI 8 SEPTEMBRE, MATIN	
DEBAT GENERAL SUR LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LE MONDE	159 - 179
Reprise de la discussion	
SEANCE DU VENDREDI 8 SEPTEMBRE, APRES-MIDI	
DEBAT GENERAL SUR LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LE MONDE	180 - 200
Fin de la discussion	
SEANCE DU SAMEDI 9 SEPTEMBRE, APRES-MIDI	
ELECTIONS AU COMITE EXECUTIF	201
AMENDEMENT A L'ARTICLE 23.2 DES STATUTS DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE	201
RARPORTS DES COMMISSIONS ET VOTES SUR LES PROJETS DE RESOLUTIONS/RECOMMANDATIONS PREPARES PAR LES COMMISSIONS	
Appui des Parlements aux institutions constitu- tionnelles de Colombie gravement menacées par la mafia des trafiquants de drogue	202
L'utilisation de l'espace à des fins pacifiques et au bénéfice de l'humanité	202
Appui des Parlements au processus d'indépendance de la Namibie, à la tenue d'élections générales libres et équitables, et à l'instauration d'un nouveau gouvernement issu de la volonté popu- laire	204
Equilibre entre population et ressources alimen- taires et recherche de solutions rationnelles et efficaces au problème de l'endettement des pays du Tiers-Monde pour que chacun dans le monde mange à sa faim	204
CLOTURE DE LA CONFERENCE	206

ANNEXES

1	Vote par appel nominal intervenu lors de l'examen de demandes d'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour de la Conférence	211
11	Vote par appel nominal intervenu lors de l'examen de demandes d'inscription d'un point supplémentaire d'urgence à l'ordre du jour de la Conférence	212
	Appui des Parlements aux institutions cons- titutionnelles de Colombie gravement mena- cées par la mafia des trafiquants de drogue	
III	Texte de la résolution	213
	L'utilisation de l'espace à des fins pacifiques et au bénéfice de l'humanité	
IA	Texte de la résolution	215
	Appui des Parlements au processus d'indépendance de la Namibie, à la tenue d'élections générales libres et équitables, et à l'instauration d'un nouveau gouvernement issu de la volonté populaire	
V	Texte de la résolution	219
	Equilibre entre population et ressources alimentaires et recherche de solutions ra- tionnelles et efficaces au problème de l'en- dettement des pays du Tiers-Monde pour que chacun dans le monde mange à sa faim	
VI	Texte de la résolution	222
VII	Président et vice-Présidents de la Conférence	231
VIII	Anciens Présidents du Conseil interparlemen- taire et Secrétaire général de l'Union in- terparlementaire présents à l'occasion de la	
	Conférence du Centenaire	232
XI	Liste des participants	233

INTRODUCTION

La 82e Conférence interparlementaire s'est tenue à Londres du 4 au 9 septembre 1989.

La participation à la Conférence a été la suivante :

Groupes nationaux de 101 pays : Algérie, Allemagne (République fédérale d'), Angola, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Gabon, Grèce, Guatemala, Guinée équatoriale, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Libéria, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Monaco, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique allemande, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, Somalie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Thailande, Togo, Tunisie, Turquie, URSS, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaīre, Zambie, Zimbabwe.

2. Membre associé : Parlement européen

Observateurs : Les observateurs à la session comprenaient des représentants de l'Organisation des Nations Unies -Nations Unies, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, Centre pour le développement social et les affaires humanitaires/Office des Nations Unies à Vienne ainsi que de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD - Banque mondiale), du Fonds monétaire international (FMI), de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), du Conseil de l'Europe, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de la Ligue des Etats arabes, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), du Parlement latino-américain, du Parlement andin, de l'Association parlementaire du Commonwealth, de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), de l'Union interparlementaire arabe, de l'Union des Parlements africains (UPA), de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe (APCEA), de l'Association de parlementaires d'Europe occidentale contre l'apartheid, de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU), du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, d'Amnesty International, du Conseil national palestinien, du Conseil mondial de l'alimentation (CMA), de l'Organisation internationale de télécommunications par satellites (INTELSAT), de l'Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites (INMARSAT), du Comité consultatif sur la pollution des mers, de la Commission du Sud et de la Fédération internationale pour la planification familiale.

On a dénombré au total 850 délégués (dont 520 membres de Parlement) et 100 observateurs.

La Conférence du Centenaire a été marquée par la participation de 40 Présidents de Parlements.

La Cérémonie inaugurale s'est déroulée à Westminster Hall, dans la matinée du 4 septembre 1989, en présence de Sa Majesté la Reine Elizabeth II et de Son Altesse Royale le Duc d'Edinbourg.

Les travaux de la Conférence ont commencé l'après-midi de ce jour au Centre de conférences Queen Elizabeth II, avec l'élection à la présidence de la session de M. M. Marshall, Président du Groupe interparlementaire du Royaume-Uni.

ORDRE DU JOUR

- Election du Président et des vice-Présidents de la 82e Conférence
- Prise en considération d'éventuelles demandes d'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour
- L'utilisation de l'espace à des fins pacifiques et au bénéfice de l'humanité
- 4. Equilibre entre population et ressources alimentaires et recherche de solutions rationnelles et efficaces au problème de l'endettement des pays du Tiers-Monde pour que chacun dans le monde mange à sa faim
- Débat général sur la situation politique, économique et sociale dans le monde
- 6. Elections au Comité exécutif
- Amendement à l'article 23.2 des Statuts de l'Union interparlementaire
- 8. Appui des Parlements au processus d'indépendance de la Namibie, à la tenue d'élections générales libres et équitables, et à l'instauration d'un nouveau gouvernement issu de la volonté populaire
- Appui des Parlements aux institutions constitutionnelles de Colombie gravement menacées par la mafia des trafiquants de drogue



CEREMONIE INAUGURALE

LUNDI 4 SEPTEMBRE 1989, 11 HEURES

La cérémonie inaugurale est ouverte à 11 heures, en présence de Sa Majesté la reine Elisabeth II et de son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.

Exécution de l'hymne national

M. MICHAEL MARSHALL, Président du Groupe national britannique, est heureux d'accueillir à Westminster les participants à la Conférence du Centenaire de l'Union interparlementaire. C'est la troisième fois que l'Union se réunit à Londres. Depuis sa première réunion dans cette ville, en 1957, le nombre de ses membres a presque doublé. Il convient, en ce jour, de rendre un hommage particulier aux pionniers de l'Union interparlementaire, petit groupe d'hommes éclairés qui se sont réunis pour rechercher des solutions pacifiques aux conflits. Le Royaume-Uni et la France sont particulièrement fiers de Sir William Randal Cremer et de Frédéric Passy, fondateurs de l'Union interparlementaire. La Hongrie a également joué un rôle particulier dans les origines de l'Union, laquelle, avec l'adhésion du Libéria et des Etats-Unis, s'est étendue à deux nouveaux continents.

C'est depuis la deuxième guerre mondiale que l'Union interparlementaire a connu sa plus forte croissance. L'adhésion de Parlements de pays africains, asiatiques et de l'Europe de l'Est a mis fin à la prépondérance occidentale et conféré aux travaux de cette institution un plus grand réalisme. M. Gorbatchev a accéléré ce processus en améliorant les relations internationales, et il faut espérer que cette évolution se poursuivra et que se multiplieront les occasions offertes aux parlementaires soviétiques et autres de rencontrer leurs collègues du Royaume-Uni et d'autres pays dans leurs circonscriptions aussi bien que dans le cadre imposant de Westminster.

On a commémoré la veille le début il y a cinquante ans de la deuxième guerre mondiale, qui a presque détruit Westminster Hall et entièrement transformé la communauté mondiale. Il y a trois cents ans, la Grande-Bretagne jetait les bases de sa démocratie parlementaire lors de ce que l'on a appelé la Glorieuse Révolution. Entre ces deux événements, la "Mère des Parlements" a eu le privilège de contribuer à la mise en place d'institutions semblables dans le monde entier.

SA MAJESTE LA REINE s'adresse à la Conférence en ces termes :

Cette Conférence me donne le très vif plaisir de vous souhaiter à tous la bienvenue à Londres, et à Westminster Hall en particulier. C'est incontestablement dans la partie la plus ancienne et la plus historique du Palais royal que nous sommes réunis aujourd'hui.

D'innombrables événements, dramatiques, tragiques, émouvants, heureux et tristes ont eu lieu ici. Qu'il suffise de rappeler aujourd'hui que c'est là le siège de la Couronne au Parlement, et celui des Courts of Common Law and Equity. C'est à partir de là que se sont développées toutes nos institutions nationales essentielles, et la liberté, garantie par la loi, dont nous jouissons dans ce pays aujourd'hui.

Il n'y a pas eu d'événement plus approprié à ce cadre au cours des récentes années, ou plus en rapport avec son histoire, que la Conférence du Centenaire de l'Union interparlementaire.

La première Conférence de l'Union en 1889 a fait suite à une réunion à Paris l'année précédente d'un petit nombre de par-lementaires français et britanniques. Elle a été convoquée par un Anglais, William (plus tard, Sir William) Randal Cremer, et un député français, Frédéric Passy. Ces deux hommes peuvent à juste titre être considérés comme les pères fondateurs de l'Union interparlementaire.

La première Conférence n'a réuni que 96 délégués, venus de neuf pays seulement, parmi lesquels seuls le Libéria et les Etats-Unis étaient situés hors d'Europe. Quel contraste avec la nombreuse assemblée présente aujourd'hui, qui représente 108 nations membres de tous les continents habités, ainsi que presque tous les régimes disposant d'une assemblée parlementaire.

L'Union interparlementaire s'est dès le début consacrée à la recherche de méthodes pacifiques pour régler les conflits. Cet idéal inspire toujours l'Union interparlementaire aujourd'hui, quoique votre ordre du jour porte sur une gamme beaucoup plus vaste de sujets discutés à l'échelle internationale.

La contribution la plus précieuse de l'Union interparlementaire à une meilleure compréhension entre les nations tient peut-être à ses conférences régulières de parlementaires et aux visites qu'elle organise pour permettre aux parlementaires d'étudier le système et la situation des autres pays. Les membres de l'Organisation sont parvenus, grâce à ces activités, à une meilleure compréhension mutuelle, en dépit des désaccords, et sont même dans de nombreux cas devenus des amis.

Alors qu'il y a tant d'inégalités et de malheurs dans le monde, il est important que toutes les nations coopèrent à la recherche de solutions à ces problèmes. Pendant une centaine d'années, l'Union interparlementaire a montré le chemin. Ses membres auront cette semaine une occasion supplémentaire d'apprendre à mieux apprécier les opinions des autres, en sachant que tous auront le droit d'être entendus.

La contribution qu'il a apportée à la formation de l'Union interparlementaire a valu à W.R. Cremer de se voir attribuer le Prix Nobel de la paix, qu'il a été un des premiers à recevoir, et son buste est toujours exposé dans le salon de la Chambre des Communes. A l'époque du suffrage universel et des Parlements démocratiquement élus, il est satisfaisant de pouvoir rappeler que W.R. Cremer était lui-même un homme d'origine modeste, qui avait quitté l'école à l'âge de 12 ans et était entré dans la vie active comme compagnon charpentier. Si son collègue français et lui-même pouvaient voir cette assemblée de personnalités venues de toutes les régions du monde pour se réunir dans cette salle historique, ils seraient heureux, j'en suis sûre, de voir qu'avec l'aide de Dieu l'oeuvre qu'ils ont entreprise a prospéré à ce point. J'espère de tout coeur que ceux qui se réuniront un jour afin de célébrer le deuxième Centenaire de l'Union pourront prendre acte avec satisfaction d'une réalisation plus complète encore du rêve de paix qui a inspiré les fondateurs de l'Union. S'il en est ainsi, vos efforts et les leurs n'auront pas été vains.

C'est avec un grand plaisir que je déclare ouverte cette Conférence du Centenaire.

M. JAMES O.C. JONAH, Sous-Secrétaire général des Nations Unies, indique que le Secrétaire général regrette de ne pas avoir pu assister personnellement à l'ouverture de la Conférence et lui présenter lui-même ses meilleurs voeux de succès. L'Union interparlementaire s'est distinguée par les efforts qu'elle a déployés en faveur de la tolérance et d'une compréhension entre les nations fondée sur l'exercice de la liberté dans le respect du droit. Les peuples et les pays du monde mesurent aujourd'hui l'importance de la coopération internationale; mais en 1889 la situation était tout autre. Les communications étaient rudimentaires et les différences entre les nations plus marquées. sont là autant de raisons supplémentaires de célébrer la remarquable profondeur de vues des fondateurs de l'Union. Il y a également tout lieu de se réjouir que, 100 ans plus tard, l'Union interparlementaire soit un organisme fort et florissant. fait que le Prix Nobel pour la paix ait été attribué à huit reprises à d'éminentes personnalités de l'Union atteste la valeur de l'action de cette dernière en faveur de la paix internationa-L'Organisation des Nations Unies envisage avec intérêt la poursuite de sa coopération avec l'Union interparlementaire.

Evoquant brièvement le rôle des Nations Unies dans le monde contemporain, l'orateur relève qu'en Namibie le GANUPT poursuit la mise en oeuvre du plan des Nations Unies pour l'indépendance de ce territoire. De nombreux fonctionnaires des Nations Unies apportent leur aide à l'organisation d'élections libres et équitables. Bien des problèmes subsistent; cependant, il est persuadé que les élections auront bien lieu en novembre. En Amérique centrale, une commission a été créée avec la coopération des Nations Unies et de l'organisation des Etats américains pour surveiller l'application de l'accord relatif à la démobilisation et à la réinstallation des membres de la résistance

nicaraguayenne. Il est possible que le Conseil de sécurité soit également prié d'envoyer des conseillers militaires non armés pour veiller au respect de l'accord. Les Nations Unies envoient également un groupe pour observer les élections au Nicaragua.

Les Nations Unies s'efforcent de faire avancer le processus de paix au Cambodge, grâce à un accord équilibré. Le Secrétaire général a suivi de près la Conférence de Paris et envoyé une mission d'enquête dans le pays. L'Afghanistan a connu une regrettable escalade des combats. Il faut mettre un terme au long martyre de ce pays. La solution devra être plus politique que militaire. Au Sahara occidental, le Secrétaire général des Nations Unies poursuit ses contacts avec les deux parties en vue de favoriser une solution juste et définitive.

Les Nations Unies se sont également employées à promouvoir le respect des droits de l'homme. Les lois doivent être appliquées et il incombe aux parlementaires de veiller à leur respect. Les Nations Unies contribuent également à avertir le monde des risques écologiques tels que le réchauffement du globe et les pluies acides. Les activités de développement doivent toujours respecter l'environnement. La situation en matière d'environnement et de croissance reste précaire dans de nombreux pays, et bien d'autres problèmes préoccupent les Nations Unies, tels la dette extérieure, les taux d'intérêt élevés, les prix bas des produits de base et l'instabilité des taux de change.

Il faut rester attentif à la fois aux réalisations anciennes et aux perspectives nouvelles. Pour la recherche de la justice, de la liberté, de la paix et du développement économique, il est nécessaire d'avoir des organisations comme l'Union interparlementaire. Les Nations Unies apprécient la coopération des parlementaires et comptent sur leur soutien constant.

M. DAOUDA SOW, Président du Conseil interparlementaire, dit quel honneur et quel plaisir c'est pour l'Union interparlementaire de se trouver en présence de Sa Majesté la reine et de Son Altesse royale le duc d'Edimbourg lors de l'ouverture de la Conférence du Centenaire de l'Union. C'est déjà, d'ailleurs, Sa Majesté qui a gracieusement inauguré en 1957 et 1975 les Conférences de l'Organisation.

L'Union est également honorée par la présence du Premier Ministre, du Lord Chancellor, du Président de la Chambre des Communes, des membres du Parlement britannique et des représentants du Royaume-Uni et du corps diplomatique.

Enfin, Westminster Hall a joué un rôle important dans l'histoire de la démocratie britannique et le nom même de Westminster a un sens particulier pour tous ceux qui sont épris de démocratie.

L'Union interparlementaire a été créée pour favoriser la paix, la coopération et le développement des institutions représentatives. L'attachement du Royaume-Uni à la démocratie parlementaire, à la liberté et aux droits de l'homme justifie que la Conférence du Centenaire se tienne à Westminster Hall.

Le Président du Conseil interparlementaire se réjouit de la présence de M. James Jonah, Sous-Secrétaire général des Nations Unies, et déclare avoir pris grand intérêt au message du Secrétaire général de l'Organisation. Il félicite le Groupe britannique qui a su organiser la Conférence du Centenaire avec succès, comme en témoigne la présence de délégués nombreux, venus de tous les coins du monde, et rend hommage à la mémoire de Sir William Randal Cremer, fondateur de l'Union avec Frédéric Passy, et à l'oeuvre de trois Présidents du Conseil interparlementaire de nationalité britannique, Lord Weardale, Lord Stansgate et Sir Thomas Williams.

Au fil des années, l'Union a élargi son champ d'action, pour s'occuper de toutes les grandes questions qui préoccupent l'humanité, mais ses méthodes de travail, foncièrement démocratiques, restent conformes à l'idéal de ses fondateurs; ses membres continuent à dialoguer librement entre eux, si complexes que soient les relations entre leurs pays. Ainsi la diplomatie parlementaire se révèle efficace et le Groupe britannique, en particulier, en a fait la preuve. Le rôle de l'Union est reconnu officiellement et elle groupe aujourd'hui les délégués de 112 Parlements. qui souvent représentent des pays dont les idéologies et les systèmes socio-économiques sont différents. Sa vitalité est manifeste et la porte à étudier des problèmes aussi divers que ceux du désarmement, du développement économique et social, de la santé, de l'agriculture, des drogues, de la condition de la femme, du racisme et de l'apartheid, des droits des enfants, des parlementaires et, en général, des droits de l'homme. Cette semaine, elle étudiera la possibilité de faire accéder toutes les nations aux progrès accomplis dans l'utilisation pacifique de l'espace et examinera les questions de la sécurité alimentaire, de la population et de la dette du Tiers-Monde.

L'Union interparlementaire reste une tribune où tous les problèmes du monde peuvent être librement débattus, souvent dans un esprit de fraternité humaine. Ainsi ont pu être réglés certains conflits, et c'est pourquoi l'on peut espérer que l'on parviendra aussi à une solution heureuse dans les régions du monde éprouvées par de cruels différends. L'institution parlementaire apparaît plus que jamais comme le creuset d'où jaillissent les nouvelles visions politiques, les nouvelles formules de gestion des affaires publiques qu'attendent les populations. En Union soviétique, en Europe de l'Est, en Amérique centrale, en Afrique australe, partout où le monde change, les Parlements voient les espoirs converger vers eux. C'est dans cette dynamique que l'Union interparlementaire puise sa force. Elle continuera à rechercher des issues heureuses pour les affaires qui n'ont pas encore trouvé de solution et, avec l'aide de tous les démocrates du monde, elle sera à la hauteur de la tâche qui l'attend.

Pour conclure, le Président du Conseil interparlementaire remercie Sa Majesté la reine d'avoir honoré de sa présence l'ouverture de la Conférence et il fait part à la Cour, au Parlement et au peuple du Royaume-Uni du respect et de l'admiration que leur portent les membres de l'Union interparlementaire pour le rôle qu'ils jouent pour l'affermissement de la démocratie, la sauvegarde des droits de l'homme et le bonheur de l'humanité.

La Cérémonie inaugurale est close à 11 h.45.

SEANCE DU LUNDI 4 SEPTEMBRE APRES-MIDI

La séance est ouverte à 16 h.10, sous la présidence de M. D. Sow, Président du Conseil interparlementaire.

Point 1 de l'ordre du jour

ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS DE LA CONFERENCE

- M. D. SOW, Président du Conseil interparlementaire, indique que le Conseil a proposé à l'unanimité et avec enthousiasme la candidature de M. Michael Marshall, Président du Groupe britannique; il se dit certain que M. Marshall sera élu à l'unanimité, car c'est l'homme qu'il faut à la place qu'il faut.
- M. M. Marshall (Royaume-Uni) est élu Président par acclamation et prend place au fauteuil présidentiel.
- M. D. SOW, Président du Conseil interparlementaire, remet à M. Marshall la cloche du Centenaire de l'Union. (Applaudissements)

LE PRESIDENT remercie la Conférence de l'avoir élu et de la magnifique cloche qui lui est offerte. Il espère qu'elle l'aidera à assurer le bon ordre des réunions. Il rappelle à toutes les délégations qu'elles peuvent proposer chacune un candidat à la vice-présidence.

Point 2 de l'ordre du jour

PRISE EN CONSIDERATION D'EVENTUELLES DEMANDES D'INSCRIPTION D'UN POINT SUPPLEMENTAIRE A L'ORDRE DU JOUR

LE PRESIDENT accepte un point d'ordre de l'Iraq.

M. A.A. AL JANABI (Iraq), s'exprimant au nom du Groupe national iraquien et voulant soutenir la lutte du peuple de Namibie, retire sa proposition de point supplémentaire relative à la situation dans le Golfe mais espère que ce point sera discuté au cours d'une autre Conférence. LE PRESIDENT remercie le délégué de l'Iraq qui retire sa proposition et permet ainsi à la Conférence d'accélérer ses travaux. Il croit comprendre que le Groupe turc souhaite également retirer sa demande.

M. A.A. ALBAYRAK (Turquie) souligne que son pays attache une importance particulière à l'indépendance de la Namibie. Le Groupe turc appuie la proposition du Groupe espagnol et ne souhaite pas donner l'impression de s'y opposer en présentant sa propre demande. C'est pourquoi il la retire tout en se réservant le droit de la formuler à nouveau à une autre occasion.

LE PRESIDENT remercie M. Albayrak de faciliter ainsi les travaux de la Conférence. Il constate que deux demandes subsistent :

- Répression par la force des protestations pacifiques faites par les citoyens en République populaire de Chine (présentée par le Groupe de la République fédérale d'Allemagne);
- Appui des Parlements au processus d'indépendance de la Namibie, à la tenue d'élections générales libres et équitables et à l'instauration d'un nouveau gouvernement issu de la volonté populaire (présentée par le Groupe espagnol).

Mme M. GEIGER (République fédérale d'Allemagne) explique que la demande formulée par son Groupe et relative à un point supplémentaire sur la Chine repose sur les événements dont le monde entier a été témoin au début de cette année. Le Bundestag allemand a récemment adopté à l'unanimité une motion pour déplorer l'application de la peine capitale à des étudiants et à des travailleurs de Chine. Le Gouvernement chinois a totalement ignoré les réactions internationales à ces peines capitales. La crédibilité de l'Union interparlementaire se trouvera renforcée s'il est possible de démontrer, à cette réunion du Centenaire, que les mouvements démocratiques des pays membres ne peuvent être imponément réprimés.

LE PRESIDENT demande si quelqu'un souhaite s'opposer à cette motion.

M. FUA HAO (Chine) affirme que les propos tenus par la déléguée de la République fédérale d'Allemagne se fondent sur des comptes rendus déformés des événements, des informations inventées de toutes pièces et des rumeurs. Cette déléguée a proposé que la Conférence débatte de l'étouffement d'une contre-révolution en Chine. Il s'agit là d'une affaire purement interne. L'examiner, ce serait insulter le peuple chinois et enfreindre le droit international ainsi que les procédures de l'Union interparlementaire.

LE PRESIDENT demande au Secrétaire général d'expliquer la procédure du scrutin.

LE SECRETAIRE GENERAL rappelle que le vote a lieu par appel nominal et que seuls les délégués présents dans la salle ont le droit de vote. Il précise qu'une délégation peut, si elle le souhaite, diviser ses voix.

Il est procédé à un vote par appel nominal.

Le Président annonce les résultats du vote comme suit :

Voix positive	s	335
Voix négative	s	393
Abstentions		500

(Pour le détail du vote, voir Annexe I)

LE PRESIDENT annonce que la demande du Groupe interparlementaire de la République fédérale d'Allemagne est rejetée.

Il demande à un membre de la délégation espagnole de présenter sa proposition.

M. M.A. MARTINEZ (Espagne) fait valoir que l'indépendance de la Namibie aura assurément une importance historique en marquant le succès des efforts entrepris pour achever le processus de la décolonisation. Tous les Parlements représentés à l'Union interparlementaire devraient manifester leur désir de voir cette évolution se dérouler de façon harmonieuse. Il espère que tous les Groupes représentés à la Conférence du Centenaire seront unanimes à accepter la proposition espagnole.

LE PRESIDENT constate qu'aucun délégué ne désire prendre la parole pour s'opposer à la proposition.

La demande formulée par le Groupe espagnol est acceptée par acclamation.

LE PRESIDENT annonce qu'en conséquence ce thème sera inscrit à l'ordre du jour de la Conférence au point 8. Il prie le Secrétaire général d'expliquer la procédure.

LE SECRETAIRE GENERAL explique que le Bureau restreint propose de renvoyer la question à l'examen de la IVe Commission qui s'occupe de la décolonisation et qui pourrait se réunir dès le lendemain matin à 9 h.30. Il propose également à la Conférence de fixer au lendemain 14 heures la date limite de dépôt des projets de résolution sur le point supplémentaire. En revanche, les amendements portant sur le projet de résolution préparé par la IVe Commission seront recevables jusqu'à l'adoption du projet par la Commission.

Il en est ainsi décidé.

LE PRESIDENT signale à la Conférence que le Groupe espagnol a demandé l'inscription d'un point supplémentaire d'urgence sur le trafic de la drogue et la Colombie. En outre, le Groupe canadien souhaite proposer un point supplémentaire d'urgence sur le Liban. Comme cette demande n'est pas encore rédigée, le Président espère que les membres accepteront d'en différer l'examen jusqu'à la séance du mardi après-midi.

M. M.A. MARTINEZ (Espagne) demande si les Statuts permettent la discussion de plus d'un point supplémentaire d'urgence. Il sera très difficile à la Conférence de choisir entre deux sujets aussi urgents.

LE PRESIDENT déclare qu'une majorité de quatre cinquièmes des suffrages exprimés est nécessaire pour inscrire un point supplémentaire d'urgence à l'ordre du jour. Il prie le Secrétaire général d'expliquer la procédure.

LE SECRETAIRE GENERAL invoque le Règlement de la Conférence, en particulier l'alinéa 2 c) de l'article ll qui est très clair et qui interdit à la Conférence d'inscrire à son ordre du jour plus d'un point supplémentaire et plus d'un point supplémentaire d'urgence.

En ce qui concerne l'inscription du point supplémentaire, la question est réglée. Quant à l'inscription d'un point supplémentaire d'urgence, il convient que la Conférence attende pour se prononcer la séance du lendemain après-midi car il importe non seulement que la délégation canadienne ait déposé sa proposition par écrit, mais encore que le Bureau restreint ait vérifié que cette demande répondait bien à la définition du point supplémentaire d'urgence énoncée à l'article 11 2b) du Règlement.

LE PRESIDENT déclare qu'il serait logique de revenir sur cette question lors de la séance du lendemain.

Il en est ainsi décidé.

LE PRESIDENT fait remarquer à la Conférence qu'un nombre record de membres assistent à la Conférence et qu'un nombre record d'orateurs souhaitent prendre la parole. Le débat sur le point 3 nécessitera une séance de nuit mardi. Le Bureau restreint propose que la liste des orateurs soit close lundi à 18 h.30. Il attire également l'attention de la Conférence sur les autres propositions du Bureau restreint qui demande que les réunions commencent à l'heure et que les noms de ceux qui ne sont pas présents quand ils sont appelés soient rayés de la liste des orateurs.

Il en est ainsi décidé.

Point 3 de l'ordre du jour

L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE

M. M. CLARK (Royaume-Uni) déclare que le 20e siècle est un siècle d'innovation et de développement technique. On a eu souvent tendance à appliquer les résultats obtenus au domaine militaire - par exemple les travaux de Rutherford sur la fission de l'atome.

En 1959, l'Assemblée générale des Nations Unies a institué, par la résolution 1472, un Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Beaucoup a été fait depuis cette date. Ce Comité doit rechercher un accord sur un ensemble de principes concernant l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique; il espère que cette instance jouit de l'entière coopération des organisations spatiales.

La décision de faire de 1992 l'année de l'espace est importante. Cela permettra de mieux mettre en valeur l'utilité que présentent, pour les applications pacifiques, les 50 milliards de dollars dépensés pour des projets spatiaux. Presque la moitié des appels téléphoniques dans le monde passent par satellite. Les satellites ont aussi un rôle essentiel à jouer pour la recherche et le sauvetage. Ils peuvent être utilisés pour la prévision des récoltes, la prospection des hydrocarbures et la production d'images météorologiques. L'observation de la Terre à partir de l'espace permet de contrôler les effets des activités humaines sur l'environnement.

La télédétection est mentionnée dans tous les traités sur la limitation des armements signés ces dernières années. Les satellites espions sont essentiels pour surveiller les programmes de désarmement.

L'orateur termine en soulignant que les techniques spatiales ont contribué à la promotion de la coopération internationale sous la forme de navettes spatiales habitées. L'exemple le plus spectaculaire est la mission commune Soyouz-Apollo de 1975, lors de laquelle les astronautes américains et soviétiques se sont rejoints dans l'espace. Les programmes spatiaux habités ont cimenté l'amitié entre les Etats-Unis et l'URSS ainsi qu'entre eux et d'autres pays. Il fait mention de deux astronautes, l'un de Syrie et l'autre d'Arabie saoudite, qui ont été impressionnés par l'unité du monde vu de l'espace.

M. K.H. KLEIDJINSKI (République fédérale d'Allemagne) souligne l'importance croissante que prend l'espace pour la science et d'autres disciplines. L'astronautique a fait prendre conscience aux pays de leur responsabilité commune à l'égard du monde de demain. La recherche et la technologie spatiales doivent être mises au service de l'humanité tout entière. Les communications par satellite permettent de rapprocher les peuples du monde. L'orateur énumère quelques-unes des utilisations courantes de la technologie spatiale pour l'observation de la Terre et considère qu'elles devraient s'étendre notamment au dépistage de la pollution atmosphérique, du déboisement et à l'appauvrissement de la couche d'ozone. La protection de l'environnement doit être le premier souci.

Autre utilisation importante de l'espace, en particulier à l'ère du désarmement : le contrôle militaire. La conduite dans l'espace de toute activité militaire autre que la vérification de la réduction des armements est à proscrire. Il est particulièrement important pour la République fédérale d'Allemagne que l'utilisation pacifique de l'espace soit la priorité suprême. Une course aux armements dans l'espace serait désastreuse, ne serait-ce qu'à cause de son coût.

Le programme spatial comporte quantité de retombées technologiques ayant des applications civiles importantes. Les possibilités qu'elles offrent pourraient être encore mieux exploitées si les pays coopéraient davantage. Les pays d'Europe occidentale coopèrent déjà en matière d'astronautique et d'autres pays devraient être admis à participer à ce programme. L'orateur souligne pour conclure que, si on ne peut pas arrêter le progrès technique, on peut le régir par des traités de manière qu'il soit utilisé pour le bien de l'humanité.

M. J.-M. ROBITAILLE (Canada) explique que l'entrée du Canada dans l'ère spatiale remonte au 29 septembre 1962, date du lancement de son premier satellite terrestre, Alouette l, à partir d'une base aérienne de Californie. Le projet Alouette, qui a commencé en 1958, réunissait le Canada, les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

En 1967, le Canada a décidé de réorienter ses activités spatiales purement scientifiques et de les axer sur les télécommunications intérieures et sur la prospection des ressources. Avec le lancement du satellite ANIK Al en 1972, le Canada a été le premier pays à disposer d'un système de communications intérieures fonctionnant à partir d'un satellite en orbite géostationnaire.

Pour des raisons d'ordre géographique, le Canada s'intéresse depuis longtemps à la prospection des ressources naturelles. En 1972, le Centre canadien de télédétection a été créé et, depuis longtemps, le Canada est reconnu comme l'un des chefs de file en matière de réception, de traitement et d'analyse de données de télédétection provenant de satellites et d'aéronefs. Sa principale initiative est le projet d'un nouveau satellite, le RADARSAT, projet international auquel participent les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Ce satellite, dont le lancement est prévu pour 1994, sera doté d'un radar de pointe à ouverture synthétique capable de fonctionner par tous les temps, de jour comme de nuit. Il recueillera des données sur l'agriculture et les ressources non renouvelables, des données cartographiques pour l'hydrologie ainsi que des renseignements sur l'état des glaces dans les régions du Nord et les mouvements des bateaux sur les océans.

Le Canada siège au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique depuis sa fondation et en soutient vivement les travaux. En 1986, le Comité a approuvé un ensemble de principes relatifs à la télédétection et il étudie des applications de la télédétection qui seraient particulièrement utiles aux pays en développement. Ces dix dernières années, les membres canadiens du Comité se sont principalement attachés à l'élaboration de lignes directrices concernant l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique. Après l'écrasement d'un appareil soviétique COSMOS 954 dans le Nord canadien en 1978, le Canada a fait pression pour que les membres de la communauté internationale se mettent d'accord sur cette question vitale et il souhaite vivement que les longues discussions du Comité aboutissent bientôt à la ratification d'un autre ensemble de principes.

Les progrès de la technologie spatiale peuvent avoir des avantages directs et indirects, particulièrement lorsqu'ils conduisent à des applications pratiques pour la planète. Le Canada s'est fermement engagé à faire partager ces avantages aux pays en développement : il a été l'hôte en février 1989 d'une conférence qui a réuni des délégués de ces divers pays afin d'envisager des applications possibles de la télédétection, notamment en ce qui concerne les modifications à l'échelle mondiale.

Le Canada est fier des efforts qu'il déploie en faveur de l'utilisation pacifique de l'espace. L'intérêt qu'il porte à l'exploration de ce dernier tient à la nature même du pays : bon nombre de ses activités concernent en effet les communications, essentielles pour un territoire aussi vaste et une population aussi dispersée. Le Canada tient enfin à faire profiter les peuples en développement du fruit de ses découvertes.

LE PRESIDENT annonce que le prochain orateur, M. Eliseyev, de l'URSS, est lui-même cosmonaute.

M. A.S. ELISEYEV (URSS) déclare que l'exploration de l'espace acquiert une importance de plus en plus grande. On a prévu que l'homme pourrait vivre dans l'espace extra-atmosphérique et créer des établissements spatiaux. Mais cela ne se concrétisera que si des conditions normales sont maintenues sur terre. L'humanité doit apprendre à rationner sa consommation en ressources naturelles terrestres. Tant que ce ne sera pas fait, la croissance de la population atteindra les limites des ressources terrestres. L'humanité a déjà atteint des limites inacceptables dans beaucoup de domaines. Les hommes respirent un air malsain, boivent une eau malsaine et mangent une nourriture malsaine. La situation se détériore rapidement; et des mesures énergiques sont

nécessaires d'urgence pour protéger l'environnement de l'humanité présente et à venir.

Pour le salut de la civilisation, il faut parvenir à des accords sur la conservation. Tous sont témoins du changement des relations internationales, et y sont directement impliqués. Il y a des changements en vue en ce qui concerne la structure du monde et ses valeurs. Les vols dans l'espace ont commencé avant que naisse une nouvelle pensée philosophique. De nombreux types de véhicules spatiaux ont été inventés depuis le lancement du premier satellite il y a 30 ans. Mais on sait maintenant qu'il n'y a pas d'autres planètes ayant des conditions similaires à celles de la Terre. Si l'on veut maîtriser l'atmosphère de la Terre, il faut que les problèmes écologiques soient résolus.

L'accès aux résultats de l'exploration de l'espace extraatmosphérique doit être envisagé dans le contexte d'une coopération internationale élargie. La recherche spatiale et l'utilisation de l'expace extra-atmosphérique, qui doit être considéré comme partie intégrante des ressources terrestres, doivent faire l'objet d'une approche commune. Il conviendrait d'étudier les besoins de tous les Etats en vue de créer une organisation pour la coopération. L'Union soviétique attache une grande importance à une telle coopération en matière de recherche spatiale. Pour éviter une catastrophe écologique, un laboratoire spatial international ou une station spatiale habitée doit être créé pour surveiller l'évolution écologique. L'Union soviétique est prête à se joindre à des programmes spatiaux internationaux utilisant des véhicules spatiaux soviétiques. Elle est disposée à considérer d'autres propositions de coopération pacifique. Elle s'oppose à ce que l'espace extra-atmosphérique devienne le théâtre d'affrontements. La délégation soviétique est favorable à la proposition visant à proclamer 1992 Année internationale de l'espace.

M. R. GORMAN (Australie) déclare que, depuis le lancement du Spoutnik en 1957, l'espace est devenu une ressource utilisable. Mais, en même temps qu'on accédait à ces ressources, on a pris conscience du fait que toutes les ressources sont limitées, et que l'espace orbital de la Terre ne fait pas exception. Toujours plus nombreux sont ceux qui reconnaissent que l'utilisation des ressources dégénère par moments en abus. Les conséquences de l'exploitation irréfléchie des ressources commencent à se faire sentir, dans l'espace comme sur Terre.

Malgré tous les efforts de ceux qui ont mis au point les satellites à propulsion nucléaire, il est impossible d'éviter complètement certains grands problèmes. Cela a été prouvé de manière spectaculaire lors de la rentrée de satellites à propulsion nucléaire dans l'atmosphère terrestre au-dessus du Canada. Il s'est avéré impossible de prévoir le moment de cette rentrée, et les Gouvernements n'apprennent que du matériel radioactif tombe en direction de leurs territoires qu'une fois que cela s'est produit. Les dédommagements accordés par la suite ne

sont qu'une piètre consolation. Le matériel radioactif qui demeure sur orbite gêne les astronomes et finit par rentrer dans l'atmosphère. Les débris spatiaux, dont la plus grande partie ne peut pas être détectée, représentent un grave danger pour les satellites, aussi bien inhabités qu'habités. Une pièce de la taille d'un caillou peut rendre un satellite inopérant ou tuer des astronautes. Il n'existe aucune technologie permettant d'enlever ou de détruire ce genre de débris, qui continueront à représenter une menace pendant des milliers d'années.

Les problèmes écologiques, tant dans l'espace que sur la Terre, exigent des solutions durables parce que le contrecoup de l'activité humaine sur la nature est devenu tel que l'on peut affirmer que ce qui se fait au cours de notre siècle continuera à avoir des effets pendant des millénaires. Telle est notre responsabilité, et nos enfants auront le droit de nous demander des comptes.

M. L.E. NWALIPENJA (Cameroun) rappelle qu'il y a 20 ans des millions de téléspectateurs ont regardé Neil Armstrong, premier homme à marcher sur la Lune. Les espoirs suscités par cet événement spectaculaire sont anéantis par la menace de militarisation de l'espace. La course aux armements risque maintenant de s'étendre à l'espace, situation d'autant plus grave qu'il s'agit de la survie même de l'humanité. Le Groupe camerounais fait sien le principe fondamental selon lequel l'espace est la propriété commune de l'humanité, doit être accessible à tous et utilisé exclusivement à des fins pacifiques.

Les membres de l'Union interparlementaire doivent s'engager à faire respecter les dispositions des instruments internationaux relatifs à l'espace. Il serait préférable que les fonds actuellement consacrés à la recherche militaire soient orientés vers le développement et puissent également être utilisés pour mettre une technologie spatiale à bas prix au service de la météorologie, des télécommunications et d'autres applications.

En conclusion, le Groupe camerounais fait appel à l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle convoque une conférence sur le droit de l'espace afin d'examiner les moyens d'exploiter l'espace pour le bien de l'humanité. Dans ce but, le Groupe a présenté un mémoire et un projet de résolution qu'il espère voir adopter par la Conférence.

M. K. AL-SHAZLY (Egypte) commence par saluer la Grande-Bretagne, mère des Parlements, et déclare qu'il n'est pas étonnant que l'un des deux fondateurs de l'Union interparlementaire ait été sujet britannique, ni que l'Organisation ait été soutenue par le peuple du Royaume-Uni en temps de paix comme en temps de guerre. C'est la sixième Conférence de l'Union que le Royaume-Uni accueille sur son sol. D'ailleurs, comme Egyptien, l'orateur voue une reconnaissance particulière à Randal Cremer pour avoir, en 1886, proposé devant les Communes le retrait des forces britanniques qui occupaient l'Egypte. Maintien de la paix et

développement économique sont les deux faces de la même médaille et c'est pourquoi l'Egypte, qui a à régler de nombreux problèmes, est résolument favorable à la non-militarisation et à l'utilisation pacifique de l'espace. C'est la position qu'elle défend dans toutes les conférences internationales, souhaitant que l'exploitation pacifique de l'espace, propriété de tous les hommes, puisse profiter à tous les peuples, y compris à ceux qui vivent dans les pays en développement.

L'orateur espère que la Conférence contribuera efficacement à faire en sorte que l'espace ne devienne pas le champ d'une nouvelle course aux armements et soit au contraire utilisé à des fins pacifiques. Au nom de son pays, il engage Israël à renoncer à son option nucléaire et à soumettre ses installations nucléaires au contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il formule le voeu que les pays en développement puissent bénéficier rapidement des avantages que présente l'utilisation des satellites pour l'amélioration des ressources agricoles et la découverte des ressources hydrauliques et minières. En 1993, la communauté internationale devrait chercher à renforcer sa coopération dans l'espace; elle servirait ainsi la cause de la paix et du progrès de l'humanité.

M. E. TANJUATCO (Philippines) déclare que l'espace semble être le domaine de l'infini. Ce qui paraissait irréalisable il y a trois décennies semble maintenant à portée de main : la crainte qu'inspirait l'espace a cédé la place à la détermination de le dominer et de l'exploiter. Aujourd'hui, il semble pour ainsi dire acquis que l'homme finira par le maîtriser. Il est cependant à espérer que les ressources et les possibilités infinies que l'humanité découvrira serviront non pas à anéantir la vie humaine mais à la faire progresser. Les ressources de l'espace ne doivent être utilisées que pour le bien de tous. Si la course aux armements n'avait pas supplanté la course aux étoiles, on aurait économisé quantité de ressources intellectuelles et financières et gagné beaucoup de temps. Les communications modernes auraient pu être considérablement améliorées si les fonds consacrés à la mise au point de missiles avaient été affectés à l'amélioration du réseau de communication par satellites. La connaissance d'autres planètes et d'autres formes de vie aurait pu faciliter la lutte contre la maladie. L'humanité pourrait mieux maîtriser les problèmes de l'environnement si elle comprenait plus clairement les effets que d'autres planètes et systèmes ont les uns sur les autres et sur la Terre.

Enfin, l'exploration de l'espace pourrait aider l'humanité à comprendre qu'il y aura toujours certaines inconnues. Peutêtre la reconnaissance de ce fait pourrait-elle contribuer à débarrasser le monde de l'arrogance qui a souvent cours en ce 20e siècle. Peut-être inciterait-elle à traiter la planète Terre avec plus de respect.

M. J.-P. LAPAIRE (France) déclare que l'exploration de l'espace extra-atmosphérique a ouvert devant l'humanité de

vastes perspectives. D'ailleurs l'importance de ce domaine nouveau n'a pas échappé à l'ONU qui, dès 1958, a créé un Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

En 30 ans s'est produite une évolution considérable et les activités spatiales revêtent chaque jour plus d'importance : elles sont un facteur essentiel du progrès scientifique et technique et forment un secteur économique en pleine expansion. Rares sont les activités humaines qui échappent complètement à leur influence; les satellites sont couramment utilisés aujour-d'hui pour les communications, la météorologie, la navigation, la télévision, le contrôle de l'environnement, l'étude des ressources terrestres, etc.

L'espace se distingue par le caractère international de sa réglementation. L'ONU et son Comité spécialisé ont, dès 1967, posé les principes d'un droit international de l'espace et élaboré un traité international relatif à l'exploration et à l'utilisation de ce domaine.

Aux termes de cet instrument juridique, l'espace extraatmosphérique peut être exploré et utilisé librement par tous les Etats et cette exploration et cette utilisation doivent s'effectuer pour le bien de l'humanité entière. L'espace ne peut pas faire l'objet d'une appropriation nationale. Les Etats parties au traité doivent maintenir la paix et la sécurité internationales dans leurs activités spatiales et ne mettre sur orbite aucun objet porteur d'armes nucléaires ou d'armes de destruction massive de quelque nature que ce soit. L'espace étant de plus en plus utilisé, la réglementation juridique devra se développer et, à son développement, l'ONU et ses organes spécialisés auront essentiellement à contribuer.

Enfin, l'espace apparaît comme un lieu privilégié d'une coopération internationale diversifiée. Cette coopération est le fait de nombreuses organisations internationales ou institutions spécialisées telles que l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la FAO, etc. Il existe aussi de nombreux programmes internationaux, comme INTELSAT, et l'on a assisté à la création d'organisations régionales qui permettent à plusieurs pays de mettre leurs moyens en commun.

Au cours des dernières années, on a constaté une double évolution : la multiplication des applications et la généralisation des participants directs ou indirects. Deux applications ont enregistré des progrès considérables. D'une part, de nombreuses données recueillies par satellite sont désormais accessibles gratuitement par l'intermédiaire de l'OMM, ce qui contribue efficacement à une gestion agricole prévisionnelle et à la mise en place de systèmes d'alerte crédibles dans les régions affectées par les cyclones. D'autre part, les domaines d'application de la télédétection sont extrêmement variés et, en associant les données réunies par les satellites météorologiques à celles qui ont été recueillies par des voies plus classiques, de

nombreux pays pourront accéder à une meilleure connaissance, donc à une meilleure gestion de leurs ressources naturelles et à une meilleure sélection de leurs investissements.

Des actions concrètes peuvent être entreprises pour mettre l'espace au service du développement. On peut par exemple laisser les pays en développement accéder réellement à l'espace, organiser par des procédures appropriées un régime d'accès équitable à l'espace, mener des actions de coopération bilatérales ou multilatérales par l'exploitation internationale de certains moyens spatiaux ou par des prestations de service impliquant, au besoin, des transferts de technologie spatiale.

L'espace doit également être au service de la paix. Certes, le traité de 1967 précise que les activités des Etats doivent s'effectuer en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales. Mais on peut se demander si la réglementation actuelle n'est pas insuffisante pour prévenir la course aux armements dans l'espace. Le réalisme commande de conclure des engagements progressifs et vérifiables. On peut envisager aussi l'utilisation des techniques spatiales pour une information plus large des Etats, par exemple par l'intermédiaire des Nations Unies : cela pourrait contribuer au renforcement de la confiance internationale, à la gestion des crises, à la prévention et au traitement des catastrophes et risques majeurs.

On dispose aujourd'hui ou l'on disposera sans doute sous peu des moyens techniques permettant de faire de l'utilisation de l'espace un instrument essentiel d'une coopération au service de la paix et du développement pour tous.

M. T. HADJIDEMETRIOU (Chypre) fait observer que la conquête de l'espace est une manifestation de la grandeur de l'esprit humain; mais l'espace a été utilisé essentiellement à des fins militaires. Les satellites espions surveillent tout et utilisent les renseignements qu'ils recueillent à des fins stratégiques. La militarisation de l'espace serait une catastrophe. Pour cette raison, nombreux ont été les réunions et les traités internationaux consacrés à l'utilisation pacifique de l'espace. Mais ces traités ne paraissent exister que pour être violés. L'exploration de l'espace n'a pas rendu les peuples plus heureux. contraire, elle a accru les inégalités. L'orateur s'interroge sur la participation des petits pays à l'exploitation de l'espa-Les pays riches et puissants se sont servis de l'espace pour réaliser un profit et assujettir les pays pauvres. Il a également été utilisé pour diffuser la culture des grands et puissants pays, essentiellement par la télévision. Certes, la technologie spatiale présente quelques aspects positifs - par exemple ses applications météorologiques - mais ils sont trop rares. Les pays du Tiers-Monde lutteront pour que l'espace soit utilisé convenablement; mais l'utilisation pacifique de l'espace est un objectif qui est lié à l'avenement de la paix sur Terre, ce qui ne paraît pas très probable dans un avenir proche.

SEANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE MATIN

La séance est ouverte à 9 h.30, sous la présidence de M. M. Marshall (Royaume-Uni), Président de la Conférence.

LE PRESIDENT annonce que la liste révisée des orateurs est disponible. Les décisions relatives à l'inscription de points supplémentaires seront prises à 15 heures. Il propose de clore à 11 h.30 la liste des orateurs pour le point 4 de l'ordre du jour.

Point 3 de l'ordre du jour

L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE

Reprise de la discussion

M. A. TAMAYO MENDEZ (Cuba) déclare que son pays s'intéresse beaucoup à la question de l'espace. Il rappelle qu'avec le lancement du premier satellite par l'Union soviétique a commencé la grande aventure de l'ère spatiale qui a été à l'origine de nombreux développements technologiques mais qui a également soulevé de graves problèmes. Les satellites, d'abord utilisés pour la recherche, l'ont été ensuite à d'autres fins. Cette évolution doit être appréciée dans le contexte général des relations mondiales. Or, celles-ci ont atteint un stade critique caractérisé par le fardeau de la dette pour les pays pauvres et par une crise économique qui creuse le fossé entre pays riches et pays en développement. Les activités de recherche sont à 95 pour cent le fait des premiers alors que les seconds regroupent 70 pour cent de la population.

Si l'espace extra-atmosphérique permet de mener des études médicales, climatologiques et d'établir des systèmes de communication mondiaux, ce qui constitue une utilisation pacifique, certains ont pu penser à une utilisation militaire. C'est ainsi que l'on parle de la guerre des étoiles. De tels programmes suscitent la frayeur : ils sous-entendent en effet la possibilité de détruire plusieurs pays, voire la planète entière. Or, la politique des dirigeants américains pousse le Pentagone à envisager une telle entreprise. Des crédits énormes y sont consacrés : 20 milliards de dollars en 1988 et 33 milliards en 1989. En vérité, les Etats-Unis d'Amérique ont pour objectif d'établir leur suprématie scientifique et militaire dans l'espace sous prétexte que l'Union soviétique aurait le même objectif. Une telle

situation, qui fait de l'espace extra-atmosphérique un théâtre de guerre potentiel, est une grave menace pour le monde. La Terre est une minuscule planète dans le cosmos : les hommes doivent en prendre conscience et se montrer solidaires. C'est en faveur de cette solidarité que l'Union interparlementaire doit se prononcer solennellement.

M. S. TREACY (Irlande) indique que l'Irlande suit avec intérêt, mais aussi avec inquiétude, les progrès de l'exploration de l'espace. Les avantages qui en découlent peuvent servir à des fins pacifiques ou militaires. Dans la situation actuelle, caractérisée par la confrontation entre l'Est et l'Ouest, les pays riches sont tentés de donner la priorité aux utilisations militaires. Une répétition dans l'espace de ce qui s'est passé à la surface du globe ne peut qu'accroître l'insécurité générale. On a prétendu, pour défendre la course aux armements, que des systèmes d'armes plus perfectionnés apportent une plus grande sécurité; néanmoins, l'expérience a montré qu'ils ne font qu'accroître le danger et que leur mise au point entraîne un gaspillage de ressources considérable.

La délégation irlandaise est pleinement favorable à l'utilisation pacifique de l'espace. Une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, dont le coût serait exorbitant, détournerait de précieuses ressources de la lutte contre la faim et la maladie. La délégation irlandaise a élaboré un projet de résolution pour demander instamment que priorité soit donnée à la promotion de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. L'orateur demande à tous les Parlements de coopérer afin que les avantages découlant de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique servent au progrès socio-économique de tous les peuples.

Jamais les problèmes de l'environnement n'ont à ce point touché la planète tout entière. L'Irlande entend participer sans réserve aux stratégies qui seront mises en oeuvre pour résoudre ces problèmes dans le cadre de la Communauté européenne, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organismes internationaux.

L'Irlande a la chance d'avoir su garder un environnement relativement intact, mais cela ne l'empêche pas d'avoir un certain nombre de préoccupations; le pays est en train de prendre des mesures pour limiter la pollution de l'air et de l'eau, pour assurer le traitement des déchets et réduire la pollution d'origine industrielle et ménagère ainsi que l'émission de fumée. L'orateur estime que l'excellente coopération qui s'est instaurée avec le Royaume-Uni pour lutter contre la pollution en mer d'Irlande se poursuivra.

Il est toutefois préoccupé par la proximité des usines nucléaires situées sur la côte ouest du Royaume-Uni, notamment à Anglesey et à Sellafield, d'autant plus qu'il est prévu d'agrandir cette dernière. Ces préoccupations sont unanimement partagées par le Dail, et l'Irlande n'a cessé de plaider pour une plus grande sécurité dans le domaine de l'industrie nucléaire. M. D. TUDGE (Organisation internationale de télécommunications par satellite - INTELSAT) déclare que 1989 est une année importante pour son organisation comme pour l'Union interparlementaire, car INTELSAT célèbre son 25e anniversaire. Le nombre de ses membres a passé de 11 pays à 117, et plus de 170 pays et territoires utilisent actuellement le système INTELSAT. Bien que cette organisation ait été créée en vertu d'un traité, elle est une coopérative commerciale sans but lucratif dont les avoirs se montent à plus d'un milliard et demi de dollars et dont le revenu annuel dépasse 570 millions de dollars.

L'orateur énumère ensuite quelques réalisations d'INTELSAT. INTELSAT exploite un système mondial de satellites de communications qui permet de fournir dans le monde entier des services personnels, financiers, éducatifs, sanitaires et d'informations 24 heures sur 24. 11 y a 25 ans, des communications de cette envergure n'existaient pas. La situation a changé quand le premier satellite d'INTELSAT, Early Bird, a été lancé en 1965. L'organisation a montré que les services commerciaux par satellites en orbite géosynchrone sont viables. Mais le succès d'INTELSAT en tant qu'organisation internationale est plus remarquable encore que l'impact qu'elle a eu sur les communications mondiales.

Les utilisateurs d'INTELSAT communiquent maintenant par 13 satellites grâce à plus de 2.000 liaisons de station terrienne à station terrienne. Les antennes utilisées ont des dimensions très variables et sont très dispersées. INTELSAT dispose maintenant de 120.000 canaux à plein temps et loue à temps complet à de nombreux pays une capacité à fort volume.

INTELSAT a fourni gratuitement un canal en vue de l'établissement d'un pont spatial entre les médecins portant secours aux victimes du tremblement de terre en Arménie et des médecins spécialistes des Etats-Unis. Les retransmissions télévisées simultanées et en direct dans le monde entier sont l'une de ses réalisations les plus remarquables et les plus spectaculaires. La contribution d'INTELSAT à la radiodiffusion a été illustrée de façon mémorable par la retransmission en direct du premier atterrissage de l'humanité sur la Lune.

Les éléments clefs qui permettront de renforcer le rôle du système mondial de satellites INTELSAT au 21e siècle sont déjà en place. Dix engins spatiaux supplémentaires sont déjà commandés.

En vertu des principes qui sous-tendent INTELSAT, l'espace extra-atmosphérique doit être utilisé pour les télécommunications dans l'intérêt de tous les pays et les communications par satellites doivent être disponibles sur une base mondiale et non discriminatoire. INTELSAT a réussi en raison de l'engagement de ses membres. L'organisation s'est montrée capable de surmonter les différences politiques et à parvenir à un consensus.

En 25 ans, INTELSAT a révolutionné le monde des télécommunications. Elle espère continuer à améliorer les communications et à contribuer à l'entente entre les peuples et à la paix mondiale.

Mme T. KJELLMANN PEDERSEN (Norvège) constate que les petits pays dépendent entièrement de la coopération internationale pour participer aux activités spatiales. Les grands pays doivent également unir leurs forces car les satellites et autres matériels sont extrêmement coûteux, et la coopération permet de réaliser des économies considérables.

Elle souhaite mettre l'accent sur la télédétection des ressources mondiales et sur la surveillance de l'environnement. La protection de celui-ci représente un défi mondial qui ne peut être relevé sans coopération internationale. Il convient d'intensifier la coopération régionale dans le domaine de la télédétection appliquée à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche. La surveillance des forêts est particulièrement importante vu le déboisement des régions tropicales. On peut également recourir à la télédétection pour surveiller l'appauvrissement de la couche d'ozone. En Norvège, la télédétection s'est avérée utile au développement des pêcheries et instructives quant aux rapports entre la pêche et d'autres facteurs naturels.

Le débat sur l'accès à l'espace et son utilisation n'a que trop souvent été limité aux scientifiques et aux experts. Ces questions doivent également être abordées dans l'arène politique. L'espace doit être utilisé au bénéfice de l'humanité afin de contribuer au développement économique et social ainsi qu'à la protection de l'environnement. Les hommes politiques ont une responsabilité particulière dans ce domaine.

- M. B.R. Jakhar (Inde), vice-Président de la Conférence, prend place au fauteuil présidentiel.
- M. O. ALABSI (Yémen) participe avec un grand plaisir à cette Conférence du Centenaire et félicite ses collègues, parlementaires du monde entier.

La tendance à la militarisation de l'espace préoccupe vivement l'humanité et toutes les résolutions relatives à l'espace adoptées lors de réunions internationales préconisent l'utilisation de ce dernier à des fins pacifiques. Il faudrait prévenir une course aux armements dans l'espace qui appartient à l'humanité tout entière, instituer une coopération internationale pour veiller à ce que l'espace soit utilisé à des fins pacifiques, constituer une banque de données à laquelle tous les pays auraient accès, y compris les pays en développement. Il faudrait aussi former du personnel et utiliser la télédétection et les données météorologiques dans la lutte contre la désertification. On devrait disposer de garanties internationales afin d'être généreusement dédommagé en cas de dégâts causés par un satellite. Le moment est propice à la poursuite de ces objectifs grâce à la détente qui caractérise les relations internationales.

La République arabe du Yémen est vivement préoccupée par les activités de l'entité sioniste qui lance des satellites et qui collabore en matière de technologie militaire avec le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud.

L'orateur conclut en souhaitant que la Conférence soit couronnée de succès.

- M. E. VLCEK (Tchécoslovaquie) fait observer que le sujet examiné témoigne des progrès accomplis par l'humanité. Malheureusement, les fonds qui devraient être mis au service de l'humanité sont utilisés de manière à mettre en danger l'avenir de l'homme. Il est urgent d'instituer un système juridique régissant l'utilisation pacifique de l'espace. Celui-ci ne doit pas devenir le théâtre d'une rivalité militaire, surtout en une période de désarmement. La Tchécoslovaquie s'est toujours prononcée en faveur des mesures visant à empêcher toute course aux armements dans l'espace et à promouvoir la coopération internationale. Elle considère que la coopération et les traités internationaux sont seuls capables de promouvoir une utilisation exclusivement pacifique de l'espace. Elle appuie sans réserve l'initiative prise aux Nations Unies par l'Union soviétique en vue de mettre sur pied un programme complet d'utilisation pacifique de l'espace. Il faudrait appeler cette initiative "paix des étoiles". La Tchécoslovaquie participe activement à des programmes de recherche spatiale et s'intéresse en particulier à la télédétection utilisée à des fins agricoles et dans le but de protéger l'environnement. Ce pays a présenté des propositions dans ce sens à une réunion des pays d'Europe centrale tenue à Prague. L'établissement d'un régime juridique doit aller de pair avec l'évolution technologique. Il se félicite tout particulièrement des trayaux accomplis aux Nations Unies par le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extraatmosphérique. La délégation tchécoslovaque est convaincue que les délibérations de l'Union interparlementaire contribueront à l'instauration d'un régime pacifique dans l'espace.
- M. A. ABDULLAH (Conseil national palestinien) remercie la Conférence et ses hôtes britanniques de leur hospitalité. déclare qu'en dépit des grands progrès techniques réalisés dans des domaines tels que la météorologie et les télécommunications l'exploitation de l'espace comporte des dangers que l'on ne saurait ignorer, comme l'appauvrissement de la couche d'ozone et la possibilité d'une course aux armements. Ces menaces sont souvent le résultat de décisions irréfléchies, et il est possible de les éviter en étant particulièrement vigilant. Plus sérieuse est la possibilité d'une exploitation délibérée de l'espace à des fins militaires. Le programme appelé "guerre des étoiles" est un exemple d'une telle exploitation. Les Nations Unies ont fait tout leur possible pour empêcher escalade et agression, mais certains pays demeurent tentés de se servir de l'espace pour attaquer leurs voisins. C'est ainsi qu'en septembre dernier Israël a lancé un satellite capable de transporter des ogives nucléaires. De même, Israël participe au programme de la "guerre des étoiles" et collabore avec le régime d'apartheid d'Afrique

du Sud. L'orateur exige qu'il n'y ait pas d'échanges d'informations scientifiques avec les pays qui n'approuvent pas la résolution de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Il conclut en exprimant l'espoir que les discussions de la Conférence interparlementaire feront avancer la cause de la paix dans l'espace extra-atmosphérique.

M. N. NUSTHIT (Thailande) déclare que, grâce à la haute technologie, les peuples du monde entier peuvent maintenant communiquer entre eux dans un délai très bref. Puisque la planète impose des limites à l'ambition humaine, l'homme s'est mis à explorer l'univers et l'espace extra-atmosphérique est devenu le domaine d'exploitation naturel le plus récent. Cependant, l'espace extra-atmosphérique constitue un héritage commun et toute l'humanité doit pouvoir en bénéficier. La télédétection des ressources naturelles par satellite, les sources d'énergie nucléaire, les communications liées à l'espace et les préparations médicales en apesanteur ne sont que quelques exemples des avantages que l'humanité peut tirer de l'espace.

La Thailande pense que le moyen effectif de préserver l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique consiste à renforcer la coopération internationale pour l'exploration spatiale. Cette coopération peut être multilatérale, régionale ou bilatérale, et doit viser en particulier à apporter la technologie spatiale aux pays en retard. La Thallande partage la conviction des autres pays en développement selon laquelle la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique est indispensable à la coopération internationale dans le domaine de l'exploitation spatiale. La Thailande invite les pays qui ne sont pas encore parties aux traités internationaux relatifs à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à envisager sérieusement d'y adhérer. La télédétection s'est révélée très précieuse pour la localisation des richesses naturelles, l'évaluation de la dégradation des ressources naturelles et la prévision des catastrophes naturelles. La Thailande attache beaucoup d'importance aux échanges d'informations relatives aux expériences médicales et industrielles effectuées dans l'espace extra-atmosphérique, qui peuvent être profitables à tous les pays. On peut attendre un bénéfice encore plus grand de l'application de technologies encore embryonnaires, telles que celles qui résulteront de l'exploitation coopérative de l'espace extra-atmosphérique.

M. G. IVANOV (Bulgarie) déclare que l'humanité vit à une époque de progrès scientifiques et techniques rapides. De nouvelles énergies ont été créées et l'atome est déjà utilisé à des fins pacifiques. Le transport et les communications s'améliorent constamment et l'électronique a réalisé des progrès inattendus. Il est difficile de distinguer ce qui est de première importance. Il est convaincu que l'exploration de l'espace extra-atmosphérique constitue l'une des plus grandes réalisations humaines.

Le lancement du premier satellite, en 1957, a été l'événement le plus remarquable de l'histoire. Le séjour dans l'espace de Youri Gagarine, en 1961, a montré que l'homme peut vivre et travailler dans l'espace et celui de Neil Armstrong et de ses collègues, en 1969, a confirmé l'aptitude de l'humanité à progresser dans le domaine des activités spatiales. La portée mondiale de ces activités atteste la nécessité d'une coopération internationale lorsqu'il s'agit tant d'explorer l'espace que d'en éviter la militarisation. Le Groupe bulgare estime que l'Union interparlementaire doit apporter sa contribution à la lutte pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Les techniques de l'exploration de l'espace sont si coûteuses que seuls quelques pays peuvent en financer la mise au point. Cela montre la nécessité d'unir les efforts. Le Groupe bulgare appuie la proposition soviétique de créer une organisation internationale de l'espace, qui coordonnerait la coopération dans ce domaine et garantirait l'accès de tous les pays aux résultats de la recherche spatiale. Pareille coopération devrait tenir compte des besoins des pays en développement. Cela permettrait de faire échec aux tentatives de certains milieux qui, parce qu'ils ont la supériorité technologique, essaient de monopoliser la science et les activités spatiales.

Le Groupe bulgare soutient également la proposition de l'Union soviétique relative à la création d'un centre international de recherche spatiale et d'un institut de formation pour le personnel. La réalisation de ce projet contribuerait à atténuer les tensions internationales, renforcerait la confiance mutuelle et éviterait la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

M. Ivanov rappelle que, lorsqu'ils étaient à bord du vaisseau spatial Soyouz-33 et admiraient la beauté de la Terre, ses collègues et lui-même ne pouvaient distinguer aucune frontière, aucune ligne de démarcation artificiellement créée par l'homme et séparant les nations. Dans l'espace extra-atmosphérique, on voit à quel point la planète que l'homme habite est petite. Aussi chacun doit-il mettre tout en oeuvre pour la préserver pour les générations futures.

M. B.P. THEBE (Népal) constate que les perspectives ouvertes par la pénétration de l'homme dans l'espace et l'évolution de la technologie spatiale sont une source d'inspiration. Il n'est pas étonnant que tant d'hommes veuillent en savoir davantage sur les mystères de l'univers. A l'avènement de l'ère spatiale, les membres de la communauté internationale ont pris conscience de la nécessité d'une coopération internationale en matière d'utilisation pacifique de l'espace. Si l'espace est un héritage commun, il doit être utilisé à des fins pacifiques et au bénéfice de toute l'humanité.

Le Népal est un royaume himalayen dont la population vit à 94 pour cent de l'agriculture. La chaîne himalayenne couverte de neige est une énorme source potentielle d'énergie hydro-électrique; le Népal apprécie le rôle important que jouent la science et la technologie, notamment la technologie spatiale, dans

l'exploitation de telles ressources. On peut citer parmi les autres applications pratiques les télécommunications, les satellites de navigation et la radio-diffusion directe. La coopération internationale est nécessaire à ces applications, surtout si l'on veut que les pays en développement en bénéficient. La promotion de la coopération internationale dans les applications de la technologie spatiale est particulièrement importante pour les pays en développement. L'échange de renseignements sur les changements récemment observés est vital. La délégation népalaise se préoccupe vivement de l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique. Il ne faut pas que celuici se militarise. L'exploration et l'utilisation de l'espace doivent se faire pour le bien de tous les peuples, quel que soit le stade de leur développement économique ou scientifique.

En conclusion, l'orateur met l'accent sur la nécessité d'encourager et d'accroître l'échange des données d'expérience dans les applications répondant aux besoins du Tiers-Monde,. d'intensifier la coopération entre pays développés et en développement, de mettre au point des programmes de bourses afin d'augmenter la capacité technologique des pays en développement en matière d'utilisation pacifique de l'espace, et d'organiser des réunions spéciales sur l'utilisation effective de l'espace pour le bien de l'humanité.

M. C. ESSAYED (République arabe syrienne) remercie le Groupe britannique de la bonne organisation de la Conférence et félicite M. Marshall d'avoir été élu à la présidence.

Il insiste sur le fait nouveau que constitue l'apparition des progrès scientifiques et techniques relatifs à l'exploration et à l'exploitation de l'espace, progrès auxquels la Syrie a participé en envoyant un astronaute en mission avec des collègues soviétiques. Le champ nouveau qui s'ouvre ainsi offre à l'humanité de grandes possiblités; malheureusement, l'utilisation pacifique de l'espace tend à céder la place à une utilisation militaire dangereuse pour le genre humain. Les hommes n'ont pas toujours la sagesse de bien utiliser leurs découvertes : s'étant rendus maîtres de l'énergie nucléaire, ils ont commencé par l'utiliser pour perpétrer des crimes contre le Japon.

En 1983, les Etats-Unis d'Amérique ont lancé l'énorme programme de la guerre des étoiles par lequel ils espèrent s'assurer la suprématie militaire en transformant l'espace en champ de bataille. A ce projet, ils consacrent des sommes considérables : pour la période de 1986 à 1990, ils comptent y consacrer 1.800 milliards de dollars. En outre, ils ont associé à son élaboration d'autres Etats, parmi lesquels Israël, ce qui ne peut qu'aggraver la tension qui règne au Moyen-Orient. De toute façon, la militarisation de l'espace ne peut qu'accélérer la course aux armements et risque de déclencher une guerre qui anéantirait l'humanité. Le programme américain est conçu en violation de nombreuses conventions internationales et de la volonté exprimée par l'Assemblée générale des Nations Unies, Jamais l'humanité n'a été aussi gravement menacée. Les armes s'accumulent, si

meurtrières qu'aucune nation n'aurait de chance de leur échapper. La paix et la sécurité ne peuvent être assises que sur des décisions politiques internationales. Il est indispensable de préserver l'espace pour que le soleil et les étoiles restent un symbole de paix pour le genre humain.

M. G. RODRIGUES (Portugal) insiste sur les possibilités qu'offre à l'humanité l'utilisation pacifique de l'espace; de l'espace, on peut observer toute la surface de la terre de manière à prévenir certaines catastrophes et à découvrir de nouvelles ressources naturelles; l'espace offre aussi les meilleures conditions possibles à la recherche appliquée et permet ainsi d'améliorer la condition des hommes. Malheureusement, l'espace apparaît aussi comme une tentation: on peut songer à en faire un champ de bataille. Le seul moyen d'écarter ce danger est d'instituer une véritable coopération internationale. Malheureusement, les nations ne coopéreront dans l'espace que lorsqu'elles seront bien décidées à coopérer sur la Terre même: il faut espérer qu'elles s'y résoudront bientôt.

Certains signes permettent d'espérer en la sagesse de l'humanité : en Europe au moins, on parle de plus en plus des droits de l'homme. Cependant, même en Europe, certains de ces droits sont violés et, dans plusieurs régions du monde, des minorités sont persécutées. En Asie du Sud-Est, une nation puissante essaie d'anéantir une partie de la population du Timor oriental.

Dans ces conditions, il faut s'employer sans relâche à renforcer la coopération sur Terre pour rendre possible la coopération dans l'espace et l'exploitation pacifique de ce domaine pour le bien de l'humanité. Ce ne peut être que le résultat d'une volonté commune.

M. G.E. BROWN (Etats-Unis d'Amérique) déclare que certains délégués continuent à méconnaître la nature du programme spatial des Etats-Unis. Ce programme a eu des effets essentiellement positifs sur la vie de l'humanité. La recherche a permis la création de systèmes de communication, des hommes sont allés sur la Lune et des sondes inhabitées ont exploré toutes les planètes sauf Pluton. Le programme spatial a également permis de localiser exactement divers objets sur la Terre et de parvenir à une précision dans la fabrication de matériaux impossible à assurer sur la Terre - et ce ne sont là que quelques exemples. des 40 dernières années, les dépenses totales consacrées au programme spatial se sont élevées à 100 milliards de dollars au moins. Si la moitié environ de ces dépenses sont de nature militaire, elles n'ont pas jusqu'à présent débouché sur le déploiement de nouvelles catégories d'armes dans l'espace; au contraire, elles ont servi à des systèmes militaires qui ont contribué à stabiliser les forces armées sur Terre et amélioré les possibilités de contrôle des armements.

La façon dont les pays envisagent le rôle futur de l'espace semble ambivalente. Ils reconnaissent tous la nécessité économique et scientifique de multiplier les activités spatiales civiles, mais certains d'entre eux souhaitent faire de l'espace le champ où s'affronteront les futures technologies militaires de pointe. Or il n'est pas possible de faire les deux choses simultanément.

Seule une collaboration étroite des pays permettra à l'humanité de recueillir les bienfaits de l'exploration spatiale. L'orateur cite des exemples de l'énorme coût de certains projets en cours de réalisation. La station spatiale "Freedom" et le programme appelé "Mission to Planet Earth" vont coûter 30 à 40 milliards de dollars. Ils ne pourront se poursuivre que si tous les partenaires continuent à y participer. La coopération de toutes sortes de pays est absolument nécessaire pour que chaque partenaire en retire des bénéfices bien supérieurs à sa propre contribution. Il est toutefois impossible de croire que les pays mettront en commun leurs ressources en vue de l'exploitation pacifique de l'espace alors qu'ils n'ont pas su coopérer dans d'autres domaines. On en revient ainsi aux principes fondamentaux de l'Union interparlementaire. C'est seulement en collaborant dans un monde plus démocratique que les hommes pourront relever les défis rencontrés dans l'espace.

M. M.G.M.A. KHALIQUE UZ ZAMAN (Pakistan) appelle l'attention sur le danger que constitue la présence d'armes nucléaires perfectionnées et d'une puissance considérable. Il y a dans les arsenaux nucléaires de quoi anéantir toute trace de vie sur terre. Malgré cela, on s'efforce d'étendre ce danger à l'espace extra-atmosphérique. Quantité de conflits armés sévissent déjà dans le monde. Paradoxalement, de nombreux pays en développement soutiennent l'infrastructure militaire des pays développés par des achats massifs d'armements. Depuis la seconde guerre mondiale, plus de 150 conflits armés ont eu lieu; ils ont tous touché des pays en développement. Or ces pays ne sont même pas en mesure de répondre aux besoins les plus fondamentaux de leur population. Qui plus est, ils ne peuvent bénéficier des retombées des progrès scientifiques et technologiques. L'amélioration des relations entre les deux super-puissances survenue récemment est encourageante. A cet égard, la délégation pakistanaise demande instamment que l'espace extra-atmosphérique soit réservé exclusivement à des utilisations pacifiques. Empêcher la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique est une affaire qui concerne non pas seulement les super-puissances, mais le monde entier; il faut donc utiliser les organismes internationaux et multilatéraux pour lutter contre la course aux armements.

Des considérations commerciales et politiques font souvent obstacle à la réalisation des objectifs qui ont été annoncés. Les pays qui ont déjà atteint un certain niveau de développement économique s'assurent beaucoup plus d'avantages que ceux qui n'ont pas encore l'infrastructure requise. Aussi la délégation pakistanaise est-elle défavorable à tout ce qui pourrait aggraver encore le déséquilibre actuel.

M. P. DONN (Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites - INMARSAT) s'exprime au nom du Professeur Roy Gibson. INMARSAT vient juste de célébrer son dixième anniversaire dans ce même Centre de conférences. L'organisation compte maintenant 57 Etats membres. Elle a été créée pour fournir des communications par satellites aux transports maritimes et à l'industrie en mer. Mais son mandat a été récemment étendu pour couvrir les services aéronautiques et les services à terre. Le Directeur général d'INMARSAT, M. Olof Lundberg, de Suède, s'est toujours employé à donner une conscience sociale à l'organisation dont les services ont été souvent utilisés pour apporter une aide lors de catastrophes naturelles telles que tremblements de terre et ouragans. Elle souhaite maintenant aider les pays en développement à tirer profit de ses services.

La Conférence du Centenaire de l'Union interparlementaire est une occasion opportune de discuter de l'utilisation pacifique de l'espace. Les évolutions constatées dans un grand nombre de domaines sont arrivées à un point crucial. La mise en place des stations spatiales, conçues pour envoyer en permanence dans l'espace des laboratoires habités, s'est révélée extrêmement coûteuse. L'évolution technologique risque de menacer la satisfaction des besoins de l'utilisateur. Les Gouvernements renoncent de plus en plus au financement des satellites de communication. Dans le domaine de l'observation terrestre également, les Gouvernements soutiennent que l'exploitation pourrait être assumée par le secteur privé. Dans tous ces domaines, les décisions doivent être prises par les parlementaires, non seulement parce que les finances publiques sont en cause mais aussi en raison des implications sociales et politiques. L'observation de la Terre et même les communications par satellites ont des incidences politiques qui ne peuvent pas être ignorées. Personne n'est mieux placé que les parlementaires pour garantir que les résultats de la technologie spatiale seront utilisés au profit de toute l'humanité.

M. N. JASENTULIYANA (Organisation des Nations Unies) dit que l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle dans la politique internationale de l'espace depuis que le monde est entré, voilà plus de 30 ans, dans l'ère spatiale. C'est sous les auspices de l'ONU qu'ont été négociés les cinq traités qui constituent le droit international de l'espace. Ces traités jettent les bases juridiques des activités spatiales. Des négociations sont en cours pour développer et étendre le droit de l'espace dans des domaines tels que les sources d'énergie nucléaire et le statut juridique de l'orbite géostationnaire. Les problèmes des débris et de la protection de l'environnement sont également à l'étude et l'examen de mesures destinées à permettre à tous les pays de bénéficier de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à été entrepris depuis peu.

Néanmoins, beaucoup de pays n'ont pas encore ratifié certains de ces traités. L'autorité de ces derniers serait à l'évidence renforcée par une augmentation du nombre des ratifications. L'Union interparlementaire pourrait envisager de recommander aux pays qui ne l'ont pas encore fait de ratifier les traités. Elle pourrait jouer un rôle important en encourageant la coopération internationale dans l'espace : celui-ci constitue en effet un domaine privilégié pour la coopération internationale en raison de son caractère international et du coût élevé des technologies spatiales. L'interdépendance croissante des pays et des peuples appelle une coopération régionale et internationale plus étendue.

Les organisations qui fonctionnent bien devraient être soutenues et utilisées par leurs membres, alors qu'il faudrait peutêtre restructurer celles qui sont aux prises avec des difficultés et leur apporter un appui supplémentaire. Les programmes qui sont couronnés de succès pourraient servir de modèles pour la conception d'activités analogues. Les difficultés auxquelles se heurtent les programmes multinationaux montrent à quel point il est important que les décideurs politiques au niveau le plus élevé s'engagent fermement à les soutenir.

La coopération en faveur de la protection de l'environnement mondial, y compris l'espace, est utile aux pays qui y participent et indispensable à la pleine réussite de l'entreprise. Tout indique que les mesures de protection de l'environnement mondial revêtiront une importance sans précédent au cours des décennies à venir, et les satellites constituent un moyen inégalé de rassembler des données à ce sujet.

La limitation de l'utilisation militaire de l'espace est un élément essentiel de la coopération internationale. Une militarisation croissante augmente le risque d'un conflit international et détourne d'importantes ressources de tâches plus productives. Toutefois, la technologie spatiale peut fortement contribuer au respect des accords sur le désarmement en améliorant les techniques de vérification. Les pays devraient être encouragés à participer aux débats internationaux sur l'utilisation militaire de l'espace et, dans un premier temps, pourraient soutenir la proposition formulée récemment de garantir en droit international l'inviolabilité de tout véhicule spatial remplissant une mission pacifique.

M. J. HORVATH (Hongrie) affirme que l'utilisation pacifique de l'espace n'est possible que sur la base d'une réglementation mondiale. Chaque Etat, qu'il ait ou non les moyens de participer à la recherche spatiale, doit avoir accès aux résultats de cette recherche.

En peuplant l'espace de satellites et de vaisseaux divers, l'humanité a oublié qu'elle vivait elle-même sur une sorte de vaisseau naturel, la planète Terre qui, elle aussi, doit être protégée. Malheureusement, la conquête de l'espace se traduit par une destruction de l'environnement naturel. Il convient donc de prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'activité spatiale ne compromette pas la survie de l'humanité. C'est l'objet de l'accord de 1967 qui prévoit que les Etats se livrant

à des expériences spatiales dangereuses doivent consulter les autres Etats concernés. D'autres accords multilatéraux et internationaux devraient être conclus pour compléter cette réglementation et mieux assurer la protection de l'environnement.

La question des débris spatiaux est particulièrement importante : de nombreux satellites hors d'usage vont continuer à tourner autour de la Terre pendant des milliers d'années dans la zone où circulent les vaisseaux spatiaux, avec tous les risques que cela comporte pour les cosmonautes. Il est donc urgent d'établir des normes techniques internationales obligatoires pour éviter la production de nouveaux débris, mais aussi de prévoir, dès que cela sera techniquement possible, des interventions pour enlever les objets dangereux actuellement en orbite.

M. D. GHISE (Roumanie) estime que la question de l'utilisation pacifique de l'espace revêt une importance particulière dans le contexte de la course aux armements : le projet de guerre des étoiles, ou IDS, en témoigne. D'autre part, l'approche de ce problème est liée aux nobles objectifs qui ont présidé à la création de l'Union interparlementaire : la paix et la coopération internationales. La réalisation de ces objectifs implique le désarmement et le respect du droit des peuples à la paix. Il faut donc éviter l'extension de la course aux armements par la militarisation de l'espace.

La Roumanie estime nécessaire la conclusion d'un traité international sur l'utilisation de l'espace à des fins exclusivement pacifiques. Chaque Etat doit aussi s'employer par tous les moyens à coopérer avec d'autres Etats en vue d'une exploration et d'une exploitation pacifiques de l'espace. Aussi la Roumanie soutient-elle, depuis 1984, l'idée d'une organisation mondiale dont le rôle serait de coordonner les activités spatiales des différents Etats et d'assurer l'accès de tous aux résultats de celles-ci.

La Roumanie souhaite vivement que l'année 1992 soit proclamée Année internationale de l'espace. Elle est favorable à la création d'un instrument juridique international interdisant l'emploi de sources d'énergie nucléaire dans l'espace et renforçant ainsi la sécurité mondiale. S'agissant de la définition de l'espace extra-atmosphérique, elle estime que celle-ci ne doit pas porter préjudice aux activités pacifiques, à la circulation aérienne par exemple, réglementée par les différents Etats.

La Roumanie préconise une utilisation plus rationnelle et plus équitable de l'orbite géostationnaire qui risque d'être saturée; elle propose de soumettre à des règles strictes le lancement des satellites. Elle est convaincue que l'Union encouragera les Parlements à agir; le Groupe roumain, en tout cas, réaffirme sa détermination à coopérer avec d'autres Groupes nationaux et à favoriser la mise en application des résolutions qu'adoptera la Conférence.

M. G. MUSIZZA (Yougoslavie) remercie le Groupe britannique de son hospitalité et le félicite de l'excellente organisation de la Conférence.

Il reconnaît que les progrès de la science et de la technique ont contribué au bien-être de l'humanité mais fait valoir que les résultats des recherches peuvent malheureusement être utilisés à des fins non pacifiques qui mettent en péril l'existence même du genre humain. C'est ce qui rend nécessaire le développement de la réglementation internationale et indispensable une large coopération entre les nations dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace.

Il y a donc lieu d'intensifier les négociations amorcées par les Nations Unies afin, d'une part, d'empêcher la militarisation de l'espace et, d'autre part, de perfectionner les conventions existantes concernant sa dénucléarisation. Le plus urgent est de prévenir une course aux armements dans l'espace.

On a déjà posé en principe que l'exploration et l'exploitation de l'espace doivent se faire pour le bien de l'humanité et dans l'intérêt de tous les Etats, quel que soit le stade de leur développement économique ou scientifique. Encore faut-il que les principes posés soient appliqués et qu'on ne se contente pas de déclarations d'intention. Des engagements précis sont indispensables. Les pays en développement devraient être associés aux recherches et à l'exploitation de l'espace et avoir accès aux résultats obtenus. Ils devraient en particulier participer aux projets qui tendent à découvrir de nouvelles ressources. Ils auraient également besoin qu'on les aide à tirer profit des progrès accomplis en matière de télévision grâce à l'utilisation des satellites. Enfin, il conviendrait que la notion de patrimoine commun de l'humanité, appliquée aujourd'hui aux corps célestes, soit étendue.

Tous les êtres humains sont responsables de la façon dont l'homme utilise l'espace, laquelle revêt une importance capitale pour l'avenir du genre humain. Il est donc indispensable de s'employer à renforcer la coopération internationale dans ce domaine.

- M. T. Sanford (Etats-Unis d'Amérique), vice-Président de la Conférence, prend place au fauteuil présidentiel.
- M. O. KUMBARACIBASI (Turquie) constate que la célébration à Londres du Centenaire de l'Union interparlementaire témoigne du soutien que le Groupe britannique n'a cessé d'apporter à l'Organisation. Malgré toutes les difficultés, celle-ci a relevé les défis qui se sont présentés et elle est digne des plus grands éloges.

Tous les pays ont compris l'importance du lancement du premier Spoutnik il y a plus de 30 ans. L'espace ouvre des perspectives extraordinaires et lance de formidables défis. Nombre de ses ressources sont déjà utilisées, dans des domaines tels que les communications par satellites, la télédétection, la météorologie et la navigation. L'espace doit être exclusivement réservé à des utilisations pacifiques.

L'orateur propose que l'espace soit déclaré domaine international pour le bien de toute l'humanité et que tout soit mis en oeuvre pour éviter les conséquences dramatiques d'une confrontation d'intérêts nationaux. Les pays doivent s'efforcer d'éviter toute nouvelle pollution de l'espace extra-atmosphérique.

L'Organisation des Nations Unies mérite des éloges particuliers pour ses travaux en matière de coopération internationale dans l'espace. La délégation turque propose pour thème de l'Année internationale de l'espace "L'espace au service de l'humanité". Il espère que les délégués accepteront que ce thème soit proposé de la part de la Conférence au Secrétaire général des Nations Unies.

M. REN XINMIN (Chine) indique que les activités spatiales de la Chine ont été orientées d'emblée vers l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et ont enregistré d'importants progrès. Elles servent en premier lieu au recensement des ressources et à la surveillance de l'environnement. Grâce aux images obtenues par la téléobservation par satellite, la Chine a pu établir des cartes géologiques de la région tibétaine qui lui ont permis de planifier scientifiquement la gestion des ressources hydrologiques et la mise en valeur de terres à faible rendement. Les activités spatiales ont permis également d'établir le tracé de rangées d'arbres pour lutter contre l'érosion et ont facilité la prospection minière. Elles ont ensuite trouvé une application dans le domaine de la protection contre les catastrophes. Des images par satellite et d'autres technologies de pointe ont été utilisées en vue de la prévision, de l'évaluation et de la prévention des catastrophes.

Enfin les activités spatiales ont contribué au développement des communications. La télévision touche déjà 74,5 pour cent de la population chinoise et la station de télévision éducative a entamé sa deuxième série d'émissions.

Actuellement la Chine n'a guère de ressources à consacrer au développement de ses activités spatiales; aussi compte-t-elle faire porter l'essentiel de ses efforts, jusqu'en l'an 2000, sur la mise au point et l'utilisation de satellites d'application. La Chine est opposée à l'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique. Celui-ci devrait être utilisé au bénéfice de l'humanité et servir au premier chef à protéger l'environnement de la planète. Tous les pays devraient donner la priorité à des programmes spatiaux destinés à protéger l'environnement terrestre, à lutter contre les catastrophes naturelles et à permettre une utilisation économique des ressources. Des efforts particuliers devraient être déployés pour affermir la coopération internationale. Enfin, la Chine espère vivement que les pays développés et l'Organisation des Nations Unies adopteront des mesures efficaces pour renforcer la coopération et les

échanges internationaux et pour aider les pays en développement à étendre leurs activités dans l'espace. Les pays développés consomment beaucoup plus de ressources que les pays en développement; ils ont donc le devoir de faciliter à ces derniers l'accès à l'espace extra-atmosphérique afin que celui-ci puisse servir à l'humanité tout entière.

M. L. LARA (Angola) dit que son Groupe parlementaire se réjouit d'être présent à la Conférence du Centenaire de l'Union interparlementaire, toujours jeune malgré son âge. Il félicite le Groupe britannique d'avoir été choisi pour accueillir cette Conférence, le remercie de sa chaleureuse hospitalité, remercie en même temps le peuple britannique et surtout Sa Majesté la reine qui a rehaussé par sa présence et ses mots d'encouragement l'inauguration de la Conférence.

Les trois décennies écoulées depuis la mise sur orbite du premier satellite artificiel ont été une période d'énormes progrès scientifiques et technologiques. Tous ces progrès ont obligé l'Organisation des Nations Unies - qui n'y a pas toujours réussi - à établir des règles pour garantir l'utilisation rationnelle et pacifique de l'espace pour le bien de tous.

Tous les peuples, surtout ceux qui sont condamnés à un sousdéveloppement chronique, ont cru que la marche vers la conquête de l'espace permettrait d'arrêter et même de réduire le grand écart qui sépare aujourd'hui la minorité des nations riches d'une écrasante majorité de pays appauvris. Les possibilités offertes dans les domaines de la communication, de la météorologie et de l'hydrologie ont permis de remédier à de nombreux problèmes des pays en développement. Les Nations Unies ont déjà entrepris un bon nombre d'actions afin que l'espace puisse être utilisé pour le bien de tous, mais l'écart important n'est toujours pas réduit et on peut même se demander si la conquête de l'espace ne va pas contribuer à l'augmenter.

On ne peut donc renoncer à dresser l'inventaire des dangers qui subsistent pour les pays en développement : aggravation de la dette, diminution des prix des produits de base, répercussions sociales regrettables dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Il est possible aussi que, grâce à la technologie spatiale, certains Gouvernements puissent intervenir plus gravement dans les affaires intérieures d'autres pays. L'orateur cite à ce sujet le problème qui a surgi entre un organisme américain, peutêtre la CIA, et la Voix de l'Amérique à propos des longueurs d'onde qu'utilise celle-ci et qui empiètent sur celles de la République populaire d'Angola, laquelle souffre aussi d'ingérences sud-africaines.

Il importe d'intensifier les efforts pour la paix, comme l'a recommandé, en septembre 1988, la Conférence des Ministres des Affaires étrangères des pays non alignés qui a demandé la conclusion d'accords afin d'empêcher la course aux armements dans l'espace. Le rôle déjà si important des Nations Unies devra être renforcé si l'on veut prévoir et résoudre les problèmes sociaux et scienfiques qui vont apparaître.

Au cours de sa dernière session, le Parlement de l'Angola s'est associé à la célébration du Centenaire en adressant ses voeux à tous les parlementaires du monde et en exprimant l'espoir qu'ils pourront mettre fin aux guerres, promouvoir la coopération entre les peuples, réduire les différences dans le développement économique et social des peuples et encourager les échanges culturels et scientifiques.

M. C. GOERENS (Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale) explique que le fait d'être la seule assemblée européenne compétente en matière de sécurité et de défense n'a jamais empêché l'Assemblée de l'UEO de s'intéresser à une utilisation pacifique de l'espace, tout en assurant la transparence indispensable à l'instauration de la confiance, premier pas vers un désarmement négocié.

Dès 1964, l'Assemblée s'est dotée d'une commission scientifique, technique, aéronautique et spatiale qui, dans un rapport présenté en avril 1987 par M. Valleix, a étudié les répercussions positives des programmes à caractère militaire sur les utilisations civiles de l'espace. En effet, la météorologie et les télécommunications s'appuient dans une très large mesure sur les satellites dont la technologie revêt ainsi une importance considérable pour le développement socio-économique du Tiers-Monde.

D'autre part, les techniques d'observation à partir de l'espace, mises au point au titre de la défense, contribuent déjà à la sécurité collective et peuvent, dans l'avenir, jouer un rôle essentiel pour le contrôle de la réduction des armements. Dans le cas d'accords sur les armes classiques, des vérifications conjointes seront indispensables. Il appartient donc aux sept pays membres de l'Union de l'Europe occidentale de s'interroger sur l'ampleur de la part qu'ils entendent prendre à la vérification d'accords futurs. Pour écarter toute éventualité d'attaque-surprise, il sera indispensable de développer et d'uniformiser les capacités de vérification. A mesure qu'on progressera dans le contrôle des armements, les chances seront plus grandes de voir signer des traités multilatéraux importants concernant l'espace extra-atmosphérique lui-même, les armes nucléaires, les armes chimiques et la limitation des armements classiques, notamment en Europe.

Il n'est donc pas surprenant que l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ait adopté en 1988 un rapport présenté par M. Fourré, intitulé "Vérification: une future agence européenne de satellites", dans lequel on examinait les possibilités offertes par l'Agence spatiale européenne "d'assurer et de développer, à des fins exclusivement pacifiques, la coopération entre Etats européens dans les domaines de la recherche et de la technologie spatiale et de leurs applications". Pourquoi les capacités de

l'Agence spatiale européenne ne seraient-elles pas utilisées en faveur de la limitation des armements par ceux de ses membres qui font également partie de l'Union de l'Europe occidentale ?

Un système de vérification par satellite, commun à l'Europe occidentale, pourrait avoir une portée politique considérable, car un tel instrument permettrait de contrôler le respect des traités, de connaître le comportement militaire des uns et des autres en cas de crise et d'avoir son mot à dire dans les instances appropriées. En l'absence, actuellement, d'un consensus aux Nations Unies en faveur d'une agence internationale de satellites de contrôle, il revient à ceux qui sont le plus intéressés par la possibilité d'un accord sur le contrôle des armements classiques, c'est-à-dire aux Européens, de prendre les mesures nécessaires pour se doter de leurs propres moyens de contrôle.

Récemment, un rapport sur "L'espace, un enjeu pour l'Europe", établi par quelques-uns des principaux instituts d'études stratégiques d'Europe occidentale, a analysé les diverses solutions technologiques et institutionnelles de ce problème, avant de conclure que l'Alliance atlantique aura besoin de plus grandes capacités d'observation à partir de l'espace et que les membres européens de l'OTAN pourraient contribuer à une répartition équitable des charges en se dotant de capacités d'observation pro-Il s'agit pour l'Europe occidentale d'utiliser ses propres instruments pour une détection rapide des activités militaires en Europe tout en respectant pleinement le Traité sur l'espace extra-atmosphérique ainsi que la Convention portant création d'une agence spatiale européenne. Ces propositions de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ont retenu suffisamment l'attention du Conseil de cette organisation pour qu'il mette en place, au début de 1989, un sous-groupe de travail consacré à leur étude.

Il ressort d'un rapport présenté en mai 1989 par M. van der Werff que les effets stabilisateurs de la conquête de l'espace risquent d'être annihilés par le déploiement de systèmes antisatellites efficaces par les Etats-Unis et l'URSS. Ne conviendrait-il donc pas, dans de telles conditions, de chercher à conclure un traité international destiné à proscrire de telles armes ? Il serait déplorable que l'humanité n'emploie pas tous les moyens dont elle dispose, en ce qui concerne non seulement l'utilisation civile de l'espace, mais aussi les possibilités qu'il offre d'observer les réalités d'ordre militaire. Sans la prise en compte de la dimension spatiale, l'Europe occidentale ne pourra jouer, en faveur de la paix, le rôle auquel l'appellent sa richesse et ses ressources scientifiques et technologiques.

M. M. AL-ALOUSI (Iraq) rappelle que, depuis sa révolution de 1968, l'Iraq porte un intérêt tout particulier aux questions spatiales. Il a créé un centre de recherche chargé de la planification et de la mise en oeuvre des activités spatiales et suit avec attention les efforts déployés par la communauté internationale pour promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace. Il

est très important, en effet, d'assurer la sécurité mais aussi un égal accès de toutes les nations aux progrès de la technologie spatiale.

Il n'est pas utile d'insister sur l'important travail réalisé par le Comité des Nations Unies; l'orbite géostationnaire étant une ressource limitée, aucun pays ne doit pouvoir monopoliser l'espace; au contraire, il doit être tenu compte des besoins des pays en développement autant que de l'attente justifiée des autres pays. Or, sur les 533 emplacements actuellement réservés, 30 seulement le sont pour des pays en développement. Il convient donc de revoir cette attribution dans un sens plus équitable, en tenant compte à la fois des besoins nationaux, régionaux et internationaux.

L'orateur déplore que l'utilisation par les pays en développement de la technique de télédétection se heurte à de nombreux obstacles, en particulier le coût élevé fixé par les détenteurs de cette technique. Il rappelle que l'usage de sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique, par des vaisseaux spatiaux, a été largement discuté à l'ONU. La circulation de ces véhicules présente, en effet, des dangers d'accident et de contamination. On ne doit y recourir qu'avec la plus grande circonspection. L'Iraq a présenté un document sur ce point. Il demande en particulier l'application d'un programme de formation et d'équipement permettant à tous les Etats de faire face aux urgences.

S'agissant de la formation et de l'assistance technique, des résultats positifs ont été obtenus, par exemple en matière de communication, mais des progrès sont encore nécessaires. De nouveaux organismes devront être créés pour permettre à tous les pays de lancer des programmes spatiaux qui répondent à leurs besoins propres.

M. G. COTTI (Suisse) remercie le Groupe britannique de son accueil chaleureux et se réjouit de se trouver sur les lieux mêmes d'où Churchill conduisit sa glorieuse lutte contre le totalitarisme.

Il constate que l'exploration de l'espace s'inscrit dans le prolongement des grandes découvertes qui ont marqué l'histoire de la civilisation. Comme tous les progrès, la recherche spatiale n'a pas échappé aux critiques : on lui reproche d'être coûteuse et inutile. Pourtant, presque tous les pays s'y intéressent aujourd'hui car, même si les fruits de cette recherche ne se récoltent pas dans l'immédiat, c'est la prochaine génération qui en profitera et tout son mode de vie en sera sans doute bouleversé. Déjà l'astronautique a fait progresser la météorologie et amélioré les télécommunications, la sécurité du trafic aérien et permis de découvrir des gisements de matières premières. Aussi la Suisse porte-t-elle le plus grand intérêt à tous ces domaines. Elle assure à l'initiative privée des conditions favorables à son épanouissement et se montre traditionnellement ouverte à la coopération internationale. C'est ainsi qu'elle a

participé à la mission GIOTTO, destinée à étudier la comète de Haley, qu'elle est membre fondateur d'INTELSAT et qu'elle participe activement au programme METEOSAT.

La Suisse poursuivra dans la voie où elle s'est engagée: sa politique économique et sa situation géographique l'y incitent. Tout en sauvegardant son indépendance et sa neutralité, elle participe aux programmes de coopération scientifique et technologique. Elle recherche en particulier des moyens de communication modernes et rapides. Elle développe l'utilisation de la télédétection - contrôle des mouvements des couches de neige, observation des mouvements des glaciers, observation des mouvements sismologiques - le tout en vue de la prévention des catastrophes. Elle s'intéresse enfin aux perspectives qu'ouvre la recherche spatiale en matière de santé.

En conclusion, l'orateur souligne que la Suisse continuera à participer au développement de la recherche spatiale à une seule condition : que celle-ci ait un but pacifique et contribue au bien-être du genre humain.

M. S.K. MUSYOKA (Kenya) déclare que les hommes sont allés aux quatre coins de la Terre, poussés par la nécessité de répondre à leurs besoins fondamentaux toujours plus grands. Dans cette quête, certains secteurs de la communauté mondiale ont progressé plus vite que d'autres. C'est maintenant le souhait de tous que s'accélère la recherche spatiale pour le bien de toute l'humanité. Les secteurs de la communauté mondiale qui n'ont pas encore acquis la technologie nécessaire doivent aussi bénéficier du développement de la recherche spatiale. Il incombe à toute l'humanité de prendre des précautions pour garantir que l'exploitation spatiale ne mettra en danger aucune partie du genre humain. Des systèmes perfectionnés à caractère militaire se sont progressivement déployés dans l'espace.

De grands progrès ont été accomplis dans la découverte des avantages que l'humanité peut tirer de l'espace. C'est ainsi qu'a été développée l'utilisation pacifique de l'espace à des fins civiles - prévisions météorologiques et communications, par exemple. Malheureusement, le déploiement dans l'espace extratmosphérique de systèmes conçus à des fins militaires a donné naissance à une course aux armements. Le Kenya appuie sans réserve les efforts que déploie l'Organisation des Nations Unies pour entretenir la coexistence pacifique. Les négociations de Genève relatives au désarmement autorisent à penser que l'espace sera utilisé pour le bien de l'humanité tout entière.

Il appartient aux parlementaires de cultiver la paix internationale en appuyant les objectifs de l'Organisation des Nations Unies. Il faut également adopter d'urgence une approche commune en matière de protection de l'environnement mondial. Ce point a été souligné par le Président du Kenya à la réunion sur l'environnement qui s'est tenue à Londres au début de l'année 1989. L'espace extra-atmosphérique est le patrimoine commun de l'humanité et devrait servir exclusivement à la promotion du développement scientifique, économique et social. Aucune information ne devrait être transmise ni aucune donnée recueillie par satellite si les pays qu'elles concernent n'en bénéficient pas.

L'orbite géostationnaire est une ressource naturelle. Les satellites jouent un rôle très important dans la surveillance de l'environnement mondial dont la dégradation doit être enrayée. L'espace extra-atmosphérique doit être utilisé pour renforcer la paix et la coopération économique.

La séance est levée à 12 h.55.

SEANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE APRES-MIDI

La séance est ouverte à 14 h.30, sous la présidence de M. M. Marshall (Royaume-Uni), Président de la Conférence.

LE PRESIDENT annonce que le Bureau restreint a envisagé les mesures à prendre à propos du débat sur le point 4. Plus de 90 orateurs se sont inscrits pour y participer, alors qu'on dispose de dix heures et demie en tout; or, une invitation est prévue pour mercredi soir. En conséquence, le Bureau restreint a décidé qu'il sera nécessaire de limiter le temps de parole à sept minutes par délégation. Il rappelle aux délégués que M. Saouma, Directeur général de la FAO, ouvrira le débat à 9 h.30 mercredi matin et que le Premier Ministre du Royaume-Uni, Mme Margaret Thatcher, prendra la parole à 14 h.30 mercredi après-midi.

Point 3 de l'ordre du jour

L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE

Reprise de la discussion

M. T.A.G. MAKOMBE (Zimbabwe) rappelle que les premiers pas de l'homme sur la Lune il y a 20 ans ont été le signe annonciateur de nombreux progrès scientifiques, allant des puissants ordinateurs aux techniques de communication par satellites les plus fiables. Mais ces percées constituent dans une large mesure le fruit involontaire de la détermination des Etats-Unis de battre l'Union soviétique dans la course vers la Lune. La mission Apollo a atteint de nombreux objectifs scientifiques et, bien qu'il ne s'agisse que d'un but secondaire, la science en a sans aucun doute bénéficié. La mission a rapporté sur Terre 385 kilogrammes de sol et de roches lunaires, ce qui a permis aux géologues de reconstituer une histoire plus précise de la Terre et des corps célestes les plus proches d'elle. Depuis lors, les Américains ont pu envoyer une douzaine d'hommes sur la Lune.

Toutefois, de nombreux responsables scientifiques et politiques doutent maintenant qu'il soit sage de remplacer des missions lunaires par des programmes de navettes spatiales, en raison du coût financier et de la complexité de ces programmes. La catastrophe de Challenger en 1986 a arrêté le programme spatial américain pendant trois ans et certains scientifiques considèrent maintenant que les Etats-Unis d'Amérique peuvent obtenir davantage à un moindre coût avec des missions sans personnel. Les pays du Tiers-Monde, qui n'ont pas pu, pour des raisons financières et technologiques, participer à des missions spatiales, apprécient les progrès scientifiques gigantesques que ces missions ont permis de réaliser. Pour que l'humanité continue à en bénéficier, "l'accès pacifique" doit rester le mot d'ordre et les programmes conçus comme une aventure militaire doivent être vigoureusement repoussés.

L'orateur conclut en demandant à la Conférence d'examiner s'il est justifiable de consacrer des milliards de dollars à des programmes spatiaux tandis que des centaines de millions d'êtres humains meurent de faim, sont privés de soins médicaux ou vivent dans la misère et que plus de la moitié des pays du monde souffrent d'une crise due à l'accumulation de leurs dettes.

M. C. HUIDOBRO (Espagne) constate, après avoir félicité et remercié le Groupe britannique de l'organisation de la Conférence, que le point à l'étude a un lien étroit avec les progrès technologiques et les recherches scientifiques. Il faut pouvoir tirer profit des progrès tout en luttant contre les tendances néfastes qui pourraient en découler.

On s'éloigne de plus en plus de la galaxie terrestre. Au 15e siècle, on se demandait ce qu'il y avait au-delà de la pointe ouest de l'Espagne. Depuis, on a connu les avantages et les inconvénients des découvertes.

L'homme a maintenant la possibilité de voyager dans l'espace, de chercher d'autres formes de vie, y compris humaine. Ce qui importe, c'est de veiller à ce que les progrès profitent à tous et que les formes de vie existantes soient protégées. L'Union interparlementaire est l'organisation la mieux placée pour favoriser une réglementation rationnelle et complète de l'occupation et de l'utilisation de l'espace extra-terrrestre. Ses membres doivent inciter leurs Gouvernements à ratifier et à appliquer les instruments juridiques existants. Une réglementation acceptée par le plus grand nombre possible d'Etats permettra à l'humanité de bénéficier des avantages et d'éviter les dangers.

M. A. ZIELINSKI (Pologne) constate que le présent débat a lieu quelques jours après le 50e anniversaire du déclenchement de la deuxième guerre mondiale. Nul ne peut ignorer ce triste anniversaire, a fortiori un Polonais, représentant du pays qui a fait la guerre sans interruption depuis le ler septembre 1939 jusqu'à la fin des hostilités, se battant sur des champs de bataille différents, allié à d'autres nations représentées dans cette salle. La déclaration du Parlement polonais, adoptée à l'occasion de cet anniversaire, exprime la volonté de la Pologne de se joindre aux autres pays, non seulement pour une réflexion sur le passé, mais aussi pour une discussion sur l'avenir. Le monde a toujours le choix entre deux voies : celle de la haine, de la violation des droits de l'homme, de la domination du faible par le fort, et celle de l'humanisme qui a pour valeurs la coopération, le respect d'autrui et la sollicitude mutuelle.

La Pologne procède actuellement à de profondes réformes politiques et sociales. Elle le fait avec prudence mais aussi avec la volonté de construire un pays fort et démocratique. En même temps, elle s'emploie à consolider la coopération internationale et à construire un monde sans guerre. Membre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (ONU), la Pologne est favorable à tout ce qui peut renforcer la coopération spatiale. Si tous unissent leurs efforts, l'espace pourra être utilisé de manière à améliorer les conditions de vie humaines.

M. E. BASSIAKOS (Grèce) déclare que le sujet qui préoccupe actuellement la Conférence n'a guère eu d'importance au cours des cent premières années d'existence de l'Union interparlementaire, mais qu'il sera crucial pour les cent ans à venir. comme la communauté internationale, la Grèce est soucieuse de réserver l'espace extra-atmosphérique à des utilisations exclusivement pacifiques. Elle espère que, grâce à l'esprit de coopération qui règne actuellement dans les relations internationales, la paix sera le principe qui régira les activités humaines dans l'espace. Les avantages procurés par ces dernières devraient servir à l'humanité tout entière et promouvoir le développement scientifique, économique et culturel de toutes les nations. faut se souvenir que l'on peut réaliser des économies considérables grâce au partage des satellites; pour cela, les pays prospères devraient donner aux pays plus pauvres la possibilité de participer à leurs activités. La Grèce est convaincue que l'établissement de principes internationaux régissant les activités spatiales assurera une utilisation pacifique de l'espace et diminuera les dangers qui risqueraient de surgir.

LE PRESIDENT suspend le débat sur le point 3 pour permettre à la Conférence d'examiner la proposition d'inscription d'un point supplémentaire d'urgence à l'ordre du jour et donne la parole à la délégation canadienne.

Point 2 de l'ordre du jour

PRISE EN CONSIDERATION D'EVENTUELLES DEMANDES D'INSCRIPTION D'UN POINT SUPPLEMENTAIRE A L'ORDRE DU JOUR

M. N. NURGITZ (Canada) déclare que son Groupe regrette vivement de ne pouvoir, étant donné les difficultés de procédure soulevées, présenter sa demande d'inscription d'un point supplémentaire d'urgence. L'orateur et ses collègues, après avoir lu le Règlement et le projet de résolution, ont quelques difficultés à comprendre le problème, mais ils se plient à la décision prise par le Bureau restreint. Il y a une ironie tragique dans le fait que, tandis que Beyrouth est en flammes, l'Union interparlementaire n'est pas en mesure de manifester sa préoccupation. Le Règlement de l'Union est archaïque s'il ne permet pas aux délégués

réunis pour une Conférence de discuter de problèmes urgents d'intérêt mondial. Le délégué canadien annonce que son Groupe appuie la proposition du Groupe espagnol, plus correcte du point de vue de la procédure.

LE PRESIDENT félicite la délégation canadienne de la bonne volonté dont elle fait preuve à propos de sa proposition, ce qui ne diminue en rien l'importance du sujet.

Il invite le Chef de la délégation espagnole à expliquer sa proposition de point supplémentaire d'urgence.

M. M.A. MARTINEZ (Espagne) remercie la délégation canadienne d'appuyer la demande du Groupe espagnol, mais précise que son pays est lui-même très préoccupé par la situation au Liban. L'Union interparlementaire ne doit pas rester muette à ce sujet.

Il rappelle que, trois semaines plus tôt, le Sénateur Luis Carlos Galan, homme courageux, parlementaire exemplaire qui aspirait à la magistrature suprême, a été assassiné publiquement par des hommes agissant à visage découvert, des tueurs exécutant un contrat pour le compte de la mafia de la drogue. Cet assassinat a clos un chapitre de l'histoire de la Colombie. une véritable guerre est engagée par l'Etat et toutes ses institutions contre une mafia prête à détruire par les armes la société colombienne pour préserver ses ignobles bénéfices. C'est une situation qui intéresse l'ensemble de la communauté internationale, car le trafic de la drogue a lui-même une dimension internationale et menace toutes les démocraties. L'Italie demande depuis longtemps que le problème de la drogue soit inscrit à l'ordre du jour d'une Conférence interparlementaire, et cela se produira certainement à l'avenir, mais aujourd'hui c'est un Etat qui est menacé de destruction totale et il est urgent de l'aider.

LE PRESIDENT demande si quelqu'un souhaite s'opposer à la proposition.

M. A. FAULDS (Royaume-Uni) s'inquiète de ce que la Conférence n'ait pu accepter la motion sur le Liban. Rien n'est plus important pour la Conférence que d'étudier l'effroyable situation du Liban. Une action énergique des Américains pourrait mettre fin à l'épouvantable situation qui règne en Colombie, mais seule la communauté internationale peut faire quelque chose en ce qui concerne le Liban. Ce pays est blessé à mort. L'orateur prie instamment qu'on procède à un vote et si possible qu'on modifie le sujet du débat d'urgence.

LE PRESIDENT rappelle à la Conférence qu'elle est saisie de la proposition du Groupe espagnol. Une majorité des quatre cinquièmes est nécessaire pour l'inscription à l'ordre du jour d'un point supplémentaire d'urgence. Il prie le Secrétaire général d'expliquer la procédure.

LE SECRETAIRE GENERAL rappelle que le vote a lieu par appel nominal et qu'il porte sur la demande du Groupe espagnol. Il est procédé à un vote par appel nominal.

LE PRESIDENT constate une certaine confusion dans le déroulement du vote. Il demande au Secrétaire général d'apporter les précisions souhaitables.

LE SECRETAIRE GENERAL renvoie au document portant la cote CONF/82/2-P.5, qui contient une demande d'inscription d'un point supplémentaire d'urgence émanant du Groupe espagnol, lequel n'a pas pour l'instant déposé de projet de résolution. Le libellé du point supplémentaire serait : "Appui des Parlements aux institutions constitutionnelles de Colombie gravement menacées par la mafia des trafiquants de drogue".

Le Secrétaire général pense que, pour éviter les effets de la confusion qui a pu se produire, le mieux serait qu'avec l'autorisation du Président on recommence depuis le début l'appel nominal.

Il est procédé au vote par appel nominal.

Le Président annonce les résultats du vote comme suit :

Voix positives	772
Voix négatives	19
Abstentions	155
Total des voix positives et négatives	
Majorité des quatre cinquièmes	633

(Pour le détail du vote, voir Annexe II)

LE PRESIDENT annonce qu'en conséquence le sujet est inscrit à l'ordre du jour comme point 9.

M. N. NURGITZ (Canada), soulevant un point d'ordre, déclare qu'à 15 heures son Groupe a retiré une motion concernant un point supplémentaire d'urgence parce qu'elle avait été déclarée irrégulière du point de vue de la procédure. Le Groupe canadien a soumis un projet de résolution dans la matinée, et a supposé qu'il devait être considéré comme un document de la Conférence. Il a donc été vu par des délégués avant d'être déclaré irrecevable. L'orateur a cependant constaté que ce n'est pas le cas, et des démarches ont été faites par nombre de délégations qui souhaitent voir le texte du projet canadien.

LE PRESIDENT déclare que le Bureau restreint a déclaré le document irrecevable et que, de ce fait, la proposition n'a pas le statut d'un document officiel de la Conférence et n'a donc pas été distribuée. Il regrette de ne pas pouvoir s'étendre davantage sur cette question.

Le Président, abordant un point de procédure, déclare que le temps presse de plus en plus. La Conférence a adopté un point supplémentaire et un point supplémentaire d'urgence. Le Bureau restreint a recommandé au Chef de la délégation espagnole d'entreprendre des consultations très larges sur les termes d'une résolution relative au point supplémentaire d'urgence. Ce texte sera présenté à la Conférence le samedi 9 septembre.

Cette recommandation est adoptée par la Conférence.

LE PRESIDENT rappelle à l'assemblée que plus de 90 orateurs ont souhaité s'exprimer sur le point 4. Le Bureau restreint a donc recommandé de limiter à sept minutes le temps de parole de chaque délégation. La séance du lendemain débutera à 9 h.30 précises, et les délégués sont priés de prendre place à 14 h.15 avant le discours de Mme Margaret Thatcher qui aura lieu à 14 h.30.

Point 3 de l'ordre du jour

L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE

Reprise de la discussion

M. D.P. VIJANDRAN (Malaisie) déclare que les réalisations humaines dans l'espace, depuis le vol du Spoutnik en 1957 jusqu'à la mission de douze ans de la sonde Voyager II, inspirent une grande fierté à toute l'humanité. Toutefois, la manière dont les pays développés jugent ces réalisations est très différente de l'optique adoptée par les moins développés. Les petites nations ne peuvent pas participer directement à l'exploration de l'espace, ce qui évoque certains parallèles historiques. A l'époque coloniale, les puissances colonisatrices ont pris de l'avance sur les colonies et les petits pays dans le domaine de la révolution industrielle. L'espace est un nouveau domaine de conquête, et le fossé entre les nations est en train de s'élargir comme par le passé.

Les petits pays comme la Malaisie s'efforcent d'avoir leur part des bénéfices de l'exploration spatiale, mais ils n'ont guère de pouvoir de négociation. Les activités des Nations Unies ont une grande importance du fait qu'elles leur permettent de bénéficier des retombées de l'exploration spatiale, et l'orateur rend hommage à ce travail.

Le problème de la radiodiffusion par satellite suscite certaines inquiétudes du fait que n'importe quel pays peut s'adresser directement aux habitants du monde entier. Certains y voient un danger, mais la Malaisie se réjouit du développement de cette forme de radiodiffusion. Ce pays a déjà privatisé une chaîne de télévision, va bientôt faire de même pour une autre, et espère que la diversité apportée par la radiodiffusion par satellite profitera à tous ses habitants. L'accès aux orbites de satellite constitue un autre problème pour les pays en développement. Les nations qui se sont lancées d'emblée dans la course à l'espace ont accès aux meilleures orbites. Les Nations Unies ont un rôle important à jouer pour assurer une distribution équitable des bonnes orbites.

M. O. SIMATUPANG (Indonésie) déclare que, depuis l'avènement de l'ère spatiale, le monde prend de plus en plus conscience de la nécessité d'une coopération internationale dans l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. L'Indonésie utilise la technologie spatiale pour les télécommunications et la télévision, ainsi que des stations au sol pour la téléobservation appliquée à la protection de l'environnement, à la météorologie et à l'établissement de cartes des ressources naturelles. Elle a toujours eu pour principe de faire partager son expérience à d'autres pays en développement et elle est prête à coopérer à l'exécution de programmes de formation et d'éducation.

Il ressort clairement de l'expérience acquise par l'Indonésie que la coopération en matière de formation, de recherche, de développement des institutions et d'adaptation des techniques peut procurer des avantages considérables, dont on n'a pas encore pris toute la mesure. Presque tous les pays mènent aujourd'hui des activités spatiales; celles-ci répondent à une nécessité économique. Du fait des progrès des sciences spatiales et de la codification juridique de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, les applications de ces activités sont devenues un puissant instrument du développement mondial.

Comme d'autres délégations, celle de l'Indonésie s'inquiète à la perspective d'une militarisation de l'espace extra-atmosphérique. L'obligation juridique de renforcer la coopération internationale contribuerait à combler le fossé entre le droit de l'espace et l'évolution technologique en levant les ambiguîtés et en facilitant de la sorte la cohérence et la prévision.

La délégation de l'Indonésie appuie la proposition tendant à proclamer 1992 Année internationale de l'espace. Il conviendrait également de faire en sorte que l'espace extra-atmosphérique continue de servir exclusivement au renforcement de la paix et à la prospérité de l'humanité tout entière.

- M. S. Aguirre del Cristo (Cuba), vice-Président de la Conférence, prend place au fauteuil présidentiel.
- M. U. HOLTZ (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) adresse ses félicitations à l'Union interparlementaire à l'occasion de son Centenaire.

Il rappelle que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'intéresse depuis 1966 au problème de l'utilisation de l'espace; elle a adopté à cette époque une résolution novatrice en matière de coopération européenne. Depuis lors, elle a consacré tous ses efforts à la création d'une agence spatiale européenne qui a vu le jour à la fin des années 70. En 1982, l'Assemblée a été représentée à la Conférence de Vienne sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Elle a ensuite adopté une résolution dans laquelle elle faisait siennes les préoccupations de la Conférence quant à la militarisation croissante de l'espace et demandait aux Etats de négocier un traité pour interdire les armes anti-satellites et créer une agence de satellites de contrôle. Cette résolution a également marqué un tournant dans l'approche du problème des pays en développement. Dans cette résolution en effet, l'Assemblée reconnaissait l'importance du rôle que les télécommunications par satellites pouvaient jouer dans la diffusion de la culture, de la formation et de l'information et demandait un renforcement du rôle consultatif de l'Agence spatiale européenne auprès des pays qui souhaitaient investir dans des systèmes de télécommunication ou d'observation de la terre par satellites.

Comme il a pu l'observer lui-même au cours du récent voyage d'une délégation de parlementaires allemands au Zimbabwe, l'orateur estime que de tels projets sont tout aussi importants pour les pays en développement que pour les pays développés. Il faut éviter tout apartheid technologique entre le Nord riche et le Sud pauvre.

Il annonce que la 7e Conférence parlementaire et scientifique sur l'environnement mondial se tiendra du 11 au 14 juin 1990 à Ottawa et qu'elle se consacrera aux méthodes d'observation de la planète. Outre les Etats membres du Conseil de l'Europe, y participeront les autres Etats de l'OCDE ainsi que des experts du Tiers-Monde. La discussion portera sur les facteurs de déstabilisation de l'écosystème, les relations entre l'économie et l'environnement et les politiques de survie de la planète.

M. S.-S. CHO (République de Corée) indique que l'on célèbre en 1989 le 20e anniversaire des premiers pas de l'homme sur la Lune, événement qui a montré les immenses possibilités d'exploration qui s'offrent à l'homme dans l'espace. Depuis lors, l'homme s'est efforcé de réaliser ses rêves dans l'espace et l'exploration spatiale a présenté des aspects tant positifs que très négatifs. L'exploitation de l'espace à des fins militaires a été menée par certains pays avancés et des sommes considérables sont gaspillées à cet effet tandis que, chaque jour, quelque 35.000 personnes meurent de faim dans le monde.

Depuis le lancement du Spoutnik soviétique en 1957, le monde est passé d'une ère d'exploration à une ère d'exploitation de l'espace. Aussi la question de l'espace extra-atmosphérique estelle directement liée au développement de tous les pays.

La République de Corée considère que l'espace extra-atmosphérique doit être utilisé exclusivement à des fins pacifiques et que toute activité militaire doit y être interdite. L'espace est le patrimoine commun de l'humanité, ce qui signifie qu'il ne doit pas être monopolisé par quelques Etats, mais qu'il doit être accessible à tous conformément aux principes de non-discrimination et d'égalité. En outre, la technologie spatiale doit être librement accessible à tous les pays à un coût raisonnable et il convient d'obtenir l'accord préalable des Etats récepteurs avant de diffuser des émissions transfrontières par satellites.

M. A.B.C. KATOTOBWE (Zambie) déclare que l'homme se distingue de l'animal par son aptitude à modifier l'environnement à son profit. Les progrès de la science ont fait de l'accès à l'espace extra-atmosphérique une réalité et un atout pour le progrès de l'humanité. Les retombées de la science spatiale ont permis aux hommes de mieux connaître l'environnement et de prévoir les catastrophes. L'homme est sur le point de comprendre l'univers; mais à quelles fins va-t-il utiliser son savoir ?

L'exploration de l'espace est le monopole des super-puissances. D'autres pays industrialisés y prennent part; néanmoins, leur participation se limite essentiellement à l'exploitation des possibilités offertes par l'espace pour les télécommunications. L'humanité a grandement bénéficié des progrès des sciences et d'une meilleure connaissance de l'espace; ils lui ont permis d'améliorer les télécommunications, la cartographie, les prévisions météorologiques et les systèmes d'alerte aux catastrophes. De plus, il est à prévoir qu'au cours du 2le siècle les hommes pourront mettre sur orbite des centrales atomiques et extraire des matières premières d'autres planètes. Ils pourront également mettre sur orbite des laboratoires et des usines automatisés.

Le Tiers-Monde est reconnaissant aux super-puissances des avantages qu'elles procurent à l'humanité dans les domaines économique, scientifique et militaire; néanmoins, la lutte qui s'est engagée pour la domination de l'espace extra-atmosphérique l'inquiète : elle ressemble de façon préoccupante à celle qui s'est déroulée au 19e siècle pour la conquête de l'Afrique. Les nations développées concentrent leurs efforts sur la colonisation de l'espace; et il y a un risque que cela ne provoque une course aux armements dans l'espace et que la militarisation de l'espace n'éclipse les avantages importants que l'humanité pourrait tirer d'une exploitation civile de l'espace.

A propos de technologie spatiale, une autre école de pensée soutient que les avantages qui peuvent être tirés de la Terre n'ont pas été complètement exploités. Ce détournement des ressources de la Terre vers l'espace est une pomme de discorde, en particulier pour le Tiers-Monde. Il est plus inadmissible encore que des ressources soient détournées vers des programmes spatiaux comme la "guerre des étoiles". Les ressources consacrées à l'exploration de l'espace devraient être affectées à la suppression de la faim et des maladies.

En conclusion, il met en évidence les principaux dangers que présente l'exploitation de l'espace. Du fait de la rivalité des super-puissances, les efforts se concentrent trop sur la colonisation de l'espace; si cette colonisation réussit, les ressources de l'espace seront la propriété exclusive des Etats et des grandes sociétés, et seule une politique de puissance pourra faire

face à cette exclusivité. Les pays pauvres gagneront donc peu à l'utilisation de l'espace. C'est pour ces raisons que la Zambie soutient activement les efforts visant à promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique pour le bien de l'humanité. Elle souhaite vivement que l'exploitation et le contrôle de l'espace se fassent sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

M. S. INABA (Japon) indique que la science moderne a connu de nombreux progrès spectaculaires. Le lancement du premier Spoutnik et la première mission de cosmonautes vers la Lune, en particulier, ont été des événements mémorables. De tels bonds en avant doivent servir à résoudre les problèmes auxquels se heurte actuellement l'humanité. Il est toutefois impossible à un pays d'agir seul. L'accord sur les forces nucléaires de portée intermédiaire auquel sont parvenus les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique constitue une évolution positive dont il convient de se féliciter, car il contribue à la détente. Le Japon espère que ces progrès accomplis sur la voie de la paix sur Terre s'étendront à l'espace et garantiront l'utilisation pacifique de ce dernier.

En 1967, le Gouvernement japonais a adhéré au Traité sur l'espace extra-atmosphérique, adopté par les Nations Unies, et en 1969 la Diète a promulgué une déclaration selon laquelle toute utilisation de l'espace par le Japon doit se faire à des fins exclusivement pacifiques. Les signataires du Traité demandent que ses termes soient respectés, que l'on s'abstienne de placer en orbite terrestre des objets porteurs d'armes nucléaires, que l'installation de bases militaires soit interdite ainsi que tout essai d'armement sur des corps célestes et que l'espace ne soit utilisé qu'à des fins pacifiques, de recherche ou autres.

La coopération internationale est indispensable à un moment où la science et la technique sont devenues aussi complexes et les pays aussi dépendants les uns des autres au plan économique. Les travaux du Japon dans l'espace se fondent sur la coopération internationale. A titre d'exemple, l'orateur cite le satellite japonais d'observation maritime "MOS-1". Les renseignements relatifs à l'agriculture, à la pêche, à la sylviculture et à d'autres domaines ont été diffusés au moyen de programmes communs aux pays de l'ANASE. En conclusion, l'orateur souligne une fois encore qu'il importe de consacrer les progrès importants réalisés en technologie spatiale à une utilisation pacifique afin que l'humanité, dont la vie collective dépend du "vaisseau spatial Terre", puisse continuer à progresser et à prospérer.

M. J.E.D. FERREIRA BARBOSA (Cap-Vert) salue tous les délégués présents et remercie le Groupe parlementaire britannique. Il rappelle que le lancement de Spoutnik I, le 4 octobre 1957, par les Soviétiques a marqué le début des activités humaines dans l'espace extra-atmosphérique et ouvert une nouvelle époque pour l'humanité : l'ère cosmique. Cet exploit n'a été que la première étape d'un processus continu : envoi des hommes dans l'espace et sur la Lune, accostage de navettes spatiales, promenades de cosmonautes dans l'espace, lancement des célèbres navettes spatiales.

Dès lors que les activités spatiales deviennent régulières et sont menées par plusieurs Etats en dehors de leurs propres territoires, elles doivent être réglementées par un droit à caractère international. Il n'a pas fallu plus d'un mois après le lancement de Spoutnik I pour que l'ONU se rende compte de son rôle. Dès le 11 novembre 1957, l'Assemblée générale des Nations Unies recommandait, dans sa résolution 1149, de ne pas déployer dans l'espace des engins porteurs d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. L'Union soviétique et les Etats-Unis ayant déclaré qu'ils appliqueraient la résolution 1962 de l'ONU, les conditions nécessaires étaient remplies pour la naissance d'un droit spatial positif.

Parmi les instruments juridiques, on peut citer, outre la résolution 1962, le Traité de 1963 sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère et sous l'eau, le Traité de 1967 sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, la Convention de 1972 entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique sur la limitation des missiles anti-missiles balistiques.

Les principes généraux du droit spatial sont les suivants : l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmopshérique et des corps célestes doivent se faire pour le bien de l'humanité; l'espace extra-atmosphérique peut être exploré et utilisé librement par tous les Etats; ceux-ci sont responsables de leurs activités spatiales.

Le développement des activités cosmiques exige une coopération internationale. Dès 1958, l'ONU a créé un Comité des utilisations pacifiques de l'espace composé de deux sous-comités, l'un chargé des questions juridiques, l'autre des questions techniques et scientifiques. L'activité dans l'espace donne lieu à des débats fréquents à l'Assemblée générale et a retenu l'attention de l'UNESCO, de l'UIT et de l'Organisation maritime internationale. La coopération entre les Etats-Unis et l'Union soviétique est l'une des plus importantes et s'est manifestée par le vol conjoint Apollo-Soyouz. La coopération internationale s'est étendue à des organisations non gouvernementales telles que le Comité de la recherche spatiale (COSPAR) et la Fédération internationale d'astronautique.

Les progrès énormes accomplis dans la télédétection ont rendu possibles notamment la découverte de certains minerais sur la Lune et des essais de production d'alliages métalliques dont la production à grande échelle pourrait donner lieu à une nouvelle révolution industrielle. En 1992, 35 ans se seront écoulés depuis le lancement du premier Spoutnik et dix ans depuis la deuxième Conférence des Nations Unies, UNISPACE 82. Le moment est venu de tout faire pour que les résultats présents et futurs de l'activité spatiale profitent à tous les Etats. Il importe d'appliquer les traités et conventions qui garantissent l'utilisation de l'espace à des fins exclusivement pacifiques. Pour que cet objectif soit atteint, les parlementaires du monde entier ont un rôle très important à jouer, tant dans leurs propres Etats qu'auprès de l'opinion publique internationale. Ils contribueront ainsi puissamment au renforcement de la paix et au progrès, objectifs majeurs de l'Union interparlementaire.

M. E. POPPE (République démocratique allemande) déclare que sa délégation estime fort opportune l'inscription du point 3 à l'ordre du jour. Une déclaration nette de l'Union interparlementaire pourrait renforcer les mesures en faveur de la paix qui sont en train d'être prises dans le monde et sont porteuses d'espoir. L'espace extra-atmopsphérique ne devrait être exploré et utilisé qu'à des fins pacifiques. Si des armes étaient pla-cées dans l'espace, on assisterait à une accélération de la course aux armements et le danger d'une guerre nucléaire augmenterait. Les Etats socialistes ont beaucoup fait pour contribuer à diminuer la tension internationale. Ils ont donné des preuves convaincantes de leur ferme intention de désarmer. C'est à l'URSS et aux Etats-Unis, pays à la pointe de l'exploration spatiale, qu'il incombe tout particulièrement de veiller à ce que la course aux armements ne s'étende pas à l'espace extra-atmosphérique. Au programme de "guerre des étoiles" devrait s'opposer un programme de "paix des étoiles". Il faut renforcer la coopération internationale et multiplier les efforts communs en vue de garantir l'utilisation pacifique de l'espace.

La collaboration internationale a permis d'accomplir des progrès scientifiques énormes au cours des dernières années. Ceux-ci, à leur tour, ont multiplié les chances qu'a la recherche spatiale de contribuer à la qualité de la vie sur Terre. Il est vital que les parlementaires s'unissent pour encourager des projets communs dont bénéficiera toute l'humanité.

La République démocratique allemande attache une grande importance à l'exploration et à l'utilisation de l'espace extratmosphérique pour le bien de l'humanité tout entière. Grâce à l'Union soviétique, elle a pu participer à cette exploration. Ses efforts dans ce domaine s'inspirent du Traité de 1967 sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique ainsi que de l'Accord INTERCOSMOS de 1976. Le Groupe interparlementaire de la République démocratique allemande est favorable à la proposition de créer, au sein du système des Nations Unies, une organisation internationale pour l'espace extra-atmosphérique et soutient l'idée de proclamer 1992 Année internationale de l'espace.

M. U. AMARASIRI (Sri Lanka) déclare que l'espace extraatmosphérique est le dernier champ d'exploration de l'humanité. C'est à elle, collectivement, qu'il appartient de décider de l'avenir de l'exploration spatiale. Cependant, les capacités techniques nécessaires pour atteindre l'espace extra-atmosphérique demeurent entre les mains d'un petit nombre de pays. Le monde est placé devant un choix : soit explorer collectivement l'espace pour le bien de toute l'humanité, soit s'exposer à un conflit en laissant un petit nombre de pays poursuivre leur quête futile de la suprématie.

Il soutient les efforts faits dans le cadre des Nations Unies pour garantir une utilisation pacifique de l'espace extraatmosphérique, mais encore faut-il que ces résultats soient tangibles pour les pays en développement. Sri Lanka a participé avec enthousiasme à la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. La course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique a malheureusement atteint un tel niveau qu'elle menace de déstabiliser la sécurité internationale actuelle. Elle absorbe des ressources massives qui pourraient être mieux employées aux fins du développement. Il est temps de mettre fin à cette folie.

Les ressources libérées grâce au désarmement devront être utilisées pour financer des projets de technologie spatiale qui contribueront au développement du monde. En particulier, la télédétection pourra être utile à la prévision et à la prévention des catastrophes naturelles.

Il conclut en souhaitant vivement que l'espace devienne un domaine accessible à toute l'humanité et serve le bien-être du genre humain.

M. H. NUSSEIBEH (Jordanie) déclare qu'il est hasardeux pour un représentant du monde en développement de s'exprimer au sujet de l'espace extra-atmosphérique puisque, même pour les pays développés, il ne s'est écoulé qu'une courte période de 30 ans depuis le lancement du premier Spoutnik. Pourtant, toute l'humanité est concernée par l'espace extra-atmosphérique. L'irradiation de l'espace, l'appauvrissement de la couche d'ozone et l'effet de serre sont déjà des expressions familières à une époque qui ne connaît pas de limites à l'information, parce qu'il n'y en a pas.

La préoccupation primordiale doit être d'éviter la guerre dans l'espace. C'est là essentiellement le domaine des super-puissances, qui ont autant d'intérêt que le reste du monde à assurer la survie de la planète. La communauté scientifique est unanime à estimer qu'il n'y a pas de bouclier qui puisse nous protéger totalement d'un espace extra-atmosphérique militarisé. Même s'il y en avait un, la dévastation de l'espace serait fatale à l'atmosphère terrestre.

La Jordanie compte sur les Nations Unies pour veiller à ce que tous les pays aient accès à l'espace et aux bénéfices de la technologie spatiale. Elle-même profite déjà des applications économiques destinées à la Terre, comme par exemple les satellites de communication et de télévision. D'une ferme de la vallée du Jourdain, il est possible de téléphoner quasiment aux quatre coins du monde ou de regarder à la télévision un match de football relayé par satellite. Des progrès de ce genre balayent toutes les contraintes nationales.

La libre circulation de l'information a des conséquences considérables sur les événements contemporains. Le soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne en est un exemple frappant. Le monde a vu en gros plan la courageuse révolte d'un peuple opprimé qui veut se libérer de son oppresseur. Cela a constitué un frein considérable aux brutalités humaines infligées au peuple palestinien. Le monde a été témoin de manifestations similaires contre l'apartheid en Afrique du Sud. Grâce à la révolution de l'information par satellites, le paysage politique mondial ne sera jamais plus le même.

L'avenir ouvre des horizons de plus en plus vastes au fur et à mesure que les satellites spatiaux se perfectionnent. Le Conseil de coopération arabe prépare actuellement la création d'un centre spatial, première étape d'une réalisation panarabe. Il n'est pas de pays ni de région qui ne souhaite se borner à bénéficier des efforts des autres, mais nul engagement ne devrait se faire aux dépens de ressources précieuses qui pourraient être utiles dans d'autres domaines.

M. C. VITALONE (Italie) observe que l'exploration et la conquête de l'espace constituent le plus extraordinaire défi de notre époque. Depuis le lancement du premier Spoutnik, la science a élargi ses horizons, amélioré ses connaissances et développé ses techniques. L'espace interplanétaire offre certes des conditions exceptionnelles de liberté, mais il importe néanmoins de réglementer les activités qui s'y exercent pour assurer le respect de l'égalité des droits de tous les pays. L'espace, res communis omnium, doit être utilisé conformément à la Charte des Nations Unies et dans le respect des principes posés par le Traité de 1967 : utilisation pacifique et non-discrimination. Une civilisation nouvelle ne pourra naître que si elle porte dans l'espace de nouveaux idéaux, si elle efface les différences et surmonte les égoïsmes. Les astronautes doivent en effet être considérés comme des envoyés de toute l'humanité.

L'époque actuelle est marquée par des événements extraordinaires : Voyager nous a révélé les mystères de Jupiter et de Saturne. L'utilisation de l'espace doit aussi permettre à l'homme d'améliorer son destin sur la planète, en luttant contre la pollution, en prévenant les catastrophes naturelles, en étudiant la dégradation de l'écosystème, en découvrant de nouveaux gisements, en rendant les cultures plus productives. L'homme pourrait même remédier à la dégradation qu'il a lui-même causée sur Terre.

Cependant, il est des principes à poser de façon irrévocable pour que l'espace ne devienne pas l'apanage des pays techniquement les plus avancés. Ceux-ci devraient admettre que c'est l'humanité entière qui est la protagoniste de la conquête de ce nouveau domaine et qu'elle doit par conséquent bénéficier des résultats de cette grande aventure. Dans l'espace, la recherche doit être libre et ses résultats diffusés aussi largement que possible au bénéfice de tous les peuples. Sans doute des problèmes de souveraineté et de sécurité nationales se posent-ils, mais les limites qu'il est indispensable de poser à la souveraineté pour que l'espace reste un bien commun à tous les hommes ne sont pas de nature à porter atteinte aux principes du droit international moderne. Le droit de l'espace n'en est sans doute qu'au stade embryonnaire, mais il apparaît déjà que les bases d'une coopération internationale féconde sont jetées. Ainsi pourront être résolus de nouveaux problèmes, notamment dans le domaine des télécommunications et de la radiodiffusion où l'on constate que des accords entre Etats sont nécessaires pour prévenir les différends.

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extraatmosphérique des Nations Unies s'attache à perfectionner les conventions déjà élaborées, mais la Conférence interparlementaire peut, de son côté, témoigner de la volonté des Parlements d'orienter la science vers le progrès commun. On ne peut que se réjouir du dialogue engagé à Genève entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la stratégie de l'espace et les questions nucléaires.

L'orateur espère donc que l'Union interparlementaire ne manquera pas l'occasion qui lui est offerte d'user de son influence pour que se manifeste une coopération généreuse des peuples. Qu'elle se souvienne de la pensée de Kant : "deux choses remplissent l'âme d'admiration : le ciel semé d'étoiles au-dessus de nos têtes, la loi morale au fond de nos coeurs".

M. S. ERICSON (Suède) évoque le risque préoccupant d'une extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique. Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, créé par les Nations Unies, peut apporter une contribution importante en favorisant la coopération internationale dans ce domaine. Pour les petits pays, une telle coopération est souvent un impératif économique. De plus, elle pourrait grandement contribuer à la réduction des tensions internationales.

La Suède a entrepris récemment une étude sur la possibilité de lancer un satellite international de vérification. En 1978, une proposition de la France tendant à créer une institution internationale de surveillance par satellite a été examinée, mais n'a pas abouti, à cause en partie de l'attitude défavorable des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique.

Toutefois, un nombre croissant de pays accédant aux techniques spatiales, l'idée d'un satellite international de

vérification a été reprise. La Suède étudie actuellement la possibilité d'une coopération internationale en vue du lancement d'un véhicule de ce genre. Cette proposition a plus de chances d'aboutir aujourd'hui que lorsqu'elle a été émise en 1978. L'écart entre le savoir-faire des super-puissances et celui des autres pays diminue et le coût n'est plus un obstacle insurmontable. Si les petites nations décident qu'elles veulent briser le monopole des super-puissances en matière d'information, elles peuvent le faire. Il suffit qu'elles aient recours à la coopération internationale et l'Union interparlementaire a un rôle à jouer en encourageant cette dernière.

M. A. EL KADIRI (Maroc) remercie, au nom de la délégation de son pays, le Groupe britannique de son hospitalité et le félicite de la parfaite organisation de la Conférence, honorée, en sa séance inaugurale, par la présence de Sa Majesté la reine.

Le thème débattu aujourd'hui s'accorde bien avec l'évolution actuelle des relations internationales, davantage orientées vers le maintien de la paix, le règlement des différends et le ralentissement de la course aux armements. L'exploration et l'utilisation de l'espace concernent toute l'humanité. Ce domaine doit être utilisé exclusivement à des fins pacifiques pour assurer la prospérité du genre humain. Heureusement, la coopération internationale a déjà donné quelques résultats dont ne peut que se réjouir le Maroc qui a organisé un colloque, auquel ont participé de nombreux savants, sur l'exploitation de l'espace au bénéfice de l'homme. Une telle utilisation deviendra possible le jour où toutes les nations auront conscience des dangers que représenterait une utilisation militaire. On a déjà jeté les bases d'une réglementation juridique, mais des points de désaccord subsistent, notamment sur la définition même de l'espace extraatmosphérique. D'ailleurs il faut songer aussi à parer aux dangers qui résultent du lancement d'un nombre considérable de satellites ou de la perte du contrôle de certains d'entre eux. On doit également s'inquiéter des atteintes dont souffre la couche d'ozone : il y aura certainement beaucoup à faire pour rétablir l'équilibre dans l'espace.

Le Maroc, qui a signé tous les instruments élaborés par les Nations Unies, appelle les pays qui ne l'ont pas fait à suivre son exemple et à faire accéder les pays en développement aux résultats des recherches. Il engage la communauté internationale à élaborer les mécanismes qui permettront d'utiliser l'espace au bénéfice de tous.

M. P. DAS (Inde) déclare que l'ingéniosité humaine a toujours essayé de s'attaquer à l'impossible et aux forces nuisibles; la technologie spatiale, qui fait partie de cette quête, est actuellement exploitée à des fins bénéfiques. Le souci des pays défavorisés est de pouvoir récolter eux aussi les bienfaits de la science et de la technologie. Les techniques spatiales jouent un rôle crucial dans le développement de toute l'humanité. Il n'y a pas d'instrument plus efficace pour s'attaquer aux problèmes brûlants que le monde doit affronter. C'est pourquoi, dans l'injustice de l'ordre international actuel, l'accès des pays défavorisés aux avantages qu'offre l'espace est vital pour la survie de l'humanité.

Il est temps de garantir à tous les pays un accès facile aux techniques spatiale. Il convient d'associer les pays en développement aux activités spatiales en cours. Il existe déjà quelques exemples de coopération dans ce domaine, tels que les vols spatiaux indo-soviétiques, les expériences indo-américaines de télévision éducative par satellite et la collaboration indo-européenne dans le cas du satellite Apple. L'Inde a établi son programme spatial sur de larges bases pour qu'il ait des retombées positives sur la population. Ses expériences d'utilisation de la télédétection pour la cartographie, l'observation des sols et la localisation des ressources minérales ont rendu l'Inde consciente de ses richesses potentielles. Il s'est produit également une révolution des communications en Inde. Malheureusement, les pays développés ont souvent adopté des pratiques discriminatoires.

Les parlementaires doivent faire en sorte que l'exploitation de l'espace se fasse au bénéfice de l'humanité en général. Les nations développées doivent essayer de préserver l'environnement mondial et d'assurer à chaque être humain un niveau de vie minimum. Le climat actuel d'entente internationale les aidera à y parvenir. Les possibilités offertes par le traité sur les forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI) doivent être exploitées pour que la course aux armements ne s'étende pas à l'espace. L'installation d'armes dans l'espace aboutirait à une catastrophe. L'espace doit être utilisé au bénéfice de toute l'humanité.

M. H. CORFU (Israël) déclare que, 80 ans après les débuts de l'aviation, l'homme a foulé le sol d'un corps céleste voisin et des explorateurs robots ont visité les différentes planètes du système solaire et transmis un grand nombre de données. L'exploration de l'espace a révélé des dangers tels que l'effet de serre, que l'action d'un monde uni pourra prévenir. Elle a eu de très nombreuses retombées. Les satellites de communication ont apporté une importante contribution à la diffusion de l'enseignement dans les pays en développement. L'énergie solaire, captée par des installations dans l'espace extra-atmosphérique, pourra devenir l'instrument essentiel du développement des zones arides. Les satellites permettent de faire des prévisions météorologiques précises.

La contribution d'Israël au programme spatial a été essentiellement scientifique; il a participé à des expériences réalisées par la NASA et l'ASE. Il exploite une station de détection au laser près de Jérusalem et son téléscope, situé dans le Néguev, a beaucoup enrichi les connaissances en astronomie. L'Agence spatiale israélienne a été créée en 1983. Un satellite a été lancé en 1988 et il est prévu que deux autres satellites suivront entre 1990 et 1992. Le troisième satellite constituera l'une des contributions d'Israël à l'Année internationale de l'espace, 1992. Israeli Aircraft Industries construit maintenant

l'AMOS, satellite de communication qui doit être exploité dans le cadre de l'affectation à Israël de la "fente céleste" INTELSAT. On espère également que les travaux de recherche d'Israël sur les zones arides se révéleront bénéfiques pour l'établissement sur d'autres planètes.

Israël a récemment créé un Ministère spécial de l'Environnement. Il estime qu'il existe un rapport logique entre le souci qu'on a de son environnement immédiat et l'intérêt qu'on porte à la planète, menacée dans son existence. Le monde scientifique israélien espère apporter sa contribution à la solution des problèmes écologiques du globe.

M. H. bin A. LOOTAH (Emirats arabes unis) remercie le Groupe britannique ainsi que le Gouvernement et le peuple du Royaume-Uni. Il rappelle que le monde a célébré, le 20 juin, le 20 e anniversaire de l'atterrissage du premier homme sur la Lune, qui a dit : "C'est un petit pas pour l'homme, mais un très grand pour l'humanité." La conquête de l'espace se poursuit et les progrès accomplis placent l'humanité au seuil d'une ère nouvelle. Cette conquête devrait inciter les hommes à avoir une vision plus calme de la situation sur la Terre et les aider à résoudre leurs conflits.

Un cadre juridique est nécessaire à ce processus international qui intéresse l'humanité entière. La distinction entre les activités menées à des fins pacifiques et les activités menées à des fins non pacifiques est parfois difficile à faire. Il n'est pas possible de réduire la recherche au domaine scientifique pur, car parmi les objectifs de l'ONU figure le contrôle des armements. L'espace ne peut relever d'une souveraineté nationale et la constitution d'une organisation internationale de l'espace, reliée à l'ONU, est une nécessité absolue : on peut atteindre cet objectif par la collaboration internationale.

Il appartient aux parlementaires d'établir les fondements juridiques de l'utilisation pacifique de l'espace. L'espèce humaine a passé avec succès les épreuves de technologie; elle doit passer maintenant celles de politique et de morale.

En conclusion, l'orateur demande à ses collègues de ne pas oublier les peuples qui aspirent tout simplement à vivre en paix sur la Terre, au premier rang desquels le peuple palestinien.

M. J. FENECH (Malte) déclare que c'est à la fin des années 60 que Malte, petite île au milieu de la Méditerranée, a défendu pour la première fois aux Nations Unies l'idée que le fond des mers et des océans fait partie du patrimoine commun de l'humanité. C'est de là qu'est née la Convention sur le droit de la mer, adoptée en 1982. En 1988, Malte a pris une autre initiative relative à la préservation des conditions climatiques.

La technologie de l'espace a permis à l'humanité d'accomplir de grands progrès. Ainsi, elle est capable de mesurer les gaz qui créent l'effet de serre. Ces risques écologiques donnent

une dimension nouvelle à la question de l'utilisation de l'espace. Les hommes ne peuvent plus se préoccuper uniquement d'une exploitation éventuelle de l'espace à des fins militaires. doivent désormais faire en sorte que leurs activités spatiales ne contribuent pas à l'effet de serre et ne portent pas atteinte à la couche d'ozone. L'Union interparlementaire devrait veiller à ce que l'Organisation des Nations Unies, institution centrale en matière de politique internationale de l'espace, s'occupe de cette question de toute urgence. Il pourrait être nécessaire de créer une autorité spéciale des Nations Unies chargée de déterminer les effets de l'activité spatiale sur l'environnement et de faire appliquer toute nouvelle réglementation qui pourrait être adoptée. Les pouvoirs d'une telle autorité empiéteraient peut-être sur la souveraineté nationale; toutefois, M. Fenech pense que les Etats seraient prêts à consentir des sacrifices pour préserver l'environnement. Les membres de l'Union interparlementaire ont une responsabilité et une obligation morale à l'égard de la postérité. Ils doivent veiller à ce que le monde n'ait pas à souffrir des activités extra-terrestres. Les Etats se senti-ront alors libres d'explorer plus avant les extraordinaires ressources de l'espace sans compromettre la vie sur notre planète.

M. F.R. PUERTA (Argentine) constate que, depuis des millénaires, l'homme contemple les cieux et qu'il a beaucoup progressé ces dernières années dans la connaissance du cosmos, ce qui a modifié sa vision de la Terre elle-même. Ayant pu voir la planète bleue du ciel, l'homme conçoit mieux l'unité de la civilisation humaine: quelles que soient leur couleur ou leur race, tous les hommes habitent une seule et même maison et dépendent les uns des autres. Le gaspillage des ressources naturelles compromet l'avenir des riches aussi bien que celui des pauvres. Il faut désormais accepter cette vérité: la planète peut se dégrader; l'homme doit la protéger en maintenant la paix et en mettant en oeuvre des politiques globales.

L'homme a repoussé les frontières de la civilisation et s'est embarqué pour l'inconnu. Dans cette conquête de l'espace, on ne doit pas répéter les erreurs du passé mais rechercher seulement le bien de l'humanité.

M. L. TUDEV (Mongolie) déclare que le progrès scientifique et technique en matière d'exploration spatiale ouvre des perspectives et des possibilités passionnantes à l'utilisation pacifique de l'espace. Il se félicite des accords récemment conclus sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Les deux grandes puissances, les Etats-Unis d'Amérique et l'URSS, ont beaucoup avancé dans l'exploration de l'espace et les pays socialistes tirent des bienfaits considérables de leur participation au programme INTERCOSMOS.

Il est temps de mettre en commun les ressources mondiales et d'accorder la priorité à des projets spécifiques destinés à aider les pays en développement. La justice et l'équité exigent de combler le fossé entre pays développés et en développement. L'exploration spatiale peut être très utile à cet égard, et notamment le développement de la télédétection peut aider les pays en développement à tirer le meilleur profit de leurs ressources naturelles.

Le Gouvernement de Mongolie appuie la création d'une organisation mondiale de l'espace chargée de veiller à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et attend beaucoup de l'évolution constructive escomptée en 1992, Année internationale de l'espace.

LE PRESIDENT indique que le débat reprendra à 20 heures.

La séance est levée à 18 h.10.

SEANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE SOIR

La séance est ouverte à 20 heures, sous la présidence de M. M.K. Suhud (Indonésie), vice-Président de la Conférence.

Point 3 de l'ordre du jour

L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE

Reprise de la discussion

LE PRESIDENT dit qu'au cas où un orateur invité à prendre la parole serait absent, il aurait, à titre exceptionnel, la possibilité d'intervenir à la fin du débat.

M. SONG HO GYONG (République populaire démocratique de Corée) commence par remercier le Groupe parlementaire britannique d'avoir organisé la Conférence du Centenaire de l'Union. Evoquant la question de l'espace, il note qu'il s'agit d'un domaine vital pour l'humanité. Depuis le lancement de la première fusée, plusieurs instruments internationaux ont été élaborés pour garantir la non-militarisation de l'espace. Ce nouveau champ d'activités ne devrait pas devenir le théâtre d'une course aux armements. En dépit de nombreuses protestations, certains pays, notamment les Etats-Unis d'Amérique, ont entrepris des activités qui menacent directement ces accords : mise au point de nouvelles armes au laser, création du programme de la "guerre des étoiles". Cette démarche va à l'encontre de l'esprit de notre temps. Il faut donc faire en sorte que les moyens techniques et scientifiques soient désormais déployés à des fins pacifiques. Pour ce faire, le Traité sur l'espace signé en 1967 doit être intégralement appliqué.

Le Groupe parlementaire de la République populaire démocratique de Corée ne ménage pas ses efforts pour faire triompher cette cause et se rallie à l'action menée par les pays socialistes et non alignés. La Lune et l'espace extra-atmopshérique doivent être réservés à une utilisation pacifique conforme aux souhaits et aux besoins de l'humanité entière. Les efforts entrepris par les institutions spécialisées de l'ONU doivent être encouragés. La République populaire démocratique de Corée se réjouit, à cet égard, de l'annonce de la tenue prochaine d'un forum international sur le cosmos. En conclusion, l'orateur estime indispensable que la présente Conférence interparlementaire adopte une résolution en faveur de l'utilisation pacifique du cosmos.

M. A. ZIARI (Algérie) adresse, au nom de sa délégation, ses remerciements au Groupe britannique pour la chaleur de l'accueil reçu et la qualité de l'organisation de la Conférence. Il relève que l'inscription à l'ordre du jour d'un point relatif à l'utilisation de l'espace traduit les progrès considérables accomplis par l'humanité, grâce à l'effort des savants et malgré les nombreux conflits armés qui ont jalonné le 20e siècle. Cela incite à réfléchir sur la dualité de l'homme et son aptitude au meilleur comme au pire. Aussi convient-il de maintenir une constante vigilance afin que les progrès accomplis par la communauté scientifique ne soient pas détournés de leur objet.

Les images obtenues grâce à l'exploration de l'espace viennent rappeler la relativité de l'existence humaine et la vanité
des conflits qui ensanglantent la Terre. L'orateur souhaite que
cette Conférence lance un appel aux grandes puissances afin
qu'elles continuent sur la voie de la coexistence pacifique, du
rapprochement des peuples, du règlement des conflits locaux et
du désarmement complet sur Terre et dans l'espace. Il espère
voir bientôt disparaître du vocabulaire les expressions nouvelles de "guerre des étoiles", d'I.D.S. et de satellites tueurs.
Combien plus exaltante est l'idée de savoir que, grâce à la coopération spatiale, les routes maritimes seront plus sûres, les
catastrophes naturelles mieux prévues et les récoltes plus
abondantes.

L'Algérie, en ce qui la concerne, fera tout ce qui est en son pouvoir pour hâter la mise en oeuvre des instruments juridiques internationaux relatifs au droit de l'espace, ce droit international qui se situe dans le prolongement du nouvel ordre économique mondial tant attendu. Les organisations spatiales internationales existantes ou à créer pourront seules garantir l'utilisation de l'espace à des fins strictement pacifiques. Leur action devrait être renforcée et élargie à tous les domaines concernés par la conquête de l'espace.

M. E. LOPEZ GOMEZ (Colombie) remercie, au nom de son Groupe, le Groupe britannique et exprime sa gratitude pour l'adoption unanime de la résolution sur la Colombie. Ce geste a touché sa délégation. La Colombie a besoin, dans la crise qu'elle traverse aujourd'hui, de cette preuve de solidarité.

Tout le monde sait que l'espace est un enjeu très important pour tous les pays, y compris les pays en développement. La Colombie estime que les accords conclus sur l'espace doivent préserver les droits des pays les moins avancés. La règle "premier arrivé, premier servi" ne peut être admise car elle créerait trop d'inégalités. La Colombie souhaite la mise en oeuvre des instruments juridiques dont les dispositions prévoient un égal accès de tous à l'orbite géostationnaire. Les grandes puissances s'accordent sur l'idée de donner force de loi à ce principe. Le Groupe des 77 appuie cette proposition.

La Colombie condamne la discrimination qui résulterait de l'application de la règle "premier arrivé, premier servi".

Elle soutient que l'équité doit prévaloir et inspirer toutes les décisions qui seront prises, car les grandes puissances ne doivent pas être les seules à tirer bénéfice de l'espace.

M. C.A. GASPERONI (Saint-Marin) fait observer que le sujet traité aujourd'hui est du plus grand intérêt pour les petits pays qui n'ont pas de moyens techniques et financiers importants à consacrer à l'exploitation de l'espace. L'humanité est déjà entrée dans un avenir rêvé par les romanciers; on peut même dire que, dès à présent, l'espace s'industrialise. En l'an 2000, il y aura sans doute de grandes plates-formes en orbite qui permettront de nouveaux progrès. Il convient toutefois de prendre dès à présent toutes les précautions pour que l'espace ne soit pas colonisé par les pays les plus puissants. Ce doit être la tâche des hommes politiques.

La politique d'ouverture et de réforme que semblent actuellement appliquer beaucoup d'Etats devrait faciliter une réglementation de l'utilisation de l'espace. Le plus urgent est d'éviter la militarisation de ce domaine et d'empêcher une course aux armements dans l'espace. Ensuite, il faudra utiliser à des fins pacifiques et pour le plus grand profit de tous les crédits dont on aura privé les projets militaires.

Dès le début de l'ère spatiale, on a ressenti la nécessité de conclure des accords internationaux; on s'est soucié en particulier de réglementer la mise sur orbite géostationnaire; c'est une tâche à laquelle les Nations Unies se sont consacrées, mais il reste encore beaucoup de décisions à prendre et de choix à faire. Le temps presse, car il ne faut pas attendre que quelques nations établissent leur suprématie sur les autres. La République de Saint-Marin, favorable à la coopération internationale, souhaite que la Conférence invite parlementaires et Gouvernements à empêcher une exploitation sauvage de l'espace, à écarter les initiatives militaires, à favoriser la recherche scientifique et une utilisation conforme au bien commun.

M. A. AGUIRRE-RAMOS (Mexique) remercie le peuple, le Gouvernement et les parlementaires du Royaume-Uni, et déclare que la délégation mexicaine juge essentiel d'intensifier la coopération internationale pour mettre un frein à la course aux armements dans l'espace et imposer l'utilisation pacifique du nouveau domaine qui s'ouvre devant l'humanité.

La militarisation de l'espace extra-atmosphérique est indissolublement liée à l'industrie des armements et aux dépenses qui leur sont consacrées. La recherche et la mise au point d'armes spatiales ont des incidences sur tous les aspects du développement des armements. C'est pourquoi il est difficile de parvenir à un accord pour mettre un terme à la course aux armements. Il est impossible de faire cesser la militarisation de l'espace sans le bon vouloir politique des puissances qui ont des programmes spatiaux. A la Conférence du désarmement des Nations Unies, le Mexique s'est prononcé pour la constitution d'un comité spécial qu'on chargerait de cette mission. Il faut mettre les puissances nucléaires devant leurs graves responsabilités, comme l'ont fait les six signataires de la Déclaration de New Delhi.

D'autre part, la délégation mexicaine considère que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies est l'organe compétent pour promouvoir la coopération internationale.

Enfin, elle est persuadée que toutes les nations doivent bénéficier des progrès de la technologie spatiale et accéder aux connaissances concernant ce domaine, notamment pour la construction et l'utilisation des satellites de télécommunication. Le Mexique préconise une coopération dans ce domaine et appuie toute proposition tendant à intensifier les échanges d'informations.

M: O. WULFF (République fédérale d'Allemagne) déclare que l'Union interparlementaire a été fondée il y a 100 ans pour répondre notamment à l'aspiration universelle à une paix durable. D'innombrables mouvements pacifistes ont influencé les parlementaires qui se sont rassemblés pour former l'Union. L'orateur rappelle que Kant a dit que l'état de paix n'est pas un état naturel mais qu'il doit être créé. Cela résume très bien le travail de l'Union interparlementaire.

Des pays entiers sont touchés par la recherche technologique dans l'espace. Aussi faut-il être conscient des dangers qu'elle présente et de la nécessité d'une réglementation internationale. Les chances de désarmement sur Terre ne doivent pas être compromises par un conflit dans l'espace.

Mme C. PLAZA (Philippines) explique qu'il est difficile à une représentante d'un pays en développement, dont les ressources doivent servir à assurer le nécessaire à la population, de participer à un débat sur l'exploitation de l'espace. Toutefois, les Philippins souhaitent que l'espace soit utilisé exclusivement à des fins pacifiques et soutiennent les programmes des Nations Unies allant dans ce sens. Comme 1989 marque le 30e anniversaire de la création par les Nations Unies du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, le moment est bien choisi pour mentionner les progrès accomplis à la suite de recommandations de ce Comité. Mme Plaza se félicite qu'en dépit des difficultés on se soit rapproché d'un accord sur les satellites de télédétection. L'utilisation militaire de l'espace suscite davantage d'inquiétude. Le Traité sur les FNI conclu entre les Etats-Unis d'Amérique et l'URSS n'a entraîné qu'une réduction de quatre pour cent de l'arsenal nucléaire mondial. Mme Plaza estime que cette réduction devrait atteindre 50 pour cent. redoute que la course aux armements se déplace de l'hémisphère nord au Pacifique ou à l'espace extra-atmosphérique. clut en examinant les conséquences qu'aurait sur l'environnement une mauvaise utilisation de l'espace et plaide pour que l'on encourage les mesures destinées à renforcer la protection de l'environnement, comme par exemple la résolution des Nations Unies sur les débris dans l'espace.

M. N. ANASTASIADES (Chypre) fait observer que le rythme du progrès technique dans l'espace est extrêmement rapide. Cependant, l'usage auquel cette technologie est consacrée dépend entièrement du comportement humain. Elle peut ouvrir de nouveaux horizons ou être utilisée à des fins destructrices. Les avantages que présente l'espace, notamment pour la météorologie et la télédétection appliquée à la gestion des ressources, ne sont limités que par l'imagination de l'homme. Toutefois, l'espace peut également servir à étendre la course aux armements. Il convient d'admettre la réalité : une utilisation abusive de l'espace aurait des conséquences sur tout le monde. Il est par conséquent de la plus haute importance d'instituer un régime juridique qui garantisse la primauté du droit et le respect des droits de l'homme et défende les droits des pays en développement dans tous les domaines relatifs à l'exploitation de l'espace.

Le droit international de l'espace en est à ses balbutiements et il évoluera inévitablement avec lenteur. Le droit international reflète les modifications du climat international et il faut un effort concerté pour établir un code de conduite sur Terre avant de pouvoir élaborer un code cohérent pour l'espace. L'humanité a le choix entre s'élever ou se détruire totalement.

M. A. HANSENBERGER (Suisse) déclare que la Suisse est un petit pays dont l'importance internationale ne tient ni au nombre de ses habitants ni à sa superficie mais plutôt au caractère travailleur de sa population qui en a fait une des principales puissances exportatrices du monde. Elle n'a pas de programme spatial propre, mais participe à presque tous ceux de l'Agence spatiale européenne. L'Université de Berne s'est livrée à des études sur les vents solaires avant le programme Apollo. En revanche, la Suisse ne prendra pas part au programme Columbus afin de sauvegarder sa neutralité.

La conquête de l'espace est certes coûteuse et comporte des dangers, mais elle est également porteuse d'avenir : elle permettra peut-être d'expliquer comment le monde a été créé et comment notre planète est née.

La Suisse n'appartient à aucune alliance militaire, mais elle a une armée qui est purement défensive. L'orateur se déclare convaincu que l'espace ne peut être utilisé qu'à des fins pacifiques, c'est-à-dire que toutes les armes offensives doivent en être bannies. Il rappelle que la Suisse et la Suède ont pris ensemble une initiative en ce sens et souhaite qu'elle puisse être approuvée.

M. ZAHOOR-UL-HAQ (Pakistan) fait observer que le développement des utilisations pacifiques des techniques spatiales est d'un intérêt immédiat pour les pays en développement. En particulier le développement des communications par satellites et celui de la télédétection en vue de la gestion des ressources sont d'une importance primordiale pour les pays en développement.

Le programme spatial du Pakistan met et continuera de mettre l'accent sur les applications pacifiques des techniques spatiales et sur la coopération internationale.

Toutefois, la course aux armements va directement à l'encontre des efforts destinés à améliorer la coopération internationale et à apaiser les tensions internationales. La militarisation de l'espace extra-atmosphérique ne peut qu'aviver les
tensions internationales. Parmi les facteurs qui favorisent la
militarisation figurent le climat de défiance internationale dû
à l'écart des niveaux de vie, le manque de communication entre
les nations et la facilité d'accès aux armements.

En attendant l'adoption d'un traité global sur la démilitarisation de l'espace extra-atmosphérique, il est indispensable
de prendre un certain nombre de mesures telles que l'interdiction des armes anti-satellites et de l'utilisation extra-atmosphérique de systèmes de défense contre les missiles balistiques.
Les pays développés devraient également mettre en chantier, à
titre prioritaire, un programme global d'assistance aux pays en
développement pour que ceux-ci deviennent parfaitement auto-suffisants. Une coopération est nécessaire tant entre l'Est et
l'Ouest qu'entre le Nord et le Sud pour créer un nouveau climat
qui favorisera à son tour l'exploitation pacifique de l'espace.

M. A. VIDIGAL AMARO (Portugal) observe que, depuis l'envoi de Youri Gagarine dans l'espace, l'aventure spatiale a conduit à des découvertes scientifiques qui ont bouleversé la vie internationale. Aucun pays ne peut désormais se lancer seul dans la recherche; une coopération s'impose, ne serait-ce que pour l'exploitation des résultats. Malheureusement, l'utilisation pacifique de l'espace est menacée par les projets de "guerre des étoiles". Transférer la guerre dans l'espace aurait pour l'humanité des conséquences incalculables. Or, cette possibilité est loin d'être purement théorique.

Aussi faut-il mettre tout en oeuvre pour juguler cette course aux armements. Les dépenses engagées dans la recherche spatiale doivent être désormais limitées aux seules utilisations pacifiques. Ainsi les progrès de la technique et de la science contribueront-ils à l'affermissement de la paix.

M. S. EFFENDI (Indonésie) annonce que, pour des raisons de temps, il retire son nom de la liste des seconds orateurs.

LE PRESIDENT déclare que le débat sur le point 3 est clos. Les projets de résolution sur ce point seront transmis à la Ière Commission pour examen et rapport. La prochaine séance commencera le lendemain mercredi 6 septembre à 9 h.30.

La séance est levée à 21 h.05.

SEANCE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE MATIN

La séance est ouverte à 9 h.30, sous la présidence de M. M. Marshall (Royaume-Uni), Président de la Conférence.

Point 4 de l'ordre du jour

EQUILIBRE ENTRE POPULATION ET RESSOURCES ALIMENTAIRES
ET RECHERCHE DE SOLUTIONS RATIONNELLES ET EFFICACES
AU PROBLEME DE L'ENDETTEMENT DES PAYS DU
TIERS-MONDE POUR QUE CHACUN DANS
LE MONDE MANGE A SA FAIM

LE PRESIDENT indique qu'au cours du débat sur le point 4 chaque délégation disposera d'un temps de parole limité à sept minutes. Quatre-vingt-trois orateurs se sont déjà inscrits pour le Débat général, aussi a-t-il l'intention de clore la liste à 15 heures. Il rappelle aux délégués qu'ils devront être à leur place à 14 h.15 pour écouter l'allocution de Mme Margaret Thatcher.

M. E. SAOUMA (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO) remercie l'Union interparlementaire de l'honneur qu'elle lui fait en l'invitant à prendre la parole devant la 82e Conférence qui coïncide avec le Centenaire de l'Union. Depuis un siècle, celle-ci exerce son action au service des hommes. Elle s'est toujours préoccupée du bien de toute l'humanité ainsi qu'en témoigne, une fois encore, la question qui va être examinée aujourd'hui. Développer le bien-être général, élever le niveau de nutrition des populations, améliorer leurs conditions de vie, stimuler la production agricole, contribuer à l'expansion de l'économie mondiale et libérer l'humanité de la faim, ces objectifs coïncident parfaitement avec ceux de la FAO.

Le premier des grands problèmes concerne l'équilibre entre la population et les ressources alimentaires. Le cap des cinq milliards d'êtres humains a été franchi en 1988, la population ayant doublé depuis 1950. En l'an 2000, elle dépassera six milliards et ne devrait pas se stabiliser avant les années 2100-2110. A ce moment-là, la planète comptera sans doute quelque dix milliards et demi d'habitants. Malgré les politiques de régulation des naissances, les prochaines années vont enregistrer les plus forts accroissements que le monde ait connus. Cette augmentation se produira dans la proportion de 90 pour cent dans les pays en développement. A l'échelle mondiale, l'agriculture

est aujourd'hui largement en mesure de répondre aux besoins alimentaires. Pour maintenir cet état de choses, il faudra que la production augmente de 40 pour cent dans les 15 années à venir. Lorsque se produira la stabilisation démographique, la production agricole aura dû presque tripler. Cela ne semble pas hors de portée, malgré les très fortes inégalités qui subsistent entre régions et entre pays et qui persisteront. Le plus souvent, c'est dans les zones où la population augmentera le plus que l'on aura le plus de mal à faire progresser la production. Dans une étude réalisée en 1983, la FAO a évalué le potentiel de production alimentaire de 117 pays en développement. Il en ressort qu'avec des systèmes de production utilisant peu d'intrants, on compte 54 pays dont les ressources en terres ne permettent même pas de nourrir la population actuelle. Si rien ne change sauf l'effectif de la population, ce chiffre passera à 64 en l'an 2000. utilisant davantage d'engrais, hypothèse peu plausible, il resterait 36 pays en situation critique. La première idée qui vient à l'esprit est que ces 36 pays doivent chercher à s'assurer des rentrées de devises stables et freiner leur croissance démographique. Cela est plus facile à dire qu'à faire. Il existe, en effet, des seuils de production agricole qu'il ne faut pas dépasser sous peine de nuire à l'environnement. Un développement rationnel de l'agriculture ne doit pas endommager les terres; s'il le fait, il n'est pas durable. D'autre part, les utilisations intensives d'intrants conduisent à des pollutions qui ont de graves conséquences. Mais dans les pays en développement, c'est surtout de l'utilisation extensive des terres que vient la A de rares exceptions près, toutes les terres cultivables sont déià mises en culture. On voit se profiler, comme les quatre cavaliers de l'Apocalypse, le déboisement, la dégradation des sols, la sécheresse et la désertification. Les solutions ne sont pas seulement techniques, elles sont aussi politiques, économiques et sociales. Il faut mener le combat sur tous les fronts en faisant toute la place voulue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté.

La sécurité alimentaire exige que les pays en développement axent leur politique de progrès économique sur le secteur agricole. Pour encourager les producteurs, nombre de ces pays ont été conduits à relever les prix agricoles tout en renonçant à subventionner la consommation. Il en résulte que les pauvres ont de plus en plus de mal à se procurer les aliments nécessaires. En réalité, les prix ne sont qu'un élément d'un ensemble de mesures indispensables que la FAO appelle les quatre "i" du développement agricole : infrastructure, institutions, intrants, incitations. On doit même ajouter un cinquième "i", à savoir les investissements.

La sécurité alimentaire suppose aussi la stabilité des approvisionnements, ce qui implique la constitution de réserves de denrées et de devises. Une meilleure répartition de la propriété des biens de production, en particulier de la terre, apparaît indispensable. Il faut multiplier les emplois ruraux en dehors du secteur agricole et favoriser l'implantation de petites industries dans les campagnes. Malheureusement de telles réformes sont difficiles à mettre en oeuvre et n'ont d'effets qu'à long terme. En attendant, comment éviter que les pauvres souffrent de la faim ? Grâce à des programmes d'aide sociale, certes, mais il faut se montrer plus imaginatif qu'aujourd'hui.

L'aide alimentaire est essentielle, à condition toutefois qu'elle s'intègre dans les plans de développement des pays bénéficiaires. En tout état de cause, il faudra, à terme, lui préférer l'aide financière. Il s'agit, en effet, de favoriser en priorité le décollage économique des pays en développement. Cela implique qu'une solution soit trouvée au problème de la dette et de l'environnement commercial. L'Uruguay Round devrait aboutir à la libéralisation qui s'impose. En même temps, le financement des investissements devra être renforcé.

Dans tous ces domaines, la FAO multiplie les initiatives mais ses moyens sont limités alors que l'aide au développement doit progresser avec les besoins. Il est particulièrement important que les pays industrialisés cessent de subventionner à grands frais leurs exportations agricoles. Mieux vaudrait aussi sans doute, au lieu d'envoyer aux pays pauvres des produits alimentaires, leur fournir une aide en nature sous forme d'intrants : engrais, pesticides, médicaments vétérinaires, matériels divers. Tout le monde y trouverait son compte.

La planète possède des ressources suffisantes pour répondre aux besoins à venir, dès lors que les terres seront gérées de façon optimale et que les denrées circuleront librement. Les parlementaires peuvent oeuvrer efficacement à l'adoption de politiques éclairées dans leurs pays respectifs. Dans leurs efforts, ils trouveront toujours la FAO prête à les aider.

M. T. COX (Royaume-Uni) constate que des représentants des pays riches et des pays pauvres sont présents à la Conférence. On entend beaucoup parler de la faim dans le Tiers-Monde et l'on sait qu'il existe des excédents alimentaires dans les pays riches. On dit souvent aux pays développés qu'ils doivent aider les pays moins riches à développer leur agriculture et l'orateur est de cet avis. Grâce à la technologie, il est possible d'obtenir des récoltes sous tous les climats. Les pays riches doivent être les premiers à donner des conseils. La croissance de la population mondiale est également un facteur important. C'est un problème difficile en raison des traditions; mais, à moins que les pays n'attaquent ce problème, il sera difficile de réaliser des progrès continus. Il espère qu'une amélioration de l'éducation, de la santé publique et d'autres services s'accompagnera d'une meilleure compréhension de la nécessité de ralentir la croissance démographique.

La dette du Tiers-Monde est un problème auquel il faut s'attaquer, et une aide véritable doit être apportée aux pays endettés. Ce sont les pays et les gens les plus pauvres qui souffrent le plus, car les Gouvernements cherchent à rembourser la dette en diminuant les dépenses en matière d'éducation, de soins de santé, etc. Cette situation ne peut continuer. C'est souvent l'action des pays riches qui cause du tort aux pauvres. Le montant de l'aide réelle est beaucoup trop faible. Les pays riches - et la CEE en est l'exemple classique - ont mis au point des accords d'échanges commerciaux au détriment d'une ouverture de leurs marchés au Tiers-Monde. On a peu évoqué l'accès du Tiers-Monde au Marché unique de 1992. Il s'interroge sur les mesures prises par les pays riches pour stabiliser les prix des produits de base ou les taux d'intérêt. Les problèmes du chômage sont encore plus accentués dans les pays où la population est déjà pauvre.

Il incombe à des organes tels que l'Union interparlementaire de mettre au point et de promouvoir des stratégies pour aider les pays à forger leur avenir. Une politique globale d'interdépendance économique profitera au monde entier, mais surtout aux nations pauvres. Quant aux riches, elles doivent être prêtes à aider les pays pauvres à se développer.

M. D. POPOVSKI (Yougoslavie) estime que le droit de manger à sa faim est l'un des plus fondamentaux. La faim est l'une des plus tragiques manifestations des inégalités qui règnent entre les êtres humains. Il est évident pourtant que les objectifs définis en 1974 par la Conférence mondiale de l'alimentation ne seront pas atteints. C'est pourquoi il est nécessaire de réexaminer le Programme alimentaire mondial et les ressources financières dont le Fonds international de développement agricole a besoin. On encouragerait ainsi les pays en développement à accorder à la production alimentaire la priorité qui doit être la sienne et à parvenir à un degré plus élevé d'auto-suffisance, ce qui constitue le moyen le plus efficace d'arriver à une solution durable.

L'orateur considère ensuite le problème de l'endettement des pays en développement. La crise prétrolière des années 70 a eu des conséquences désastreuses sur leur développement économique, en inversant complètement la circulation des ressources financières. La crise de l'endettement a eu pour effet de réduire les nouveaux prêts et, depuis 1984, de susciter en permanence un mouvement négatif de capitaux. Bien que la nature des dettes soit différente, la crise prolongée de l'endettement a des effets constants. Elle a énormément creusé le fossé entre les pays industrialisés et les pays en développement et la situation actuelle est telle que la patience des Etats et des individus est à bout.

L'orateur mentionne quelques-unes des nombreuses analyses des causes et conséquences de la crise de l'endettement et cite également certaines solutions proposées. Celles-ci vont d'un service régulier de la dette et de divers modes de rééchelonnement au boycottage des paiements et à la création d'un cartel des débiteurs. Il mentionne en l'approuvant le rapport du groupe d'experts indépendant dirigé par M. Helmut Schmidt et constitué par la CNUCED lors de sa septième session à Genève. Dans son rapport, le groupe conclut que les responsables politiques des

pays en développement ont maintenant admis leurs erreurs passées et prennent des mesures pour les corriger. Il est temps que les responsables politiques des pays créanciers en fassent autant. Il serait bon que, dans sa résolution, l'Union interparlementaire attire l'attention des Parlements des pays en développement et développés sur ces conclusions.

M. J.H. SCHEUER (Etats-Unis d'Amérique) précise que sa délégation se fera un plaisir de remettre à tous les délégués qui en feront la demande un exemplaire du rapport du Congrès sur l'équilibre fragile entre la croissance démographique, la production alimentaire et la dégradation de l'environnement. Cette question a été bien trop longtemps négligée. Il est tout à fait judicieux que les organes exécutifs de l'Union interparlementaire en aient fait la pièce maîtresse de la Conférence du Centenaire. En 1889, le monde comptait un milliard d'habitants. Ce chiffre a quintuplé au cours du siècle suivant. On ne peut ignorer les effets bouleversants de cette croissance.

La production alimentaire risque d'être compromise par les méthodes utilisées, telles que l'abus de produits chimiques. Tous les experts qui ont témoigné aux auditions du Congrès sont convenus que les efforts visant à accroître la production alimentaire doivent être compatibles avec la conservation des précieuses ressources naturelles. Ils ont aussi été unanimes sur la nécessité de réduire le taux de la croissance démographique. Ce taux est chaque année de trois et demi à quatre pour cent dans la plupart des pays en développement, tandis que la production alimentaire ne croît qu'au rythme d'un et demi à deux pour cent. Un simple calcul arithmétique montre qu'il en résulte un déficit vivrier de deux pour cent par an. Il est peu probable que l'énorme croissance de la production alimentaire des années 60 et 70 - la Révolution verte - se reproduise. Certaines technologies qui ont donné lieu à la Révolution verte sont apparues dommageables pour l'environnement. On a trop pompé, trop labouré, trop développé le pâturage. L'orateur conclut en renvoyant les délégués au projet de résolution de sa délégation qui propose des solutions à ces problèmes.

.M. C.F. Lowzow (Norvège), vice-Président de la Conférence, prend place au fauteuil présidentiel.

Mme M.M. FOUDA (Cameroun) rappelle les théories de l'économiste anglais Malthus qui affirmait que la population avait tendance à croître plus vite que les ressources. L'examen de la situation actuelle démontre qu'il avait raison. Bon nombre de pays, notamment en développement, n'arrivent plus à satisfaire leurs besoins en raison d'une trop forte croissance démographique. Cette situation s'aggrave du fait du poids de la dette et de l'effondrement des prix des produits exportés. Aussi la déléguée du Cameroun tient-elle à saluer les initiatives de certains pays créanciers qui, conscients de l'interdépendance des peuples, viennent d'alléger le fardeau supporté par les pays du Tiers-Monde. Il faut espérer que de nouveaux Etats et d'autres organismes suivront cet exemple.

Le Groupe national camerounais préconise d'autres mesures, exposées dans le projet de résolution qu'il a soumis à la présente Conférence. En ce qui le concerne, le Cameroun s'est toujours employé à assurer l'adéquation de ses ressources naturelles à son potentiel démographique : une commission nationale a été chargée de la collecte et de la diffusion des données démographiques qui servent d'indicateurs dans la planification économique et sociale.

Le Cameroun a mis en place un certain nombre de mécanismes pour favoriser la production vivrière, notamment par une politique des prix et une meilleure commercialisation des denrées.

En conclusion, Mme Fouda exprime l'espoir que cette Conférence considérera favorablement les propositions présentées par son Groupe dans son projet de résolution.

M. R. ROCO (Philippines) déclare que les problèmes de population et d'alimentation et la recherche d'une solution rationnelle et efficace au problème de la dette du Tiers-Monde mettent en lumière les conditions dans lesquelles les peuples et les nations sont opprimés, humiliés et privés de leur droit le plus fondamental, celui de vivre dans la dignité et la fierté. Il y a eu une époque où les débiteurs insolvables étaient emprisonnés pour dette, mais on ne pouvait pas délivrer de mandat d'arrêt contre eux un dimanche. La tradition juridique anglo-saxonne ne permet pas l'emprisonnement pour dettes. On ne délivre pas de mandat d'arrêt contre les nations endettées, mais il n'y a plus de dimanche.

L'orateur reconnaît les efforts déployés par le Nord pour réduire la dette et transformer les prêts en dons. Mais pour les Philippines, par exemple, le fardeau de la dette s'élève à 29 milliards de dollars. Pour ses riches voisins, cela peut ne pas même représenter les intérêts que rapportent en un jour leurs revenus, mais les Philippines consacrent 25 pour cent de leur budget annuel au service de la dette extérieure. L'année prochaine, cette dette s'élèvera à plus de 30 milliards, en 1990 les Philippines consacreront 27 pour cent de leur budget au service de la dette et en 1991 la dette dépassera 31 milliards de dollars. Le peuple philippin paiera de plus en plus et mangera de moins en moins à mesure que les années passeront, à moins qu'il ne se produise un changement radical de la situation. Pourtant les peuples ne voient à leurs efforts d'autre résultat qu'une amélioration des bilans financiers des banques mondiales.

La dette extérieure des Philippines a été accumulée par un dictateur qui a gouverné le pays pendant 20 ans. La participation du peuple à l'accumulation de cette dette a été très réduite; pourtant celui-ci doit maintenant payer pour les fautes de ses oppresseurs. On peut espérer que ceux qui aiment la liberté protesteront contre cet état de fait et que les grandes démocraties et même les banques et les institutions financières ne toléreront pas plus longtemps cette injustice historique. On a demandé aux pays en développement de libéraliser les importations

et de supprimer les barrières commerciales, mais eux continuent à se heurter à des barrières. Leurs importations de vivres sont censées soulager la faim et pourtant leurs propres paysans sont de plus en plus affamés.

M. A. GHALANOS (Chypre) déclare qu'avec l'amélioration du climat international et les progrès du désarmement et de la détente le moment est venu pour l'humanité de s'attaquer résolument aux problèmes du Tiers-Monde, et en particulier au dénuement économique, à la pauvreté, à la faim et à la maladie. La situation dans le Tiers-Monde se dégrade de jour en jour; dans certaines régions, et notamment en Afrique, elle est devenue dramatique en raison des mauvaises récoltes, de la sécheresse et de l'utilisation de méthodes agricoles empiriques. Il est consternant de constater que plus de 700 millions d'hommes et de femmes n'ont pas de quoi se nourrir convenablement et que, tous les ans, des millions d'enfants meurent de faim. Pour terribles qu'elles soient, les statistiques sont éloquentes et révélatrices d'une triste réalité : l'homme est capable d'aller jusqu'aux confins de l'univers mais n'a pas réussi à résoudre les problèmes de sa survie.

Il n'y a pas d'autre remède que de briser les traditions d'un autre âge, de corriger les défaillances internes et d'introduire des méthodes scientifiques modernes; force est cependant de se demander si les pays riches et développés aident à améliorer la situation ou s'ils portent quelque responsabilité dans ce tragique état de choses. La détérioration des termes de l'échange des produits et des aliments de base a entraîné pour les pays en développement des sorties nettes de ressources et s'est soldée par l'énorme dette du Tiers-Monde, sans parler de la persistance de l'exploitation économique des faibles par les forts. Comprendre que cet état de choses ne peut manquer de se retourner contre les pays développés n'est pas une affaire d'humanitarisme, mais de simple réalisme.

Chypre, malgré les difficultés qu'elle connaît et bien que son territoire reste divisé et occupé, est sensible aux problèmes du Tiers-Monde et a pris quantité d'initiatives pour créer le climat voulu et favoriser l'adoption de décisions de nature à remédier à ces problèmes. C'est ainsi qu'en 1988 elle a engagé une action pour lutter contre la faim dans le monde. La délégation chypriote estime que l'application d'urgence de certaines des propositions de la 14e session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation contribuerait grandement à améliorer la situation.

Un accord entre créanciers et débiteurs, qui aurait pour effet de réduire le fardeau global de la dette du Tiers-Monde, permettrait d'accomplir d'importants progrès. A plus longue échéance, l'adoption de pratiques plus équitables en matière de commerce international devrait permettre d'assurer une répartition plus juste des richesses et des ressources, ce qui contribuerait fortement à lutter contre la faim et le dénuement économique. Sous l'effet de la révolution des communications, le monde devient de plus en plus petit et ses habitants de plus en plus interdépendants; les distances sont devenues trop courtes pour qu'on puisse se permettre en toute tranquillité de fermer les yeux sur le malheur des autres.

M. A. LEMSIOUI (Maroc) adresse ses remerciements au Groupe britannique pour sa chaleureuse hospitalité et pour l'excellente organisation de la Conférence.

Le déséquilibre s'aggrave entre la production alimentaire et l'évolution démographique. L'épuisement des ressources naturelles entraîne une dégradation des sols, le déboisement, la salinisation et la désertification. Il est impératif de définir une véritable stratégie alimentaire adaptée aux besoins spécifiques de chaque pays, en vue de remédier au déficit vivrier tout en protégeant l'environnement. Dans les pays en développement, priorité doit être donnée à l'agriculture, que ce soit par des investissements, la création de coopératives, le développement de la recherche agronomique ou des encouragements aux agriculteurs. Il faut rechercher un équilibre entre l'augmentation de la production alimentaire et celle des exportations agricoles.

En ce qui concerne la population, il importe de ralentir la croissance démographique par une politique de planification familiale.

Pour que l'exploitation des terres soit durable, il importe de protéger l'environnement grâce à un ensemble de mesures contre le déboisement, la désertification et la sécheresse.

Enfin, il faut mettre fin à la détérioration des termes de l'échange en régularisant le cours des matières premières, en démantelant le protectionnisme des pays industriels, en annulant une plus grande partie de la dette des pays en développement et en rééchelonnant le reste. Telles sont les mesures qui doivent constituer un programme de lutte contre la pauvreté.

· Mme M. TAUFIQ KIEMAS (Indonésie) déclare que, dans son pays, l'augmentation de la production alimentaire permet de faire face à la croissance démographique mais que, pour réduire les problèmes, il faut que le Gouvernement ait une politique vivrière qui lui permette de gérer la croissance démographique et la distribution des denrées. Il s'agit d'encourager un accroissement durable de la production alimentaire, celle du riz notamment, pour parvenir à l'auto-suffisance. L'Indonésie est capable de produire assez de riz pour éviter d'en importer. L'exploitation de cette capacité contribuera à la croissance de l'économie nationale et à une répartition plus équitable des revenus, dont bénéficieront notamment les paysans défavorisés. Cette stratégie repose sur l'introduction de nouvelles techniques, sur des encouragements donnés aux paysans, sur la mise en place de l'infrastructure et le renforcement des institutions. Les efforts déployés par le Gouvernement indonésien pour réduire la croissance démographique ont été couronnés de succès et, en 1987, les agriculteurs de ce pays se sont efforcés d'apporter une aide à l'Afrique, frappés d'une grave sécheresse.

L'effritement des cours des produits de base a réduit les chances de croissance économique des pays en développement et alourdit le fardeau de la dette. L'obligation de payer des intérêts entrave le développement. La production alimentaire est suffisante pour répondre aux besoins du monde entier, mais il faudrait que les ressources vivrières soient mieux réparties. Les pays qui souffrent de la famine devraient être libérés du fardeau de la dette. A l'avenir, la stratégie du développement devrait reposer sur l'agriculture. Les fonds que les pays développés ont consacrés au financement du protectionnisme devraient être utilisés pour améliorer la productivité du secteur agricole des pays en développement. De tels efforts permettraient à tous les peuples du monde de jouir à l'avenir de meilleures conditions de vie.

Mme L. FISCHER (République fédérale d'Allemagne) déclare que, dans les dix prochaines années, la population des pays en développement s'accroîtra de 22 pour cent tandis que celle des pays développés n'augmentera que de cinq pour cent. Il est évident que la crise démographique est une question qui réclame une action immédiate. Le ralentissement de la croissance démographique et la réalisation de progrès économiques sans dommages irréversibles pour l'environnement dépendront des investissements consentis pour les femmes, et en particulier des services de santé et de planification familiale. Des chiffres récents montrent que 37 pour cent des pays les plus pauvres ont réduit les dépenses de santé de 50 pour cent et celles d'éducation de 25 pour cent au cours des quatre dernières années. C'est essentiellement le fardeau de la dette du Tiers-Monde qui est en cause. Le Sud perd maintenant chaque année 20 milliards de dollars au profit du Nord, alors que voilà dix ans il bénéficiait d'un apport de 40 milliards de dollars par an.

Le nombre des gens qui meurent de faim continue à s'accroître. La pauvreté et la famine ont leurs racines dans la détresse économique des pays du Tiers-Monde, qui est encore aggravée par la charge oppressive du service de la dette. Aux cultures vivrières, beaucoup de pays en développement doivent préférer les cultures commerciales afin de servir leur dette. Pour les pays en développement, les possibilités d'exportation se réduisent du fait du protectionnisme des pays industriels. La coopération et la consultation, en particulier dans les domaines de production critiques, doivent viser à une utilisation plus prudente des ressources naturelles afin d'éviter les dangers de la salinisation, de la désertification et de l'érosion. Des recherches agricoles intensifiées sont nécessaires. Des modèles de développement agricole plus écologiques et plus durables sont nécessaires pour le bien de tous les pays du monde.

M. T.A. ESMAIL (Egypte) constate que, 15 ans après la Conférence alimentaire mondiale, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté et ce, malgré la croissance de la production alimentaire et les excédents céréaliers de certains pays. Cette évolution ne fera que s'accentuer si les politiques en vigueur ne sont pas modifiées dans une perspective universelle. A l'heure

actuelle, 750 millions de personnes souffrent de la faim et 14 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de malnutrition.

Pour modifier cet état de choses, il faut agir sur deux facteurs essentiels : la population et la dette. Il s'agit d'abord d'appliquer la résolution du Conseil alimentaire mondial, la Déclaration de Pékin, l'initiative de Chypre et la récente déclaration du 25 mai 1989. Il y a de nombreuses années que les pays du Tiers-Monde essayent de régler leurs problèmes démographiques. Malheureusement, le rôle des femmes est encore trop limité alors que 1.300 millions d'entre elles sont en âge de procréer.

Les pays développés ont également une responsabilité importante dans la solution du problème en raison de leurs liens économiques et financiers avec les pays en développement. L'accroissement de la dette de ces derniers est tragique.

M. C. GUIDO CHAVEZ (Nicaragua) félicite le Groupe parlementaire britannique pour l'organisation du Centenaire de l'Union. Celle-ci a, depuis sa création, contribué à la solution de plusieurs crises. Aujourd'hui, ses membres ont à traiter des problèmes de la malnutrition, de la pauvreté, de la faim qui sévissent dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Les causes en sont connues : chute des prix des matières premières, protectionnisme, dumping, exploitation déraisonnable des terres et surtout endettement - celui-ci atteint 600 milliards de dollars dont la moitié pour l'Amérique hispanophone. Cette situation critique des pays du Tiers-Monde est encore aggravée par des problèmes internes : grèves, guerres civiles, enlèvements. Toutes ces difficultés ne peuvent être surmontées que par des mesures globales; les règlements partiels ne font que prolonger l'agonie des populations.

La délégation du Nicaragua appuie la Déclaration de Montevideo du 2 octobre 1985 aux termes de laquelle la dette extérieure de l'Amérique latine doit être déclarée impayable. Le problème de l'endettement doit trouver une solution politique et les pays d'Amérique latine doivent s'unir pour la rechercher. délégation soumettra à la Conférence un projet de résolution dans lequel les pays développés et les institutions financières mondiales sont invités à prendre des mesures concrètes telles que l'ajustement du montant de la dette, la réduction des paiements annuels, l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, la réduction des taux d'intérêts, la fixation de nouveaux délais, la définition de nouveaux modes de financement, la fin du protectionnisme commercial, l'interdiction des ventes d'armes aux pays pauvres. Peut-on admettre que l'on dépense des sommes astronomiques en armements alors que 14 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent de faim ? Tous les hommes doivent s'unir pour assurer leur survie. Une nouvelle éthique politique reste à définir.

M. R. du LUART (France) indique qu'actuellement, de par le monde, 35.000 enfants meurent chaque jour de faim et de maladies curables et autant sont gravement handicapés par une malnutrition précoce. Pour une quarantaine de pays, surtout les moins avancés, les années 80 ont été "la décennie perdue du développement". D'autres pays, asiatiques en particulier, sortent, encore que lentement, des cercles vicieux du sous-développement. Mais la plupart des pays d'Afrique, certains d'Amérique latine ou d'Asie voient une grande part de leur population s'enfoncer dans une misère extrême à laquelle s'ajoutent de graves menaces écologiques.

Des Etats, aux budgets réduits par les politiques "d'ajustement structurel", ne sont plus en mesure d'assurer les services sanitaires et sociaux élémentaires. Il faut donc agir sur les principaux facteurs que sont les contraintes externes et la déficience du développement intérieur. Pour ce qui est de la dette, sa charge rend impossible l'augmentation des investissements qui seraient nécessaires pour exporter davantage.

L'idée selon laquelle il est de l'intérêt des pays riches de trouver des solutions à cette situation fait son chemin. Les décisions prises en 1988 à Toronto et en avril dernier à Washington devraient permettre d'alléger la charge des pays les plus pauvres. Pour sa part, le Parlement français sera saisi dans quelques semaines d'un projet de loi annulant, sans contrepartie, la totalité des créances françaises sur 35 Etats. Il appartient désormais à chacun des pays industrialisés et aux institutions financières internationales de poursuivre dans la voie ainsi tracée.

La deuxième condition dont dépend la sécurité alimentaire des pays en développement est la régulation du cours des matières premières. Là encore les difficultés sont nombreuses, en particulier en raison des politiques de soutien des pays développés à leur agriculture. Cependant, comme y invite le GATT, il faut rechercher les moyens d'éliminer progressivement ces mesures de soutien et développer, comme le fait la CEE, un système de préférences généralisées.

Mais l'amélioration de la situation des pays en développement ne dépend pas seulement de facteurs externes. Des politiques internes cohérentes doivent être définies, dégageant les vraies priorités qui permettront d'engager un processus de développement. L'ère des remèdes miracles est maintenant révolue. Ces priorités doivent être aujourd'hui la valorisation des cultures vivrières traditionnelles, la prise en compte du rôle joué par les petits agriculteurs et par les femmes, qui reste fondamental dans la vie rurale.

Il importe enfin de gérer les ressources disponibles en respectant l'environnement et donc les conditions futures de développement.

Ces priorités doivent être inclues dans des politiques de développement local, élaborées en étroite liaison avec les autorités compétentes, et auxquelles seraient associées les populations et les organisations non gouvernementales. C'est dans cette voie que s'oriente la politique de coopération française et c'est cette voie qu'il convient de suivre pour aider les pays en développement à conquérir leur sécurité alimentaire.

Mme ATTIYA INAYATULLAH (Pakistan) commence par déclarer qu'il est juste que l'Union interparlementaire discute de ce sujet lors de sa Conférence du Centenaire. C'est le rêve le plus noble des parlementaires que les êtres humains aient assez à manger et mènent une vie décente. Mais ce rêve ne peut se réaliser que si l'on parvient, grâce à la maîtrise de la fécondité et à une bonne gestion des ressources humaines et naturelles à enrayer l'explosion démographique. Après les progrès réalisés au cours du troisième quart de ce siècle, les pays s'essoufflent. L'agitation sociale, l'instabilité politique et les problèmes économiques empêchent les pays en développement de consacrer leurs efforts à la construction d'un avenir où l'équilibre entre la population et l'alimentation serait réalisé. L'oratrice propose plusieurs mesures pour résoudre le problème de la dette du Tiers-Monde, notamment l'annulation des dettes que les débiteurs ne pourront jamais rembourser, l'octroi de taux d'intérêt ne dépassant jamais le taux d'inflation des pays créditeurs et la cessation de l'aide aux grands projets des pays en développement qui ne sont que des projets de prestige.

A propos de la sécurité alimentaire, elle recommande que soit créée une banque alimentaire et que toutes les nations créancières acceptent que l'aide aux importations alimentaires et les prêts destinés à améliorer l'agriculture soient consentis à des taux d'intérêt particulièrement bas. En ce qui concerne la croissance démographique, elle recommande que les programmes de développement accordent plus d'attention à ce problème et que les institutions créancières veillent à ce que le secteur privé soit activement associé à la réalisation de programmes de planification familiale. Elle conclut en proposant la création, au sein de l'Union interparlementaire, d'un organe chargé d'assurer le suivi de ces importantes délibérations.

M. Y.N. BELENKOV (URSS) constate que l'alimentation des peuples du monde est devenue un important problème politique et économique. L'incapacité de nourrir le monde ne peut s'expliquer par la seule croissance démographique. Depuis les années 70, les denrées alimentaires sont produites en quantité suffisante pour nourrir le monde, mais beaucoup d'êtres humains meurent encore de faim. Selon l'orateur, la raison de cet état de choses tient à des facteurs économiques et sociaux. Les parlementaires soviétiques considèrent que les pays en développement n'ont pas de meilleur moyen de résoudre les crises alimentaires que d'améliorer leur économie et d'assurer une répartition plus équitable de leurs produits. Les pays développés disposant d'excédents alimentaires doivent aider les pays en développement, mais l'aide alimentaire ne doit entraîner aucune contrainte.

L'aide seule ne peut résoudre tous les problèmes dont font partie le protectionnisme et l'instabilité du système monétaire international.

En ce qui concerne le règlement du problème de la dette, l'URSS est favorable à une approche internationale. Elle est disposée à accorder un moratoire de 100 ans à quelques débiteurs et même à annuler certaines dettes. Il propose que d'autres pays fixent le niveau de remboursement en fonction du niveau de développement économique du pays débiteur et il considère que la CNUCED et les banques privées devraient faire davantage pour faciliter le remboursement. Le désarmement y contribuera également en permettant aux pays en développement de consacrer des fonds à la production alimentaire plutôt qu'à des armes.

M. H. EDWARDS (Australie) rappelle un fait essentiel, aussi triste qu'inacceptable, à savoir que les richesses vont des pays pauvres aux pays riches. Le niveau de vie de nombreux pays en développement, déjà bas il y a dix ans, a encore baissé. Il ne faut pas laisser cet appauvrissement se poursuivre, non seulement pour des raisons humanitaires, mais aussi parce qu'il est contraire, à long terme, à l'intérêt économique et politique des pays riches. L'Australie est favorable au plan Baker qui vise à annuler la dette en contrepartie de réformes économiques ainsi qu'au plan Brady qui prévoit de lier la réduction de la dette à de nouveaux mouvements de fonds. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont passé à l'action, et il faut saluer la généreuse contribution accordée récemment par le Japon pour financer le programme de réduction de la dette.

Dans la région de l'Australie - Asie orientale et Pacifique - le problème de l'endettement est aussi grave pour certains pays qu'il l'est en Afrique et en Amérique latine. En Indonésie, la dette représente 80 pour cent du PNB et ce rapport s'élève à près de 100 pour cent en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cela montre bien que l'Asie orientale et le Pacifique doivent bénéficier des mêmes avantages que les autres régions en matière de réduction de la dette et de nouveaux mouvements de fonds.

L'orateur souhaite que les organisations non gouvernementales prennent une part beaucoup plus active à la lutte contre la pauvreté et fassent prendre conscience du rôle crucial que des millions d'individus ordinaires peuvent jouer pour stimuler le développement et atténuer la pauvreté. Ce qu'il faut, c'est un peu de capitalisme à la base, encouragé par des programmes de crédits tournants consacrés au développement de micro-entreprises.

M. A.R. PIERRI (Argentine) déclare que le problème de la dette extérieure est indissociable de celui du dévelopement. Les nations en développement vendent leurs produits de base à vil prix et achètent très cher les équipements dont elles ont besoin. Si l'on ne brise pas ce cercle vicieux, leur situation ne s'améliorera pas. Les pays endettés continueront d'être délaissés par les investisseurs et les jeunes partiront chercher fortune ailleurs. Ajoutée au choc pétrolier qui a accru la

dette, la situation militaire grave que connaît l'Amérique centrale assombrit encore le tableau . Il faut aussi ajouter que nombre de Gouvernements ont utilisé les fonds qu'ils ont reçus pour financer des systèmes de production inefficaces ou des constructions de prestige. Les économies agricoles ont beaucoup de mal à subsister et ne sont pas créatrices d'emplois. structures modernes exigent des financements de plus en plus lourds et le développement de la technologie dans les pays industrialisés pèse sur les cours des produits de base vendus par les pays en développement. Il est donc indispensable que ceux-ci aient accès à un financement extérieur pour développer leurs industries. Le Gouvernement argentin a bien compris la situation. Il souhaite respecter ses engagements internationaux et a accepté le plan Brady en dépit des difficultés qu'il doit affronter. Les grandes nations ne sauraient rester indifférentes au sort des pays en développement. Elles doivent faire davantage pour remédier aux problèmes des ressources alimentaires et du développement.

M. B. HALLIDAY (Canada) estime qu'il est particulièrement opportun que les participants à la Conférence du Centenaire examinent trois problèmes d'une importance critique : la population, l'alimentation et la dette internationale. Si l'on trace un triangle où la population occupe un angle, l'alimentation, les ressources et l'environnement un deuxième angle, et la pauvreté le troisième, on comprend mieux les relations entre tous ces paramètres. La sécurité, nationale et internationale, économique, sociale et politique, figure à l'intérieur du triangle.

On ne saurait surestimer l'importance d'une croissance démographique trop rapide. Ni les parlementaires ni les chefs spirituels n'ont trouvé la vraie réponse aux questions qui se posent à cet égard, et il serait bon, semble-t-il, qu'ils se réunissent pour débattre de sujets tels que la population, les ressources vivrières, la pauvreté et l'environnement. Etant donné que la population du monde augmente chaque année de 80 millions de personnnes, dont 93 pour cent sont des habitants de pays en développement, l'Union interparlementaire doit impérativement accorder plus d'attention à ce problème. Des études ont montré que, lorsque la condition des femmes s'améliore, qu'il s'agisse de leur niveau d'instruction, de santé, de leur emploi ou de leur situation juridique, les taux de fécondité diminuent sensiblement. De même, une aide apportée par des organisations donatrices à des groupes démocratiques locaux a, dans les pays bénéficiaires, des effets plus sensibles qu'une assistance de Gouvernement à Gouvernement.

On ne saurait utiliser meilleure expression que celle qui a été employée par James P. Grant, Directeur général de l'UNICEF, qui a dit que, dans toute civilisation, la morale doit aller de pair avec la capacité. Il faut affirmer sans ambages qu'il est inacceptable que des millions d'enfants meurent de malnutrition et d'infections qui auraient pu être évitées. La mort d'innombrables enfants doit, au même titre que l'esclavage, le racisme, le colonialisme et l'apartheid, être considérée comme inadmissible pour l'humanité.

M. R. PEZ FERRO (Cuba) déclare que la délégation cubaine est heureuse de célébrer le Centenaire de l'Union interparlementaire. Le meilleur hommage à rendre à cette institution est de constater qu'elle a consacré une partie de la présente réunion à l'examen de la question du sous-développement, problème vital pour l'humanité.

La crise économique actuelle est la cause principale du sous-développement des pays pauvres. Il en résulte un accroissement de la dette extérieure qui pousse les pays pauvres dans une impasse. L'endettement est le résultat du jeu historique de structures commerciales injustes et la conséquence du désordre créé par le système monétaire et financier international, manipulé par un groupe de pays occidentaux pour leur seul profit. En somme, la dette extérieure des pays pauvres est l'expression la plus achevée de l'ordre économique international existant auquel il faut substituer un nouvel ordre.

Quelques chiffres illustrent cette situation désastreuse. De 1982 à 1988, la dette des pays des Caraïbes est passée de 851 à 1.240 millions de dollars en dépit du versement de 1.000 millions de dollars d'intérêts. En Amérique latine, où la crise a éclaté, la dette est supérieure à 400 milliards de dollars alors que, depuis 1982, les différents pays de cette région ont remboursé 178 milliards. C'est dire que la gestion actuelle de la dette ne peut perdurer : les conditions de vie et les possibilités de développement des pays endettés sont déjà très compromises. La renégociation et les autres mesures prises pour tenter de régler ce problème n'ont fait qu'éviter aux banques des pertes trop importantes mais elles ont encore détérioré la situation économique des pays débiteurs. Pour que l'économie des pays en développement puisse redémarrer, il faut que les pays développés prennent une initiative. C'est l'objet du plan élaboré par les pays des Caraïbes, qui seul leur permettra de sortir de cette situation difficile.

Mme N. SADIK (Fonds des Nations Unies pour la population - FNUAP) déclare que 1989 est une année très particulière pour le Fonds des Nations Unies pour la population car elle marque le 20e anniversaire du début de ses activités. Beaucoup a été accompli et l'on a de grands espoirs pour l'avenir; mais le succès ne sera assuré que si sont consolidés les résultats enregistrés jusqu'à ce jour dans les domaines de la population et du développement.

Au début de l'année 1989, le monde comptait 5,2 milliards d'habitants. Plus des trois quarts vivent dans les pays en développement. D'après des estimations récentes des Nations Unies, la population totale du monde dépassera 6,2 milliards d'ici l'an 2000. Cet accroissement démographique continu est essentiellement attribuable à une baisse plus faible que prévue du taux de fécondité des pays en développement. De plus, le profil d'âge des pays en développement, peuplés surtout de jeunes, signifie que la population continuera de s'accroître et que l'écart entre la croissance démographique des régions développées et

celle des régions en développement continuera de se creuser. Entre 1990 et l'an 2000, la population des pays en développement devrait s'accroître de 22 pour cent, tandis que celle des pays développés n'augmentera que de cinq pour cent. D'ici l'an 2025, la population des pays en développement représentera 84 pour cent de la population totale. Le déséquilibre sera encore plus grand entre les régions. La population de l'Afrique devrait s'accroître de 35 pour cent d'ici l'an 2000 tandis que celle de l'Europe n'augmentera que de deux pour cent. Outre la croissance générale de la population, la variable démographique la plus révélatrice à l'avenir sera la croissance de la population urbaine – la population urbaine du monde s'est accrue de 29 pour cent entre 1979 et 1989.

Les conséquences de ces chiffres relatifs à la population sur la demande future de nourriture, de logements et de divers services sont décourageantes. Chaque année, les agriculteurs du monde devront produire de quoi nourrir une population supplémentaire de 90 millions. En Afrique, les agriculteurs devront tripler le taux de croissance de leur production alimentaire simplement pour pouvoir suivre l'accroissement de la population. Dans les pays les moins développés, les résultats réalisés en matière de croissance économique sont annulés par la croissance démographique. La croissance et la concentration de la population ont des effets néfastes sur la disponibilité des ressources naturelles communes, entraînant notamment la perte de terres agricoles à cause de l'expansion des villes et la détérioration des bassins hydrographiques en altitude en raison du déboisement.

Il faut adopter une nouvelle approche du développement fondée sur la reconnaissance de l'interdépendance des divers aspects de l'existence. Les considérations relatives à la population font partie intégrante de la planification du développement. Plus de 80 pour cent des habitants du monde en développement vivent dans des pays dont les autorités considèrent le taux d'expansion démographique comme trop élevé, et plusieurs de ces pays ont réussi à ralentir la croissance de la population. loppement équilibré est particulièrement difficile à réaliser dans les régions où la population augmente rapidement. qui réussissent sur le plan économique ont, dès les débuts de leur développement, affecté des fonds au ralentissement de leur croissance démographique. Le degré de liberté laissé aux femmes pour décider de leur propre sort est un élément clé du succès des programmes en matière de population. La question de savoir dans quelle mesure les femmes pourront être associées au développement est cruciale pour l'avenir.

Les investissements consacrés aux secteurs sociaux - femmes, population, environnement - contribueront tout autant que les autres à déterminer l'avenir. Le succès suppose l'union de tous les efforts. Le FNUAP fait tout ce qui est en son pouvoir pour réussir et demande instamment à toute la communauté internationale de se joindre à lui.

M. A. DUARTE (Cap-Vert) constate avec fierté qu'un siècle après sa fondation l'Union interparlementaire est devenue une institution prestigieuse au service de la paix, de la justice et de la solidarité entre les peuples. Il exprime sa reconnaissance au Groupe parlementaire britannique pour la qualité de son accueil.

Le déséquilibre entre la croissance de la production et celle de la population est encore une réalité pour les pays en développement. Tandis que la production stagne dans la plupart de ces pays, la croissance démographique se maintient, ce qui entraîne une réduction sévère du revenu par habitant. Plus de 700 millions d'êtres humains vivent dans un dénuement total, parmi lesquels près de 75 pour cent des Africains.

Les pays africains sont particulièrement touchés en raison de la sécheresse persistante, de la survenue de nombreuses catastrophes naturelles, de l'existence de nombreux réfugiés et d'une gestion manifestement défaillante. Face à cette situation de crise, ces pays ont mis sur pied des politiques démographiques inspirées par le programme de Bucarest et le programme du Kilimandjaro.

Actuellement, le déficit vivrier est comblé par des importations de denrées alimentaires, ce qui compromet les investissements, et par une aide alimentaire directe. Cette dernière est indispensable pour les pays les plus démunis.

Cependant, cette situation pourrait s'aggraver à long terme si la solution apportée au problème alimentaire ne s'intégrait pas dans une politique globale du développement économique et social. La solution du problème alimentaire en Afrique est en effet indissolublement liée au développement de l'agriculture. Cette question était au coeur des préoccupations des dirigeants africains lors des débats sur le programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Pour dynamiser le développement agricole, il faut accroître le volume des investissements agricoles, augmenter la production alimentaire, renforcer les capacités de stockage et moderniser l'appareil de commercialisation.

La dette extérieure est un autre des graves problèmes auxquels est confronté le continent africain. Il faut encourager les quelques pays créanciers qui ont récemment pris position et inciter d'autres pays industriels à suivre leur exemple. Le montant de la dette à long terme a considérablement progressé depuis 1982, passant de 390 milliards de dollars en 1982 à près de 1.400 milliards en 1987. Force est de constater que la majorité des indicateurs de solvabilité ont continué à se détériorer jusqu'en 1986 et que, malgré l'amélioration de 1987, ils restent aujourd'hui encore en-dessous de leur niveau de 1982. La situation impose donc des ajustements structurels compatibles avec la situation propre de chaque pays débiteur. Mais il ne peut y avoir de solution durable si les pays développés n'ont pas la volonté politique de canaliser vers l'Afrique les ressources financières indispensables à son développement.

L'acuité de ces questions a amené les Chefs d'Etat africains à réitérer à maintes reprises, et récemment encore lors du dernier Sommet de l'OUA, la nécessité de convoquer une conférence internationale sur la dette extérieure africaine.

M. M.J. MONTALVAO MACHADO (Portugal) estime honteux pour l'humanité que l'on doive aujourd'hui encore se préoccuper des problèmes de la faim dans le monde et s'inquiéter de l'équilibre entre population et ressources. Peut-on être fier des nouvelles techniques tant spatiales que militaires quand on connaît l'acuité des difficultés vivrières que connaissent certains pays ? Ces questions préoccupent les dirigeants du monde depuis longtemps. Mais faute d'une volonté réelle d'aboutir, aucun progrès décisif n'a été réalisé. Plus de 50 pour cent des enfants de moins de cinq ans sont mal nourris et cette malnutrition cause la mort d'une quinzaine de millions d'enfants par an. Les chiffres sont choquants et le constat accablant quand on se rend compte que cette situation résulte de l'action délibérée des hommes. Pourtant ce problème humain reste lié aux politiques suivies par les Etats. Il faut trouver des solutions qui passent tant par un meilleur contrôle de la natalité que par une exploitation plus rationnelle des ressources terrestres.

Ne doit-on pas s'indigner quand des territoires entiers sont abandonnés et certaines productions limitées afin de maintenir artificiellement les prix ? L'agriculture, l'industrie agro-alimentaire et la pêche doivent devenir des priorités absolues pour les économies des pays en développement. En même temps, les pays riches devraient limiter les aides à la production mais aussi toutes les formes de gaspillage.

En conclusion, M. Montalvao Machado souhaite que l'on parvienne à passer de la parole aux actes et que l'entraide devienne la règle. On ne réussira pas du jour au lendemain à faire disparaître les principales difficultés, mais il faut rester optimiste pour l'avenir. Il y va de la survie de l'humanité.

M. S. DALLMANN (République démocratique allemande) considère que la solution des problèmes d'alimentation, de population et d'endettement appelle des efforts communs et la participation active de tous les peuples. En conséquence, il se félicite que l'Union interparlementaire ait inscrit ce sujet à l'ordre du jour. D'ici 1'an 2000, la population du globe aura atteint six milliards. Tous ces êtres humains ont le droit de manger à leur faim, ils ont droit au travail, aux soins de santé et à l'éduca-Un simple coup d'oeil sur la situation économique des pays en développement révèle un tableau horrifiant. Huit cent millions d'êtres vivent dans un dénuement extrême. Un demi-milliard souffrent de la faim. Des millions d'enfants meurent de malnutrition. L'orateur préconise un programme progressif pour améliorer leur situation. En fin de compte, les pays en développement doivent être en mesure de résoudre leurs propres problèmes; mais certaines conditions préalables doivent être remplies avant qu'ils puissent le faire. Le reste du monde peut les y aider en leur apportant une assistance technique dans des domaines tels que

l'aménagement des sols et l'approvisionnement en eau. Toutefois, il est absolument vital de trouver une solution à la crise de la dette extérieure. Le fardeau actuel de la dette menace non seulement la structure socio-économique des pays en développement, mais également leur structure politique. La délégation de la République démocratique allemande affirme que cette crise de l'endettement ne peut être réglée que d'une manière globale et juste. Il se félicite des efforts déployés par nombre de pays en développement pour améliorer leur situation et régler leurs conflits régionaux par des voies pacifiques; il termine en préconisant un débat pragmatique sur un règlement équitable du problème de la dette.

La Baronne DAVID (Association parlementaire du Commonwealth) fait observer qu'au 21e siècle la Terre, univers fini où sévit la pauvreté, où l'environnement se détériore et où les inégalités s'accroissent, devra assurer la subsistance de 10 milliards d'êtres humains et que l'augmentation démographique se produira à raison de 90 pour cent dans les pays en développement. Cette population nécessitera une économie mondiale d'un volume cinq à dix fois supérieur à ce qu'il est aujourd'hui. On ne saurait poursuivre dans la direction actuelle. Comment le monde, dont le climat risque de changer, pourra-t-il produire l'énergie nécessaire à une population deux fois plus importante si l'érosion des sols, le déboisement, la désertification et les pluies acides se poursuivent ? Comment pourra-t-il assurer l'éducation de cette population alors que les capacités sont d'ores et déjà insuffisantes ? Comment assurera-t-il l'approvisionnement en eau et les services d'hygiène et de santé nécessaires alors qu'aujourd'hui déjà ces services sont dépassés par le rythme de l'expansion démographique ? C'est en Afrique que le déficit vivrier est le plus grave, mais la production alimentaire par habitant y est de 20 pour cent inférieure à ce qu'elle était en 1965.

Il faut contenir l'expansion démographique, qui a atteint un taux sans précédent, en adoptant des politiques de planification de la famille. Les femmes jouent un rôle décisif dans la planification de la famille, dans l'agriculture et dans les activités relatives à l'environnement. Dans les pays en développement, 60 à 90 pour cent des activités agricoles sont aux mains des femmes; trop souvent, les programmes d'assistance ne tiennent aucun compte du rôle qu'elles jouent, ce qui nuit au développement économique. Il faut les encourager, par l'intermédiaire de la planification de la famille, à défendre leurs droits.

Il convient de rendre hommage aux nombreuses organisations qui s'emploient à enseigner les méthodes d'une planification de la famille. L'oratrice considère comme particulièrement louables les efforts déployés au Mexique, où un programme de planification familiale destiné aux milieux ouvriers les plus modestes de l'industrie et de l'agriculture s'adresse spécifiquement aux hommes. Bien que les Mexicains soient connus pour leur "machisme", ce projet a obtenu un vaste soutien de l'Eglise, du Gouvernement, du corps médical et du grand public. Il importe de

maintenir le niveau de l'assistance destinée aux projets de ce genre et la Baronne David demande instamment aux Etats-Unis de rendre aux programmes d'aide le volume qu'ils avaient avant d'être rognés.

M. N. MASSALHA (Israël) déclare qu'en Israël environ 40.000 étudiants étrangers ont participé à des cours, des voyages d'étude, des ateliers et des séminaires, en plus des dizaines de milliers d'étudiants qui ont suivi les cours d'experts israéliens dans leur propre pays.

Dans beaucoup de pays en développement, l'agriculture reste l'activité économique principale. L'accroissement de la population pose un énorme problème de production alimentaire. Les grandes villes, se développant de manière chaotique, n'ont aucune chance de mettre sur pied une infrastructure satisfaisante de sorte qu'il est indispensable de rechercher des modes de développement rural propres à ralentir l'exode rural. Israël a acquis une expérience importante dans ce domaine, en intégrant zones urbaines et rurales dans un même plan régional et en implantant des industries et des services dans les campagnes. La communauté scientifique a beaucoup apporté à l'agriculture et l'implantation d'usines dans les zones rurales a permis une utilisation plus rationnelle de la main-d'oeuvre locale.

Il est important de reconnaître la nécessité de considérer l'agriculteur non seulement comme un producteur mais aussi comme un consommateur et de s'employer à améliorer son niveau de vie en fonction des possibilités économiques. Le Tiers-Monde doit augmenter sa capacité de production afin de subvenir seul à ses besoins alimentaires. Pour ce faire, il doit axer ses efforts sur un développement rapide de ses ressources humaines. L'expérience d'Israël montre qu'un développement global accéléré est possible.

M. R. KRUISINGA (Pays-Bas) déclare qu'en 1945 la population mondiale s'élevait à deux milliards mais que, d'ici l'an 2025, elle sera de quelque huit milliards. Tous ces êtres humains devront manger. En attendant, une population croissante aura besoin d'air pur et d'eau potable. Les ressources sont limitées. L'être humain est un grand pollueur et un grand consommateur d'énergie, et il s'attend à ce que tous ses désirs soient satisfaits. Il croyait que le ciel était la limite, et c'était bien le cas, car l'effet de serre va se faire sentir et ses conséquences sont déjà sérieuses.

Les êtres humains aussi font diminuer les ressources naturelles. Des millions d'hectares vont devenir improductifs du fait de la désertification, qui menace un tiers de la planète. Les cours d'eau sont gravement pollués, ce qui rend des millions d'autres hectares impropres à la culture. Plus de dix millions d'hectares de forêts sont détruits chaque année et, d'ici la fin de ce siècle, plus de dix pour cent des surfaces boisées auront disparu, accélérant encore l'effet de serre. Enfin, des millions d'hectares se perdent du fait de l'érosion des sols.

On n'a pas suffisamment conscience de tous ces aspects négatifs. Bien que certaines mesures soient prises, il n'y a aucune raison de se montrer optimiste. Les négociations commerciales comme celles du GATT ne peuvent pas stimuler la production alimentaire; il faut pour cela prendre d'autres mesures. certes que les termes de l'échange s'améliorent, mais cela ne signifie pas que les monopoles doivent fixer seuls les prix. est indispensable de relever le prix des produits de base, surtout à la production. Il convient de protéger les ressources naturelles, ce qui signifie que les considérations écologiques doivent peser dans les décisions politiques. Il faut élaborer des plans à l'échelle mondiale pour éviter le déboisement et la désertification, ce qui implique une coopération avec les Nations Unies et leurs institutions. Il faut gérer les ressources en eau et en terres et payer le prix de cette gestion; autrement dit, les pollueurs doivent verser des dommages-intérêts, même si cela fait augmenter les prix de leurs produits. Il faut améliorer les méthodes agricoles, ce qui implique une analyse qualitative des ressources, le perfectionnement des techniques agricoles ainsi que l'utilisation la plus rationnelle possible des espèces et variétés les mieux adaptées aux diverses conditions climatiques.

M. V. VALKOV (Bulgarie) constate que, bien que des progrès imprévus aient été réalisés au 20e siècle, le monde est toujours confronté au problème urgent de l'alimentation puisque des centaines de millions d'êtres humains ont faim. En dépit d'un accroissement constant de la production totale, on a enregistré une baisse de la production vivrière par habitant. Ce sont les populations des pays en développement qui ont le plus de difficulté à s'approvisionner en vivres. Les parlementaires bulgares considèrent que les raisons profondes en sont non seulement la croissance démographique, mais également le sous-développement du Tiers-Monde, notamment en ce qui concerne la production et la distribution des denrées alimentaires, et les distorsions dans les relations économiques internationales.

L'accroissement de l'aide publique n'a pas compensé la baisse de l'aide privée, et l'aide est de plus en plus assortie de conditions politiques. La dette extérieure des pays en développement continue de croître et il en résulte un déséquilibre accru de l'économie mondiale accompagné d'importantes fluctuations des taux de change.

L'orateur propose d'adopter les mesures suivantes pour que les populations affamées aient accès aux vivres. Tout d'abord, l'attention des pays doit se porter en priorité sur le développement accéléré du secteur agricole. En second lieu, il convient de veiller tout particulièrement à garantir des moyens d'existence à l'ensemble de la population. Troisièmement, l'attention doit se porter sur la formation de la population locale et en particulier sur l'éducation et la participation accrue des femmes. Quatrièmement, il faut créer les conditions permettant d'appliquer les techniques les plus récentes en matière

d'exploitation agro-alimentaire. Il convient de n'utiliser que les méthodes d'exploitation agricole les plus avancées, les plus écologiques et les plus productives. Cinquièmement, il faut alléger le service de la dette. Les pays créanciers et débiteurs doivent convenir d'un moyen de faire baisser les montants dus au titre du remboursement de la dette extérieure et des intérêts de manière à libérer des capitaux dans les pays en développement. Les fonds ainsi débloqués doivent être initialement affectés à la production alimentaire. Sixièmement, il convient de s'employer plus encore que par le passé à améliorer la situation commerciale des pays en développement et à leur faciliter l'accès aux marchés des pays développés.

Dans ce domaine, les organisations internationales ont un rôle important à jouer. En outre, dans le cadre des relations bilatérales, chaque pays peut promouvoir le développement agricole des pays du Tiers-Monde. La Bulgarie est disposée à faire partager son expérience et à fournir une aide pratique. Tous les pays doivent unir leurs efforts pour améliorer le sort de l'humanité tout entière.

Mme J. MEIER (Suisse) déplore qu'au moment où elle prend la parole des centaines d'enfants meurent de faim dans les pays pauvres du Sud : quel scandale !

Elle sait bien que, dans certaines régions, la production alimentaire augmente moins vite que la population, que la distribution des vivres n'est pas toujours bien assurée et que certaines techniques agricoles peuvent mettre en danger l'exploitation des terres, que les matières premières sont insuffisamment payées par les pays développés et que l'endettement engendre un cercle vicieux. Instaurer un ordre économique mondial plus juste est donc indispensable, mais qui paiera ?

Elle rappelle que le Parlement suisse a adopté en 1976 une loi sur la coopération au développement qui donne la priorité aux pays les plus pauvres, à l'agriculture et à l'infrastructure de distribution. Il s'agit là d'une aide de qualité qui répond aux besoins exprimés. Elle regrette toutefois que la Confédération ne consacre que 0,34 pour cent de son PNB aux crédits de développement.

Elle insiste sur l'importance de la promotion de la femme, sur la nécessité du développement rural et de l'éducation. La politique démographique ne peut se limiter au contrôle des naissances; les traditions et les convictions religieuses rendent toute intervention délicate en ce domaine. Toutefois, la Suisse a l'intention de renforcer son action pour la vulgarisation des méthodes naturelles de contrôle de la fécondité.

Ayant participé à une mission d'enquête en Afrique australe, l'oratrice a pu constater de ses propres yeux la misère des camps de réfugiés du Mozambique, l'archaïsme des méthodes de culture appliquées dans les montagnes du Lesotho, l'exiguïté des terres du Zimbabwe et les difficultés que rencontrent les femmes pour

faire comprendre à leurs maris qu'elles pourraient espacer davantage les naissances.

En conclusion, elle lance un appel aux hommes représentant les pays en développement : leurs femmes et leurs filles ont besoin de leur compréhension pour que la stratégie démographique passe de la théorie à la réalité.

LE PRESIDENT indique que, selon toute probabilité, il sera nécessaire de prolonger la séance de l'après-midi. Il invite tous les délégués à être présents dès 14 h.15 afin d'entendre, à 14 h.30, l'intervention du Premier Ministre.

La séance est levée à 13 heures.

SEANCE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE APRES-MIDI

La séance est ouverte à 14 h.30, sous la présidence de M. M. Marshall (Royaume-Uni), Président de la Conférence.

LE PRESIDENT souhaite la bienvenue à Mme Margaret Thatcher, Premier Ministre du Royaume-Uni, qui est non seulement un Chef de Gouvernement parfaitement au fait des affaires mondiales, mais aussi la Présidente du Groupe interparlementaire britannique.

ALLOCUTION DU PREMIER MINISTRE DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Mme MARGARET THATCHER, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, déclare que la grande salle de Westminster, riche de 900 ans d'histoire, où la reine a ouvert la Conférence, symbolise la continuité de la tradition parlementaire britannique. La révolution constitutionnelle pacifique que la Grande-Bretagne a connue en 1688 a officiellement institué les droits et les privilèges du Parlement; depuis cette date, la souveraineté du Parlement est solidement établie et joue un rôle central dans la vie du pays.

En sa qualité de Premier Ministre, Mme Thatcher répond deux fois par semaine aux questions des parlementaires sur toutes les affaires relevant de la compétence du Gouvernement. C'est un système auquel elle est profondément attachée, même s'il se révèle parfois assez bruyant. La préparation approfondie à laquelle elle doit se livrer lui permet de s'informer de toutes sortes d'aspects de l'activité ministérielle dont elle n'aurait pas nécessairement connaissance autrement.

Mais la liberté en Grande-Bretagne se fonde non seulement sur le Parlement mais aussi sur le développement de la "common law" et du droit de l'"equity", administré de manière rigoureuse et impartiale par des juges indépendants et s'appliquant aux administrations tout autant qu'aux particuliers. Elle repose également sur la reconnaissance d'un certain nombre de droits de l'homme fondamentaux. Contester la primauté du droit, s'employer à instaurer le règne de la force, c'est tenter d'étouffer à la fois la démocratie et la liberté. C'est ce qui se produit actuellement en Colombie et tous les parlementaires devraient proclamer clairement leur soutien au Président Virgilio Barco ainsi qu'aux juges et aux forces de sécurité de la Colombie dans la lutte qu'ils mènent contre les barons de la drogue.

Ceux qui produisent la drogue et ceux qui la vendent livrent une guerre dirigée contre la jeunesse de tous les pays et tout doit être fait pour mettre un terme à ce sinistre commerce.

Avec près de 800 millions d'habitants, l'Inde est une démocratie, ce qui prouve que, quelle que soit sa taille, un pays choisira et maintiendra cette forme de gouvernement si sa population est libre de le faire. Le récent Congrès des représentants du peuple en Union soviétique constitue un événement exceptionnel et a vu triompher les principes de glasnost et de perestroika du Président Gorbatchev. Il a prouvé également qu'on ne peut pas persuader les gens de consentir aux sacrifices nécessaires à une réforme économique sans leur accorder leurs droits politiques et la possibilité de participer aux décisions qui touchent leur propre avenir.

Ce qui se passe dans d'autres pays d'Europe orientale est également fort encourageant. En Pologne, la désignation d'un Premier Ministre membre de "Solidarité" constitue un jalon sur la voie de la démocratie parlementaire intégrale. En Hongrie, les électeurs ont pu réellement choisir leurs candidats. Des mesures de cette portée auraient été inconcevables naguère encore et il incombe maintenant aux pays démocratiques d'apporter l'aide nécessaire à ces hommes et à ces femmes qui ont lutté si longtemps pour leurs convictions et de se montrer à la hauteur de leurs espérances. Ce qui se passe actuellement en Pologne est une expérience qui ne doit pas échouer.

L'année dernière, la démocratie a été restaurée au Pakistan et, en Namibie, on va au-devant des premières élections libres. En Amérique latine, plus des trois quarts de la population vit dans des pays fidèles aux principes démocratiques. Le Panama, où la volonté populaire est bafouée, constitue une exception criante. Il est grand temps pour le Général Noriega et ses acolytes d'accepter le verdict populaire et de se démettre. A Hong-Kong, on assiste à la mise en place graduelle d'un gouvernement représentatif, si bien que d'ici 1997 les institutions démocratiques seront fermement établies et pourront se maintenir pendant 50 ans au moins. Mme Thatcher félicite l'Union interparlementaire du rôle essentiel qu'elle a joué dans le renforcement des institutions parlementaires du monde entier.

Il est bon que l'Union interparlementaire attache beaucoup d'attention à l'environnement, problème qui revêt un intérêt particulier pour les jeunes. Les problèmes d'environnement constitueront l'un des soucis majeurs des années à venir. Le remarquable périple réalisé par Voyager II depuis 12 ans a rappelé au monde que notre planète jouissait du privilège exceptionnel de la vie. Il faut veiller à ce que le développement industriel et agricole ne porte pas atteinte à l'atmosphère du monde. L'effet de serre est nécessaire pour maintenir la vie, mais uniquement dans de justes proportions. Il faut également combattre la pollution régionale et locale, qui rompt l'équilibre écologique naturel. On connaît également le problème particulier de la destruction des forêts tropicales, question qu'il faut aborder

avec tact car elle touche directement aux intérêts économiques et à la souveraineté de divers pays. La Grande-Bretagne et le Brésil ont donné l'exemple en décidant de coopérer pour préserver la forêt tropicale.

Tout aussi aiguë est la nécessité de redoubler d'effort pour limiter la croissance démographique. Au cours des 150 dernières années, la population mondiale est passée de un à cinq milliards et le développement connexe de l'agriculture, les progrès de la médecine, l'augmentation gigantesque de la consommation des combustibles fossiles ainsi que le développement industriel généralisé ont modifié la vie au point de la rendre méconnaissable en peu de temps. L'énumération de ce qu'il convient de faire est décourageante : réduction des émissions de nombreuses substances toxiques, utilisation plus efficace de l'énergie, reboisement, régulation du mouvement de la population. Les contacts établis entre Parlements et entre parlementaires par l'intermédiaire de l'Union interparlementaire peuvent contribuer énormément à rapprocher les pays pour qu'ils puissent faire face à ces problèmes et les résoudre ensemble. Il est aussi possible par ce biais de faire passer quatre messages importants. Il y a d'abord l'importance décisive d'une base scientifique solide sur laquelle on puisse se fonder pour adopter des politiques et des remèdes efficaces. Deuxièmement, c'est la prospérité qui produit la richesse nécessaire pour s'attaquer aux nouveaux problèmes. mement, un meilleur environnement suppose l'acceptation des coûts qu'il implique. Quatrièmement, les changements climatiques et la difficulté de faire face aux conséquences du développement sur l'environnement ne sont en aucune manière des problèmes qui concernent uniquement les pays industrialisés.

La Conférence abordera beaucoup de sujets, mais il faut espérer qu'elle trouvera le temps de discuter du problème de la drogue. Le Président Barco a déclaré que l'un des moyens d'arrêter la production de drogue est de juguler la demande. Une grande conférence aura lieu sur ce sujet à Londres en 1990.

La ligne de partage entre les affaires intérieures et les affaires étrangères n'a plus beaucoup de pertinence. Le monde des 100 prochaines années sera nécessairement très différent de celui de ce siècle. L'oratrice espère que tous les parlementaires présents puiseront dans la Conférence une inspiration et une volonté nouvelles qui les aideront à mieux s'acquitter de l'énorme privilège d'avoir été élus représentants du peuple, en particulier à une époque où la démocratie est en mouvement.

LE PRESIDENT remercie le Premier Ministre britannique d'avoir abordé un certain nombre des thèmes qui figurent à l'ordre du jour de la Conférence. Les participants lui savent gré d'avoir bien voulu leur exposer ses vues comme elle le fait à Westminster quand elle répond aux questions des parlementaires.

M. N. Morales Ballesteros (Colombie), vice-Président de la Conférence, prend place au fauteuil présidentiel.

Point 4 de l'ordre du jour

EQUILIBRE ENTRE POPULATION ET RESSOURCES ALIMENTAIRES
ET RECHERCHE DE SOLUTIONS RATIONNELLES ET EFFICACES
AU PROBLEME DE L'ENDETTEMENT DES PAYS DU
TIERS-MONDE POUR QUE CHACUN DANS
LE MONDE MANGE A SA FAIM

Reprise de la discussion

M. KIM SU MAN (République populaire démocratique de Corée) déclare que le déficit vivrier des pays en développement est critique. Quelque 30 à 40 millions de personnes meurent de faim chaque année. C'est en Afrique que la pénurie alimentaire est la plus grave. Il faudrait en effet livrer à ce continent, au titre de l'aide d'urgence, cinq millions au moins de tonnes de denrées alimentaires tous les ans pour éviter à ses habitants d'avoir faim.

La crise alimentaire des pays en développement est la conséquence criminelle de la politique de l'impérialisme. Les pays impérialistes se servent des marchés des pays en développement pour écouler leurs excédents alimentaires et freinent le développement agricole de ces pays en relevant sans cesse les prix des matériels agricoles. Il est important pour l'autonomie des pays en développement de résoudre le problème alimentaire en développant l'agriculture. Un développement convenable de l'agriculture peut permettre à ces pays d'atteindre l'auto-suffisance sur le plan alimentaire.

Pour développer l'agriculture, il faut une base matérielle et technique. L'irrigation permet de tripler la production alimentaire et l'amélioration des semences et des techniques de la quintupler. La République populaire démocratique de Corée a commencé par développer l'agriculture à partir d'un système arriéré, hérité de l'époque coloniale et ravagé par la guerre. Le peuple a eu recours à des moyens tels que l'irrigation et la mécanisation; la recherche agronomique, destinée par exemple à améliorer les semences, a été intensifiée. Aujourd'hui, le pays est en mesure de subvenir à ses besoins alimentaires.

Les pays en développement doivent utiliser la coopération Sud-Sud pour développer leur agriculture. Ils peuvent résoudre le problème des pénuries alimentaires s'ils coopèrent sur la base du principe de l'indépendance collective sans avoir à dépendre de la coûteuse technologie des pays développés. La République populaire démocratique de Corée aide certains pays en développement dans le domaine de la gestion des techniques agricoles et des projets d'irrigation ainsi qu'en formant des experts agricoles. Elle essaie en outre de développer la coopération Sud-Sud conformément au programme d'action adopté à Pyongyang.

La question de la dette extérieure constitue l'un des problèmes politiques graves affectant les relations internationales. Le montant de la dette des pays en développement est passé de 600 milliards de dollars en 1980 à 1.300 milliards en 1988. Les intérêts annuels représentent 40 milliards de dollars. Cela entrave considérablement le développement socio-économique des pays en développement.

Il déclare que les organisations internationales ont fait de nombreuses tentatives pour résoudre le problème de la dette. Les pays d'Amérique centrale ont préconisé l'annulation de toutes les dettes. Les pays africains ont demandé un abaissement des taux d'intérêt et une prorogation des délais de remboursement. Le Groupe parlementaire de la République populaire démocratique de Corée soutient sans réserve ces propositions de l'Amérique latine et de l'Afrique ainsi que les mesures déjà prises par l'URSS.

- M. O. WASZ-HOCKERT (Finlande) souhaite ajouter une dimension biologique au débat sur la régulation du mouvement de la population. La planification de la famille ne sera acceptée en pratique dans les pays en développement que lorsque la mortalité infantile aura été nettement réduite. Il invite l'Union interparlementaire à user de son influence pour accroître les ressources consacrées aux programmes de planification de la famille de l'Organisation mondiale de la santé et du programme de soins aux enfants de l'UNICEF. Il termine en évoquant les calculs réalisés par une organisation internationale pour la prévention de la guerre nucléaire, qui démontrent que de nombreuses vies d'enfants pourraient être épargnées si les fonds actuellement dépensés en armes nucléaires allaient à des programmes de planification de la famille et de soins aux enfants.
 - M. J. BRUTON (Irlande) souligne que, en tant qu'Irlandais, il est particulièrement sensible aux problèmes de la famine et de la dette nationale. Il a été frappé par le profond pessimisme des rapports présentés à la Conférence. Il semble que l'on ait épuisé les possibilités de la Révolution verte. Les politiques protectionnistes, y compris la politique agricole commune de la Communauté européenne (dont son propre pays a largement bénéficié), contribuent de façon non négligeable aux problèmes de la faim dans le Tiers-Monde. L'expansion de l'agriculture rencontre également des limites écologiques. Les engrais tirés du sol constituent une ressource non renouvelable. Quant aux politiques menées par les pays industrialisés pour lutter contre l'inflation et défendre leur monnaie, elles peuvent provoquer des souffrances dans le monde en développement en raison des taux d'intérêt élevés qu'elles suscitent.

Quatre mesures permettraient de contribuer à résoudre le problème de la dette. Tout d'abord, une convention internationale devrait être établie pour permettre aux pays de se déclarer insolvables. En second lieu, les pays développés devraient changer leur système fiscal afin d'encourager les banques à annuler la dette. Troisièmement, les règles du GATT devraient être incorporées dans la législation de chaque Etat membre. Quatrièmement, des capitaux supplémentaires devraient être mis à la disposition de la Banque mondiale et du FMI qui manquent actuellement de ressources. Il conclut en appuyant la proposition de la délégation pakistanaise concernant la création par l'Union interparlementaire d'un organe permanent chargé de suivre cette question.

M. R. KEY (Fédération internationale pour la planification familiale) souligne le paradoxe qui fait que, pour assurer la stabilité démographique, il faille assurer la survie des enfants. On ne peut pas s'attendre à ce que les habitants des pays en développement comprennent que ce qui constitue pour eux un comportement rationnel ne l'est pas forcément à l'échelle mondiale. Il n'est pas de meilleure manière de freiner la croissance démographique que d'empêcher que tant de bébés meurent. C'est la pauvreté qui constitue le fond du problème. L'orateur invite les délégués à la Conférence interparlementaire à débloquer les ressources nécessaires pour apprendre aux habitants des pays en développement à espacer les naissances et à prévenir le SIDA. Il se demande pourquoi certains pays riches ne soutiennent pas les activités de sa Fédération. Serait-ce parce que leurs effets demeurent cachés aux électeurs ? Quand les Etats-Unis, le pays le plus riche du monde, vont-ils se joindre aux autres pays membres de la Fédération internationale pour la planification familiale ? Comme on a pu le lire récemment dans la presse, le contraste entre pays développés et en développement est très forte-En République fédérale d'Allemagne, l'intensité de ment marqué. l'activité économique a des effets néfastes sur la procréation à tel point qu'on prévoit un déficit démographique. L'administration d'un pays d'Asie s'est montrée si inefficace que le pays s'est retrouvé à court de préservatifs. Si l'Union interparlementaire veut être davantage qu'un club mondain, elle devrait se mettre au travail de manière concrète pour résoudre ces problèmes dès maintenant.

Sir Hugh ROSSI (Comité consultatif sur la pollution des mers) remercie l'Union interparlementaire d'avoir invité son organisation à participer à cette Conférence. Il est impossible de séparer la nécessité de répondre aux besoins alimentaires de la population mondiale de la nécessité de protéger l'environnement des atteintes dues aux activités humaines. Le Comité consultatif sur la pollution des mers a été l'une des premières organisations non gouvernementales à se soucier de l'environnement; il a été créé en 1952 pour définir les règles du droit international sur la pollution des mers. Il compte des membres du monde entier, des vice-présidents venus de nombreux pays et est reconnu par nombre d'organisations internationales. Il effectue des recherches juridiques et scientifiques sur la pollution des mers et en diffuse les résultats. Ses préoccupations actuelles portent sur le transport et l'élimination des déchets toxiques, en particulier dans les pays en développement qui n'ont pas les movens financiers leur permettant d'éliminer sans danger ces déchets. Des entrepreneurs sans scrupules en profitent pour se débarrasser de ces déchets aussi bien dans les pays en

développement qu'en mer. Il importe d'agir sans tarder. Le 22 mars 1989, une Convention a été signée à Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination. Toutefois, cette Convention ne pourra entrer en vigueur que quand elle aura été ratifiée par 20 pays. Au début du mois d'octobre, le Comité consultatif organisera dans ce même bâtiment une conférence où sera examinée cette ratification. L'orateur prie instamment les parlementaires présents d'engager leurs Gouvernements respectifs à ratifier la Convention de Bâle et d'approuver les paragraphes 14 à 16 du projet de résolution britannique.

M. G.F. TERENZI (Saint-Marin) affirme que son pays a toujours cherché à faire progresser la démocratie, la liberté et la paix aussi bien à l'intérieur de son territoire que dans ses rapports avec d'autres Etats. Aussi Saint-Marin est-il profondément préoccupé des effets de la croissance de la population mondiale et de la pénurie des ressources alimentaires; il faut absolument remédier à la situation dramatique des pays en développement et, dans ce but, redresser les rapports économiques entre nations. Tous les peuples de la terre ont également le droit de vivre et de s'exprimer, ils méritent le même respect; tous doivent pouvoir garder leur indépendance et se développer pleinement.

La communauté internationale a le devoir non seulement de fournir des ressources alimentaires aux peuples qui souffrent de la faim mais aussi de remédier à l'endettement du Tiers-Monde. L'orateur est persuadé qu'on réussira à trouver des stratégies propres à résoudre tous les problèmes avec la participation des Etats petits et grands. La solidarité doit être le maître-mot de l'humanité. La République de Saint-Marin appuiera toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

M. P. PADRON (Parlement andin) constate que la mort volontaire de Bobby Sands, qui a fait jusqu'au bout la grève de la faim pour tenter d'obtenir pour lui-même et pour ses compagnons de détention le statut de prisonnier politique, a soulevé beaucoup d'émotion dans le monde en 1981 alors que, au même moment, 9.600 personnes mouraient de faim, faute d'avoir de quoi se nourrir, sans que l'opinion y fasse attention. Pendant la durée de la brève intervention de l'orateur, 66 êtres humains perdront la vie pour la même raison. En une heure, 400 personnes meurent de faim dans le monde.

Au début du 20e siècle, Josué de Castro, dans son "Livre noir de la faim", a mis en lumière les méfaits de la sous-alimentation dans le monde. Aujourd'hui, à la fin du siècle, la situation semble encore pire. La faim fait plus de victimes que n'en ont fait les deux guerres mondiales. Non seulement elle tue, mais encore elle affaiblit, elle rend malade, elle estropie et ses victimes sont incapables de réagir pour s'arracher à son étreinte. Elles ne peuvent placer d'espoirs que dans la solidarité des autres hommes.

La situation est d'autant plus grave à présent que la population mondiale ne cesse de croître : à la fin du siècle, il y aura deux milliards d'hommes de plus dans le monde et 80 pour cent de la population vivront dans les pays sous-développés. C'est dire qu'une aide alimentaire devient chaque jour de plus en plus indispensable; pourtant, cette aide devrait avoir un caractère multilatéral plutôt que bilatéral, car l'aide bilatérale peut être, pour les pays donateurs, un moyen d'étendre leur influence sur les pays aidés.

Le poids de la dette extérieure accroît encore celui de la faim et le fossé entre pays riches et pays pauvres s'élargit. On ne peut plus se contenter de paroles, il faut mettre au point un programme de lutte contre la faim, et l'Union interparlementaire doit contribuer à son élaboration ainsi qu'au règlement du problème du surendettement. L'orateur a, d'ailleurs, regretté que, dans son intervention, Mme Thatcher n'ait pas parlé de cette dernière question. Il sait bien que les fonds précédemment octroyés aux pays en difficulté n'ont pas toujours été bien employés, mais il demande que l'on n'invoque pas ce prétexte pour laisser sans secours les pays qui en ont absolument besoin et où les hommes meurent de faim.

M. M. TREMAGLIA (Italie) s'inquiète des effets du déséquilibre existant entre population et ressources alimentaires dans les pays du Tiers-Monde. Ils se font sentir en particulier sur le marché du travail et provoquent une émigration massive. Celle-ci est particulièrement importante dans le bassin méditerranéen et pose de sérieux problèmes moraux et politiques. Il arrive que la présence de nombreux immigrés provoque des réactions racistes tout à fait condamnables. L'orateur engage la Conférence à réfléchir aux difficultés auxquelles se heurtent les populations méditerranéennes qui ont vu disparaître les activités qui les faisaient vivre autrefois, ainsi qu'aux erreurs de la politique d'aide menée jusqu'à présent. Il souligne combien les taux de natalité varient entre le Nord et le Sud.

Ces conditions ont entraîné une émigration en masse, surtout de clandestins qui sont dix fois plus nombreux que les émigrés en situation régulière. On ne peut mettre fin à cette tendance par des expédients protectionnistes. Mieux vaut donner un nouvel élan aux pays les plus pauvres. L'Italie, par exemple, compte 1.300.000 immigrés du Tiers-Monde mais seuls 100.000 d'entre eux peuvent bénéficier de la loi du 31 décembre 1986 qui garantit à ceux qui sont dans une situation régulière l'égalité des droits avec les travailleurs italiens. Plutôt que de mener une politique à court terme, mieux vaut affirmer le principe de base selon lequel "nul ne devrait être obligé de quitter son pays pour trouver du travail." En mars 1987, à Tunis, dix pays africains et européens ont tenté de faire entrer ce principe dans les faits et l'orateur propose que soit organisée sous peu une conférence internationale du travail avec la participation des Ministres du Travail et des Affaires étrangères européens et africains. Le Premier Ministre tunisien et les représentants des Gouvernements et des Parlements tunisiens et algériens approuvent sans

réserve cette proposition. L'objectif de cette conférence serait d'établir pour l'Afrique un plan d'investissement de 30 ans financé par les pays de la Communauté européenne, afin de créer en Afrique et pour les Africains 20 millions d'emplois. L'Afrique deviendrait ainsi l'un des principaux producteurs, l'exode des travailleurs migrants serait endigué et il y aurait une collaboration politique et économique importante entre le Nord et le Sud.

C'est le seul chemin à suivre pour amorcer un développement véritable, réaliser l'équilibre entre population et alimentation et assurer à chacun un avenir serein et digne.

M. C. KAPPOS (Grèce) déclare que les difficultés économiques que rencontrent les pays en développement sont à l'origine de graves problèmes, dont le plus pressant est celui de la faim. Chaque année, 50 millions de gens, dont 17 millions d'enfants de moins de cinq ans, meurent de faim en raison du retard économique de leur pays, dû aux énormes profits réalisés par les monopoles qui y sont établis et aux inégalités dans les échanges entre les pays en développement et le monde capitaliste développé. Alors que, dans les pays en développement, des millions de gens meurent de faim, dans les pays industrialisés on détruit des produits agricoles. Un tel état de chose est inadmissible.

Le problème est devenu encore plus aigu du fait de l'endettement du Tiers-Monde. Avec l'aide du Fonds monétaire international, les pays créanciers se sont entendus pour faire porter aux pays débiteurs le poids de la dette et ont, de ce fait, accru la dépendance de ces derniers. Il est donc impératif que les pays en développement présentent, eux aussi, un front commun et prennent des dispositions pour régler le problème de leurs dettes et acheter à bas prix les produits alimentaires qui sont excédentaires dans le monde développé. Il est également nécessaire de parvenir à une réduction des armements et à une démocratisation des relations économiques internationales fondée sur l'égalité et les avantages mutuels.

M. U. HOLTZ (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) dit que la réunion de trois thèmes aussi caractéristiques que la démographie, les ressources alimentaires et la dette du Tiers-Monde pourrait sembler artificielle, mais que ces questions sont liées entre elles puisque la solution de chacune d'elles suppose celle des deux autres. Chacun dans le monde devrait avoir de quoi se nourrir, car la faim est contraire à la dignité humaine. Les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient mettre tout en oeuvre pour établir un système international qui, grâce à des institutions mondiales plus solides, contribuerait à l'édification d'un monde où nul ne connaîtrait la faim, l'oppression et la discrimination et où tous les enfants auraient des chances égales d'accéder à un avenir meilleur.

L'équilibre entre la population et les ressources alimentaires suppose non seulement une augmentation de ces ressources mais aussi, à terme, une stabilisation de la population mondiale.

M. Holtz ne veut pas dire par là qu'il faille en revenir à la vision cauchemardesque de Malthus, qui pensait que la production alimentaire croîtrait selon une progression arithmétique et la population selon une progression géométrique. Nul ne sait quels progrès technologiques pourront encore être accomplis dans le domaine de l'agriculture. Néanmoins, l'érosion des sols, le déboisement et les changements climatiques éventuels sont autant de raisons de lancer un cri d'alarme. Il s'agit donc non seulement d'augmenter la production alimentaire, mais aussi de contenir la croissance démographique.

Afin d'établir un équilibre entre l'offre des produits alimentaires et les besoins, il faudrait renoncer a la politique traditionnelle d'expansion urbaine et aux projets industriels de grande envergure pour mettre l'accent sur le développement des zones rurales. Il faut procéder à une réforme agraire, en partant du principe que l'accès aux ressources devrait être plus équitable et que ceux qui travaillent la terre devraient bénéficier d'une plus grande part des recettes. La production agricole devrait viser à répondre aux besoins nationaux ou régionaux. Il conviendrait d'apporter un soutien particulier à la mise en place d'une infrastructure socio-économique dans les zones rurales. Pour être couronnée de succès, toute politique agricole suppose la participation active des agriculteurs eux-mêmes ou, du moins, de leurs représentants.

Il est difficile d'imaginer une telle évolution étant donné la gravité de la crise de l'endettement. L'orateur est favorable à une augmentation considérable de l'aide au développement accordée au Sud par le Nord ainsi qu'à une restructuration de l'ordre international pour plus de justice, d'égalité et d'efficacité.

M. M.R. MALLA (Népal) déclare que l'humanité doit atteindre trois objectifs majeurs avant l'avènement du 21e siècle : la paix mondiale, la stabilité économique et la maîtrise de la croissance démographique. La Terre est déjà en train de devenir un désert. L'atmosphère est contaminée tandis que les pluies acides et l'effet de serre s'intensifient. Tout cela est étroitement lié à la rapidité de la croissance démographique; c'est pourquoi la campagne destinée à freiner cette dernière revêt une importance cruciale. Il n'y aura aucun progrès possible tant que la croissance démographique dépassera les capacités en matière d'alimentation, de logement, d'habillement, de santé et d'éducation. L'incapacité d'offrir des emplois productifs à un nombre croissant de jeunes engendre frustrations et désillusions et porte en elle le germe de bouleversements sociaux.

Le Népal est conscient de l'ampleur de ces problèmes. La pression démographique sur les terres et les forêts a déjà commencé à produire des effets catastrophiques sur l'environnement. La production alimentaire n'augmente pas au même rythme que la population, ce qui fait qu'il est toujours plus difficile d'assurer les services d'éducation, de santé et d'hygiène, l'approvisionnement en eau potable, les transports et les communications, facteurs essentiels du développement national. Le Gouvernement

du Népal a défini une stratégie d'ensemble visant à intégrer les programmes démographiques dans toutes les activités liées à l'environnement, à la sylviculture, à l'agriculture et au développement rural.

Afin d'inverser la tendance à la dépendance , il a fallu accélérer le rythme de la production agricole, ce qui a obligé à aborder de front les contraintes relatives à la demande et à la production. L'amélioration de la production nécessite des ressources considérables ainsi qu'une mobilisation accrue des fonds tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Etant donné que la capacité de produire des ressources supplémentaires est limitée dans les pays à faible revenu, ceux-ci doivent compter dans une large mesure sur des ressources extérieures tant qu'ils n'ont pas accru cette capacité.

L'écrasant fardeau de la dette a obligé à pratiquer des coupes sombres dans les importations de biens d'équipement essentiels et à resserrer la politique économique. Si l'on continue sur cette voie, il mettra gravement en danger les programmes visant à parvenir à l'auto-suffisance. Il est grand temps de repenser l'ancienne stratégie en matière de dette afin d'améliorer la situation des pays en développement fortement endettés.

- M. K.A.K. ABDULRAZZAK (Iraq) constate que l'augmentation des ressources alimentaires dans les pays en développement n'a pas suivi l'accroissement de la population. Ces pays deviennent de plus en plus dépendants des pays industrialisés. Les organisations internationales se sont préoccupées de cette situation mais les résultats obtenus jusqu'à présent demeurent modestes. Les pays en développement utilisent une partie de leurs ressources financières pour acheter des aliments et s'endettent d'autant plus que les cours des matières premières qu'ils sont en mesure de vendre sont anormalement bas. De ce fait, ils ne peuvent ni investir ni développer leur production agricole. Leur développement économique est donc compromis. Certes, l'endettement pose des problèmes complexes. Cependant, il faudrait au moins que le service de la dette ne dépasse pas une certaine proportion du revenu national. Il faudrait aussi limiter la hausse des prix intérieurs mais cela implique que ces pays reçoivent de la communauté internationale les fonds nécessaires pour mettre en oeuvre un plan de développement.
- M. D. SENE (Sénégal) appelle l'attention de l'assemblée sur la gravité de la situation alimentaire dans les pays africains situés au sud du Sahara et dans les pays du Sahel. Entre 1975 et 1982, la production agricole a diminué de 6,6 pour cent par an et le taux de couverture par habitant n'est plus que de 78 pour cent. La consommation moyenne de calories est inférieure au minimum requis. Sans doute les importations de céréales ontelles permis d'éviter la famine. Mais leur coût, ajouté à celui de la dette, ne laisse pratiquement plus aucune ressource pour le développement économique. L'exode rural s'amplifie et le Sénégal a dû en outre accueillir 130.000 personnes venues de Mauritanie. En outre, la population urbaine augmente trois fois

et demie plus vite que la population rurale. Pour atténuer la dépendance alimentaire des pays en développement, l'effort porte principalement sur l'augmentation de la production et l'on évoque bien timidement une politique qui tendrait à freiner l'augmentation de la population.

Pour que le consommateur puisse acheter les produits dont il a besoin, il lui faut un minimum de moyens financiers dont il ne dispose pas toujours. L'achat de matériel agricole implique une aide publique mais, là encore, les ressources financières manquent. La dette du Sénégal représente 20 milliards de francs et son service deux milliards par an. Il en résulte un arrêt du programme de développement agricole et une diminution des achats d'engrais.

La Suède, le Canada, la France, la Belgique, les Etats-Unis ont renoncé totalement ou partiellement au remboursement de leurs créances. Mais cela ne suffira pas et rien ne sera résolu aussi longtemps que persistera la détérioration des termes de l'échange entre produits de base et produits industriels.

L'orateur conclut en remerciant le Groupe parlementaire britannique et le Gouvernement du Royaume-Uni de la qualité de leur accueil et de la parfaite organisation de la Conférence.

M. W.A.K. PANNI (Bangladesh) dit que les années 80 ont marqué, pour les économies des différents pays du monde, le début d'une époque d'interdépendance et de complexité croissantes. Les grands problèmes auxquels le monde est confronté, à savoir le déséquilibre croissant entre la population et la production alimentaire, ainsi que l'alourdissement du fardeau de la dette extérieure, retiennent largement l'attention. Les virements à l'étranger effectués au titre du remboursement de la dette et du paiement des intérêts dépassent le montant des nouveaux prêts et absorbent des ressources nécessaires aux investissements intérieurs. On réclame maintenant l'adoption de mesures destinées à soulager les pays en développement dont la croissance économique est paralysée par la dette extérieure. Le Bangladesh a toujours été d'avis que le système des Nations Unies devrait être le pivot de la coopération multilatérale et du développement.

La production agricole mondiale a augmenté ces 30 dernières années. Cependant, il y a encore près de 800 millions de personnes qui ne mangent pas à leur faim. Ce n'est pas seulement un problème de production; c'est aussi une affaire de distribution. Près de 60 pays qui ont actuellement une agriculture de subsistance pourront nourrir leur population en expansion d'ici la fin du siècle. Le Bangladesh est un des pays les plus peuplés du monde et son Gouvernement est fermement décidé à résoudre le problème démographique. On est de plus en plus conscient de la nécessité d'intégrer la politique démographique à la planification socio-économique. La Conférence internationale sur la population, tenue en 1984, a adopté une déclaration importante sur la population et le développement, dont M. Panni est fier de pouvoir dire qu'elle a été proposée par le Bangladesh dès le début de la

Conférence. Le Gouvernement du Bangladesh s'emploie résolument à canaliser tous les efforts de la nation sur la planification de la population et de la croissance économique. La question décisive est celle de l'équilibre entre la population et les ressources disponibles, d'une part, et entre les taux de croissance de la population et ceux de l'économie en développement, d'autre part.

L'augmentation des ressources agricoles ne va pas sans soulever des difficultés. Il est important de faire en sorte que les denrées alimentaires soient produites là où l'on en a besoin. La FAO et l'Institut international d'analyse systémique appliquée ont mené dans 117 pays une étude dont il ressort qu'ils peuvent, à eux tous, produire suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir une fois et demie la population qui devrait, d'après les projections, être la leur en l'an 2000. Le tableau est plus sombre cependant en ce qui concerne les différents pays pris isolément. La crise de la dette qui frappe actuellement les pays où il existe un déficit vivrier ne fait que rendre la situation plus complexe. Cette crise compromet le développement socio-économique et annule les effets de la croissance que ces pays auraient pu enregistrer.

Mme E. HENNICOT-SCHOEPGES (Luxembourg) s'étonne que, dans le libellé du point en discussion, on ait employé le terme "Tiers-Monde"; elle craint que cette expression ne porte atteinte au respect dû aux pays en développement. Y a-t-il donc un premier ou un deuxième monde ? Dans les pays riches, les mots "Quart-Monde" désignent les laissés-pour-compte de la société industrielle. En vérité, tous les hommes ne sont-ils pas citoyens d'un seul monde, ne doivent-ils pas respecter la personnalité de chacun et de chaque pays au lieu de coller une étiquette uniforme sur le dos de tous ceux qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas réussi à élever leur niveau de vie ? Une telle généralisation ne peut que renforcer l'égoïsme des habitants des pays riches : pour aider les pauvres, il existe des institutions. Quel parti politique pourrait gagner les élections en faisant de l'aide au développement le premier point de son programme ?

Il faut faire comprendre aux plus favorisés qu'ils doivent changer d'attitude pour qu'on puisse mener à bonne fin des politiques économiques fondées sur le principe d'une distribution plus équitable des ressources et sur le respect des impératifs écologiques qui s'imposent aujourd'hui.

Le poids de la dette des pays en développement rend leur situation intenable, mais il compromet aussi gravement la stabilité de l'économie mondiale tout entière. On sait aujourd'hui le danger d'une telle situation : la crise des années 30, qui a facilité la montée du fascisme et a conduit à la guerre mondiale, n'est-elle pas née du problème des dettes ? Les pays endettés ne peuvent se développer. D'ailleurs, des tendances protectionnistes, qui se sont renforcées depuis 1980, les empêchent d'écouler dans de bonnes conditions leurs produits sur le marché mondial. De ce fait, les pertes de leurs recettes à l'exportation ont atteint un montant double de celui de l'aide au développement qui leur a été fournie. Il faut donc revoir les politiques d'aide au développement dans une perspective macro-économique et en tenant compte des nouvelles règles à appliquer pour gérer les ressources naturelles et préserver l'environnement. La pauvreté, il ne faut pas l'oublier, est une force explosive et les exigences de la sécurité débordent le domaine militaire. La paix ne régnera pas dans le monde si la faim continue à y faire des ravages.

Les initiatives ne manquent pourtant pas pour aider les pays pauvres à améliorer leur situation. Les Nations Unies, en particulier, ont créé plusieurs structures d'aide, mais toutes les équipes mises sur pied ressemblent à des pompiers qui manqueraient d'eau. Les programmes élaborés souffrent de l'insuffisance des crédits. Par exemple, le Haut Commissariat pour les réfugiés, dont le budget est de 420 millions de dollars, accuse un déficit de 85 millions parce que certains pays, notamment occidentaux, tardent à verser leurs contributions. Le rapport entre le budget de fonctionnement et l'aide apportée sur le terrain a besoin d'être reconsidéré pour certaines de ces organisations; en outre, il conviendrait qu'elles s'entendent sur la définition des actions prioritaires et qu'elles coordonnent mieux leurs activités.

L'aide bilatérale et l'aide publique jouent un rôle essentiel et la part des dons dans l'aide au développement tend à augmenter, mais l'effort de certains pays est fort loin de suffire aux besoins. Il faudrait que, partout, on prenne conscience que l'aide au développement est un investissement fait dans l'intérêt de la paix mondiale.

Il va de soi que, pour sortir de l'impasse, les pays en développement doivent mettre en oeuvre des politiques économiques saines et faciliter le rapatriement des capitaux. Il est évident aussi que c'est sur eux que repose la responsabilité de leur évolution démographique. Le respect de la vie est intimement lié au droit à une vie dans la dignité et l'explosion démographique ne pourra être contrôlée que si s'améliore la condition de la femme.

Les belles paroles ne servent à rien si elles ne sont pas suivies d'actes. Les Chefs d'Etat des sept pays les plus industrialisés et ceux de la Communauté des Douze ont arrêté un programme d'ensemble satisfaisant. Aux parlementaires de veiller à ce qu'il soit mis en oeuvre.

M. P. HORN (Hongrie) déclare que l'énergie investie dans le développement de l'agriculture a provoqué un accroissement sensible de la production alimentaire mondiale qui, en moyenne, suit aujourd'hui le rythme de croissance démographique. Cependant, les nombreux déséquilibres régionaux entre la croissance de la production vivrière et celle de la population posent des problèmes pour le transport des vivres des régions excédentaires aux régions déficitaires. Ces difficultés de distribution sont étroitement liées à l'endettement mondial.

L'orateur partage l'opinion de beaucoup d'experts qui estiment que l'explosion de la production alimentaire récemment constatée ne se renouvellera jamais. Les raisons en sont nombreuses mais le principal obstacle tient à l'environnement : à l'état du sol, de l'eau et de l'atmosphère. Il ne faut pas oublier que le monde n'est que prêté à la génération actuelle. Les pays avancés, développés sur le plan agricole, ont maintenant atteint les niveaux de productivité les plus hauts possibles, mais cela ne résout pas le problème mondial. Des changements structurels sont nécessaires à la fois dans les pays développés et les pays en développement. La production agricole doit tenir compte de la situation écologique. Il est également nécessaire de procéder à des ajustements internationalement coordonnés de la politique agricole et à une libéralisation du commerce agricole. Les subventions agricoles se soldent par des dégâts durables pour l'environnement et encouragent la constitution d'excédents démesurés. Il faut bien finalement liquider ces excédents, et les pays qui les obtiennent à vil prix, voire même gratuitement, sont tentés de renoncer aux activités agricoles. La tendance à l'urbanisation peut provoquer de graves dommages écologiques. C'est le début d'un cercle vicieux.

Mme I. SUNDBERG (Suède) déclare que la population s'accroît de 1,6 pour cent chaque année. le taux de croissance démographique peut baisser de près de 40 pour cent si l'on évite toutes les naissances non désirées. Cependant, sur une population mondiale totale d'un milliard de couples en âge de procréer, environ la moitié ne recourt pas aux techniques de planification familiale. Les taux de fécondité sont étroitement liés au niveau de développement économique. Une fois qu'un niveau suffisamment élevé de développement est atteint, les taux de fécondité baissent.

La Fédération internationale pour la planification familiale a été fondée en 1952 alors que dans le monde régnait une indifférence générale. Des conférences sur la population mondiale ont été organisées en 1962 et 1982. En proclamant que la connaissance de la planification familiale et la possibilité d'y recourir constituent des droits fondamentaux, la Conférence des Nations Unies sur les droits de l'homme de 1968 a posé un autre jalon important.

Au cours des dernières décennies, des millions de personnes ont réclamé des services propres à traduire dans les faits le droit fondamental de chaque être humain à contrôler sa fécondité. Or, la possibilité de recourir à ces services n'existe pas dans de nombreux pays. Pourtant, pendant ce temps, le SIDA se propage. Les femmes exigent d'autres possibilités de choix que les grossesses répétées et les avortements que des millions d'entre elles subissent chaque année. De nombreux Gouvernements ne s'intéressent pas à ces problèmes. Il faut mettre la planification familiale au premier rang des réformes à accomplir.

M. A.B.C. KATOTOBWE (Zambie) explique que son pays compte environ sept millions d'habitants, qu'il bénéficie d'un climat favorable, dispose de vastes surfaces de terres arables encore vierges et qu'il peut donc ainsi assurer sa subsistance. Il lui arrive même, lors de récoltes exceptionnelles, d'avoir des excédents qu'il exporte. Mais lorsque celles-ci sont maigres, du fait de catastrophes naturelles, la Zambie doit importer ses produits alimentaires de base. Le principal obstacle à l'auto-suffisance alimentaire de la Zambie tient à son énorme dette extérieure, contractée essentiellement auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui ne sont ni l'un ni l'autre disposés à prêter au Tiers-Monde des fonds qui permettraient d'intensifier la production agricole ou industrielle. Pour les pays qui n'ont qu'une capacité de production et d'exportation limitée, les prêts du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale deviennent de véritables boulets.

Le remboursement de ces prêts ajouté à celui des prêts commerciaux tourne au cauchemar, parce que les taux d'intérêt sont si élevés que les pays ne peuvent plus rembourser leur dette mais seulement la servir. Près de 60 pour cent des recettes d'exportation de la Zambie tombent dans le puits sans fond de la dette extérieure, de sorte que le pays ne peut pas moderniser ses méthodes de culture. Si cette situation persiste, on verra diminuer la capacité mondiale de production alimentaire, ou alors la nourriture deviendra si coûteuse que la majorité de la population mondiale ne pourra plus se nourrir.

Pour éviter de devoir financer le déficit, les pays créanciers doivent réfréner leur désir de perpétuer la "théorie de la dépendance" qui flatte leur orgueil en les rendant maîtres des relations entre le Nord et le Sud, ou même renoncer complètement à cette théorie. Les pays du Tiers-Monde obtiendraient ainsi, pour leurs produits de base et leurs matières premières, des prix équitables et réalistes qu'en tant que producteurs et exportateurs ils fixeraient eux-mêmes. Grâce à l'augmentation de leurs recettes d'exportation, les pays débiteurs pourraient rembourser leurs dettes. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale devraient commencer à accorder des prêts pour augmenter la production. S'ils ne le font pas, ils apporteront de l'eau au moulin de ceux qui soupçonnent ces institutions de servir à étrangler économiquement les pays pauvres et d'être des instruments de recolonisation. En fin de compte, la colonisation a commencé par des visées économiques.

M. S. BIRINDA (Gabon) remercie, au nom de la délégation gabonaise, le Groupe parlementaire britannique et le Secrétariat de l'Union interparlementaire de l'organisation de la Conférence.

Au cours de ses 100 années d'existence, l'Union interparlementaire n'a jamais cessé de se renforcer et de diversifier ses activités pour répondre aux nombreuses aspirations des peuples du monde. Les parlementaires ont toujours ressenti avec force le besoin de se retrouver pour rechercher, au-delà des considérations idéologiques, des solutions aux grands problèmes du monde. A cet égard, la délégation gabonaise se félicite de l'inscription à l'ordre du jour du point en discussion, car le choix de ce thème témoigne de l'intérêt que l'Union interparlementaire accorde aux problèmes fondamentaux de cette fin de siècle. Après les Conférences du Bucarest en 1974 et de Mexico en 1984 sur la population, on se rend mieux compte de la nécessité de trouver rapidement une solution aux problèmes de la population, de l'alimentation et de la dette qui préoccupent en premier lieu les pays en développement.

Dans le contexte actuel du marasme économique, les pouvoirs publics du Gabon restent conscients du rôle primordial de l'homme dans le développement économique et social du pays. Sous l'impulsion dynamique du Président Bongo, un train de mesures ont été adoptées et une série d'actions menées pour améliorer les conditions de vie des populations urbaine et rurale. L'accent a porté en particulier sur les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation et du logement. Le Gabon s'est aussi doté d'importantes infrastructures de base en vue du bien-être des populations.

Il reste cependant un long chemin à parcourir pour relever les défis auxquels est confronté le Gabon dont les recettes d'exportation continuent d'être affectées par les prix bas des produits de base et pour qui le problème de l'endettement reste préoccupant.

La délégation gabonaise souhaite que les parlementaires de l'Union interparlementaire soutiennent les efforts déployés par les pays du Tiers-Monde pour garantir le bien-être et les progrès de leurs peuples.

M. S. KOO (Fonds des Nations Unies pour l'enfance - UNICEF) fait observer que la sécurité alimentaire est une expression vide de sens si tout le monde ne peut pas manger à sa faim. Le fait de disposer de denrées alimentaires suffisantes au plan national ne signifie pas que chaque foyer dispose chaque jour du minimum vital nécessaire à sa subsistance. Au cours des famines spectaculaires qui ont fait la une de la presse et des journaux télévisés, les besoins des enfants nécessiteux et de leurs familles ont été quotidiennement mis en évidence, et pas seulement de loin en loin. Chaque jour, quelque 40.000 enfants meurent soit de faim soit de ces maladies d'enfance que la malnutrition a transformées en maladies mortelles. Beaucoup d'autres restent handicapés à vie, atteints de cécité ou d'autres maux, faute de nourriture.

Pour faire face à cette urgence moins visible mais incessante, l'UNICEF s'efforce de faire accéder les ménages à la sécurité alimentaire, afin d'assurer l'apport des protéines, calories et vitamines indispensables à la croissance, surtout au cours des cinq premières années de la vie. Dans de nombreux pays, les cultures d'exportation, génératrices des devises nécessaires au développement, envahissent de vastes zones, privant ainsi les

familles de la récolte locale qui assurait leur alimentation de base. La distribution des denrées alimentaires laisse souvent à désirer. Lorsque les plans de développement ne tiennent pas compte de l'ensemble de la population, les revenus des chefs de famille sont insuffisants pour l'achat de nourriture.

Lorsque la production vivrière locale est suffisante, l'ignorance des règles élémentaires à respecter pour le stockage et la lutte phytosanitaire peut donner lieu à des périodes de disette. Même la mode a des effets néfastes, car les mères ne nourrissent plus leur bébé au sein, croyant plus sains les aliments pour biberon. Etant donné que nombre d'entre elles les trouvent trop coûteux, elles les diluent. Comme elles ne peuvent stériliser les biberons, le bébé tombe malade, privé de l'immunisation qu'apporte l'allaitement naturel. Dans la famille, les femmes et les enfants sont souvent les derniers servis lorsqu'il n'y a pas suffisamment à manger pour tous.

Depuis 40 ans, on a appris qu'il fallait accroître la production des aliments de base traditionnels, améliorer le stockage et le traitement locaux, soutenir les activités féminines productrices de revenus, vulgariser les connaissances en matière de nutrition et de soins de santé primaires, créer des systèmes locaux de surveillance alimentaire et nutritionnelle et contrôler la croissance des nourrissons et des jeunes enfants.

Ce sont les secteurs et les familles les plus pauvres qui ont été le plus durement frappés par la récession sélective de ces dernières années. Il est heureux de constater qu'il existe maintenant des moyens permettant d'informer partout les parents des mesures simples qu'ils peuvent prendre afin d'améliorer les chances de survie et la croissance de leurs enfants.

M. S. ALBARAKANI (Yémen) remercie le Groupe britannique de la bonne organisation de cette Conférence qui marque le Centenaire de l'Union. Celle-ci a facilité le règlement de maints problèmes dans plusieurs régions du monde.

Celui qu'elle étudie aujourd'hui est particulièrement grave, puisqu'il s'agit du déséquilibre croissant entre la population mondiale et la production alimentaire. On peut redouter une augmentation de la pauvreté en Asie et en Afrique, d'autant plus que la sécheresse sévit dans beaucoup de pays. La Fédération internationale pour la planification familiale fait des recherches pour définir le rapport idéal qui devrait exister entre population et ressources disponibles. Le Yémen participe aux études entreprises pour développer une coopération internationale conduisant à une civilisation de paix et de sécurité. actuellement, le fossé s'élargit entre pays en développement et pays industrialisés. Les pays en développement voient en effet leur population augmenter rapidement et leur croissance économique stagner. Dans les pays essentiellement agricoles, le revenu national est même en diminution, faute d'un équipement performant. La communauté internationale a le devoir de consentir une aide financière à ces pays pour faciliter leur développement économique.

Mme HU DEHUA (Chine) déclare que la population, l'alimentation et la dette sont des questions d'intérêt capital pour la communauté internationale contemporaine et ont une incidence directe sur le développement économique et social. Avec une population de 1,1 milliard, la Chine est le pays le plus peuplé du monde et comprend donc les problèmes de l'inadéquation entre les terres cultivées et les ressources naturelles par habitant. La population chinoise a augmenté de 560 millions au cours des 40 dernières années. Le revenu national a été multiplié par 10 au cours de la même période, mais cela veut dire que le revenu par tête a seulement été multiplié par 4,8.

La Chine a entrepris une politique de planification familiale depuis les années 1970. Cette politique s'est soldée par une grande réussite et a été bien acceptée. Le taux de natalité est passé de 33,5 pour mille en 1970 à 20,78 pour mille en 1988 et le taux de croissance démographique naturelle est tombé de 25,83 pour mille à 14,2 pour mille au cours de la même période. On a calculé que, si les taux de croissance de la population de 1970 s'étaient maintenus, 210 millions d'enfants supplémentaires seraient nés. Beaucoup de pays ont fait preuve de compréhension à l'égard de la politique chinoise. Ils sont conscients du fait que la Chine doit nourrir 22 pour cent de la population mondiale avec seulement sept pour cent des terres cultivées du monde. La Chine s'emploie à accroître sa production céréalière et, au cours des 40 dernières années, cet accroissement a dépassé la croissance démographique. Cette dernière a été en moyenne de 1.5 pour cent par an tandis que la croissance annuelle moyenne de la production céréalière a été de 3,7 pour cent. Bien que, maintenant, la Chine ait fondamentalement résolu le problème que pose l'alimentation de 1,1 milliard de personnes, elle est consciente qu'il reste encore un long chemin à parcourir en matière de développement économique et agricole. Tous les pays ont la responsabilité commune de répondre aux besoins fondamentaux de l'humanité en améliorant la production vivrière et agricole. L'oratrice propose trois mesures : priorité au développement de la production vivrière et agricole, un environnement international favorable au règlement de la question alimentaire, et une coopération internationale pour le transfert de la technologie alimentaire. Elle conclut en appelant à la fois les pays en développement et les pays développés à unir leurs efforts pour résoudre le problème de la dette du Tiers-Monde.

M. H. PELAEZ GUTIERREZ (Parlement latino-américain), s'exprimant en qualité de Président du Parlement latino-américain et en tant que Colombien, remercie le Groupe espagnol et tous les pays qui ont exprimé leur solidarité à la Colombie qui traverse une période très difficile.

Les pays en développement, particulièrement en Amérique latine, doivent faire face à un service de la dette extrêmement lourd. L'inflation, le désordre financier, l'absence de croissance économique et l'acuité des problèmes sociaux s'additionnent pour créer une situation reconnue fort préoccupante par la Banque mondiale. Comment ces pays pourront-ils satisfaire les besoins de leur population et moderniser leurs structures ? Le service de la dette dépasse de loin les crédits qu'ils ont empruntés. Il faut que les pays industrialisés changent d'attitude à l'égard des pays en développement et mettent fin à leurs pratiques protectionnistes. La crise financière menace l'équilibre mondial.

Il faut espérer que l'on remédiera sans tarder aux maux actuels, particulièrement graves dans les pays en développement, notamment d'Amérique latine. Dans cette région du monde, le développement s'est considérablement ralenti, les dépenses publiques sont énormes mais les besoins le sont encore davantage et les investissements insuffisants. L'endettement est tel qu'un rééchelonnement de la dette ne servirait à rien. Ce qu'il faut, c'est sa réduction, pour que les pays débiteurs puissent recommencer à investir et relancer leur développement économique. Les pays créanciers doivent avoir la sagesse d'accepter une telle solution, quelque forme qu'on lui donne. S'ils ne le faisaient pas, la situation empirerait de jour en jour.

Le Parlement latino-américain a pris position sur cette question lors de plusieurs conférences internationales, notamment à Montevideo. Ses représentants se sont rendus à Washington pour conférer avec les responsables de la Banque mondiale et du FMI. Ils se sont concertés avec les représentants des autres pays débiteurs que le Parlement latino-américain est prêt à aider par solidarité. L'orateur félicite les pays industrialisés de leurs succès mais leur rappelle qu'une nouvelle coopération internationale est indispensable pour que toutes les nations puissent survivre.

M. S.D. HILL (Libéria) est reconnaissant à Sa Majesté la reine d'avoir mentionné le rôle joué par le Libéria dans la formation et le développement de l'Union interparlementaire. Son pays continuera à soutenir le travail de l'Union parce qu'il partage les idéaux qui ont inspiré sa création.

Tous les 12 ans, l'espèce humaine augmente d'un milliard d'individus, et le taux de consommation des ressources mondiales est plus élevé que le taux de croissance démographique. En conséquence, ces ressources sont soumises à une pression constante. En Afrique, la terre ne produit plus assez pour répondre aux besoins alimentaires de base. Les problèmes causés par la hausse du taux de croissance démographique sont encore aggravés par des facteurs économiques et écologiques. En outre, dans les sociétés en développement, on assiste à la migration de la population rurale vers les centres urbains.

On ne saurait trop insister sur la nécessité d'équilibrer population et production alimentaire. Parallèlement à l'action concertée des Gouvernements et des organisations internationales, il faut élaborer des programmes agricoles viables. Priorité doit être donnée à l'élimination de la faim grâce à des programmes agricoles. En 1986, le Gouvernement du Libéria a créé une Commission nationale de la démographie qui a pour mission de donner

des conseils sur les questions relatives à la population et leur incidence socio-économique sur la société libérienne. En outre, on a créé un Conseil parlementaire de la démographie et du développement. Il faut espérer que ces deux instances encourageront des mesures propres à renforcer la régulation du mouvement de la population et à équilibrer croissance démographique et production alimentaire. La délégation libérienne soutiendra toute résolution susceptible de favoriser un tel équilibre.

Les efforts déployés par les pays d'Afrique pour relancer leur économie continuent à être battus en brèche par l'obligation d'assurer le service de la dette. Les recettes provenant des principaux produits d'exportation ont considérablement diminué, de sorte qu'il est impossible à de nombreux pays africains de servir leurs dettes. Cette évolution doit être renversée. Les Gouvernements créanciers devraient exempter du remboursement des prêts les pays qui poursuivent des politiques d'ajustement et se heurtent à de graves difficultés financières. Il est aussi nécessaire de rééchelonner le paiement de la dette. Il importe que le monde développé apporte une aide plus efficace au monde en développement.

M. K. TANIGAWA (Japon) déclare que le problème de la dette des nations en développement est extrêmement grave. Les versements qu'ils doivent faire sont devenus un obstacle majeur au processus d'ajustement économique. Les pays débiteurs sont entrés dans un cercle vicieux qui ne fait que retarder davantage leur ajustement économique. Pour rompre ce cercle, une nouvelle stratégie relative à la dette a été arrêtée à la réunion du. Groupe des sept qui s'est tenue au mois d'avril. La mise en oeuvre de mesures fondées sur cette stratégie est la clé du règlement du problème de la dette. L'orateur espère que l'accord conclu entre le Gouvernement mexicain et les banques commerciales servira de modèle à des négociations avec d'autres nations débitrices.

Les pays débiteurs doivent redoubler leurs efforts et devenir plus auto-suffisants. Quant aux pays créanciers, ils doivent soutenir ces efforts. Le Japon a commencé à procéder au recyclage de capitaux publics et privés et a annoncé récemment que, dans le cadre d'un programme quinquennal, plus de 65 milliards de dollars seront ainsi recyclés. Sur cette somme, plus de dix milliards de dollars seront fournis aux nations répondant aux conditions requises pour pouvoir bénéficier de la nouvelle stratégie renforcée relative à la dette.

Depuis que le problème de la dette a commencé à se poser, voici sept ans, tous les intéressés ont déployé de grands efforts. M. Tanigawa estime que les parlementaires doivent poursuivre dans la voie ainsi tracée, pour continuer d'assurer à l'économie mondiale une croissance stable. Il espère que le problème de la dette sera résolu le plus rapidement possible.

M. M.C. BONELLO (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement - CNUCED) rappelle que, pour la plupart

des pays en développement, les années 1980 ont constitué une décennie d'austérité financière presque ininterrompue, certains pays transférant davantage de capitaux vers les pays développés qu'ils n'en recevaient. Ceci a eu pour conséquence grave de faire redescendre de nombreux pays de plusieurs degrés sur l'échelle du développement. Deux facteurs importants ont contribué à l'austérité financière. Le premier a été la perte de devises due à une diminution des recettes provenant de l'exportation des produits alimentaires et agricoles. Le déséquilibre entre l'offre et la demande, qui a fait baisser les prix, a été aggravé par la politique de soutien et de protection appliquée par les pays développés à l'égard de leur propre agriculture. Ils ont dressé divers obstacles, tarifaires et non tarifaires, aux importations. En outre, les intérêts des pays en développement, en particulier leurs secteurs traditionnels d'intérêt, n'ont pas recu à l'Uruguay Round l'attention qu'ils méritaient.

Le mouvement constant de fonds qui va des pays en développement aux pays développés et qui est dû au lourd service de la dette est la deuxième cause d'austérité financière. L'absence de progrès qui ressort de plusieurs indicateurs de dette se traduit par le fait que les pays accablés de dettes sont pris dans un cercle vicieux associant l'inflation et les déficits budgétaires à la dette et à la stagnation socio-économique, de sorte que les Gouvernements sont confrontés à un dilemne politique. Les tentatives visant à contenir la demande intérieure réduisent les recettes fiscales et douanières des Etats, tandis que la dévaluation de la monnaie élève le coût intérieur des importations et des obligations dues au service de la dette, exacerbant ainsi les pressions inflationnistes. La stabilité dans les pays endettés restera donc, dans le meilleur des cas, précaire tant que le fardeau de la dette ne sera pas considérablement réduit et que la capacité de production et le niveau de vie ne se seront pas améliorés. Le dynamisme de l'économie mondiale ne suffit pas à atténuer les difficultés financières des pays lourdement endettés.

Les efforts déployés par les pays en développement pour rationaliser les structures économiques et introduire des réformes politiques appropriées doivent se poursuivre, mais ils ne peuvent réussir sans une politique globale en matière d'échanges commerciaux et de financement extérieur, qui laisse une place de choix à une attaque en règle du fardeau de la dette.

On peut aussi alléger le fardeau de la dette en laissant les exportations agricoles des pays en développement accéder plus largement aux marchés mondiaux. L'agriculture échappe depuis trop longtemps aux règles du GATT. Si l'on veut que les pays en développement accroissent leur sécurité alimentaire par le biais du commerce, il est nécessaire de libéraliser les échanges des produits agricoles et de supprimer les subventions dans les pays développés. Il faudra protéger les intérêts des pays en développement importateurs de vivres.

M. A.M. AL AMRI (Emirats arabes unis) déclare qu'on s'attend à ce que la population du monde, qui a atteint quatre milliards en 1975, s'élève à six milliards à l'orée du 2le siècle et que, à la fin du 20e siècle, le Tiers-Monde regroupera 80 pour cent de la population mondiale. Ces chiffres sont impressionnants.

L'homme reste l'objectif de tous les efforts en faveur du développement et la question démographique ne saurait être dissociée des problèmes sociaux, économiques et politiques. La croissance démographique ressemble à une spirale dont les courbes se resserrent et il ne sera pas facile de satisfaire les besoins alimentaires, d'éviter le chômage et la baisse du niveau de vie. La famine a parfois des causes naturelles comme la désertification, mais elle est surtout due à des facteurs économiques et sociaux, parmi lesquels la croissance de la dette extérieure qui menace gravement le commerce international et est une cause de crise intérieure.

La solution des problèmes de la planète exige qu'on connaisse la situation réelle. Il est indispensable que les pays du Tiers-Monde réfléchissent au problème de la croissance de leur population avant que le seuil d'alerte soit atteint. Il est urgent d'adopter des solutions raisonnables afin que chaque nouveau-né ait la possibilité de mener une vie décente.

Il n'est pas possible d'imaginer une amélioration sans un accroissement de l'aide dispensée par les pays du Nord à ceux du Sud. Le Tiers-Monde doit lutter contre la course aux armements, pour la réduction de la dette extérieure et le maintien de la paix. Mais certains Etats n'acceptent pas une politique de paix, tel Israël qui continue à vouloir liquider le peuple palestinien en massacrant des femmes enceintes et en enterrant des enfants vivants. Les parlementaires doivent mener une action commune pour que l'espèce humaine vive dans le bien-être et la sécurité.

M. D.A. ONYANCHA (Kenya) déclare que les causes de la pénurie alimentaire et de la croissance accélérée de la population sont nombreuses et diverses. La plupart des pays en développement ont de graves problèmes d'endettement associés à un taux de croissance démographique élevé et éprouvent de ce fait des difficultés à se nourrir. Plus des deux tiers de la population mondiale vivent dans les pays en développement et la qualité de leur vie est faible et déprimante. L'agriculture est mal équipée et la technologie appropriée inaccessible à la plupart des pays. Cela veut dire que les coûts sont élevés et inabordables pour une grande partie du monde en développement. Dans certains cas, les conditions climatiques sont défavorables et tous ces éléments aboutissent systématiquement à la pauvreté.

Les dettes des pays en développement doivent être réduites à des proportions raisonnables. Les nations créancières doivent accepter d'annuler plus de 75 pour cent des dettes si l'on veut apporter au monde en développement accablé le soulagement dont il a besoin. Cela donnera aux pays en développement un répit pour réorganiser et relancer leur économie. Les transferts de fonds vers les pays en développement doivent être systématiquement accrus. On n'a pas su admettre que le mouvement des capitaux s'était tragiquement inversé ni combattre cet état de fait, ce qui a été la plus grave lacune de ces cinq dernières années. Les nations industrielles doivent se rendre compte que tout ralentissement de la croissance des pays en développement aura de graves répercussions pour l'économie mondiale.

L'accent doit toujours porter sur le transfert d'une technologie appropriée que les pays en développement puissent intégrer à leurs structures socio-économiques et politiques. Le monde en développement a besoin d'une révolution radicale de son agriculture pour nourrir sa population. Tout pays en développement devrait se suffire entièrement à lui-même sur le plan alimentaire.

C'est sur l'agriculture que repose l'économie des pays en développement. Le principe fondamental dans ce domaine devrait être d'aider chacun de ces pays à devenir auto-suffisant sur le plan alimentaire. Un autre domaine important est celui de l'éducation. Il est essentiel d'assurer un enseignement de haute qualité, notamment en ce qui concerne la technologie, la médecine et l'agriculture. Les problèmes économiques des pays en développement sont aggravés par leur dette internationale. Tant que les pays créanciers n'auront pas rompu le cercle vicieux de la dette en annulant cette dernière en totalité ou en partie, elle demeurera le principal obstacle à la croissance économique des pays en développement.

M. C. CORNET D'ELZIUS (Belgique) remercie le Groupe britannique de la magnifique organisation de la Conférence.

S'agissant de l'équilibre entre la population et les ressources alimentaires, il considère que, tant qu'il y aura un enfant dans le monde qui souffrira de la faim, toute mesure tendant à diminuer la production alimentaire constituera un crime collectif contre l'humanité. Dans beaucoup de pays en développement, la pauvreté des sols, la sécheresse, les difficultés de transport provoquent une situation de disette endémique ou permanente. D'autres pays, au contraire, ne savent plus que faire de leurs excédents et leurs Gouvernements limitent la production en recourant à l'établissement de contingents et à des primes à la jachère. Comment modifier cette situation, compte tenu du fait que chaque pays représente en pratique un cas d'espèce ? Un proverbe chinois dit fort justement qu'il vaut mieux apprendre à l'homme à pêcher que de lui donner un poisson. En fait, seuls les pays réellement pauvres devraient recevoir une aide sous forme de vivres. Pour sa part, l'orateur propose de supprimer les mesures tendant à diminuer la production agricole dans les pays riches et de constituer des stocks de produits qui puissent se conserver facilement. La poudre de lait, par exemple, est un aliment complet. En raison de la faiblesse du pouvoir d'achat des pays pauvres, il faut parvenir à une solution généreuse, expression de la solidarité mondiale.

M. H. KAHLOUCHE (Algérie) constate qu'au terme de la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement jamais la situation du Tiers-Monde n'a été aussi précaire. Les efforts déployés par les pays en développement pour accroître leur production ont été réduits à néant par un environnement défavorable résultant de la détérioration des termes de l'échange et du protectionnisme des pays riches. Les pays en développement connaissent un endettement croissant, la production par habitant y a diminué presque partout et la nécessité de consacrer de plus en plus de ressources à l'importation de vivres a déséquilibré leur balance des paiements.

Pour développer la production agricole dans ces pays, la FAO estime qu'un apport financier de 12 milliards de dollars par an est nécessaire. De toute évidence, la dette, qui atteignait 1.300 milliards en 1988, ne pourra jamais être remboursée. Il s'agit là d'un problème politique. Les responsabilités des débiteurs et des créanciers étant partagées, il faut élaborer une solution d'ensemble garantissant à chaque pays un flux de capitaux suffisant pour permettre le développement de son économie. Cela implique une restructuration du système monétaire mondial ainsi qu'une revalorisation et une stabilisation des prix des produits exportés par les pays en développement. Une négociation globale est donc nécessaire si l'on veut que chaque être humain puisse manger à sa faim et vivre dans un monde qui lui permette de s'épanouir.

LE PRESIDENT indique que le débat reprendra le lendemain matin à 9 h.30.

La séance est levée à 18 h.25.

SEANCE DU JEUDI 7 SEPTEMBRE MATIN

La séance est ouverte à 9 h.30, sous la présidence de M. S. Treacy (Irlande), vice-Président de la Conférence.

Point 4 de l'ordre du jour

EQUILIBRE ENTRE POPULATION ET RESSOURCES ALIMENTAIRES
ET RECHERCHE DE SOLUTIONS RATIONNELLES ET EFFICACES
AU PROBLEME DE L'ENDETTEMENT DES PAYS DU
TIERS-MONDE POUR QUE CHACUN DANS
LE MONDE MANGE A SA FAIM

Reprise de la discussion

LE PRESIDENT demande aux délégués de respecter le temps de parole imparti aux orateurs, en particulier parce qu'il est très probable que la séance actuelle se poursuive au delà de 13 heures. Le Bureau restreint a décidé que le temps de parole imparti à chaque délégation pour le Débat général prévu au point 5 serait de huit minutes. Ce débat commencera dans l'après-midi.

M. J. RAJTAR (Pologne) déclare que le monde se divise entre riches et bien nourris et pauvres et affamés. Les inégalités technologiques et économiques ont renforcé cette division. Les pays riches intensifient leur coopération mutuelle tout en élevant des barrières pour se protéger des pays à faible revenu, et reportent sur ces pays les coûts des fluctuations du marché, des finances, de l'inflation et des investissements.

La Pologne sait quelles pertes peuvent entraîner des termes de l'échange défavorables, des restrictions à l'importation, des taux d'intérêt élevés et des fluctuations des taux d'échange. Pour la Pologne comme pour beaucoup de pays en développement, le service de la dette pose de grands problèmes. Le transfert de richesses vers les plus riches a ralenti la formation du capital et fait baisser le taux de croissance dans les pays en développement. La Pologne est favorable à des réductions considérables de la dette et des intérêts, faute de quoi l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire ou une expansion économique dans les pays les plus endettés seraient sans effet.

Les pays en développement, avec 20 pour cent du produit mondial brut, nourrissent et approvisionnent 75 pour cent de la population mondiale. Il faut tenir compte de la faible productivité des exploitations agricoles dans les pays en développement.

La suppression des barrières commerciales et autres pourra accélérer l'augmentation de la production alimentaire et l'emploi généralisé de techniques accessibles et éprouvées peut multiplier la production par trois ou quatre. Mais la privatisation de la recherche et les restrictions en matière de brevets risquent d'entraver les transferts d'innovations vers les moins riches.

Quoique le problème en Pologne soit infiniment moins aigu que dans beaucoup d'autres pays en développement, elle a une expérience et des espoirs comparables aux leurs. La situation actuelle en Pologne est une conséquence directe de l'application, sous l'influence de présupposés idéologiques et politiques, de théories erronées de développement socio-économique.

M. G.H. HAARDE (Islande) déclare que sa délégation adresse à la Conférence les salutations du plus vieux Parlement du monde, l'Althing, fondé en l'an 930.

Le monde progresse dans le domaine politique et les institutions véritablement représentatives sont de plus en plus nombreuses. Bien du chemin a été parcouru depuis les sombres événements qui se sont déroulés en Pologne il y a 50 ans. L'évolution survenue récemment dans ce pays suscite un grand optimisme et les parlementaires devraient adresser leurs voeux de succès à leurs collègues polonais qui s'efforcent de transformer leur société.

Deux grands problèmes méritent d'être examinés d'urgence. Le premier est celui du désarmement, le second est celui de la régulation de la croissance démographique et d'un ravitaillement suffisant en vivres. Il existe une relation directe entre la croissance démographique et la demande de produits alimentaires. Les progrès de la médecine ont abaissé les taux de mortalité, mais les taux de natalité n'ont pas diminué dans les mêmes proportions. Le règlement des problèmes économiques suppose la mise en oeuvre de politiques économiques rationnelles, mais il faut souvent aussi recourir à des solutions politiques. certains pays, les déficiences du système économique ont aggra-Ce n'est pas un hasard si les pays qui réussisvé les choses. sent le mieux sur le plan économique et dans le domaine de la production alimentaire sont le plus souvent ceux où règnent la démocratie et le pluralisme politique. La production agricole a augmenté plus vite que la population; il est bien évident aussi que les moyennes dissimulent d'importantes disparités régionales. On prévoit qu'en l'an 2000, 530 millions de personnes seront sous-alimentées ou mourront de faim.

Pour s'attaquer à la pauvreté, il faut appliquer une stratégie du développement concertée, orientée peut-être surtout vers le secteur agricole des économies les moins développées. Les conditions du commerce international sont d'une importance cruciale pour les pays pauvres mais rien ne saurait remplacer une politique intérieure rationnelle. Les pays développés devraient faciliter aux pays en développement l'accès à leurs marchés. Une libéralisation du commerce international pourrait être d'une importance capitale. A l'échelon national, les pays doivent améliorer leur infrastructure et leurs méthodes de transport et de stockage. On ne saurait éluder le problème démographique. Pour beaucoup de gens, une nombreuse descendance est une forme d'assurance vieillesse; l'amélioration de l'éducation et des sciences de planification de la famille doit avoir pour but le bien-être économique des intéressés.

M. B.P. DISSANAYAKA (Sri Lanka) déclare que, bien que le droit de manger à sa faim soit reconnu comme un droit fondamental de l'homme, les populations les plus pauvres des pays en développement vivent dans un dénuement extrême, en proie à la faim et à la malnutrition. La communauté internationale doit leur venir en aide en fournissant une assistance financière et technique. Les pays en développement ont le plus grand mal à satisfaire les besoins élémentaires de leur population. Le Gouvernement sri-lankais a accordé une grande importance à la réalisation, dans tout le pays, de programmes et de projets de planification familiale.

Le problème de la dette extérieure des pays en développement est une manifestation du disfonctionnement du système économique international et a pris aujourd'hui des proportions graves sur le plan politique international. Des efforts spéciaux sont donc nécessaires tels que la transformation des prêts en dons. Ces efforts doivent être complétés par des arrangements économiques internationaux assez favorables aux pays en dettes, en particulier par des accords commerciaux plus libéraux. Par leur protectionnisme, les pays industrialisés enlèvent plus aux pays en développement qu'ils ne leur en apportent sous forme d'aide.

Quand ils imposent des programmes économiques comme condition de leur aide, les donateurs ne doivent pas ignorer les réalités politiques auxquelles est confronté le Tiers-Monde. Si l'aide passe de son niveau actuel de 0,3 pour cent du PNB au taux souhaité de un pour cent, les pays débiteurs pourront connaître une forte croissance. L'équilibre entre population et ressources alimentaires et l'élimination de la dette du Tiers-Monde et de la faim ne doivent pas être considérés comme des problèmes intéressant essentiellement le Tiers-Monde. Cette approche isolationniste n'est plus tenable. Il ne peut y avoir de paix et de sécurité mondiales tant que ce problème n'est pas résolu; aussi la communauté internationale doit-elle collectivement redoubler ses efforts pour le régler.

M. MANENG ma KONG (Zaïre) remercie le Gouvernement et le Groupe parlementaire britannique de leur accueil chaleureux.

Il observe que le déséquilibre entre le nombre d'habitants et les ressources alimentaires, qui met tous les pays en déve-loppement dans une position difficile, est dû essentiellement à l'insuffisance des techniques modernes de production et à l'explosion démographique mais qu'il est aggravé par l'endettement. Face à cette situation, les pouvoir publics záïrois ont élaboré un programme de planification familiale appelé "programme des

naissances désirables". Des accouchements trop fréquents présentant un danger pour la mère et pouvant aussi compromettre la santé des enfants, il s'agit de rendre les parents plus responsables et d'éviter toutes les naissances non désirées.

L'exode rural est un autre facteur qui renforce le déséquilibre : lorsqu'ils abandonnent la campagne, les jeunes laissent le travail agricole aux parents fatigués qui utilisent des méthodes de culture dépassées.

En attendant que sa politique démographique et agricole produise ses effets, le Zaīre est conduit à combler son déficit alimentaire par des importations financées par la dette. Comment sortir de ce dilemme qui est celui de tous les pays en développement ? Il faudrait d'abord doter les institutions financières multilatérales de ressources suffisantes pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle dans le financement des investissements productifs. Il faudrait aussi régler le problème de la dette dans une perspective de croissance économique et en tenant compte des capacités de remboursement des pays débiteurs. Zaïre se félicite des mesures d'allègement prises par certains pays et qui vont au delà des accords de Toronto. Il souhaite que la communauté internationale évite toute discrimination dans l'attribution des aides aux pays sous-équipés. Il estime enfin qu'un système commercial plus ouvert permettrait de relancer les exportations, à condition toutefois que les prix soient plus justes.

Mme V. NECULAU (Roumanie) déclare que le problème de l'équilibre entre population et ressources alimentaires est particulièrement important et complexe. La première Conférence mondiale de la population, organisée par l'ONU en 1974 à Bucarest, a contribué à mieux le faire comprendre. Dix ans plus tard, la Conférence de Mexico a réaffirmé la priorité du développement dans le règlement des problèmes démographiques. De son côté, l'Union interparlementaire s'est employée activement à étudier cette question et a démontré qu'une conception pessimiste n'était pas justifiée. L'humanité est capable de faire face à la croissance démographique à condition que soient modifiées les relations économiques internationales.

D'autre part, toutes les mesures prises en matière de population doivent respecter le droit souverain des Etats de choisir leur politique démographique en fonction de leur situation propre. Une large coopération internationale est néanmoins nécessaire. Il faut en particulier réduire le montant des sommes consacrées aux armements et utiliser les crédits ainsi dégagés pour alléger la dette. Il faut aussi assurer l'accès de tous aux progrès des techniques agricoles et établir un rapport plus juste entre le prix des produits finis et celui des matières premières.

Pour la Roumanie, la population est le facteur essentiel du progrès d'une société. Grâce à la puissante économie dont elle s'est dotée, la Roumanie a pu, en mars dernier, rembourser sa dette extérieure qui, en 1980, dépassait ll milliards de dollars. En même temps, elle a investi un montant de 200 milliards de dollars afin d'assurer le développement équilibré de tous les secteurs de son économie. Elle a enfin accompli une nouvelle révolution agraire qui doit modifier l'état d'esprit de la paysannerie. Toutes ces mesures ont entraîné une importante hausse du niveau de vie de la population.

En conclusion, la Roumanie est favorable à la coopération entre l'Union interparlementaire et les autres organisations internationales, qui devrait s'intensifier pour apporter une solution globale à un problème décisif pour l'avenir de l'humanité.

LE PRESIDENT attire l'attention de la Conférence sur l'excellente exposition d'oeuvres d'art d'enfants qui est présentée au 4e étage du Centre de Conférence.

M. R. DUE (Norvège) relève qu'en dépit de l'augmentation de la production agricole mondiale la famine est loin d'avoir été éliminée. La planète comptera probablement plus de six milliards d'habitants en l'an 2000. Il est urgent de contenir l'accroissement du taux de natalité. Dans la plupart des pays en développement, la production alimentaire augmente moins vite que la population. La dénutrition est aggravée davantage par la pauvreté que par l'absence matérielle de produits alimentaires. Les individus et les nations doivent avoir les moyens de se procurer les denrées alimentaires dont ils ont besoin.

Les pays en développement sont pris dans un cercle vicieux entretenu par la pauvreté et les difficultés de la balance des paiements. La dette du Tiers-Monde s'élevait au total à 1.300 milliards de dollars EU à la fin de 1988, et certains pays étaient exportateurs nets de capitaux. C'est à l'échelon mondial qu'il faut régler le problème de la dette extérieure. A cet égard. M. Due se félicite du Plan Brady qui vise à opérer des réductions réelles de la dette. Certains des pays les plus pauvres ont également besoin d'une assistance immédiate pour surmonter la crise alimentaire; cependant, sans ajustement structurel, l'aide alimentaire n'aura qu'un effet limité. C'est en augmentant la production, le nombre des emplois et, par voie de conséquence, le pouvoir d'achat que l'on pourra assurer de manière durable des disponibilités alimentaires suffisantes. est essentiel d'améliorer les conditions dans lesquelles s'effectue le commerce des produits industriels. Il faut aussi prêter attention aux grands problèmes écologiques.

Les hommes politiques ont le devoir de prendre des initiatives de nature à contribuer au règlement efficace des problèmes de la dette du Tiers-Monde, afin que le monde puisse manger à sa faim.

LE PRESIDENT est particulièrement heureux d'inviter M.Dhillon, ancien Président du Conseil interparlementaire, à venir à la tribune.

M. G.S. DHILLON (Inde) souligne que c'est le Tiers-Monde presque tout entier qui est pris dans le cercle vicieux de la dette et de la pauvreté. Au lieu de leur permettre d'améliorer leur économie, les recettes d'exportation des pays en développement sont, pour la majeure partie, absorbées par le service de la dette. L'augmentation de la dette extérieure compromet gravement la stabilité du système financier international. Pour illustrer l'ampleur du problème, M. Dhillon cite quelques statistiques; il indique, par exemple, que le rapport entre la dette et le PNB est passé de 20,6 pour cent en 1980 à 35,4 pour cent en 1986. Les pays en développement, déjà aux prises avec la détérioration des termes de l'échange et le protectionnisme croissant des pays industrialisés, doivent à présent relancer la croissance de leur économie tout en supportant le fardeau de la Cela suppose une approche conjointe et un meilleur accès aux marchés des pays industrialisés. M. Dhillon reproche au Plan Brady de mars 1989 de s'appliquer seulement aux emprunteurs privés et non aux emprunteurs publics. Ce plan tend à faire supporter à des institutions multilatérales le risque pris initialement par des prêteurs privés. Cela grèvera une partie des ressources de ces institutions, qui pourraient autrement servir à aider les nations ayant bien géré leur dette. L'Inde est un pays dont les réalisations économiques de ces dernières années ont été impressionnantes et qui finance en grande partie son programme d'investissement par ses propres moyens. Pour conclure, l'orateur souligne que l'insuffisance de devises peut avoir des effets néfastes sur les disponibilités alimentaires. pays qui s'emploient à accéder à l'auto-suffisance alimentaire ne peuvent y parvenir parce qu'il leur faut recourir à des importations qui ne font qu'accroître leur dette extérieure.

M. H. LUCENA (Brésil) rend hommage à l'oeuvre accomplie par l'Union interparlementaire dans laquelle il voit un instrument efficace au service de la paix mondiale. Citant la parole du Pape, "le développement est le nouveau nom de la paix", il décrit la misère de la plupart des pays du Tiers-Monde, encore aggravée par leur endettement. Le service de sa dette coûte au Brésil entre 15 et 20 milliards de dollars par an, ce qui l'empêche de développer son économie.

Aux yeux de l'orateur, c'est l'endettement extérieur qui est le mal essentiel du Tiers-Monde, et ce mal ne sera guéri que si l'on réussit à établir un nouvel ordre économique international. L'Union interparlementaire est sans doute l'organisation la plus apte à amener les Gouvernements et les banquiers à décider l'instauration de cet ordre.

Cependant, on ne saurait se passer de la régulation des naissances pour adapter quantitativement la population aux ressources alimentaires disponibles. Il faut, d'autre part, obtenir que le service de la dette n'entame pas trop le produit intérieur brut des pays débiteurs et, enfin, désarmer pour que les ressources ainsi libérées alimentent un fonds de développement économique et social destiné aux nations les plus pauvres. La contribution des organismes internationaux resterait pourtant

indispensable. Une partie des fonds pourrait servir à appliquer des programmes efficaces de régulation des naissances, surtout nécessaires dans les régions les plus retardées dont les habitants sont portés à considérer que l'enfant est la joie du pauvre.

En conclusion, l'orateur invite la Conférence à s'engager solennellement à rendre les riches moins riches et les pauvres moins pauvres pour que tous aient droit à une place au soleil.

M. A. FRANK (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce - GATT) remercie l'Union interparlementaire de l'avoir invité à parler devant la Conférence, la félicite des efforts que, depuis 100 ans, elle consacre à l'entente internationale et lui souhaite un plein succès dans la poursuite de sa mission.

Aujourd'hui, la Conférence débat de certains des problèmes les plus fondamentaux et les plus urgents que l'humanité ait à résoudre. Ils sont si vastes que M. Frank ne peut guère qu'évoquer ceux de leurs aspects traités dans les négocations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round.

L'agriculture est une des questions placées au centre de ces négociations. Dans le passé, le GATT a accordé plus d'attention au commerce des produits industriels, même s'il a traité différemment celui des produits agricoles. Il est anormal que ce dernier, qui touche aux besoins les plus fondamentaux de l'humanité, soit resté dans une large mesure en marge du seul cadre de règles commerciales multilatérales qui existe aujourd'hui. C'est pourquoi, en 1986, les membres du GATT se sont engagés à libéraliser davantage le commerce des produits agricoles. Ils ont confirmé cet engagement en avril 1989 et ont pris en même temps des dispositions qui permettent aux négociations d'avancer; un programme de travail, audacieux mais réaliste, a été élaboré.

Comme l'accord résultant de l'étude à mi-parcours le souligne, les négociations menées jusqu'à présent ont démontré que les politiques agricoles étaient très sensibles aux mécanismes du marché et qu'en conséquence le soutien et la protection des produits agricoles devraient être progressivement réduits. sur ce consensus que se fonde l'"approche cadre" qui comprend des éléments à long et à court terme et des arrangements sur la réglementation sanitaire et phytosanitaire. Dans la négociation concernant le soutien et la protection, les intérêts spéciaux des pays en développement sont spécifiquement pris en compte, notamment leur préoccupation concernant la sécurité alimentaire. Les movens mis en oeuvre pour assurer cette sécurité varient considérablement d'un pays à l'autre. Certains prétendent même que la libéralisation du commerce des produits agricoles va à l'encontre de la recherche de la sécurité alimentaire. Le représentant du GATT conteste cette interprétation car, pour lui, sécurité alimentaire n'est pas nécessairement synonyme d'auto-suf-De fait, les pays en développement qui sont importateurs nets de produits alimentaires ont tiré profit de l'offre de denrées subventionnées. Néanmoins, à plus long terme, cette

dépendance excessive à l'égard des importations comporte des risques importants.

Bon nombre de pays en développement sont aussi exportateurs de produits agricoles et ce sont eux qui profiteront le plus directement de la libéralisation. Malheureusement, la part de ces pays dans les exportations mondiales ne cesse de diminuer depuis 30 ans.

En conclusion, M. Frank estime que les négociations de l'Uruguay Round ne sauraient apporter de "solution rationnelle et efficace" complète, pour reprendre les termes du point à l'ordre du jour. Néanmoins, la réforme du commerce des produits agricoles qui en constitue l'objectif devrait aider les pays en développement à améliorer leur agriculture et, partant, à accroître à la fois leur sécurité alimentaire et leur revenu national.

M. G.I. TRANT (Conseil mondial de l'alimentation - CMA) déclare que la terre nourrit actuellement un milliard de personnes de plus qu'il y a 15 ans, mais que le nombre des affamés augmente inexorablement chaque année, en même temps que la croissance démographique s'accélère. En général, la faim et la malnutrition ne sont pas dues à des pénuries alimentaires ni à des catastrophes naturelles mais à la pauvreté inhérente au sousdéveloppement. La vérité, inexcusable, c'est que la plupart des affamés vivent à proximité de réserves alimentaires suffisantes ou de ressources permettant une meilleure production et que, s'ils ont faim, c'est uniquement parce qu'ils sont trop pauvres pour acheter ou produire assez de nourriture.

Les Gouvernements qui se sont fixé pour but premier l'élimination de la pauvreté et de la faim sont aussi ceux qui se sont le plus rapprochés de ce but. Les plus efficaces d'entre eux ont adopté des mesures pour augmenter les revenus des pauvres, maintenir et élever les niveaux nutritionnels et qui ont donné la priorité au développement de l'agriculture. L'aide étrangère peut jouer un rôle bénéfique, pour autant qu'elle soit conçue spécialement à cet effet. Une aide qui ne prend pas les pauvres en compte ou qui présuppose qu'ils bénéficieront d'un effet de retombées n'a guère de chances de les aider et peut même leur nuire. Ni la réduction de la dette ni l'augmentation de l'activité économique ne suffisent à garantir que les affamés auront à manger.

Plus qu'un cauchemar sans fin qui tue quotidiennement des milliers de personnes, la faim est un monstre qui devient chaque jour plus énorme et plus dangereux. Si l'on ne rassemble pas maintenant les ressources pour y mettre fin, elle ne fera qu'empirer. Le cerle vicieux de la faim et du sous-développement s'accélère de jour en jour et gâche impitoyablement l'existence de millions d'êtres humains en leur ôtant la santé, la force, l'espoir et finalement la vie même.

Mme N. PERY (Parlement européen) rappelle que le Parlement européen a toujours jugé prioritaire la politique de coopération et de développement de la Communauté. En application de la Convention de Lomé, les parlementaires européens sont appelés à entamer des pourparlers avec 66 pays concernés par le sujet à l'étude.

Les problèmes de l'explosion démographique, des ressources alimentaires et de l'endettement appellent des solutions spécifiques qui ne pourront être appliquées que si le processus de développement s'accélère. C'est dans cette logique que s'inscrit la démarche du Parlement européen.

La natalité tout d'abord demeure un des sujets les plus délicats. Aujourd'hui, la grande majorité des pays en développement reconnaissent la nécessité de contenir leur croissance démographique. D'après les projections établies par les Nations Unies, on sait que le Nigéria devrait être, en 2025, plus peuplé que les Etats-Unis d'Amérique. Compte tenu d'une telle perspective, le rôle des femmes reste déterminant, notamment en raison du lien qui existe entre un niveau d'instruction élevé et une meilleure régulation de la natalité.

Dans la logique de cette analyse, la sécurité alimentaire garde une actualité brûlante. Pendant des années, la CEE a été suspectée de vouloir avant tout écouler ses excédents agricoles, quelles qu'en soient les conséquences sur les populations, au risque d'accentuer la dépendance alimentaire des pays en développement. Depuis le début des années 1980, l'aide alimentaire de la CEE est devenue un véritable instrument d'aide au développement. Des opérations triangulaires consistant à acheter à un pays en développement exportateur pour aider un autre pays en développement déficitaire semblent un meilleur moyen de respecter les habitudes alimentaires et d'encourager une coopération Sud-Sud.

La terre africaine pourrait donc mieux nourrir sa population si les petits producteurs étaient soutenus et si l'on procédait aux investissements indispensables, notamment pour l'irrigation.

Le Parlement européen a pris acte des Plans Baker, Brady et des propositions du Président français. Il souhaite simplement que soient étendues ces simples mesures techniques financières et que l'on transforme les remboursements en subventions de projets de développement ou que l'on définisse des règles liant le remboursement de la dette aux recettes d'exportation. Par le renforcement de sa politique monétaire, la Communauté européenne aura un rôle plus important à jouer que par le passé.

Contrairement à ce que craignent certains pays en développement, le marché européen unique ne sera donc pas une forteresse repliée sur elle-même. Même si l'interdépendance Nord-Sud a changé de nature, elle demeure une réalité et le développement du Tiers-Monde reste la clé de notre avenir commun. Mme A. COLLINS (Nouvelle-Zélande) rappelle que la Nouvelle-Zélande est un petit pays de quelque trois millions d'habitants, qui a le privilège de disposer d'une nourriture abondante et de maîtriser sa dette. L'oratrice souhaite évoquer un problème qui menace une très importante ressource naturelle et source d'alimentation dans le Pacifique sud, à savoir la pêche à la traîne. C'est une technique meurtrière qui menace les saumons, les thons, les baleines et les phoques. La haute mer appartient au monde entier, et elle espère que les délégués envisageront l'éventualité d'une interdiction internationale de la pêche à la traîne. Le Premier Ministre de Nouvelle-Zélande a l'intention de soulever cette question à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il convient de féliciter la Corée qui a volontairement décidé d'abandonner la pêche à la traîne, et elle espère que le Japon et Taïwan, qui emploient actuellement cette technique, accepteront également d'y renoncer. A une époque où l'attention se porte sur le ravitaillement en vivres des pays affamés, il est indécent de voir 40 pour cent du poisson pris à la traîne périr hors du filet pendant cette opération. L'interdiction de cette forme de pêche sans régime de gestion serait injuste pour le Japon et Taïwan; mais il serait injuste pour tout le monde que ces deux pays continuent leur piraterie aveugle. Elle espère qu'avec l'aide de tous les pays présents cette forme de pêche disparaîtra dans un très proche avenir.

M. B. KUCERA (Tchécoslovaquie) remercie ses collègues britanniques de l'excellente organisation de la Conférence du Centenaire. Il observe que, depuis la naissance de l'Union interparlementaire, l'humanité a connu bien des péripéties mais aussi fait des progrès. Avec la fin du colonialisme, et surtout depuis les années 1960, de nouveaux membres sont entrés à l'Union qui a inscrit à son ordre du jour les problèmes des pays en développement. L'orateur est particulièrement heureux que les parlementaires puissent aujourd'hui échanger leurs vues sur des sujets aussi importants que l'auto-suffisance alimentaire, la lutte contre la faim et l'endettement croissant des pays en développement.

La délégation tchécoslovaque a exposé sa position dans un mémoire; aussi l'orateur n'insistera-t-il que sur les points essentiels. Il rappelle que les délégués tchèques soutiennent toutes les initiatives propres à régler le problème de l'endettement mais que toutes les mesures prises jusqu'à ce jour sont insuffisantes, eu égard à l'importance de la crise et aux difficultés des pays débiteurs. Une solution durable exige une refonte complète du système des relations économiques internationales. L'endettement se traduit, dans les pays en développement, par l'insuffisance de la production agricole et l'impossibilité de se suffire à eux-mêmes sur le plan alimentaire. Cette situation est encore aggravée par les catastrophes naturelles dues aux modifications écologiques qui se produisent actuellement dans le monde.

Un progrès important serait accompli si les négociations sur le désarmement aboutissaient. Les sommes ainsi économisées contribueraient utilement à soutenir la production alimentaire. Au sein de l'ONU, la Tchécoslovaquie participe activement à la recherche d'une solution au problème alimentaire. Elle met à disposition son expérience des coopératives agricoles, le résultat de ses recherches en matière de techniques agricoles et offre le concours de ses experts. Elle appuiera activement toute action de l'Union interparlementaire destinée à résoudre les problèmes du Tiers-Monde.

M. A. ABDULLAH (Conseil national palestinien) constate que tous les délégués ont souligné la nécessité de trouver une solution au problème de la faim dans le monde. Il souhaite insister sur le cas exceptionnel du peuple palestinien dont les terres ont été confisquées et les ressources détruites par une occupation étrangère. Il lance un appel pour que l'on trouve une solution entraînant le minimum de dommages et de souffrances. Son peuple s'inspire des paroles du Président Lincoln, qui a dit qu'aucun homme n'était assez bon pour en gouverner un autre sans le consentement de ce dernier. La Palestine veut être libérée de l'occupation israélienne.

La Palestine fait partie du Tiers-Monde, elle connaît les mêmes problèmes de disette alimentaire et de dette croissante. Mais ces problèmes ne concernent pas uniquement le Tiers-Monde. Si les pays en développement ne tirent pas de la vente de leurs propres produits un revenu suffisant pour acheter les marchandises que leur offrent les pays développés, ceux-ci tomberont dans le marasme, prélude au chômage et à l'inflation. Le Tiers-Monde est endetté sur le papier, mais une bonne partie de ses dettes sont gonflées. Les pays en développement considèrent qu'ils paient trop cher les biens et les services qu'ils reçoivent, et qu'ils doivent payer plus d'intérêts qu'ils n'en doivent en réalité.

Certains pays développés ont adopté une attitude exemplaire en annulant une partie de la dette. D'autres ont réduit les taux d'intérêt, accordé des emprunts supplémentaires ou une aide gratuite. Il faut un programme mondial destiné à permettre aux pays en développement de se prendre en mains. Le paiement par les pays développés de prix raisonnables pour les matières premières produites par les pays en développement permettra à ceux-ci d'emprunter moins, de mieux accéder à l'auto-suffisance et d'accroître leur PNB. Cela leur permettra ensuite de faire face à leurs obligations envers les créanciers et d'être moins tributaires d'emprunts.

Enfin, le monde industrialisé doit reconnaître qu'il lui incombe de prendre des mesures positives pour corriger la pollution de l'environnement qu'il a provoquée et qui touche les pays en développement. Il est nécessaire d'y remédier pour que le monde entier mange à sa faim.

M. H.O. DATO' Dr. AFFIFUDIN (Malaisie) souligne que la croissance économique des pays en développement a considérablement baissé depuis quelques années alors que leur population a continué à augmenter. Cela veut dire que des économies qui connaissent une récession rapide ont plus de bouches à nourrir. Cependant, il est encore possible de régler ces problèmes par des moyens technologiques et politiques plutôt que de recourir à la solution malthusienne. La situation actuelle des pays en développement est due essentiellement aux changements de la politique macro-économique des pays industrialisés, bien que les politiques introverties des pays en développement soient, elles aussi, à blâmer. La Révolution verte a été la première étape vers l'amélioration de la situation des pauvres dans le monde, mais la prochaine étape qui les verra moins dépendants de l'agriculture et de la production primaire se fait attendre. Dans certains pays, le processus a même été inverse. qui étaient exportateurs nets de riz sont maintenant importateurs nets en raison, encore une fois, de leur lourd endette-Les politiques monétaires strictes adoptées par les pays développés au début de la décennie 1980 sont la principale raison du problème actuel de la dette dans les pays en développement. Les sept pays industrialisés déterminent la politique économique internationale; mais c'est seulement en 1985 qu'ils ont commencé à prendre en considération ses répercussions sur le Tiers-Monde. L'orateur se félicite des initiatives telles que le recyclage de 30 milliards de dollars de dette, annoncé par le Japon au Sommet de Venise de 1987; mais de telles initiatives ne suffisent pas. Les pays en développement ont besoin d'être consultés et associés à la définition des politiques qui les concernent. A cette fin, il propose un examen des mécanismes existants tels que le Comité intérimaire du FMI, dont les membres représentent aussi bien les pays en développement que les pays développés.

M. Y. AHMED (Ethiopie) félicite, au nom de sa délégation, le Gouvernement et le Groupe parlementaire britanniques qui ont si bien organisé la Conférence. Les problèmes qui y sont traités sont d'une importance telle qu'il ne faudrait pas leur consacrer une seule réunion, mais les reprendre continuellement. Malgré tous les travaux accomplis dans les organisations internationales au sujet de la pression démographique, de l'insécurité alimentaire et du fardeau de la dette, les résultats ne sont guère encourageants pour le moment. Les pays en développement doivent arrêter leur propre politique en matière de population et de développement, mais ne disposent pas des moyens financiers ni des connaissances nécessaires. Leurs problèmes sont encore aggravés par le fardeau insupportable de l'endette-C'est pourquoi le Groupe éthiopien propose à la Conférence d'adopter une résolution pour engager vivement pays industrialisés et pays en développement à définir un programme commun composé d'une politique démographique et d'une stratégie économique, englobant des mesures propres à accroître le volume des capitaux à destination des pays en développement, à faciliter le transfert de la technologie, à créer des conditions favorables au commerce et à alléger la dette, et prévoyant l'instauration d'un ordre économique international propice à ces mesures. L'orateur termine en mentionnant que son pays vient d'achever l'étude de la politique démographique à mener au niveau national.

Mme H.B. JUNZ (Fonds monétaire international - FMI) déclare qu'il est particulièrement important que des parlementaires venus de nombreux pays s'accordent sur les priorités à établir entre les problèmes discutés, car c'est d'eux que dépend la réussite des mesures prises. Mme Junz sait bien qu'il n'est pas de stratégie efficace sans un financement suffisant et que, dans certains cas, l'ampleur de la dette extérieure constitue à elle seule un obstacle structurel à la croissance. Elle souligne que, dans de tels cas, le Fonds monétaire international, d'accord avec la Banque mondiale, a pris diverses mesures pour aider ces pays à réduire leur endettement. Ces institutions peuvent aujourd'hui assurer, aux conditions appropriées, le financement direct de tels programmes. Toutefois, il ne suffira pas de régler le problème de la dette pour résoudre celui du déficit alimentaire. Les politiques nationales, qui négligent l'importance de l'infrastructure rurale, de la recherche agricole et des besoins de l'agriculture en devises, sont souvent blâmables. Lorsque le Fonds monétaire international conseille les Gouvernements sur la manière d'adapter leur politique intérieure, il s'inspire du principe des avantages comparés. La sécurité alimentaire n'implique pas nécessairement l'auto-suffisance; celle-ci suppose aussi une production alimentaire globale efficace alliée à des marchés qui fonctionnent bien. Mme Junz conclut en affirmant qu'il ne faut pas laisser passer la possibilité qu'offre l'Uruguay Round actuellement en cours de soumettre le secteur agricole aux règles du GATT.

M. N. MATOS (Mozambique) remercie le Groupe britannique de son hospitalité et le félicite de l'excellente organisation de la Conférence.

Voulant faire comprendre combien les problèmes traités sont importants pour son pays, il explique que le Mozambique compte 15 millions d'habitants et que plus de la moitié de la population a moins de 20 ans et vit d'une agriculture de subsistance. Dans ce pays, en effet, l'industrie est à peine naissante et la condition de la population rurale est d'autant plus difficile que cette population est fort dispersée, qu'elle manque d'hôpitaux, d'écoles et de services sociaux. Dans les villes ou autour des villes vivent 3 millions d'habitants qui ont d'autant plus de mal à subsister qu'ils sont éloignés des centres de production alimentaire. Le Mozambique présente plusieurs des caractéristiques des pays en développement : le taux de mortalité infantile était, récemment encore, de 159 pour mille et la moitié des femmes en âge de procréer ont en moyenne six enfants. La population est victime de nombreuses maladies endémiques.

Après l'indépendance, obtenue en 1975, le Gouvernement a élaboré et mis en application un programme de développement équilibré, portant essentiellement sur le développement et la rationalisation de l'agriculture et tendant à concentrer la population dans les régions fertiles. En conséquence, de 1975 à 1983, près du cinquième de la population rurale s'est aggloméré dans des villages; on a commencé à l'alphabétiser, à la vacciner, à lui dispenser une éducation sanitaire. Des hôpitaux ruraux ont

été construits, des routes ouvertes, ce qui a facilité le transport des produits nécessaires à l'agriculture comme des produits agricoles. Ainsi, pendant les huit premières années de son indépendance, la République populaire du Mozambique a vu son économie se développer. Simultanément, les conditions de vie de la population se sont améliorées; le taux de la mortalité infantile a baissé, les maladies ont reculé, de nouvelles méthodes de culture se sont répandues. Cependant, le Mozambique a eu dans le même temps à souffrir de graves catastrophes naturelles, en particulier d'inondations. Il a également souffert de la sécheresse qui a favorisé de nombreux incendies de forêts. programme de reboisement a-t-il été élaboré. Globalement, de 1975 à 1983, le Mozambique a connu un certain développement. grâce principalement à la politique de formation menée dans les campagnes. L'assistance alimentaire et une vigoureuse campagne de vaccination ont également porté leurs fruits. On est parvenu à un équilibre, fragile certes, entre la croissance démographique et l'évolution des ressources alimentaires. Cela n'empêche pas le Mozambique de se trouver aujourd'hui dans une situation critique en raison de l'action de déstabilisation de type terroriste qui est conduite par l'Afrique du Sud. A cet égard, la mission des Nations Unies qui s'est rendue sur place en février dernier a pu faire les constatations qui s'imposaient. Plus de 1,7 million de personnes ont dû être déplacées du fait de la guerre, quitter leur habitat et abandonner leurs terres. exode rural massif a eu des conséquences catastrophiques sur le développement anarchique des centres urbains.

La stratégie du Gouvernement du Mozambique est centrée sur la recherche de la sécurité et de l'auto-suffisance alimentaire. Les difficultés soulevées par les actions que mène le régime d'apartheid d'Afrique du Sud retardent l'aboutissement de ces efforts. La paix est devenue aujourd'hui un élément indispensable à la reprise économique du Mozambique. En conclusion, M. Matos remercie les parlementaires de leur compréhension pour la lutte de son pays.

- M. E. Menem (Argentine), vice-Président de la Conférence, prend place au fauteuil présidentiel.
- M. O. KUMBARACIBASI (Turquie) fait observer que personne ne peut être satisfait de la manière dont on a laissé le problème de la dette extérieure se dégrader à ce point. Les pays en développement, situés pour la plupart en Amérique latine et en Afrique, ont été gravement atteints par la détérioration des termes de l'échange, une inflation et un chômage élevés. La spirale de la dette est un ver qui ronge le tissu économique de la société et qui menace les systèmes monétaires et bancaires internationaux. Les efforts déployés au plan régional et international n'ont eu que des résultats limités. Cependant, certains signes récents sont encourageants. Pour trouver les causes essentielles de la dette du Tiers-Monde, il faut avoir la volonté politique de traiter le problème dans son intégralité.

A ce propos, l'Union interparlementaire doit lancer un appel en faveur de la coopération internationale. Il faut citer, parmi les éléments à prendre en considération, l'élimination des mesures protectionnistes dans les échanges commerciaux mondiaux, l'adoption de mesures destinées à améliorer les termes de l'échange au plan international, notamment pour les produits agricoles, afin d'aider les pays en développement, la mise en oeuvre d'une stratégie effective permettant d'aborder certains problèmes particuliers à des groupes similaires de pays endettés, et l'accroissement de l'aide au développement et de l'assistance technique apportées aux pays en dévelopement. La Turquie est heureuse de mettre en oeuvre un modeste programme d'assistance technique destiné aux pays du sud du Sahara.

M. L. TUDEV (Mongolie) constate que, bien que l'humanité soit parvenue à un haut niveau de développement scientifique, technologique et économique, elle est incapable de résoudre nombre de ses problèmes du fait de son comportement. Il convient d'adopter des modifications collectives menant à une amélioration véritable de la condition générale du monde en développement. En dépit des efforts déployés, les problèmes sont loin d'être résolus. La population mondiale augmente de plus de 90 millions d'habitants par an, dont 84 dans les pays en développement. Cette croissance constante entraîne une énorme demande de ressources que le monde a de la peine à satisfaire et aggrave la crise alimentaire.

La production mondiale de céréales a constamment baissé depuis 1984 et, en raison de catastrophes climatiques, les récoltes en cours sont, pour la seconde année consécutive, inférieures aux besoins. En 1989, les pays en développement paieront près de deux fois plus pour les céréales qu'en 1988.

L'injustice des relations économiques internationales est à l'origine de la malnutrition, aujourd'hui largement répandue. Le fardeau de la dette extérieure est un problème particulièrement urgent dans lequel beaucoup voient aujourd'hui un problème politique mondial. Le poids du service de la dette étouffe la croissance économique des pays en développement et compromet donc tout règlement du problème alimentaire, et la situation empire. Toute solution doit tenir compte des intérêts des créanciers et des débiteurs et doit accorder la priorité au bien-être à long terme des pays en développement.

La Mongolie est un pays socialiste en développement, qui attache une grande importance à la solution du problème alimentaire et du problème de la dette extérieure. Avec ses vastes ressources inutilisées et sa pénurie de main-d'oeuvre, la Mongolie a toujours encouragé la croissance de la population, mais accorde aujourd'hui de plus en plus d'importance aux améliorations qualitatives, en particulier aux soins aux mères et aux enfants et à l'amélioration des conditions de travail. Beaucoup d'efforts sont à présent déployés pour surmonter les déficiences institutionnelles et technologiques de la production agricole.

Mme L. LERKSAMRAN (Thailande) déclare qu'il existe des excédents alimentaires dans certaines régions et que la famine sévit dans d'autres. La plupart des pays les moins avancés ont été sévèrement touchés par la sécheresse et la désertification, qui ont considérablement réduit la capacité de production agricole, principale source de revenu des pays les moins avancés. A l'inverse, dans plusieurs pays développés, la production agricole est excessivement protégée, ce qui entraîne des excédents alimentaires ainsi que des distorsions dans le commerce des denrées. Le protectionnisme agricole frappe durement les pays les plus pauvres. Il entraîne une baisse du prix des produits de base et un effritement des parts de marché et provoque souvent un alourdissement de la dette extérieure.

La pauvreté et la famine sont le résultat d'une rupture du processus de développement, aggravée par le problème de la dette et la pénurie de fonds qui en résulte. La détérioration de la situation économique a rendu la crise de la dette plus aiguë, au point de mettre en péril la stabilité économique, sociale et politique des pays débiteurs. Compte tenu de l'interdépendance des économies dans le monde d'aujourd'hui, tous les pays, créanciers ou débiteurs, peuvent être touchés.

Il est temps que les pays épargnés apportent leur soutien. Ils devraient tout d'abord mettre en place un plan à court terme pour accroître leur aide, en particulier l'aide alimentaire d'urgence. Le plan à moyen terme devrait viser à améliorer la circulation des ressources. Dans le cadre, enfin, d'un plan à long terme, les pays donateurs soutiendraient la formation scientifique et technologique et renforceraient la coopération internationale en vue du transfert de technologies agricoles.

Dans les pays débiteurs, le problème doit être résolu par la croissance économique, des moyens additionnels de financement et des réformes internes. Les mesures adoptées doivent être d'ordre pratique et apporter des solutions rapides. Les pays développés devraient abaisser les barrières commerciales pour faciliter aux pays débiteurs l'acquisition d'un volume accru de devises. L'économie mondiale ne peut supporter l'hémorragie de fonds, le protectionnisme et la faiblesse des cours des produits de base qui contribuent directement aux disparités actuelles. Le moment est venu pour le Nord et le Sud de mener une action concertée afin de faire en sorte que chacun puisse manger à sa faim.

Mme D. SAURI-RIANCHO (Mexique) note que, depuis le début de la décennie, le problème de la dette a pris une telle importance que sa solution est devenue très complexe. Certes, des négociations ont été engagées sur ce sujet, mais comment ne pas dénoncer l'attitude très fermée des institutions financières dès lors qu'il s'agit de renégocier ? Compte tenu de leur situation économique et sociale, on ne peut plus demander de nouveaux efforts aux pays en développement.

La dette extérieure est devenue un problème commun : des stratégies globales ont été mises au point par les Gouvernements avec le concours des parlementaires. L'Amérique latine est ainsi prête à affronter la négociation avec ses créanciers en arguant du caractère politique de son endettement. Le Mexique a participé à toutes les décisions prises en vue d'une renégociation de la dette et s'est rallié aux objectifs de la stratégie latino-américaine : diminution des taux d'intérêts et accès à de nouveaux emprunts.

Les banques internationales privées ont accepté un accord fondé sur une réduction de la dette de 35 pour cent, la baisse du taux d'intérêt à 6,5 pour cent et l'attribution de nouveaux prêts pour un montant égal à 25 pour cent de la dette actuelle. Cet accord a été avalisé par le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

L'expérience du Mexique montre qu'une renégociation et un accord sont possibles, mais cet accord ne peut être considéré comme un modèle pour les autres pays d'Amérique latine, chacun d'entre eux ayant des problèmes particuliers. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas une condition suffisante pour relancer l'économie. Tous les efforts déployés auront été inutiles si l'ordre économique international n'est pas modifié. C'est ce changement que réclame le Mexique, qui ne pourra écouler ses produits sur les marchés internationaux que si la stabilité des prix et la continuité du financement du développement sont assurés.

M. H.-S. KWON (République de Corée) déclare que le problème alimentaire n'est pas encore résolu et qu'il est le plus important de ceux auxquels le monde est confronté. Il est dû notamment aux pénuries causées par l'augmentation démographique et la diminution des terres arables disponibles. Les catastrophes naturelles contribuent également à la pénurie alimentaire, mais le véritable problème ne réside pas dans une production insuffisante mais dans le déséquilibre entre l'offre et la demande. C'est pourquoi l'orateur désire proposer quelques solutions au problème de la pénurie alimentaire.

La plus importante mesure à court terme consiste à faire en sorte que les régions qui souffrent de pénurie puissent accroître leurs importations alimentaires. La plupart des pays en développement n'ont qu'un accès limité au marché alimentaire mondial, du fait notamment du fardeau de la dette extérieure et de leur manque de devises étrangères. C'est pourquoi il est essentiel de prendre des mesures en vue de réduire la dette et d'améliorer le pouvoir d'achat du Tiers-Monde. En même temps, il faut offrir une aide alimentaire pour contribuer au règlement du problème de la famine. Il faut également s'employer à long terme à contenir la croissance démographique et à améliorer la production alimentaire. Pour cela, il faut consacrer des investissements importants au développement agricole et bénéficier d'une aide technique.

La Corée a connu une croissance démographique rapide, si bien que sa production vivrière ne suffisait plus à nourrir sa population. Son objectif primordial est donc devenu l'auto-suffisance alimentaire. Le Gouvernement a accordé la priorité à des mesures telles que l'augmentation de la production des aliments de base, les investissements destinés à l'irrigation et l'amélioration de la recherche, si bien qu'en 1977 la Corée est parvenue à l'auto-suffisance. Le Gouvernement s'est également efforcé d'apporter aux agriculteurs un encouragement spirituel grâce au nouveau mouvement communautaire. La Corée est disposée à faire profiter les pays en développement de ses expériences et à les aider à résoudre leurs problèmes de pénurie alimentaire.

Avec les connaissances et les techniques dont on dispose aujourd'hui, il est possible de nourrir toute la population mondiale. Le problème tient à une volonté défaillante d'exploiter les ressources disponibles. L'orateur espère que tous s'uniront pour édifier un monde qui ignore la famine.

- M. C. ESSAYED (République arabe syrienne) constate que, selon le rapport de l'UNICEF paru à la fin de 1988, les enfants du Tiers-Monde sont les premières victimes de l'endettement qui est à l'origine de toutes les difficultés économiques de ces pays. Selon ce même rapport, un demi-million d'enfants sont morts à cause de la récession économique et cette tragédie se déroule au vu et au su du monde entier. Les pays industrialisés portent une large part de responsabilité : ce sont eux qui ont fait dérailler le train du développement. C'est en effet l'endettement qui entraîne la baisse du revenu moyen par habitant. Le service de la dette représente le quart de la valeur des exportations des pays en développement. Tandis que les pays qui viennent d'accéder à l'indépendance se heurtent à des difficultés de toutes sortes, les sociétés capitalistes réalisent le maximum de profit en manipulant les prix du marché. Les prêts accordés par les pays industrialisés n'ont pas débouché sur un développement durable. Leurs effets sont anéantis par le coût des importations et par les achats d'armes. Si les crédits d'aide atteignent 20 milliards de dollars, ce sont 40 milliards qui sont récupérés par les pays riches, grâce à la manipulation des prix. l'endettement continue de croître, atteignant 1.200 milliards de Quel est le remède à une telle situation ? Annuler purement et simplement les dettes comme on l'a proposé à la Conférence des pays non alignés ou bien les échelonner sur une très longue durée, comme l'a suggéré l'Union soviétique. En tous cas, il faudra modifier le système financier mondial.
- M. J. RAMALLO (Espagne) se dit heureux de célébrer le Centenaire de l'Union interparlementaire à Londres et souhaite succès et prospérité à cette organisation.
- Il constate que les thèmes mêlés de la faim dans le monde et de l'endettement des pays en développement sont susceptibles de faire l'unanimité de la Conférence, ce qui n'est pas toujours le cas. Tous, en effet, sont d'accord pour dire que, sans solution au problème de l'endettement, on ne résoudra pas celui de

la sous-alimentation. L'Espagne, pour sa part, en est absolument persuadée et sait aussi que, faute de solution, les institutions démocratiques pourraient être en danger dans le monde entier. Elle souhaite donc une action solidaire de la communauté internationale et se félicite des décisions prises par le Conseil européen sous la présidence de Felipe Gonzales. met depuis quelque temps que la question de la dette doit faire l'objet d'arrangements différents selon les pays, on ne globalise plus le problème. De toute façon, il est indispensable que les pays débiteurs s'emploient à améliorer leur économie, qu'ils puissent compter sur une aide extérieure, que l'on réduise le montant de leur dette, que le FMI et la Banque mondiale agissent sur le marché secondaire et, enfin, que toutes les dettes soient renégociées. C'est à tous les niveaux qu'il faut agir et toutes les parties intéressées doivent y mettre du leur. Sans quoi l'avenir.des pays créanciers ne sera pas meilleur que celui des pays débiteurs.

1 16

Mme F. PETRALIA-PALLI (Grèce) paraphrase une citation bien connue de Churchill en disant que l'histoire n'a jamais connu autant de changements en aussi peu de temps, qu'aujourd'hui. Elle fait notamment allusion à l'évolution qu'on observe en Europe de l'Est et elle souligne qu'il n'y a pas lieu de faire de distinction entre les problèmes de la dette du Tiers-Monde et ceux de la Pologne, entre la malnutrition en Ethiopie et en Sibérie. Le monde doit être considéré comme un tout, et c'est une erreur d'attirer particulièrement l'attention sur les pays en développement. Elle admet toutefois qu'il incombe particulièrement aux pays développés de s'attaquer au spectre de la faim partout où il se présente. Pour ce faire, ils disposent de deux armes : leurs excédents alimentaires et le processus de développement. Abordant le problème de la dette extérieure, elle relève qu'il s'agit là d'une préoccupation tant économique que politique, car elle peut constituer une menace pour la stabilité politique des pays à régime démocratique. La crise de la dette est complexe et l'on ne pourra trouver une solution équitable et durable que si la communauté internationale élabore un programme de développement qui tient compte des particularités propres aux différents pays.

La stratégie internationale de la dette adoptée en 1985 reposait sur trois piliers: ajustements intérieurs et politique
de réforme dans les pays en développement, financement extérieur
suffisant et conditions favorables sur les marchés mondiaux.
Malheureusement, la communauté internationale n'a pas réagi aussi généreusement que prévu et deux de ces piliers n'ont pas été
construits. Elle conclut en décrivant les mesures radicales
prises par Solon dans l'Athènes antique pour résoudre les problèmes économiques qu'il a rencontrés à son arrivée au pouvoir.
Elles ont posé les bases d'un "âge d'or". Le monde moderne a
besoin d'un Solon!

M. O. SOININVAARA (Finlande) compare la croissance de la population à un train. Elle met beaucoup de temps à s'arrêter. Il est donc important de commencer maintenant à freiner.

Beaucoup d'orateurs ont souligné que le monde produit assez de nourriture pour nourrir cinq milliards de personnes. Les difficultés actuelles tiennent à l'inégalité. Le véritable problème concerne l'avenir. Si nous continuons à ce rythme, la population mondiale atteindra 10 milliards d'ici cinq ans et il sera impossible de nourrir ce nombre de personnes. Le taux de natalité baisse quand les conditions de vie s'améliorent, mais celles-ci s'améliorent beaucoup trop lentement. Parmi les nombreux chiffres pessimistes présentés devant la Conférence, il y en avait un d'optimiste. Quarante pour cent des naissances sont manifestement non désirées. La planification familiale peut, en conséquence, réduire la population future de 40 pour cent. Il demande aux délégués des Etats-Unis pourquoi leur pays refuse son appui financier au Programme des Nations Unies pour la popu-L'avortement est un problème mineur dans un monde où 15 millions d'enfants meurent chaque année du fait de la malnutrition. Il soutient qu'aucun pays - riche ou pauvre - n'a le droit d'encourager sa population à relever son taux de natalité. L'expérience de la Chine a montré que des politiques de réduction volontaire du taux de natalité n'est pas suffisante pour régler le problème de la population. La question finale est de savoir si nous devons préserver en tant que droit fondamental de l'homme le droit d'avoir autant d'enfants que nous le désirons, même si, en le faisant, nous menaçons tous les autres droits de 1'homme.

M. A. SANCHEZ-BUENO (Venezuela) se félicite de l'attention accordée dans cette enceinte à la situation des pays en développement qui connaissent la misère, le drame de l'analphabétisme et de la répartition inégale des richesses. Cette inégalité a été aggravée par l'évolution des recettes d'exportation des pays en développement. De nombreuses difficultés subistent donc. Ainsi, le service de la dette représente pour le Venezuela près de 60 pour cent des recettes pétrolières. Cette charge n'a pas été étrangère à la grave crise économique et sociale que traverse aujourd'hui le pays. Aussi faut-il, pour le Venezuela et les autres pays en développement, élaborer de nouvelles modalités de remboursement de la dette. C'est dans cet esprit qu'il faut encourager les rencontres entre représentants des Etats, des banques, des institutions financières internationales et de la Banque mondiale. En dépit des efforts entrepris pour trouver des solutions nouvelles, le fardeau de la dette reste pesant, certains créanciers se montrant peu enclins à l'alléger. Le Parlement mondial que constitue l'Union interparlementaire se doit de condamner ces réticences et d'encourager les négociations en cours.

Pour sa part, le Venezuela tente de limiter le remboursement de sa dette à 50 pour cent du montant de celle-ci. Le Mexique a obtenu que 35 pour cent de sa dette soient annulés.

L'accès des produits en provenance des pays en développement aux marchés des pays riches commence à s'améliorer. Toutefois, le délégué du Venezuela souhaite présenter deux propositions à la Conférence du Centenaire : la première serait de créer une commission spécialement chargée de suivre la dette; la seconde, la création d'un secrétariat technique permanent sur cette question. Tel est le sens des recommandations que son pays soumet à l'approbation de la Conférence.

M. M. PAPAPETROU (Chypre) souligne que le débat en cours porte sur des questions qui compromettent la survie de l'humanité. Certes, ce sont les pays en développement qui sont touchés par les problèmes de la croissance démographique et de l'accès aux produits alimentaires ainsi que par la crise de la dette; néanmoins, ces problèmes sont sans frontières et leur solution suppose un effort conjoint. L'entrée dans une période de détente et de démilitarisation a été bénéfique. La sécurité mondiale, le renforcement de la paix et un climat international de coopération et de compréhension sont indispensables si l'on veut s'attaquer à ces graves problèmes.

La rapidité de la croissance démographique ne suffit pas à expliquer l'incapacité du monde de résoudre le problème de la faim : la planète produit plus de denrées alimentaires qu'il n'en faut. Cette incapacité s'explique par le lourd héritage du passé, le retard socio-économique et la pauvreté des pays en développement et par le fait que le monde se compose d'exploiteurs et d'exploités - ces derniers étant les pays contraints d'exporter des ressources dont ils ont absolument besoin eux-mêmes. Les pays industrialisés doivent reconnaître leurs responsabilités et fournir une assistance technique et financière supplémentaire.

Toutefois, celle-ci devra être sincère et honnête et viser à résoudre le problème et à favoriser le développement. Malheureusement, l'aide a servi par le passé à dissimuler des interventions politiques destinées à promouvoir telle ou telle idéologie. L'instauration d'un nouvel ordre économique international pourrait constituer un tournant. L'attention du monde entier doit se porter sur le sort des pays en développement.

M. B. HARRADINE (Australie) déclare qu'on a insinué que le monde serait plus agréable et plus propre si l'on y trouvait moins de Nigérians, moins de Kényens, moins de Mozambicains, moins de Sri-Lankais et moins d'Indiens. Si l'on fait abstraction de toute rhétorique, c'est bien là l'objectif de la régulation démographique. L'orateur est las d'entendre que le problème réside dans la croissance démographique et la solution dans la régulation de la population car il s'agit d'un diagnostic erroné. Les avocats de cette régulation ne font pas confiance aux parents pour prendre des décisions raisonnables et estiment que celles-ci devraient être influencées par les arrêts des hommes politiques, des institutions extérieures et des Gouvernements, même s'ils ont un caractère dictatorial. Faut-il considérer les derniers venus parmi les membres de l'humanité comme une maladie contre laquelle on doit être vacciné ? Les armes chimiques des partisans de la régulation démographique sont dirigées contre les femmes dans une guerre qui a leur corps pour champ de bataille. La fécondité des femmes pauvres des pays en développement sert d'excuse commode à toute une gamme de problèmes. Maintenant comme à long terme, le problème ne réside pas dans la production de denrées alimentaires, mais dans leur distribution. Les parlementaires doivent abandonner tout pessimisme et, au contraire, répandre l'espoir.

M. S.I.A. BOKHARI (Pakistan) déclare que le problème de la surpopulation et de la pénurie alimentaire est la conséquence naturelle de la répartition inéquitable des ressources. Le Tiers-Monde, qui représente 76 pour cent de la population mondiale, doit survivre avec 27 pour cent seulement des revenus de la planète. Le consommateur du monde développé utilise 16 fois plus de ressources que celui du Tiers-Monde. Les pays développés devraient réduire leur consommation de ressources, tout comme les pays en développement devraient freiner leur natalité.

La course entre la croissance démographique et l'augmentation des ressources alimentaires est demeurée très serrée jusqu'à la percée technologique à laquelle on a donné le nom de Révolution verte, mais on ne peut augmenter la production alimentaire que si l'on cultive de plus grandes surfaces et améliore les rendements.

M. F. LEBLANC (Canada) observe que l'un des problèmes les plus graves des pays en développement est celui de leur endettement. Il atteindrait, selon la Banque mondiale, 1.300 milliards de dollars. Cette situation est aussi inquiétante pour les pays développés que pour les pays en développement. Plus de la moitié de ces derniers non seulement ne peuvent rembourser le capital mais ont du mal à assurer le service de la dette, ce qui met en péril la stabilité financière internationale.

Au Canada, les banques privées n'ont pas hésité à réduire le montant de certaines dettes, ce qui a diminué leurs profits, les dividendes de leurs actionnaires et fait baisser le cours de leurs actions dans les Bourses internationales.

Il faut se rendre à cette cruelle réalité que la plus grande partie de la dette du Tiers-Monde ne sera jamais remboursée et que les pays riches doivent néanmoins continuer à participer au développement de ces pays. En 1987, le Comité sénatorial des Affaires étrangères du Canada a recommandé un certain nombre de mesures pour alléger le fardeau de la dette, en particulier la réduction des taux d'intérêt bancaire et un accès plus facile des produits exportés par les pays endettés aux marchés étrangers. Le Gouvernement canadien a annoncé, à l'occasion du Sommet de la francophonie de 1987, la remise de 671,9 millions de dollars de dettes aux pays les plus pauvres de l'Afrique. En outre, l'aide du Canada aux pays défavorisés est désormais versée sous forme de subventions et non plus sous forme de prêts remboursables.

M. A. FERRUFINO (Bolivie) déplore que le monde contemporain vive un cruel paradoxe : les taux de la mortalité due à la malnutrition atteignent des niveaux critiques dans les deux tiers de la planète alors que l'on gaspille des millions de dollars à lutter contre la suralimentation dans les pays hautement industrialisés. Alors qu'on s'efforce de réduire la croissance démographique dans les pays attardés, on oublie que, sur 100 enfants qui naissent, 15 à 30 mourront avant la fin de leur première année, comme c'est le cas en Bolivie. Serait-il tout à fait indécent de demander quelles sommes sont dépensées annuellement dans les pays riches pour nourrir et soigner les animaux domestiques ? On dit qu'il s'agit d'un montant équivalent au budget de la Bolivie.

Les pays du Tiers-Monde se débattent dans un infernal cercle vicieux; s'il n'est pas brisé de toute urgence, c'est un véritable holocauste qui se prépare. Les termes de l'échange appauvrissent les économies des pays producteurs de matières premières. Pendant des siècles, avec la complicité de dirigeants autoritaires qui n'avaient de comptes à rendre à personne, les pays aujourd'hui industrialisés ont pompé la richesse des populations d'Amérique latine. Aujourd'hui, la crise, aggravée par le gâchis des dépenses militaires, est très profonde. Pour la résoudre, le Fonds monétaire international a découvert la merveilleuse formule de "l'ajustement structurel" ! Il faut entendre par là une réduction draconienne des dépenses publiques de santé, d'éducation, la privatisation de nombreuses entreprises, des licenciements, de nouveaux impôts, tout cela sous prétexte d'assainir les économies débitrices. Bien entendu, de telles politiques ont pour effet inéluctable la récession, le chômage, l'appauvrissement de la population. Depuis quatre ans, le taux de mortalité ne fait que croître en Bolivie. D'autre part, l'agitation sociale que provoquent ces politiques est écrasée par la force, d'où une augmentation des dépenses militaires et policières. Un tel état de choses est inacceptable.

Quant à l'aide alimentaire, dont il a été beaucoup question au cours du débat, ses effets sont contradictoires. Il est vrai qu'elle contribue à lutter contre le fléau de la faim, mais elle peut aussi avoir des conséquences catastrophiques sur la production alimentaire intérieure.

En conclusion, l'orateur se demande pourquoi les parlementaires qui, depuis dix ans, sont d'accord sur les mesures à prendre pour résoudre les problèmes de la population et de la dette ne peuvent obtenir que les Gouvernements prennent les décisions appropriées. Il craint que la démocratie elle-même ne soit bientôt victime de cette impuissance.

M. J.-P. BERGER (Suisse) souligne la complexité du problème de la famine et de la malnutrition. Malgré l'intervention de nombreux organismes, l'objectif de la sécurité alimentaire dans le monde est loin d'être atteint, et l'harmonisation des moyens à mettre en oeuvre se révèle difficile.

La Suisse estime qu'il faut en priorité responsabiliser les Etats concernés et exiger de chacun d'eux qu'il réponde aux besoins nutritionnels de sa population. Cependant, la communauté internationale doit soutenir les pays les plus déshérités et établir un ensemble de règles pour le commerce mondial des produits agricoles. L'action engagée par le GATT en ce domaine mérite d'être soutenue.

La politique agricole mondiale doit certes être réformée mais, en attendant, il faut dégager un certain nombre de priorités en vue d'apporter une solution au problème de la faim.

Mme L. TAKLA (Egypte) déclare que tous les principes de liberté et d'égalité invoqués par les dirigeants du monde trouvent leur origine dans l'enseignement des prophètes qui viennent de sa région. Ce qui importe, ce n'est pas ce que disent ces dirigeants mais ce qu'ils font. Les nations qui ont occupé des pays militairement essaient maintenant de les occuper économiquement. Le résultat est le même : la dépendance. Les ressources naturelles du monde en développement ont rendu riches les pays économiquement avancés. Il leur incombe maintenant de s'acquitter de leur dette. Les pays en développement sont épuisés par le fardeau de la dette. Il faut en priorite assurer le bien-être de tous les peuples. Il n'y a pas de peuple du Tiers-Monde, seulement des pays du Tiers-Monde. Il est essentiel que le dialogue Nord-Sud reprenne, sinon les conséquences seront désastreuses.

Mme A.B. WADIA (Fédération internationale pour la planification familiale) déclare que les obstacles peuvent devenir les chances. Les dirigeants du monde ont suivi une politique d'intérêts personnels tout en reconnaissant implicitement l'incapacité de leur politique d'améliorer le sort des hommes.

Le développement a échoué dans beaucoup de pays parce que le peuple lui-même n'y était pas suffisamment associé. L'Union interparlementaire ne doit pas tomber dans ce piège mais doit rester aux côtés des peuples. Elle doit continuer à déplorer le gaspillage insensé de vies humaines causé par la maladie, la pauvreté et la faim, ainsi que la monstrueuse discrimination exercée contre les femmes. La créativité des peuples est la clé du progrès du monde.

L'action menée pour parvenir à un développement durable doit s'inscrire dans le cadre des efforts globaux. Les conditions d'un avenir acceptable ne pourront être créées que si les pays s'attaquent résolument à leurs problèmes spécifiques de planification familiale. La Fédération internationale pour la planification familiale est constituée d'organisations bénévoles, sans but lucratif, disséminées dans 127 pays. Elle estime que la communauté internationale doit viser tout au moins à doubler la proportion des utilisateurs de contraceptifs, de manière à en porter le nombre à 700 millions au moins en l'an 2000. Le financement international doit être renforcé. La population des pays en développement est prête à relever le défi; la difficulté est de mobiliser la volonté et l'action politique au niveau tant national qu'international. La planification familiale n'est plus l'affaire exclusive des pays riches et industrialisés; la majorité des pays en développement y sont eux aussi fortement attachés. Les autorités politiques sont conscientes des difficultés

que connaît la population, mais l'action concrète ne suit que lentement. L'aptitude à maintenir un développement durable au cours du siècle prochain dépendra de la rapidité de cette action pendant les prochaines années.

Mme Wadia espère que l'Union interparlementaire saura faire preuve, dans les domaines étroitement liés entre eux que sont la population, le développement, la pauvreté, l'utilisation des ressources et les droits des femmes, d'une sagesse qui attestera tout à la fois le pragmatisme et la hauteur de vues des parlementaires.

Mme D. LUUK (République fédérale d'Allemagne) rappelle que, selon le rapport Brandt, publié en 1980, le taux de croissance effarant de la population mondiale serait un des facteurs déterminants pour l'avenir de la société. La croissance démographique dans le Tiers-Monde est devenue alarmante et impose à l'économie une charge intolérable. L'oratrice oppose les montagnes de beurre et les lacs de lait de l'Europe à la famine de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie. L'Europe occidentale qui, depuis quelque temps, prend conscience de la nécessité d'une réforme de la politique agricole, n'a cependant pris aucune mesure pour améliorer la situation. En outre, la communauté bancaire internationale continue à attendre que les pays en développement redoublent d'effort pour régler le problème de l'endettement. Cette politique financière et économique néo-impérialiste a avivé les tensions Nord-Sud au lieu de les atténuer. Il est exact que le FMI et la Banque mondiale proposent maintenant de nouvelles méthodes d'approche. Il est impératif, cependant, que les banques créancières annulent, en totalité ou en partie, quelques-unes des dettes du Tiers-Monde. Elle conclut en disant que la famine n'est pas un état de choses naturel. Les pays développés savent comment éviter ce problème et ils porteront une lourde responsabilité s'ils ne font pas profiter de ce savoir les pays touchés par la famine.

LE PRESIDENT clôt le débat sur le point 4. Il rappelle que, pour la discussion du point 5 qui commencera à la prochaine séance, à 14 h.30, les délégations disposeront chacune de huit minutes.

La séance est levée à 13 h.15.

SEANCE DU JEUDI 7 SEPTEMBRE APRES-MIDI

La séance est ouverte à 14 h.30, sous la présidence de M. A. Zielinski (Pologne), vice-Président de la Conférence.

Point 5 de l'ordre du jour

DEBAT GENERAL SUR LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LE MONDE

LE PRESIDENT indique qu'en raison du grand nombre d'orateurs inscrits le Bureau restreint a décidé de limiter à huit minutes le temps de parole accordé à chaque délégation.

- M. J. KOMIYAMA (Japon) fait observer que les progrès historiques accomplis depuis 1987 dans le domaine du désarmement ne doivent pas être attribués simplement à une évolution des relations entre les super-puissances. L'Union interparlementaire a été fondée il y a 100 ans afin de constituer un tribunal arbitral et d'offrir sa médiation dans les différends internationaux. Depuis lors, les parlementaires de l'Union, reprenant à leur compte les idées de leurs prédécesseurs, se sont employés à promouvoir la paix et, en sensibilisant et en éclairant l'opinion publique, ont obtenu les résultats que l'on peut voir aujourd'hui.
- Si l'on en croit cependant les informations selon lesquelles il y aurait 50.000 ogives nucléaires dans le monde, force est d'admettre qu'il reste un long chemin à parcourir avant de parvenir à un désarmement complet et à une paix véritable.

Les progrès de la science et de la technologie ont engendré d'autres dangers, provoquant notamment l'appauvrissement de la couche d'ozone. L'orateur demande qu'une action internationale soit engagée rapidement pour lutter contre ce problème en faisant cesser avant la fin du siècle la fabrication et la consommation de fréon, principal responsable.

- M. A. AL-LOZI (Jordanie) dit que sa délégation est ravie que la Conférence du Centenaire se tienne à Londres, car la Grande-Bretagne est la mère des Parlements.
- L'Union interparlementaire a voté des résolutions pour affirmer le droit de tous les hommes à vivre dans la sécurité et le bien-être. Il serait souhaitable que le Secrétariat établisse un catalogue des difficultés qui subsistent ainsi que des violations des droits de l'homme. Parmi les difficultés, on peut

citer la croissance démographique supérieure à l'augmentation de la production alimentaire, l'énergie nucléaire qui est utilisée à des fins militaires au lieu de favoriser le progrès de l'humanité et la pollution de l'environnement.

Durant les cent dernières années, plusieurs conflits armés ont entraîné d'énormes gaspillages. Il en subsiste encore quelques-uns. Les Israéliens occupent les terres des Palestiniens depuis 1967 et ne tiennent pas compte des droits des Palestiniens qui, pourtant, reconnaissent à Israël le droit de vivre. L'Iran n'applique pas la résolution des Nations Unies qu'il a lui-même votée et l'Iraq aussi devrait contribuer à rétablir la paix. Enfin, la guerre du Liban dure depuis 15 ans et la cause majeure de sa prolongation est l'occupation israélienne du Liban du sud. Il est essentiel que tous s'emploient à résoudre ces problèmes.

M. A. ALMEIDA SANTOS (Portugal) constate que, si les risques de guerre nucléaire ont diminué et si le parachèvement de la décolonisation est proche, les pays riches n'ont pas encore pris pleinement conscience de leurs devoirs de justice sociale envers les plus pauvres. L'Angola et le Mozambique continuent à lutter pour obtenir une véritable indépendance. La situation de la Namibie n'est pas encore satisfaisante et le Liban devient semblable au Lazare de l'Evangile : quel Christ le ressuscitera ?

D'autre part, il serait temps de passer aux actes pour lutter contre la drogue sur l'ensemble de la planète. Il importe aussi de mener un combat à la fois écologique et démographique : on ne peut pas ignorer les avertissements du vieux Malthus.

Enfin, il semble que l'époque des dictatures soit passée, mais il reste encore malheureusement certains dictateurs.

En conclusion, l'orateur souhaiterait que le monde soit plus solidaire. Il se demande si le moment n'est pas venu pour l'homme de renforcer ses liens avec ses semblables, autrement dit d'être de plus en plus socialiste et de moins en moins libéral sans pour autant cesser d'être libre.

M. A.K. AL SHAMSY (Emirats arabes unis) constate que la course aux armements s'est ralentie et que le nombre des conflits a diminué. La détente entre les deux Grands a favorisé le règlement pacifique de plusieurs conflits. Les forces soviétiques se sont retirées d'Afghanistan. La Namibie est sur le point d'obtenir son indépendance et des élections libres y seront bientôt organisées. Pour le Kampuchea, la Conférence de Paris a tenté de trouver une solution. En Amérique centrale, enfin, cinq Etats sont convenus de régler pacifiquement leurs luttes intestines.

Au Proche-Orient, en revanche, la paix ne paraît pas possible à cause d'Israël. Les Palestiniens ont accepté la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies, mais M. Shamir, lui, a lancé un appel à l'assassinat de Yasser Arafat. De tels

procédés sont moyenâgeux. Cependant, les enfants de l'Intifada n'ont pas renoncé à leur soulèvement qui entre dans son 21e mois.

Pour tenter de régler le problème libanais, tous les pays doivent unir leurs efforts. Or, Israël a enlevé un chef religieux, oubliant que toute action entraîne une réaction. C'est à juste titre que le Conseil de sécurité a engagé tous les participants au conflit à déposer les armes : il faut laisser agir la commission tripartite arabe.

Le conflit entre l'Iran et l'Iraq a pu se terminer grâce à la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations Unies et l'Iraq a fait part de son souhait de voir s'instaurer une ère de paix.

D'autres questions mériteraient d'être développées, comme celle de la dette extérieure qui ne cesse de croître et abaisse le niveau de vie des pays en développement. A cet égard, on peut se féliciter que certains pays aient annulé les dettes des pays les plus pauvres. Il faudrait aussi parler de la pollution et de la drogue.

M. F. dos R. GANHAO (Mozambique) observe que la Conférence se déroule à un moment de la vie politique mondiale où la tendance est au dialogue et à la détente. L'accord sur l'élimination des forces nucléaires de portée intermédiaire a permis l'établissement de nouveaux rapports entre les grandes puissances et ouvert la perspective d'une paix durable dans le monde.

En Afrique australe se déroulent des événements intéressants. Après la réunion de Harare, tous les pays concernés doivent unir leurs efforts pour la paix et la coexistence. La préparation des élections en Namibie est suivie avec émotion et intérêt; rien ne doit être négligé pour garantir leur bon déroulement. En Afrique du Sud, la passation des pouvoirs est une occasion de restaurer la paix et d'extirper l'apartheid et il ne faut pas la laisser passer. La libération de Nelson Mandela et des autres prisonniers politiques, la levée de l'état d'urgence sont les premières mesures à prendre.

Au Mozambique, la guerre d'agression se poursuit : des bandits à la solde de forces étrangères massacrent des populations innocentes et sans défense et détruisent les infrastructures. Fidèle à sa vocation pacifique, le Gouvernement se déclare pourtant prêt à entamer le dialogue avec les chefs de ces bandes afin de mettre fin aux violences. Des prélats ont pris des contacts à cette fin. Les Présidents du Kenya et du Zimbabwe ont également été sollicités.

M. M.S. BADINAR (Yémen démocratique) remercie le Groupe britannique de son hospitalité et se félicite que, depuis 100 ans, l'Union interparlementaire contribue à une meilleure compréhension entre les peuples. Il constate que le monde est aujourd'hui à un tournant. De nombreux conflits ont pu être réglés.

Quant au Moyen-Orient, il est toujours en crise à cause de l'intransigeance d'Israël. Il ne retrouvera la paix que si, reconnaissant les droits des Palestiniens, on laisse ceux-ci constituer un Etat indépendant. Le Yémen démocratique comprend parfaitement leur réaction devant la répression israélienne et il appuie la lutte qu'ils mènent sous la conduite de l'OLP. Il souhaite la réunion d'une conférence internationale sous l'égide des Nations Unies, avec la participation de tous les intéressés, notamment de l'OLP, et des membres permanents du Conseil de sécurité.

Le Liban continue malheureusement à se vider de son sang; l'orateur espère que la Conférence marquera son appui à ceux qui s'efforcent de rétablir la paix dans ce pays et de le libérer de l'occupation israélienne.

L'orateur stigmatise le racisme. Il formule l'espoir que l'on parviendra à faire disparaître cette ignominie de la surface de la terre et souhaite que partout les droits et la dignité de tous les hommes soient respectés.

Il place ses espoirs dans l'Accord de Genève sur l'indépendance de la Namibie, qui devrait faciliter l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité, mais il affirme que la SWAPO ne peut être écartée de la solution qui sera adoptée.

Rappelant que la dette extérieure des pays en développement équivaut à la moitié de leur PNB, il déplore que leur endettement compromette leur croissance, leur progrès social et même leur stabilité politique; il est persuadé que seul un accord entre pays débiteurs et pays créanciers réussira à résoudre ce problème; se félicitant des initiatives déjà prises en ce sens, il souhaite qu'on en prenne encore de nouvelles.

M. B.R. JAKHAR (Inde) déclare qu'il n'y a rien d'autre à ajouter. Les choses essentielles ont été dites, et on pourrait résumer le débat par la formule immortelle de Shakespeare : "Etre ou ne pas être...". Ce débat porte sur trois aspects : politique, économique et social. Il est indispensable d'harmoniser ces trois éléments, faute de quoi ce sera le chaos.

Depuis le Traité sur les forces nucléaires intermédiaires, a-t-on fait d'autres progrès ? On est obligé de répondre par la négative. Le monde est sous la menace d'un certain nombre de bombes à retardement politiques; il suffit de penser à l'Afrique du Sud et à l'Afghanistan. Les efforts de M. Gorbatchev méritent les plus grands éloges, tout comme la bataille que M. Bush livre contre la drogue.

Un astronaute bulgare a pu dire que, quand on est dans l'espace, on ne voit plus de barrières sur la terre. La destruction des barrières constitue le seul espoir d'une paix authentique pour le monde.

Mme N. MAZHOUD (Tunisie) rend hommage à l'oeuvre de l'Union interparlementaire et décrit les progrès accomplis par la Tunisie sur la voie de la démocratie. Elle énumère les réformes et les lois qui ont été prises pour mieux garantir les droits de l'homme et les libertés depuis que s'est ouverte dans son pays une ère nouvelle. Elle souhaite un rééquilibrage des relations politiques et économiques internationales et déclare indispensable la coopération entre nations pour résoudre les questions qui restent en suspens malgré les efforts des organisations internationales et surtout de l'ONU.

Elle se réjouit des signes de détente récemment apparus dans le monde et en particulier des accords sur un début de désarmement, mais elle reconnaît qu'il y a encore beaucoup à faire, même si des missions de bons offices ont réussi à apaiser certains conflits régionaux.

Malheureusement, l'obstination israélienne fait obstacle à la paix au Moyen-Orient. C'est Israël qui a empêché l'Union interparlementaire de mener à bien l'initiative qu'elle avait prise à la Conférence de Sofia. Il est indispensable que les parlementaires mènent une action efficace pour inciter toutes les parties à tenir cette conférence internationale.

Le cas du Liban, dont l'unité est gravement menacée, ajoute encore à la complexité de la situation mondiale; là aussi, une action doit être menée pour aider toutes les parties en cause à se réconcilier.

Enfin, on doit condamner l'impérialisme qui continue à sévir en Afrique du Sud.

M. B. STAM (Pays-Bas) observe que la situation mondiale fournit des motifs d'optimisme. Il souhaite ardemment que les négociations sur la poursuite du désarmement ne soient pas retardées et pense qu'il serait regrettable que le geste de l'Union soviétique ne soit pas apprécié à sa juste valeur. L'Europe entre dans une nouvelle phase politique: dans de nombreux domaines, les pays de cette région manifestent une volonté commune de garantir la sécurité, de désarmer et de coopérer.

La situation au Moyen-Orient, et notamment au Liban, est une cause de préoccupation et toute initiative de paix mérite un encouragement. Il espère qu'une conférence internationale sur la paix au Liban se tiendra pour mettre fin à la guerre.

Les relations économiques internationales sont devenues instables et injustes, avec des antagonismes croissants en matière commerciale et monétaire. Un grand nombre de pays en développement ont perdu dix ans sur le plan du développement puisque la situation des plus pauvres de leurs habitants s'est aggravée. Dans la poursuite de la paix et de la sécurité mondiales, on ne peut ignorer le fossé qui sépare le Nord du Sud. La recherche d'une solution à la dette du Tiers-Monde n'a été jusqu'ici qu'un échange de paroles. Au cours des années 1990, il faudra passer aux actes. Parmi les autres sujets qui appellent l'attention, on peut citer les problèmes universels de l'environnement et la violation généralisée et constante des droits de l'homme.

M. A. ZAIMIS (Grèce) constate que, depuis deux ans, la situation internationale s'est améliorée. Les relations entre les Etats-Unis et l'URSS ont évolué favorablement et, pour l'Europe, on a pu constater à Vienne l'aboutissement de la CSCE. «Il reste encore beaucoup à faire, mais l'instauration de la confiance semble un mouvement irréversible. On se connaît mieux lorsqu'on n'est plus séparé par des barrières. L'amélioration des relations Est-Ouest devrait faciliter la recherche d'une solution équitable aux crises régionales. On a manifestement progressé sur la voie d'un règlement pacifique en Afghanistan, dans la guerre Iran-Iraq, en Namibie et en Angola. Il reste encore à améliorer la situation au Liban, en Afrique australe, en Amérique centrale, au Kampuchea et à Chypre : dans ce dernier Etat, les efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU pour relancer le dialogue doivent être soutenus par tous. 3 3 . 6

Les pays du monde sont de plus en plus interdépendants.

La Communauté européenne, à laquelle appartient la Grèce, fait preuve d'un nouveau dynamisme dans sa marche vers l'intégration. Le marché unique de 320 millions de personnes se veut un partenaire et non une forteresse : il favorisera la lutte contre la pauvreté et la croissance économique.

Il importe de lutter vigoureusement contre les deux fléaux que sont le terrorisme et les stupéfiants.

En ce qui concerne les droits de l'homme et les libertés fondamentales, la situation s'améliore sensiblement et, lorsqu'il y a des violations, celles-ci font encore plus vivement sentir la nécessité de respecter ces droits et libertés.

C'est un privilège tout particulier de prendre part à cette Conférence interparlementaire au Royaume-Uni, berceau de l'idéal parlementaire. La vie politique des pays membres et leur type de société sont le résultat de l'activité parlementaire. Il est encourageant de voir qu'un nombre croissant de pays accepte la démocratie. Les parlementaires doivent soutenir de tels efforts. Les Parlements librement élus défendent les intérêts de leurs peuples. Aussi est-il compréhensible que l'ordre du jour de la Conférence couvre un domaine aussi vaste.

M. B.W. NDIAYE (Amnesty International) rappelle que, à l'occasion du 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Amnesty International a lancé, l'an dernier, un appel aux parlementaires de la 80e Conférence de l'Union interparlementaire pour qu'ils incitent les Etats à adhérer aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Ces instruments sont le résultat de nombreuses années d'efforts; ils donnent une forme juridique à l'un des acquis les plus importants de la deuxième moitié du 20e siècle. Pour

les violations les plus atroces des droits de l'homme, comme la torture, il a même été envisagé que leurs auteurs puissent être traduits en justice partout dans le monde.

Les responsables d'Amnesty International se sont réjouis que l'Union interparlementaire lance, l'année dernière, un appel à tous les Etats qui n'ont pas encore adhéré à ces instruments pour qu'ils le fassent. Malheureusement, rares sont ceux qui ont répondu à cet appel qui est resté sans écho. Il ne faut certes pas se décourager : les bureaucraties nationales sont lentes à s'ébranler. Il appartient donc aux parlementaires, comme ils s'y sont d'ailleurs engagés à Sofia, d'agir sur le terrain en suscitant le débat au sein de leurs institutions. S'ils veulent bien le faire dès leur retour de Londres, l'orateur estime qu'il n'aura pas perdu son temps et que l'Union interparlementaire aura contribué à mieux assurer la protection des droits de l'homme.

Mme K. EINARSDOTTIR (Islande) déclare que le maintien de la paix et la préservation de l'environnement sont deux domaines de la plus haute importance. La situation en ce qui concerne la course aux armements s'est améliorée. Des négociations ont déjà eu lieu sur la réduction des armes nucléaires; elle espère qu'elles seront suivies d'une diminution des armes classiques. Cependant, à l'heure actuelle, la production d'armements continue à augmenter. Outre qu'elle contribue à la course aux armements, cette production constitue un terrible gaspillage de ressources naturelles et compte parmi les causes du problème écologique auquel le monde est confronté.

Voilà seulement 25 ans que la première alerte a été donnée en ce qui concerne les problèmes d'environnement. Or ceux-ci sont devenus de plus en plus graves. La pollution d'origine chimique a causé de graves dommages à la terre, à la mer et à l'air. L'utilisation des pesticides a augmenté, entraînant la destruction d'insectes utiles et la contamination de la nourriture. L'emploi des hormones de croissance et de médicaments similaires peut avoir des effets malsains plutôt que les avantages souhaités. Les océans sont en danger en raison de l'augmentation de la population sur la terre et de l'accroissement des déchets déversés dans la mer. En définitive, tout le monde en pâtira.

Des arguments analogues pourraient être développés à propos de la pollution atmosphérique, qui est à l'origine du déboisement et de l'effet de serre. L'oratrice se demande si le monde ne connaîtra pas demain une catastrophe analogue à celle qui a fait disparaître les dinosaures il y a 65 millions d'années. Trop nombreuses sont les personnes qui vivent uniquement dans le présent et n'envisagent aucunement une telle éventualité. La comptabilité nationale ne prend pas en considération la valeur des ressources naturelles. Un système approprié de comptabilité ferait apparaître le déboisement et la pollution de l'air et des rivières comme autant de déficits. Dès lors, le coût du nettoyage des rejets d'hydrocarbures, par exemple, serait considéré comme le prix à payer pour empêcher une chute de la production potentielle future. Pour conclure, Mme Einarsdottir souligne

l'importance du rôle des femmes pour l'avenir de l'environnement. Mères et éducatrices, les femmes sont particulièrement conscientes des dangers auxquels les jeunes sont exposés et de l'impérieuse nécessité de préserver le monde pour les générations futures.

M. H. AL-HUBAISHI (Yémen) adresse, au nom du Conseil consultatif du Yémen, ses remerciements au Gouvernement britannique pour son accueil et souhaite plein succès aux travaux de la Conférence. Il rappelle que le Yémen a toujours pratiqué la concertation et la coopération et qu'il a pris des initiatives pour instaurer des relations amicales avec tous les peuples du monde et oeuvrer en bonne entente avec l'autre Yémen.

Il souhaite que la détente qui caractérise aujourd'hui les relations internationales soit durable, mais déplore que certains pays usent de méthodes moyenâgeuses. C'est le cas d'Israël qui, en Palestine, répond par le feu et le sang aux enfants de la "révolte des pierres". Le Yémen réprouve cette attitude inhumaine, de même qu'il est hostile à la course aux armements et appelle à la destruction de toutes les armes nucléaires.

Si les relations politiques s'améliorent, en revanche les relations économiques se dégradent. Tandis que certains pays jouissent d'un bien-être excessif, d'autres, ceux du Sud, connaissent la misère et la famine. Leurs populations, frustrées, se tournent vers des dictateurs qui sont des fauteurs de troubles sur le plan international.

En conclusion, l'orateur constate qu'un certain consensus se dégage sur les valeurs essentielles de l'humanité et il souhaite que les résolutions adoptées par la Conférence contribuent à la consolidation de la paix, du bien-être et de la liberté dans le monde.

M. N. THORNE (Royaume-Uni), Chef de la délégation du Royaume-Uni, exprime sa joie de souhaiter la bienvenue à Londres à tous les délégués à la Conférence du Centenaire. L'idée lui est venue de consulter quelques bulletins d'information de 1889 et il y a découvert que la drogue et l'environnement figuraient déjà, il y a un siècle, au nombre des questions brûlantes. Il a trouvé des articles condamnant la facilité avec laquelle on pouvait cultiver le pavot somnifère, et d'autres rapportant que le roi des Belges venait d'interdire la chasse aux éléphants au Congo. L'orateur estime que les questions brûlantes de l'heure actuelle sont celles de l'abus des drogues, du terrorisme, du SIDA et de l'environnement. Il se contentera de parler des drogues qui menent au crime, à la prostitution, à la dégradation et à la mort. Il est impossible de ne pas avoir de sympathie pour les paysans pauvres des pays en développement à qui la production de la drogue procure des ressources, mais la production n'est que la première étape sur le chemin de la drogue. Il faut aussi considérer le trafic et la consommation. L'orateur rapporte une histoire que lui a confiée un collègue juriste et parlementaire,

celle d'un homme condamné pour trafic de drogue qui déclarait qu'il ne se serait jamais livré à ce trafic dans un pays où ce crime est puni de la peine de mort. Il importe de soutenir toutes les mesures dont le but est de s'attaquer à ce problème, de persuader les Gouvernements de coopérer pour saisir intégralement le produit de la drogue et pour éliminer la production et le trafic des drogues en améliorant la surveillance, policière et autre, le traitement et la réinsertion des utilisateurs de drogue.

En Colombie, les caïds de la drogue ont déclaré la guerre au Gouvernement. C'est en fait à l'humanité qu'ils l'ont déclarée et il faut qu'ils soient vaincus. En tant que parlementaires, nous devons mettre tout en oeuvre pour précipiter leur défaite.

M. J. MULIRO (Kenya) déclare que, dans le monde contemporain, il est du devoir de tous, et notamment des parlementaires, de faire des efforts concertés pour apporter la paix et la prospérité à l'humanité. Les négociations internationales doivent viser à trouver un terrain d'entente pour permettre à la coexistence et au développement de s'épanouir.

Les parlementaires ont avant tout le devoir de veiller à l'élimination du colonialisme, du racisme et de l'apartheid. Tous les délégués doivent réclamer la libération sans condition de tous les prisonniers politiques d'Afrique du Sud, et notamment de M. Nelson Mandela. Le Kenya appuie sans réserve les efforts déployés par les Nations Unies pour parvenir à la décolonisation et mettre un terme à l'apartheid.

L'apartheid en Afrique du Sud cause un véritable holocauste qu'il est difficile d'apprécier ou de comprendre en dehors de la région.

La Conférence doit appuyer les efforts entrepris par les Nations Unies pour permettre au peuple de Namibie de retrouver ses droits et ses libertés. La communauté internationale doit apporter son aide à la Namibie indépendante pour que celle-ci puisse reconstruire son économie.

L'oppression et l'exploitation sont des problèmes qui tiennent au colonialisme des structures. Il faut du courage et de la détermination pour éliminer les maux du colonialisme tout comme il en fallait pour abolir le féodalisme et l'esclavage.

Mme I. MARTINEZ-HERNANDEZ (Mexique) se réjouit que la Conférence offre à l'Union interparlementaire une occasion de tenter de résoudre le très difficile problème du déficit alimentaire qui touche des millions d'êtres humains dans les pays en développement. Dans d'autres pays, au contraire, la population est plutôt trop bien nourrie. Aussi voit-on s'aggraver l'inégalité entre les hommes dont le sort varie selon l'endroit où ils naissent et la classe sociale à laquelle ils appartiennent. Au pays de Darwin, les parlementaires ne peuvent se résigner à ce que la sélection naturelle s'applique au genre humain, ne laissant survivre que les plus forts; ils sentent bien qu'il est de leur responsabilité commune de réduire des inégalités aussi cruelles entre les hommes.

Les effets de la malnutrition ne cessent d'empirer dans des pays qui consacrent quatre ou cinq pour cent de leur PNB au paiement des intérêts de leurs emprunts. Pour tenter de se sortir d'affaires, les nations concernées doivent accepter les mesures courageuses qu'il appartient à leurs représentants d'adopter; ils ne peuvent plus rien attendre des autorités financières, nationales ou internationales qui n'ont fait, jusqu'à présent, qu'aggraver la situation. Une solution durable requiert un effort de compréhension et de coopération de la part'de la communauté internationale, et tout particulièrement de la population des pays dont les institutions financières ont accordé des crédits énormes à des Gouvernements qui se révèlent incapables de rembourser leurs dettes. Trop souvent, ces Gouvernements insolvables font supporter le poids de la dette aux classes laborieuses, provoquant des troubles économiques et sociaux qui peuvent avoir des effets aussi déplorables qu'un conflit armé. Une analyse réaliste de la crise est indispensable. On ne doit pas oublier que les pays en développement continuent à exporter des produits de base de moins en moins demandés par les consommateurs des pays riches qui utilisent concurremment des produits de synthèse; les débouchés se réduisent donc, tandis que le coût de la production ne cesse au contraire d'augmenter.

Certes, des erreurs ont été commises. Certains programmes ont été mal conçus : ils tendaient à faire apparaître à court terme un excédent de la balance des paiements des pays insolvables; cet objectif était incompatible avec un développement économique sain. Mieux aurait valu obliger les banques internationales à compenser les pertes. En tout cas, il aurait fallu trouver un système transitoire pour soulager les pays débiteurs. Cependant, on a reconnu l'erreur, on a admis que les pays en développement ne pouvaient pas rembourser leur dette et qu'il fallait réduire le montant de celle-ci.

Les dirigeants politiques des pays endettés, conseillés par des techniciens, doivent faire face à la situation en renonçant à faire la chasse aux productions non rentables, en ne diminuant pas les fonds consacrés à l'éducation et à la santé, en cessant de réduire les investissements productifs. Les modalités envisagées doivent permettre la reprise de l'économie et il serait opportun d'utiliser les services de l'institution spécialisée de l'ONU.

M. T. UREN (Australie) déclare que c'est probablement la dernière fois qu'il prend la parole à une Conférence interparlementaire, mais qu'il est heureux de pouvoir terminer sa carrière en conduisant la délégation de son pays. Après 31 années passées au Parlement australien, il n'a renoncé à aucun des idéaux collectifs auxquels il avait adhéré. L'époque où, prisonnier de guerre, il a dû travailler à la construction de la voie ferrée reliant la Birmanie à la Thaïlande lui a enseigné que c'est dans

les principes du socialisme et non dans la loi de la jungle qu'il faut chercher la clé de la survie. Le bien-être individuel et collectif a atteint aujourd'hui des niveaux sans précédent; pourtant, en ces temps d'immense prospérité matérielle, des hommes continuent de souffrir et de désespérer, et la tyrannie, la haine et la pauvreté sont omniprésentes. Dans un monde où tout abonde, il reste encore tellement à conquérir. Créer les conditions qui permettront à l'humanité de mettre son potentiel en valeur est un véritable devoir; ce n'est cependant pas une tâche aisée. Les anciennes puissances coloniales ont donné aux nations d'Afrique et d'Asie la liberté politique mais ne leur consentent pas volontiers la liberté et l'indépendance économiques.

Les efforts déployés par Mikhail Gorbatchev pour créer un communisme nouveau, à visage humain, doivent être encouragés. Les super-puissances ont enfin reconnu les devoirs qu'elles ont en matière de désarmement; mais elles doivent, et d'autres pays économiquement avancés avec elles, aller plus loin et partager leurs richesses avec les nations jeunes et moins fortunées pour créer un monde où chacun pourra vivre en sécurité et en paix.

Mme M. KINDO (Côte d'Ivoire) remercie, au nom de sa délégation, le Groupe britannique ainsi que le Gouvernement et la population du Royaume-Uni.

L'ouverture solennelle de la Conférence par Sa Majesté Elisabeth II à Westminster, berceau des Parlements, a donné un cachet particulier aux assises actuelles. Les délégués ont eu l'impression que les recommandations de Sa Majesté concernaient les grands problèmes du monde et ils ont écouté le Premier Ministre avec beaucoup d'intérêt. Le nombre impressionnant de parlementaires qui participent à cette Conférence permet d'espérer que les résolutions qui seront adoptées intéresseront de très nombreux Gouvernements et la délégation ivoirienne est convaincue que les Parlements feront pression sur ces Gouvernements pour que les objectifs définis soient atteints.

C'est à juste titre qu'a été inscrit à l'ordre du jour le problème de la drogue, fléau qui n'épargne aucune nation. La délégation ivoirienne appuie les remèdes proposés. D'ailleurs, le Parlement ivoirien a adopté récemment une loi qui renforce les mesures de répression et le Gouvernement ivoirien comprend un Ministre chargé de la lutte contre la drogue.

Sur le problème de l'équilibre entre les populations et les ressources alimentaires, des suggestions très pertinentes ont été formulées par diverses délégations et par le Directeur général de la FAO qui a incité les pays industrialisés à aider les pays en développement plutôt qu'à subventionner leurs propres exportations agricoles et à envoyer des vivres. Comme le dit le proverbe chinois : mieux vaut apprendre à l'homme à pêcher plutôt que de lui donner du poisson. Il est indispensable de mieux répartir et utiliser les terres cultivables et, sur ce sujet, les autorités ivoiriennes ont mené une vaste campagne de sensibilisation auprès des jeunes. Mais l'homme ne donne le meilleur

de lui-même que lorsque ses efforts sont reconnus, ce qui pose le problème du juste prix des produits des pays en développement.

La délégation ivoirienne est favorable à l'utilisation de l'espace à des fins non militaires, mais pacifiques au profit de toutes les nations du monde.

Elle se réjouit enfin que le point supplémentaire sur la Namibie ait été adopté à l'unanimité par la Conférence. Grâce au dialogue, aux pressions des organisations internationales et surtout à la lutte héroïque de son peuple, la Namibie entrera bientôt dans le concert des nations libres.

La délégation ivoirienne repartira convaincue que les institutions parlementaires vont se renforcer dans le monde pour le plus grand bien de la démocratie.

M. P. BUFALINI (Italie) déclare qu'une nouvelle phase des relations internationales a commencé et que de nouvelles manières de vivre sont apparues. Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont atteint un tournant historique et se sont engagés ensemble sur la voie de la paix. La contribution des peuples et des Etats à la recherche de la paix est précieuse et le rôle des Nations Unies est devenu plus important. Bien que des menaces et des dangers se dessinent de façon inquiétante, de nouvelles possibilités s'offrent de consolider la paix, les droits de l'homme et le progrès social.

Dans la course aux armements, il s'est produit un changement politique majeur et un renversement de tendance avec le début des réductions d'armes nucléaires et les négociations pour une réduction équilibrée des autres types d'armes. Cette nouvelle orientation politique doit se solder par des réductions importantes des dépenses militaires et par une conversion des emplois militaires en emplois civils. En Union soviétique et dans les autres pays d'Europe de l'Est, un processus de renouveau est en cours. La Pologne, où le Parlement joue maintenant un rôle essentiel, en est un exemple récent. Le désarmement effectif peut contribuer à ces changements et aider à surmonter les pressions déstabilisatrices. Tous les pays ont le devoir de surmonter le déséquilibre international et de respecter les frontières, la liberté des peuples, les nécessaires autonomies, la sécurité des Etats et les droits de l'homme. On accueillera avec joie à l'avenir les initiatives concertées qui seront prises pour réduire les dépenses militaires. Elles permettront aux pays socialistes de se débarrasser de leurs contraintes budgétaires rigides et de réorienter les ressources vers des fins pacifiques.

M. M. ALCALAY (Parlement andin) remercie le Groupe britannique de son hospitalité. Il se félicite que le Parlement andin puisse s'exprimer devant la Conférence car cela renforce le concept de diplomatie parlementaire. Il estime que toutes les questions relatives à la situation internationale peuvent s'ordonner autour de quatre thèmes. Le premier est celui de la dette sociale. En février 1989 s'est réunie la septième session du Parlement andin qui s'est soldée par un document appelé l'"engagement de Quito". Il s'agit de relever le défi de la pauvreté.

La dette extérieure a fait l'objet d'une autre réunion et de l'"engagement de Lima". Cette dette touche 200 millions de personnes en Amérique latine, dont 40 millions dans la seule région andine. En l'an 2000, à cause de cet endettement, sept millions d'enfants vivront dans ces pays en-dessous du seuil de pauvreté absolue et beaucoup mourront.

Le troisième thème est celui de la dette politique. Le Sommet andin de Caracas, qui s'est tenu deux semaines auparavant pour fêter les dix ans de l'organisation, s'est consacré à ce sujet. Au moment où le Parlement andin fut créé, peu nombreux étaient ceux qui croyaient à son avenir. Pourtant, il est toujours bien vivant et, en 1994, ses membres seront élus au suffrage direct.

La dette morale, enfin, c'est le problème de la drogue, qui fera l'objet d'une réunion avant la Conférence de Chypre et que l'Espagne a fait inscrire à l'ordre du jour de la présente Conférence comme point supplémentaire d'urgence. Comme l'a déclaré le Premier Ministre britannique, Mme Thatcher, tous les pays doivent s'unir pour lutter contre ce fléau. L'Union interparlementaire doit, elle aussi, prendre part à ce combat.

M. M. SZUROS (Hongrie) déclare qu'il y a toujours eu des Gouvernements pour fouler aux pieds les droits de l'homme et les libertés individuelles et collectives et imposer un régime dictatorial à leur peuple et à d'autres. Même aujourd'hui, il existe des systèmes similaires, même en Europe. Mais le monde est entré dans un âge où les différences d'intérêts réelles ou supposées entre les nations ne peuvent plus être réglées par la force et doivent faire l'objet de solutions politiques.

Des changements décisifs sont en cours en Hongrie, où une démocratie se met progressivement en place. L'issue des efforts entrepris par les pays de cette région aura une incidence sur le monde entier.

Nombreux sont les Hongrois qui vivent à l'extérieur des frontières nationales. Ce n'est pas qu'ils aient quitté la terre de leurs ancêtres; c'est que le tracé des frontières a changé. La Hongrie estime qu'elle a le devoir de se préoccuper du bienêtre des Hongrois qui vivent en dehors de ses frontières. Il importe également de préserver les différentes identités nationales sur le territoire hongrois.

La Hongrie se propose de rattraper la partie la plus avancée de l'Europe dans tous les domaines. Chaque pays a le droit de choisir le rythme de son développement; mais chacun porte également des responsabilités en ce qui concerne des questions fondamentales comme celle des droits de l'homme, qui transcendent les frontières. La Hongrie est disposée à prendre part à des négociations et à maintenir des contacts avec toute organisation prête à contribuer à la naissance d'une Europe de la coopération.

M. M.A. MARTINEZ (Espagne) se déclare heureux qu'une Organisation centenaire comme l'Union interparlementaire se porte aussi bien et qu'elle ait une influence croissante.

Ne pouvant brosser un tableau complet de la situation internationale, laquelle continue à évoluer de façon positive, il se propose d'en tracer seulement quelques traits. Il se réjouit que les propositions de résolution de la délégation espagnole sur la Namibie et sur la drogue aient été retenues et espère qu'une résolution commune pourra être adoptée à l'unanimité. Il constate que des progrès ont été réalisés dans la voie du désarmement et de la détente : la nouvelle administration américaine se montre plus réceptive aux initiatives de la perestroïka.

Dans un tel climat, le règlement des conflits locaux, comme ceux de l'Afghanistan et du Kampuchea, devrait progresser plus vite. D'autre part, certains conflits qui paraissaient bloqués semblent évoluer vers une solution. C'est le cas au Proche-Orient et en Afrique du Sud.

Dans ce tableau favorable, il y a quand même quelques taches catastrophiques: le Liban, par exemple. Les petits pays et les pays non alignés devraient pouvoir influencer le cours des choses. Il leur faut aussi s'opposer à tout ce qui risque de mettre en péril la perestroïka, comme les tensions entre la Bulgarie et la Turquie. La détente doit être mise à profit pour résoudre tous les problèmes entre le Nord et le Sud. C'est dans cette voie que l'Espagne s'est engagée.

M. J. MARKO (Tchécoslovaquie) estime que les membres de l'Union interparlementaire auraient tort de ne pas réfléchir à l'avenir qu'ils souhaitent pour leur Organisation. Bien que l'Union se compose de représentants de divers systèmes et tendances, elle a réussi en général à trouver une manière commune de considérer les grands problèmes. C'est là une source d'encouragement pour tous. Mais il ne faut pas oublier quelle somme d'énergie a été dépensée pour faire accepter le principe de l'universalité de l'Union et combien de malentendus ont surgi à cette occasion. Si l'on ne connaît pas de tels problèmes à l'heure actuelle, on voit pourtant surgir de nouvelles difficultés.

L'orateur se borne à considérer deux problèmes : les efforts constants déployés en vue de moderniser les armements nucléaires et liés à l'anachronisme dangereux qu'est la stratégie de la dissuasion nucléaire, approuvée une fois de plus lors de la récente session du Conseil de l'OTAN, et la diffusion d'informations erronées qui font obstacle à la compréhension. Les

tensions diminuent et le dialogue politique s'intensifie. Toutefois, cette évolution favorable que l'Union a contribué à susciter n'est pas irréversible; aussi convient-il de veiller à encourager ces tendances positives dans l'intérêt de l'humanité.

La Tchécoslovaquie accomplit des efforts sincères pour contribuer au processus de paix et de compréhension mutuelle. Le Parlement tchécoslovaque soutient activement la création d'une zone de confiance et de coopération entre l'Organisation du Traité de Varsovie et l'OTAN. On procède à des réductions des effectifs militaires et des armements. La Tchécoslovaquie recherche une coopération économique constructive avec la CEE et d'autres pays et encourage la collaboration internationale dans le domaine humanitaire, tant en matière de science et de technologie que par le biais d'échanges culturels.

L'Union interparlementaire devrait s'efforcer de s'affirmer, ce qui dépend de l'influence de ses représentants au sein des divers Parlements. Elle devrait également examiner la façon dont ses activités sont portées à la connaissance du monde ainsi que sa position à l'égard de l'Organisation des Nations Unies, qui est toujours insatisfaisante. Enfin, il est nécessaire de résoudre les problèmes concernant les Statuts et Règlements de l'Union, sur lesquels on se penche depuis le début des années 1980.

M. YANG HYONG SOP (République populaire démocratique de Corée) souhaite que la Conférence du Centenaire contribue à accélérer le processus de désarmement. On note actuellement de nombreux signes encourageants de détente internationale, cependant menacée par les manoeuvres des forces impérialistes. Groupe parlementaire appuie les initiatives de désarmement prises par l'Union soviétique, la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Bulgarie et la Mongolie. Il appuie également la SWAPO et le peuple namibien dans la lutte qu'ils mènent pour obtenir des élections équitables dans ce pays. Il considère que les problèmes de l'Amérique centrale peuvent être résolus de manière pacifique, sans ingérence étrangère, conformément au Traité de l'Amérique centrale et à l'Accord de Tella. Le problème du Moyen-Orient doit être réglé dans l'intérêt des peuples des pays arabes et de Palestine. sidère que la tendance actuelle à la réconciliation doit s'étendre à la péninsule coréenne. Etant donné qu'il existe depuis plus de 40 ans des systèmes sociaux différents entre le Nord et le Sud de la Corée, la seule solution est la constitution d'une union fédérale qui réunisse deux Gouvernements régionaux autonomes et laisse les deux systèmes différents en place. vernement a déjà proposé une telle union - la République fédérale démocratique de Koryo - en 1980. Au début de cette année, son pays a invité à Pyongyang les responsables politiques de la Corée du Sud pour examiner cette proposition. Mais il faut en réalité un accord tripartite entre la Corée du Nord, la Corée du Sud et les Etats-Unis. Une fois encore, son Groupe parlementaire préconise des négociations avec le Congrès des Etats-Unis sur la question de la sauvegarde de la paix dans la péninsule

coréenne. Pour garantir la paix dans cette région, les Etats-Unis devront retirer leurs troupes et leurs armes nucléaires de Corée du Sud. Il termine en mentionnant la participation au 13e Festival mondial de la jeunesse et des étudiants, tenu à Pyongyang, d'une étudiante sud-coréenne, Rim Soo Gyong, symbole de l'aspiration ardente du peuple coréen à la réunification.

M. R. SOLIS CERDA (Nicaragua) fait observer qu'il peut paraître surprenant qu'on ait besoin de parler en faveur de la paix, de la démocratie ou du développement. Malheureusement, malgré les efforts accomplis, il reste encore beaucoup à faire dans ces trois domaines et l'Union interparlementaire se doit de poursuivre sa tâche. La paix, en effet, ne régnera que lorsqu'on aura mis un terme à la course aux armements, réglé le problème de la dette extérieure et fait disparaître complètement le néo-colonialisme.

La délégation du Nicaragua se félicite de l'accord conclu à Genève, parce qu'il offre un peu plus de garantie à l'humanité pour sa survie. Elle suit avec beaucoup d'intérêt les changements qui se produisent en Union soviétique, en Pologne et en Hongrie et qui tendent à renforcer la participation populaire et à mieux édifier le socialisme. Elle souhaite que soient repris ou poursuivis les efforts faits pour ramener la paix au Kampuchea ou réunifier la Corée. Elle déplore les dispositions prises par Israël dans les territoires occupés et souhaite que des élections puissent y avoir lieu en dehors du contrôle de l'armée israélienne. Elle approuve l'accord relatif à la Namibie tout en appuyant l'action de la SWAPO et en souhaitant que les Nations Unies soient en mesure de garantir la tenue dans ce pays d'élections libres et honnêtes.

Au sujet de Panama, la délégation du Nicaragua manifeste son désaccord quant à la déclaration faite la veille par Mme Thatcher. Elle considère qu'il incombe aux Panaméens de se déterminer librement et que l'on ne doit pas intervenir dans leurs affaires intérieures; mais elle souhaite que des négociations s'engagent entre l'Organisation des Etats américains, le Gouvernement panaméen et l'opposition politique pour parvenir à la conclusion d'un accord au bénéfice du peuple panaméen. Elle se déclare solidaire de la République argentine en ce qui concerne les Malouines, espérant que des pourparlers engagés avec la Grande-Bretagne permettront de régler le problème. Au sujet des stupéfiants, elle est favorable à l'application de la Convention des Nations Unies et souhaite que les autorités colombiennes soient soutenues dans la lutte qu'elles mènent contre les trafiquants de drogue.

La paix est fragile et les Nicaraguayens aimeraient oeuvrer avec tous ceux qui veulent la promouvoir. En Amérique centrale, le processus de paix progresse. On a démantelé les forces révolutionnaires au Honduras. Au Nicaragua, des élections opposant de nombreux partis politiques vont se tenir sous les auspices des Nations Unies dont des représentants viendront observer le déroulement du scrutin.

La délégation du Nicaragua espère que les parlementaires du monde entier poursuivront leurs efforts pour la paix et pour la consolidation de l'Union interparlementaire; elle est toujours prête à aider ceux qui veulent atteindre ces objectifs.

M. D. SHILANSKY (Israël) déclare que la semaine dernière le monde a commémoré le déclenchement de la seconde guerre mondiale, qui a mis le monde entier à feu et à sang et a coûté la vie à six millions de juifs lors de l'Holocauste. La fin de la seconde guerre mondiale a fait espérer une nouvelle ère de paix, mais encore aujourd'hui des guerres sanglantes ont lieu partout dans le monde.

La situation des enfants dans le monde est un des problèmes les plus affligeants. Un demi million au moins d'enfants de moins de cinq ans sont morts l'année dernière, tandis que plus de 100 millions ont été privés de toute instruction. Ces conditions rappellent de façon pénible celles qu'ont endurées les enfants de l'Holocauste.

Les réfugiés constituent un énorme problème. Il y a plus de 12 millions de réfugiés dans le monde, et ce chiffre augmente régulièrement.

Parmi les autres problèmes urgents figurent celui des dettes des pays en développement, les problèmes du SIDA et de la drogue, et les menaces qui pèsent sur notre environnement naturel.

L'Union interparlementaire est une tribune où des discussions constructives peuvent avoir lieu sur ces graves problèmes; c'est pourquoi il est regrettable qu'on s'en soit souvent servi pour attaquer Israël. L'Etat d'Israël invite l'Union interparlementaire à tenir dans ce pays une conférence future, où tous les délégués seront les bienvenus.

Il conclut en citant le prophète Isaïe qui a eu la vision d'hommes transformant leurs épées en socs de charrue et n'étudiant plus la guerre. Il espère que cette prophétie sera réalisée et donne la bénédiction traditionnelle : "Shalom", ce qui veut dire : "La paix soit avec vous".

M. A. EL-HAFEZ (Liban) rappelle que le Liban était un pays prospère, doté de traditions culturelles et démocratiques et que tout cela a été anéanti par 15 ans de guerre. Ses habitants vivent littéralement sous terre, dans l'insécurité et privés d'eau, de pain et de soins médicaux. Les bombardements sont si intenses que les ambulances ne peuvent pas parvenir jusqu'aux blessés et les funérailles ne peuvent être célébrées à cause des combats.

Le Liban est devenu un champ de bataille, le théâtre d'une lutte internationale dont l'enjeu est la suprématie, et quatre millions de Libanais sont en train d'en payer le prix. Il y a au Liban deux problèmes connexes. D'une part, le pays est pris dans le conflit du Moyen-Orient et il est constamment la cible d'attaques et d'occupation. De l'autre, il y a la situation

interne du Liban et les relations interarabes. Les problèmes touchant la réforme interne ont été à juste titre confiés à un comité arabe tripartite, mais la présence israélienne, directe et indirecte, a été un facteur majeur de complication. Les grandes puissances ont le devoir de faire pression sur Israël pour qu'il se retire du Liban et le principal allié d'Israël, les Etats-Unis d'Amérique, doit s'acquitter de ses obligations à cet égard.

La délégation canadienne a présenté, au sujet du Liban, un projet de résolution visant à rétablir la paix et l'indépendance et à obtenir le retrait de toutes les forces étrangères. La délégation libanaise remercie chaleureusement le Groupe canadien de cette initiative et regrette que le Règlement ait empêché d'inscrire cette résolution à l'ordre du jour. L'orateur engage les super-puissances à apporter leur soutien au comité tripartite, faisant valoir que celui-ci ne pourra reprendre ses activités que si toutes les parties au différend souscrivent à ses plans.

M. M. SIMSEK (Turquie) déclare que l'homme a toujours aspiré à la paix et à la sécurité. C'est pourquoi la Turquie se félicite des efforts déployés par l'Union interparlementaire en faveur des droits de l'homme.

Il constate que si, au niveau mondial, on relève une évolution positive et encourageante, il est encore des régions où l'homme continue à souffrir, à cause de catastrophes naturelles, mais aussi en raison de la violation de ses droits.

Il demande à ses collègues si ce n'est pas un crime d'obliger un homme à changer de patronyme, de lui interdire de parler sa langue maternelle, de détruire son patrimoine culturel et religieux. Tout cela n'est-il pas plus grave encore lorsqu'il s'agit du résultat d'une politique d'Etat? De tels agissements rappellent tristement l'époque des camps de concentration nazis. Or l'Etat en question, c'est la Bulgarie. L'Union interparlementaire ne peut rester indifférente à ces atrocités qui se déroulent en plein 20e siècle aux yeux du monde entier.

M. A. BELKHADEM (Algérie) observe que l'ONU joue actuellement un rôle de premier plan dans le règlement des conflits régionaux, qu'il s'agisse du conflit du Sahara occidental, de l'occupation illégale de la Namibie ou du différend qui oppose les Chypriotes grecs et turcs.

Le processus de détente dépasse les strictes limites des relations américano-soviétiques. C'est l'ensemble du monde qui se félicite de l'amorce d'un vrai processus de désarmement. On peut espérer que les armes classiques feront, elles aussi, l'objet d'un accord.

En proie aux difficultés économiques de toute nature, le Tiers-Monde aurait pu faire l'économie de la guerre, mais les immixtions étrangères, la persistance du racisme, la perpétuation de l'exploitation des peuples et le maintien des dictatures ont favorisé la création de situations conflictuelles.

L'ONU s'emploie heureusement au règlement politique du conflit du Sahara occidental : le processus engagé par la résolution 104 vient de connaître une étape déterminante avec l'acceptation, par les deux parties, du plan qui leur a été présenté le 11 août 1988.

S'agissant des pays de première ligne et des Etats voisins, l'Algérie condamne fermement les actes de déstabilisation et de terrorisme perpétrés par l'Afrique du Sud et demande à la communauté internationale d'aider ces pays.

La reprise du dialogue intercommunautaire à Chypre, l'évolution de la situation en Afrique australe, en Afghanistan et au Kampuchea contribuent à l'établissement d'un climat plus serein. Il reste à l'ONU, pour restaurer pleinement la confiance, d'exercer toutes ses prérogatives. Aussi la question palestinienne ne doit-elle pas rester en marge de son activité.

La situation qui règne en Palestine mérite une analyse lucide. Loin d'être un phénomène passager, le soulèvement populaire palestinien se révèle un mouvement de révolte généralisé contre la domination étrangère. La répression féroce qui s'acharne sur le peuple palestinien et les populations arabes fait bien apparaître la vraie nature du sionisme : hégémoniste et annexionniste. Dans son épreuve, le peuple palestinien n'a d'autre porte-parole que l'OLP, et c'est en vain que certains tentent d'écarter cette organisation du dialogue de la paix. Comme tous les peuples, le peuple palestinien doit se voir reconnaître le droit à l'autodétermination et à l'indépendance. A la communauté internationale de déployer tous ses efforts pour mettre fin à son martyre.

Avant de terminer, l'orateur insiste sur le devoir de solidarité envers le peuple libanais qui souffre de l'occupation sioniste et de ses dissensions internes.

Mme M. GEIGER (République fédérale d'Allemagne) estime que ce n'est pas un hasard si les sept pays qui représentent le plus fort pourcentage du commerce international et qui se réunissent chaque année pour un sommet économique mondial ont tous des Parlements indépendants et librement élus. Cette année, la République fédérale d'Allemagne célèbre deux anniversaires, l'un tragique, l'autre encourageant. Le premier est le cinquantenaire du début de la deuxième guerre mondiale, le second le quarantième anniversaire de l'avènement, dans ce pays, d'une nouvelle démocratie, stable et forte, tout acquise à l'idée de la compréhension internationale.

La deuxième guerre mondiale a ouvert des plaies profondes qui ont été longues à se cicatriser, en particulier pour les Allemands, dont le pays demeure divisé. Ce triste anniversaire est une incitation constante à préserver la paix et la primauté du droit et à résoudre les conflits par des moyens pacifiques. Il faut abolir les anciens préjugés et ne pas laisser s'installer de nouveaux stéréotypes négatifs. Le meilleur moyen d'y parvenir consiste à ne mettre aucune entrave aux échanges d'idées et d'opinions.

La République fédérale d'Allemagne est déterminée à profiter des occasions qui s'offrent du fait des orientations nouvelles que semblent prendre certains pays d'Europe orientale et à accepter toutes les offres de collaboration dignes de foi. On ne peut relever les défis de notre temps que par une action commune. Ce n'est pas une coıncidence si cette année marque un renouveau des relations Est-Ouest. Le nouveau climat qui règne en Pologne et en Hongrie mérite notre sympathie et notre appui, et cette évolution devrait servir d'exemple à d'autres pays où cet esprit nouveau ne s'est pas encore manifesté. Une orientation politique qui force ceux qui veulent vivre libres à quitter leur pays ne saurait être juste.

Les forces de la démocratie parlementaire ne cessent de grossir. Malheureusement, des retours de bâton continuent de se produire et elle cite les événements de Chine et du Liban. En revanche, les tensions se réduisent dans la plupart des foyers de crise du Tiers-Monde. On peut espérer que le désarmement progressera et libérera ainsi d'importantes ressources que l'humanité pourra consacrer à de grandes tâches.

La séance est levée à 18 h.10.

SEANCE DU VENDREDI 8 SEPTEMBRE MATIN

La séance est ouverte à 9 h.30, sous la présidence de M. M. Marshall (Royaume-Uni), Président de la Conférence.

Point 5 de l'ordre du jour

DEBAT GENERAL SUR LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LE MONDE

Reprise de la discussion

LE PRESIDENT rappelle aux délégués que 68 orateurs doivent encore prendre part au débat et qu'il est donc absolument nécessaire de s'en tenir à la limite de huit minutes par délégation.

M. C. ESSAYED (République arabe syrienne) constate qu'Israël persiste dans sa politique expansionniste au Proche-Orient. Israël continue d'occuper le Golan et s'en prend, par des actes sauvages, à toute la population arabe. Il bénéficie de l'appui des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud.

Les jeunes de l'Intifada luttent pour obtenir leur indépendance et le respect de leur dignité. Il est indispensable qu'une conférence internationale se réunisse sous l'égide des Nations Unies pour faire reconnaître les justes droits du peuple arabe de Palestine, droits qui comprennent la création d'un Etat indépendant sur son sol.

Au Liban, la position de la Syrie demeure inchangée : arrêter la guerre civile et parvenir à une entente nationale assurant l'indépendance de ce pays. La Syrie a toujours appuyé les efforts déployés pour parvenir à un règlement de la crise libanaise. Elle est toujours prête à conférer avec tout le monde en vue de mettre en oeuvre la résolution du Sommet arabe de Casablanca.

Elle demeure aux côtés des patriotes de Namibie et d'Afrique du Sud et s'inquiète de l'importance de la dette extérieure qui entrave le développement social et économique des pays du Tiers-Monde. Il lui paraît indispensable de revoir le problème de l'endettement et de créer un nouvel ordre économique international.

Mme L. GYLDENKILDE (Danemark) déclare que tous s'accordent pour reconnaître qu'il est impossible aux pays du Tiers-Monde d'abolir la famine et de rembourser ne serait-ce qu'une fraction de leurs dettes sans aide extérieure. Bien que ces problèmes soient connus depuis de nombreuses années, il n'y a eu que des tentatives isolées en vue de les résoudre. Il n'existe pas de formule magique qui puisse les éliminer une fois pour toutes.

Les problèmes de l'endettement ne peuvent pas être résolus indépendamment de ceux de l'alimentation, et c'est par ces derniers qu'il faut commencer. Il ne suffit pas pour cela d'envoyer des secours, quelque importants que ceux-ci puissent être. Il faut prendre des mesures préventives. Les pays industrialisés sont eux aussi confrontés à de grands changements. Il est indispensable qu'ils réduisent de moitié leurs besoins énergétiques; simultanément, il convient de trouver une meilleure méthode de partage des ressources mondiales, faute de quoi le Tiers-Monde ne pourra jamais échapper à la pauvreté et à la famine.

En dépit de nombreuses tentatives d'émancipation, on constate avec regret que c'est sur les femmes que repose la totalité des activités du ménage et des soins à la famille. C'est à ce niveau qu'il convient d'opérer des changements pour pouvoir corriger de manière permanente la répartition inéquitable des ressources alimentaires. Il faut consacrer des sommes importantes à l'éducation des femmes, afin qu'elles trouvent les meilleures solutions à leurs problèmes ménagers quotidiens, à savoir les plus écologiques, les moins polluantes et celles qui consomment le moins de ressources. L'aide doit d'abord être destinée aux femmes, car c'est d'elles et de leurs talents que tout dépend.

Pour alléger le fardeau de l'endettement, il faut d'abord renoncer à exiger des intérêts des pays les plus pauvres, annuler la dette et consacrer, conformément à la recommandation des Nations Unies, un pour cent du produit national brut à l'aide aux pays en développement. Faute d'une meilleure politique de répartition, le monde est sous la menace de guerres et de bouleversements, seuls recours restant aux pauvres. La stratégie du développement va bien au-delà de la seule aide étrangère; c'est une véritable politique de sécurité.

M. L. LARA (Angola) a été très sensible au discours prononcé par Sa Majesté la reine à l'occasion de l'ouverture de la Conférence du Centenaire. Il y voit la promesse que le monde évoluera vers la prospérité et la paix.

L'Union interparlementaire a l'habitude de se pencher sur des questions d'importance mondiale et de créer des comités spéciaux pour les étudier. C'est une bonne méthode. Le climat de dialogue et de coopération a permis l'amorce d'un processus de paix dans le sud de l'Afrique. A l'égard de l'Angola, l'Afrique du Sud s'est engagée à retirer ses troupes et à appliquer la résolution 435 des Nations Unies. Les troupes cubaines qui s'étaient rendues en Angola pour aider la population à résister à l'apartheid ont ainsi pu commencer à se retirer. Il reste au Gouvernement angolais à mettre un terme à une guerre qui apparaît comme une guerre civile mais est en réalité soutenue par

l'Afrique du Sud qui arme l'UNITA avec l'appui des Etats-Unis. Le Gouvernement angolais a élaboré un plan de paix qui a été approuvé par sept pays africains lors d'un sommet tenu à Luanda en mai dernier. Le Président du Zaïre a accepté de faire office de médiateur et convaincu le Chef de l'UNITA d'accepter le plan de paix. Ainsi a pu se tenir, en juin, un nouveau sommet regroupant 18 Chefs d'Etat africains devant lesquels le Chef de l'UNITA a confirmé son accord.

Malgré le cessez-le-feu qui fut alors décidé, l'UNITA n'a pas tardé à reprendre ses actes terroristes; elle continue à recevoir des armes de l'Afrique du Sud. Dans ces conditions, il est surprenant qu'un représentant des Etats-Unis ait pu exprimer le voeu que le Chef de l'UNITA entre dans le Gouvernement de la République populaire d'Angola. Il est étonnant aussi que la Voix de l'Amérique prête ses longueurs d'onde à l'UNITA. Le Gouvernement angolais ne peut que protester contre de telles immixtions, contraires aux accords de New York.

Les élections qui viennent de se dérouler en Afrique du Sud ne sont qu'une farce électorale destinée à tromper le monde. Le peuple noir sud-africain rejette les réformes annoncées; il veut tout simplement pouvoir exercer les droits qu'il détient en tant que majorité.

En Namibie, le Gouvernement sud-africain s'est arrangé pour entraver la préparation des élections prévues. Des observateurs impartiaux ont pu constater l'existence de bases militaires sud-africaines sur le sol namibien et la démobilisation de soldats de la South African Territorial Force est fallacieuse. La situation est telle qu'on peut douter que les élections puissent avoir lieu. L'Union interparlementaire devrait insister pour que la résolution 435 ne reste pas lettre morte.

Dans beaucoup de pays, notamment africains, la misère est grande et touche cruellement les enfants qui en sont les premières victimes. Les Gouvernements intéressés ont souvent pris des mesures économiques courageuses, mais il faudrait que les relations économiques entre pays riches et pays pauvres s'améliorent.

M. N.C. MAKOMBE (Zimbabwe) déclare que la paix et la coopération ne peuvent être instaurées tant qu'un grand nombre de problèmes politiques, économiques et sociaux ne sont pas résolus. En dépit des succès enregistrés dans le domaine de la réduction des armements nucléaires et du règlement de certains problèmes régionaux, la tension persiste dans beaucoup de régions. En persistant à ne pas se conformer aux dispositions de l'Accord de Genève sur l'Afghanistan, certaines parties menacent les perspectives de paix. Dans les territoires arabes occupés et dans la Bande de Gaza, les Palestiniens sont cruellement éprouvés du fait de leurs actions contre les forces israéliennes. La situation des Palestiniens est telle qu'ils ont besoin d'un soutien international pour obtenir l'autodétermination. Il demande aux Nations Unies d'intensifier leurs efforts dans ce sens.

En Afrique australe, il est permis d'espérer qu'une solution pacifique mettra un terme aux guerres civiles en Angola et au Mozambique. Mais il ne peut y avoir d'espoir de paix durable tant que l'Afrique du Sud poursuit sa politique d'apartheid. Les récents événements ont montré le désir de l'Afrique du Sud de voir se constituer un gouvernement fantoche après les élections. Elle a adopté des lois pour permettre à des étrangers de s'inscrire sur les listes électorales et en même temps elle a fait pratiquement en sorte que près de 50 pour cent des réfugiés namibiens ne puissent s'inscrire avant l'expiration du délai. L'unité Koevoet, créée par l'Afrique du Sud et tristement célèbre, n'est ni dissoute ni cantonnée dans ses bases. Elle parcourt le pays en tuant et en torturant les partisans de la SWAPO. En Afrique du Sud même, le récent changement qui s'est traduit par l'accession de De Klerk à la tête du régime minoritaire est dénué de signification. De Klerk parle de réformes destinées à mettre fin à la domination blanche, tout en soutenant qu'il ne peut y avoir de gouvernement majoritaire ni de suffrage universel en Afrique du Sud. De nouvelles élections générales "réservées aux blancs" se sont tenues mercredi, alors que beaucoup de patriotes restent incarcérés. Tous les pays occidentaux doivent au moins cesser de soutenir l'Afrique du Sud ou de faire preuve de compréhension à son égard. Au mieux, ils peuvent se joindre au reste de la communauté internationale pour appliquer des sanctions obligatoires globales. C'est un devoir que de réclamer le démantèlement de l'apartheid, et c'est à l'unisson qu'on le fait le mieux.

M. M. JALAL ESSAID (Maroc) adresse, au nom du Groupe marocain, ses félicitations et ses remerciements au Groupe britannique et au Président de la Conférence.

Il rappelle que l'Union interparlementaire a été fondée il y a 100 ans pour répandre les idées de paix et de règlement pacifique des différends et qu'elle a contribué à la création de la Cour internationale de Justice de La Haye, à la conclusion des conventions de Genève et à la formation de la Société des Nations. L'Union a toujours le même objectif, mais il semble qu'aujourd'hui la communauté internationale la rejoigne dans ses intentions; elle ne peut que s'en réjouir.

Les conflits régionaux tendent à s'apaiser. Ainsi s'est amorcé le processus d'accession de la Namibie à l'indépendance; un accord a été conclu pour ramener la paix et opérer une réconciliation nationale en Angola; une conférence sur le Kampuchea s'est ouverte à Paris; le Secrétaire général des Nations Unies poursuit sa médiation pour mettre un terme au conflit du Sahara. M. Pérez de Cuéllar, mettant à profit la réconciliation entre pays maghrébins et la création de l'Union du Maghreb arabe, a fait, en juin 1989, une tournée dans la région pour préparer la mise en application du plan de paix qu'il a élaboré et qui concerne l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara; il s'est déclaré satisfait des résultats de ce voyage.

Malheureusement, d'autres conflits font rage; en premier lieu le conflit israélo-arabe, en raison de l'entêtement d'Israël qui multiplie les actes de répression contre le peuple palestinien et refuse de lui reconnaître tous ses droits. Les Etats arabes, à leur dernier sommet, ont approuvé la création d'un haut comité, présidé par le roi du Maroc et chargé de relancer le processus de paix et d'aider à la préparation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient. Cependant, Israël rejette toute offre de paix. Lors de leur réunion à Paris, les représentants des sept pays les plus industrialisés se sont prononcés, eux aussi, pour la réunion d'une conférence internationale. C'est bien, mais il faudrait que la conférence se réunisse effectivement sous peu et qu'elle regroupe toutes les parties concernées, y compris l'OLP, ainsi que tous les membres permanents du Conseil de sécurité. En attendant la convocation de cette conférence, il est nécessaire que les Nations Unies agissent pour faire cesser les actes d'agression des autorités israéliennes et placent sous leur mandat, pendant une période transitoire, les territoires palestiniens pour assurer la protection des Palestiniens et permettre à ceux-ci d'exercer leur droit à l'autodétermination.

Au Liban, le climat d'insécurité s'est encore dégradé. Le Sommet arabe extraordinaire réuni en mai à Casablanca a désigné un comité de trois membres, constitué de Sa Majesté le roi Hassan II, de Sa Majesté le roi Fahd Ben Abdelaziz et du Président Chadli Benjedid, en vue d'aboutir à une solution globale. Ce comité s'est mis immédiatement à la tâche en adoptant un plan d'action et en prenant de multiples contacts avec les parties intéressées. Seule l'intransigeance de certaines parties n'a pas permis de progrès notable et, devant une telle situation, le Groupe marocain estime qu'il est du devoir de toutes les forces éprises de paix et de justice de s'employer à persuader les parties récalcitrantes de mettre fin à leur intransigeance et de permettre que revive un Liban uni et libre.

En Afrique du Sud, le régime minoritaire et raciste de Pretoria accroît sa répression contre le peuple sud-africain.

- Mme N. Mazhoud (Tunisie), vice-Présidente de la Conférence, prend place au fauteuil présidentiel.
- M. Y. TAVERNIER (France) rappelle que, le 29 juin 1889, s'ouvrait à Paris la première Conférence interparlementaire pour l'arbitrage international et il rend hommage à William Randal Cremer et à Frédéric Passy qui prirent l'initiative de créer cette institution dont les Britanniques permettent de fêter magnifiquement le Centenaire.

Ces deux fondateurs ont reçu le Prix Nobel de la paix et M. Tavernier veut associer cet anniversaire de l'Union au Bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. C'est là l'occasion, pour les parlementaires, de réaffirmer leur volonté de faire partout triompher la liberté de pensée, d'expression, de conscience et de religion.

Dans le monde d'aujourd'hui, l'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité exige beaucoup d'efforts et de volonté. Malheureusement, des foyers de guerre et de tension subsistent, particulièrement au Moyen-Orient.

Le Liban, avec lequel la France entretient de longue date des relations étroites, doit retrouver son unité et son indépendance à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. La France a la volonté d'aider toutes les communautés libanaises, quelle que soit leur confession. La délégation française affirme une nouvelle fois son hostilité absolue au système de l'apartheid en Afrique du Sud.

L'une des plus graves menaces pour les droits fondamentaux de l'homme réside dans les déséquilibres économiques mondiaux et les dérèglements du commerce international. La France agit pour que l'aide aille exclusivement au développement, la priorité devant être accordée à la formation de la main d'oeuvre, à l'auto-suffisance alimentaire et à la protection de la santé.

Aux Sommets des pays industrialisés à Toronto et à Paris, des engagements sur l'allègement de la dette ont été pris en faveur des pays les plus pauvres. La France a annulé la totalité du montant de la dette publique contractée par les 35 Etats les plus pauvres pour leur développement, abandonnant ainsi 16 milliards de francs de créances. Cet engagement pris par le Président Mitterrand au Sommet de Dakar sera soumis au Parlement français en automne et prendra effet le ler janvier 1990. La France souhaite que cet effort se généralise.

L'humanité est confrontée à une troisième crise dont dépend son avenir : celle de l'environnement. Une convention a été signée à Montréal il y a deux ans et l'appel de La Haye en mars dernier a constitué un nouveau progrès.

La France a célébré le 14 juillet le Bicentenaire de la Révolution et entend demeurer fidèle au message des Droits de l'homme et du citoyen. Il reste beaucoup à faire, car ce combat englobe aujourd'hui le devoir d'assistance humanitaire, la protection des minorités, le respect et la dignité de ceux qui appartiennent à un autre peuple ou à une autre race. Les parlementaires doivent aussi lutter contre la prise d'otages qui est la pire des barbaries : depuis cinq longues années, des otages vivent enchaînés au Liban.

Les parlementaires doivent rester fidèles à la volonté des fondateurs de l'Union afin que ses objectifs soient atteints.

M. S.S. AL OMAR (Iraq) déclare que sa délégation, qui se félicite de la célébration de ce Centenaire, souhaite un monde nouveau sans discrimination et soutient les prises de position des pays non alignés et tous les mouvements de libération. Elle réclame l'interdiction des armes nucléaires afin que des ressources plus importantes soient consacrées à l'alimentation et à la réduction de la dette des pays en développement.

Au sujet du conflit entre l'Iran et l'Iraq, certains interprètent la résolution du Conseil de sécurité de telle façon que la situation actuelle se trouve gelée, ce qui menace la paix. L'Iraq demande l'application intégrale de cette résolution et de l'accord conclu à ce sujet le 8 août 1988. Bien que celui-ci ne prévoie pas la libération des prisonniers de guerre, le Gouvernement iraquien a fait une proposition dans ce sens le 3 mars 1989. Le Gouvernement iraquien a libéré les prisonniers, démobilisé 230.000 soldats et s'est employé à reconstruire le pays, ce qui prouve sa volonté de paix à l'inverse de l'attitude de l'Iran. L'Iraq est capable de se défendre, mais recherche une paix durable dans la région.

Les parlementaires doivent soutenir la lutte du peuple palestinien, dont l'OLP est le seul représentant légal. L'Iraq demande que se tienne enfin la conférence de paix demandée par les Nations Unies. L'Iraq continue d'apporter son soutien aux Palestiniens dans leur lutte contre les sionistes racistes israéliens. En ce qui concerne le Liban, il lance un appel pour que cesse l'agression. Il faut que ce pays puisse se reconstruire et exercer sa souveraineté sans ingérence étrangère.

L'orateur conclut en remerciant le Groupe britannique de son hospitalité et de l'excellente organisation de la Conférence.

M. N.R. SUBEDI (Népal) déclare que, depuis la Conférence interparlementaire de Budapest, on a vu se dessiner certaines tendances encourageantes et s'améliorer la compréhension mutuelle entre les super-puissances. Ces tendances sont toujours plus marquées, et il ne faut pas laisser échapper les chances qu'elles offrent. L'orateur cite l'exemple du processus de décolonisation et de l'accession prochaine de la Namibie à l'indépendance.

Avec le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan, les chances de paix dans la région se sont accrues; cependant, la poursuite des combats non seulement compromet les efforts de paix mais inquiète encore tous ceux qui souhaitent que la région soit libérée des tensions et des conflits. Il est regrettable que la Conférence de Paris ne soit pas parvenue à résoudre le problème cambodgien. Des difficultés persistent au Moyen-Orient. Le Népal considère que la Palestine est au coeur du problème et a toujours reconnu le droit du peuple palestinien à constituer un Etat.

Il est affligeant de constater que l'économie mondiale, avec la dette extérieure qui écrase les pays en développement, les déséquilibres commerciaux et la pauvreté, présente un tableau des plus sombres. Ces facteurs ont paralysé de nombreuses économies et compromis le succès des efforts faits pour améliorer le niveau de vie. A cet égard, les aspirations des pays en développement sont encore loin d'être réalisées. Il convient d'affronter ensemble les problèmes économiques, et le commerce international devrait profiter à tous les partenaires.

L'action unilatérale du Gouvernement indien a entraîné bien des épreuves et des souffrances pour la population népalaise. Le tremblement de terre d'août dernier a été catastrophique et le coup porté par l'embargo à une économie qui était en train de se redresser est difficile à justifier. On ne cesse de parler de coopération économique, mais la réalité est bien différente. Les pays situés à l'intérieur des terres ont incontestablement un droit d'accès à la mer, et le Népal compte sur la communauté internationale pour l'aider à résoudre ses difficultés à ce propos.

Le Roi du Népal a proposé de faire de son pays une zone de paix. C'est là une manière originale de susciter la confiance entre les nations, et cette proposition a déjà reçu l'appui de 109 pays.

- M. E. MENEM (Argentine) déclare que l'élection du nouveau Président de l'Argentine traduit la volonté populaire de consolider la démocratie et les institutions républicaines. Le Président a choisi ses ministres dans tout l'éventail politique. page est tournée et il faut espérer que les relations entre le Royaume-Uni et l'Argentine se normaliseront sous peu. faut-il ne pas demander à l'Argentine de renoncer à son droit de souveraineté sur les Malouines. Depuis 25 ans, les Nations Unies demandent la décolonisation de ce territoire et un comité de la décolonisation a même été créé. Il existe aujourd'hui un espoir de négociation. L'Argentine a levé les restrictions commerciales en vigueur depuis 1982 et demande au Royaume-Uni d'assouplir sa position. Elle a le sentiment d'avoir l'appui de la communauté internationale. Comme elle traverse une crise économique grave, cet appui lui est indispensable. Il est urgent d'améliorer les relations Nord-Sud et d'agir pour résoudre les problèmes cruciaux de l'environnement, de la drogue, du terrorisme et de la dette extérieure. Tout le monde souhaite la paix mais chacun sait qu'elle est fragile. L'Argentine a tendu la main au Royaume-Uni et propose que les deux pays ouvrent des négociations en vue de résoudre leur différend.
- M. G. CAMACHO RODRIGUEZ (Parlement latino-américain) déclare que l'Amérique latine traverse une période dangereuse et très difficile. Le problème de la drogue devient de plus en plus préoccupant et on peut redouter que l'humanité se détruise si la situation n'est pas redressée. En Bolivie, de très vastes superficies sont consacrées à la production des feuilles de coca. Selon la convention internationale de décembre 1988 concernant la lutte contre la drogue, il est recommandé de ramener la production de feuilles de coca à son niveau traditionnel. Mais comment y parvenir sans la remplacer par d'autres cultures ? Cela implique une aide internationale importante. La Bolivie, en effet, est extrêmement pauvre. Elle lutte pour sa survie et doit supporter une détérioration des termes de l'échange et le poids de la dette extérieure. Il faut l'aider à sortir de cette situation dramatique. Comme tous les petits pays, elle est écrasée par le poids de sa dette et incapable de redresser son économie; sa population vit dans un dénuement extrême, à tel point que la vie de beaucoup

est menacée. Elle attend de la Banque mondiale et des institutions financières internationales l'annulation de sa dette extérieure.

M. C. SILAPA-ARCHA (Thaïlande) déclare que l'instauration d'un nouvel ordre international caractérisé par la paix et la justice suppose que tous les pays respectent les principes et les règles du droit international, que soit comblé le fossé entre le Nord et le Sud et qu'il y ait conformité des paroles aux actes. Pareil résultat ne pourra être obtenu que par la compréhension et l'acceptation de compromis. L'expérience de ces derniers mois a montré la valeur et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies, et son aptitude à remplir son rôle dans un climat de coopération internationale entre les super-puissances et entre les membres permanents du Conseil de sécurité.

Les accords de paix relatifs à l'Afghanistan ont accéléré le retrait des forces qui se trouvaient dans ce pays. Le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq permet d'espérer que la paix régnera dans le Golfe. De même, on est en droit d'espérer le retour de la paix à Chypre et la fin du conflit du Sahara occidental. Le déblocage récent de la situation en Namibie laisse entrevoir la possibilité pour le peuple namibien d'exercer son droit à l'autodétermination. L'orateur espère que les progrès accomplis sur la voie de l'instauration de la paix dans le Golfe et dans d'autres régions du monde contribueront à relancer le processus de paix au Moyen-Orient.

On a aussi progressé dans la recherche d'un règlement politique du problème du Kampuchea. La conférence internationale qui se tient actuellement à Paris a réuni les parties au conflit, des représentants d'autres pays de la région ainsi que les membres permanents du Conseil de sécurité. L'orateur estime qu'une solution globale du problème est possible.

La paix et la sécurité internationales supposent une limitation vérifiable des armements, suivie d'un désarmement général. La délégation de la Thaïlande se félicite des succès enregistrés récemment dans les négociations bilatérales entre les deux superpuissances, qui sont convenues de s'orienter vers une réduction de 50 pour cent des armements stratégiques. Elle se félicite également de la ratification du traité sur l'élimination des forces nucléaires de portée intermédiaire. Elle espère que la dynamique ainsi créée imprimera un élan supplémentaire au processus multilatéral de désarmement.

Néanmoins, aucun cessez-le-feu ne vient interrompre les guerres commerciales qui font rage actuellement. Si les problèmes économiques ne sont pas résolus, la sécurité internationale s'en ressentira. Le commerce international devrait être régi par le principe de l'avantage comparatif. L'orateur demande instamment aux pays concernés de renoncer au protectionnisme. Il convient d'appuyer pleinement les négociations de l'Uruguay Round.

Autre grave problème mondial : celui de la drogue. Le trafic illicite de la drogue, dont les victimes étaient jusqu'à présent des particuliers, pourrait demain mettre en péril l'ordre public. Il pourrait non seulement compromettre le développement économique et social mais aussi menacer gravement la communauté tout entière. Les parlementaires doivent demander instamment à leurs Gouvernements respectifs de prendre des mesures énergiques pour s'attaquer à ce problème.

D'une manière générale, l'évolution économique et politique récente du monde est encourageante. Il semble s'acheminer vers une nouvelle ère de détente et toutes les nations doivent coopérer pour qu'il continue sur sa lancée.

M. L. TUDEV (Mongolie) considère que l'Union interparlementaire a beaucoup contribué à la maturation progressive de la communauté internationale. Les changements positifs survenus ces dernières années ont permis d'espérer l'avènement d'une ère de paix et de coopération. Les six dernières mois ont renforcé cet espoir. Des progrès substantiels et constants ont été réalisés dans le domaine du désarmement : un traité américanosviétique destiné à réduire de 50 pour cent les armes stratégiques défensives est en cours d'élaboration, des initiatives ont été prises pour réduire les armes classiques et les forces armées en Europe et une convention visant à éliminer les armes chimiques est en préparation. L'orateur appuie la proposition du Groupe soviétique qui voudrait que la rédaction d'une convention sur l'élimination des armes chimiques soit discutée lors d'une future Conférence interparlementaire.

Dans la région Asie-Pacifique aussi, des faits positifs se sont produits. La normalisation des rapports soviéto-chinois revêt une très grande importance. La Mongolie se réjouit que la détente militaire progresse sur le continent et a commencé, pour sa part, à réduire ses forces armées et ses armements. Les trois quarts des forces soviétiques déployées en Mongolie seront retirées en 1989-1990. La Mongolie se félicite de la tenue d'une conférence internationale sur la question du Kampuchea et appuie les propositions faites récemment pour parvenir à une solution en Afghanistan. Elle tient beaucoup à ce que se poursuive l'évolution positive enregistrée dans la région et attache une grande importance à la conférence que doivent tenir sous peu les pays de la région pour discuter des problèmes écologiques.

La Mongolie est favorable à la tenue d'une conférence interparlementaire des pays d'Asie et du Pacifique consacrée aux problèmes de la région. Il sera également utile de créer un mécanisme permanent de dialogue entre les pays du nord-est de la région, en tenant compte de leurs intérêts stratégiques, militaires et économiques.

La Mongolie travaille activement à la promotion du dialogue politique et à l'expansion des échanges commerciaux ainsi que de la coopération économique et technique. Elle espère avoir part aux bienfaits de la coopération internationale et profiter en particulier des possibilités que celle-ci offre d'attirer les investissements étrangers et de développer la recherche et les industries de fabrication.

M. E.M. PRIMAKOV (URSS) indique que l'Union interparlementaire a été fondée pour permettre de discuter de l'amélioration des relations internationales. Elle a été conçue pour protéger les intérêts des peuples et des nations. Avec la première guerre mondiale, le genre humain a risqué de disparaître. Avec la seconde guerre mondiale, ces risques se sont accrus. Au cours des années 1980, ils sont plus grands que jamais. Les armes thermonucléaires n'ont pas seulement menacé les pays individuellement; elles sont une épée de Damoclès qui pèse sur toute l'humanité. Jamais il n'aura été aussi nécessaire de convenir des moyens d'améliorer les relations internationales.

Des progrès considérables ont été réalisés au cours des dernières années et l'on s'est engagé sur la voie d'une véritable réduction des armements meurtriers. Les premiers pas ont été faits mais on ne peut se satisfaire des résultats obtenus iusqu'ici. L'industrie militaire a tristement tendance à compenser les pertes qu'elle a subies du fait de la réduction des armements en élaborant de nouveaux engins de guerre. écologique n'a pas non plus été écartée. On n'a trouvé aucun moyen de combler le fossé entre les pays industrialisés et le Tiers-Monde. On ne saurait surestimer le rôle que les parlementaires peuvent jouer en recherchant des solutions à ces questions vitales. Les efforts de réduction des armements semblent s'être ralentis. L'orateur propose que l'Union interparlementaire leur donne un nouvel élan en invitant toutes les puissances nucléaires à mettre fin aux essais atomiques. Le Soviet suprême de 1'URSS a déjà présenté une proposition dans ce sens au Congrès Au premier rang des mesures propres à assurer la sécurité internationale figure l'interdiction des armes chimiques et, comme le rappelle l'orateur, le Groupe parlementaire soviétique vient de lancer un appel à ce sujet. Un autre problème brûlant est celui des conflits régionaux. Ceux-ci ne peuvent être résolus que par des compromis entre les parties concernées, hors de toute ingérence extérieure. L'évolution positive actuelle des relations internationales est directement liée aux idées nouvelles qui prévalent en URSS. L'orateur termine en soulignant l'importance du rôle joué par l'Union en rassemblant des parlementaires du monde entier, sans distinction d'idéologies.

M. J.S.P. CHEN (Singapour) attire l'attention de la Conférence sur le problème de la dette des pays les moins avancés. Malgré quelques progrès accomplis dans le règlement de ce problème, les pays lourdement endettés continuent à subir les effets de l'inflation galopante, de la fuite des capitaux et de la diminution du produit intérieur brut par habitant. On estime qu'ils versent chaque année six à huit milliards de dollars EU d'intérêts. Ce chiffre s'explique par la hausse des taux d'intérêt et se solde par une forte augmentation des ressources qui

passent des pays débiteurs à leurs créanciers. Les Etats-Unis ont reconnu que le problème de la dette est maintenant d'ordre aussi bien géopolitique que financier et, en conséquence, ont adopté le Plan Brady en mars 1989. L'orateur cite quelques propositions de réduction de la dette contenues dans ce plan. A ce jour, le Japon s'est engagé à verser 5,5 milliards de dollars EU, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale 12 milliards chacun, mais ces chiffres ne représentent même pas 10 pour cent du montant total de la dette des pays fortement endettés. L'orateur ne croit guère à la possibilité d'une réduction massive de la dette dont bénéficieraient tous les pays fortement endettés.

Une question plus fondamentale et plus difficile se pose : celle du rétablissement d'un financement normal, aux conditions du marché, assuré par des prêts volontaires et le retour des capitaux. L'orateur craint que les pays industrialisés, dont la croissance risque de se ralentir, n'aident pas les pays lourdement endettés et renforcent encore leur protectionnisme. Il conclut en demandant instamment aux membres de l'Union interparlementaire de soutenir l'appel lancé par le Secrétaire général de la CNUCED aux Gouvernements créanciers pour qu'ils prennent une plus large part à la réduction de la dette des pays en développement.

- M. C.F. LOWZOW (Norvège) déclare que, bien que la Conférence du Centenaire soit un événement heureux pour l'Union interparlementaire, c'est pour lui un événement triste car c'est sa dernière conférence. Il se félicite des utiles échanges de vues qu'il a eus avec d'autres parlementaires depuis qu'il est délégué. Il portait un intérêt particulier au processus de démocratisation, à la question des droits de l'homme et à l'environnement. Aussi trouve-t-il encourageantes les améliorations qui ont eu récemment lieu, en particulier en Europe de l'Est. Malheureusement, certains pays d'Europe de l'Est, notamment la Bulgarie et la Roumanie, continuent d'être des sujets de préoccupation. Il soutient le processus amorcé par la CSCE, qu'il considère comme un progrès important et prometteur, et se réjouit de l'ouverture de la Conférence sur la dimension humaine de la CSCE, dans laquelle l'Union interparlementaire a un rôle important à jouer. Il note avec une satisfaction particulière la décision prise par l'Union de créer un comité sur l'environnement.
- M. V. LYSSARIDES (Chypre) déclare que la nécessité d'une nouvelle entente internationale propre à éviter une confrontation militaire est maintenant largement reconnue. Mais seule la première étape a été franchie. Pour parvenir à la paix et à la sécurité, il sera nécessaire d'améliorer le transfert de technologie, d'adopter une politique plus rationnelle concernant l'annulation de la dette internationale et de coopérer à un niveau officiel pour réaliser ces objectifs.

En ce qui concerne les problèmes régionaux, l'application des solutions envisagées se fait attendre, même dans des régions comme l'Afghanistan, où un accord a été conclu sous les auspices des Nations Unies. L'ingérence étrangère et la violation des droits de l'homme doivent être la préoccupation de tous - où qu'elles se produisent.

Chypre a proposé l'établissement d'une coopération parlementaire méditerranéenne pour obtenir que les flottes étrangères disparaissent de la région et, à plus longue échéance, que celleci soit démilitarisée. Quinze années après l'agression turque, Chypre souffre encore des effets de l'occupation. La Turquie continue d'occuper l'île, en violation des résolutions de l'ONU. Présenter l'affaire comme un différend intercommunautaire est une supercherie. Même les droits des Chypriotes turcs sont bafoués par la Turquie, qui fait venir des colons pour tenter de modifier les caractéristiques démographiques de l'Île. Chypre veut être libérée de toute occupation étrangère et souhaite que soient respectés les droits de tous ses habitants, quelles que soient leur origine ethnique et leur religion.

- M. J.F. Lobo Dubon (Guatemala), vice-Président de la Conférence, prend place au fauteuil présidentiel.
- M. S.H. CHAUDHURY (Bangladesh) indique que son pays, qui a une superficie de 143.000 kilomètres carrés et compte 110 millions d'habitants, n'a pas de problème plus grave que celui de la pauvreté, laquelle est à l'origine de difficultés politiques. Que peut-on faire lorsque des millions de jeunes qui vont à l'école et à l'université s'aperçoivent qu'ils vont immanquablement grossir le rang des chômeurs? Lorsque les problèmes des disponibilités alimentaires trouvent une solution, ce sont ceux de l'emploi qu'il faut résoudre. Pour que le sort des nations petites et pauvres puisse changer, il faut améliorer l'éducation. L'analphabétisme de masse est encore un grave problème.

Le Bangladesh estime que les problèmes politiques du monde doivent être résolus sur une base multilatérale. Ces problèmes ne sauraient être réglés par les pays agissant isolément. Les grandes nations doivent reconnaîre que les autres, plus petites et plus pauvres, ont le droit d'exister et seul un effort de réflexion multilatéral permettra d'obtenir ce résultat. Le Bangladesh reçoit une aide importante d'autres pays, mais il la restitue sous la forme du remboursement de sa dette. L'aide circule en direction des pays en développement, mais les transferts de ressources sont favorables aux nations développées.

Les perspectives économiques mondiales sont si sombres que la guerre contre la faim, la maladie et les catastrophes naturelles est la seule qu'on puisse se permettre de faire. L'aspiration à la paix est aussi vieille que l'histoire de la guerre. L'ère de l'impérialisme est terminée, et exploitation et agression sont de l'histoire ancienne. Le monde doit se préparer à pratiquer l'amitié. L'humanité doit s'identifier beaucoup plus à un vol de papillons parcourant le globe qu'à une nuée d'oiseaux de proie. Est-il admissible que, même après la fin de la Société des Nations et le début des Nations Unies, la guerre n'ait pas cessé ? La guerre mondiale est finie, mais les petits

pays connaissent pratiquement chaque mois la guerre et la mort. Il est encore des pays qui cherchent à en dominer un autre.

M. C.-S. PARK (République de Corée) constate qu'avec le retour du calme dans de nombreuses régions troublées, les perspectives de paix sont plus favorables que jamais et que le rêve d'un village planétaire vivant en paix malgré les différences d'idéologies et de systèmes politiques est plus proche de sa matérialisation. En revanche, en dépit de l'évolution politique, les perspectives économiques ne sont pas brillantes. La pauvreté accable encore de nombreux peuples et l'endettement affaiblit l'économie mondiale. La dette n'a pas été créée par un pays en particulier et l'action d'un seul pays ne saurait régler ce problème.

La Corée a traversé une période de changements politiques importants. La démocratie prend maintenant racine. La "diplomatie du Nord" a déjà permis d'établir des relations officielles avec quelques pays et d'envisager des liens diplomatiques avec d'autres. Toutefois, les relations intercoréennes restent inchangées et entachées de méfiance et de tensions. L'attitude nouvelle de son Gouvernement à l'égard de la Corée du Nord est destinée à mettre un terme à la confrontation et à donner lieu à des échanges constructifs, dans une perspective de prospérité commune et, finalement, de réunification.

La République de Corée continuera de tendre patiemment à la réunification par des moyens pacifiques, par des efforts indépendants pan-nationaux et par l'instauration d'un Etat démocratique par des voies démocratiques. Il espère que la tension et l'inimitié céderont bientôt le pas à la réconciliation et à la coopération dans la péninsule coréenne.

M. S. AGUIRRE DEL CRISTO (Cuba) fait part à la Conférence de la joie qu'éprouve la délégation cubaine à participer au Centenaire de l'Union interparlementaire, événement qui a été célébré à Cuba: les enfants cubains ont participé, à ce sujet, à un concours international et l'administration des postes a émis un timbre commémoratif.

Jamais il n'a été autant nécessaire de réfléchir aux problèmes mondiaux en raison des conflits qui persistent et de la pauvreté qui accable les pays en développement, victimes de leur endettement extérieur et de l'injustice des relations économiques internationales. Pourtant, on ne peut nier que des progrès aient été accomplis sur la voie de la paix : les accords passés entre les Etats-Unis et l'Union soviétique écartent la menace d'un holocauste mondial. Mais il est trop tôt pour crier victoire et pour baisser sa garde, car les partisans des moyens militaires n'ont pas renoncé à relancer la guerre froide et la course aux armements. L'orateur, en tout cas, ne peut pas faire confiance à des gens qui, tout en signant des accords de paix, appuient l'action de bandes contre-révolutionnaires en différents points du monde. Cuba est favorable aux solutions politiques négociées qui respectent l'indépendance des peuples; pour les

Cubains, la paix, la souveraineté nationale et l'indépendance sont inséparables. Ils ne peuvent que condamner le projet des Etats-Unis d'émettre un programme de télévision en direction de Cuba pour répandre la propagande d'une société capitaliste en faillite.

Le monde traverse une grave crise économique qui affecte cruellement les pays en développement. Ecrasés sous le poids de la dette extérieure, les peuples qui y vivent sont dans une situation tragique; en Amérique latine elle est même explosive. Les parlementaires du monde entier doivent réfléchir aux conséquences des explosions de colère populaire et s'employer à trouver une solution au problème de la dette. Les Cubains restent, malgré tout, persuadés que les efforts conjoints de tous les hommes permettront un jour d'assurer le bien-être de tous les peuples du monde. Partageant cet espoir, l'orateur souhaite "bon anniversaire" à l'Union interparlementaire.

M. J. MENEZES (Brésil) insiste sur l'écart grandissant qui sépare les pays développés de ceux qui ne le sont pas encore, la richesse mondiale ayant crû de façon très inégalitaire. te pour cent environ de la population mondiale vivent dans les pays en développement qui ne disposent que de 15 pour cent du produit mondial brut. Au contraire, les pays développés, qui ne comptent que 19 pour cent de la population mondiale, bénéficient de 78 pour cent du produit mondial brut. Si la politique actuelle continue et si l'on ne modifie pas les méthodes d'aide au développement, le fossé risque de se creuser encore. En 1970, le revenu moyen par habitant était 12 fois moindre dans les pays en développement que dans les pays développés; en l'an 2000, il pourrait être 18 fois moindre. Les relations économiques doivent subir de profonds changements pour que la situation s'améliore; encore faudrait-il que, dans les pays en développement, non seulement la production de biens et de services augmente, mais encore que la distribution des revenus devienne plus égalitaire.

En Amérique latine, le niveau de vie est en général très bas, alors que le taux de croissance démographique est de 2,8 pour cent. L'industrie est très peu développée, malgré une certaine abondance de minerais et la présence de gisements de pétrole. La production agricole destinée à l'alimentation des populations est fort insuffisante, tandis que l'exportation des produits agricoles commercialisés ne suffit pas à rééquilibrer la balance des paiements. Les pays riches, redoutant la concurrence des pays pauvres, les empêchent d'évoluer et exploitent leurs ressources. On n'est pas loin de l'économie coloniale. Les pays endettés paient aux pays créanciers des sommes énormes qui leur seraient bien utiles pour développer leur économie. Il est urgent que les nations riches se résolvent à réduire le taux des intérêts qu'elles perçoivent et à faciliter le commerce des pays pauvres.

Puissent-elles prendre conscience qu'elles doivent donner aux pays pauvres le moyen d'atteindre un niveau de développement

qui leur permette de remplir leurs obligations, tant extérieures qu'intérieures, qu'elles doivent non pas leur dicter les méthodes à suivre pour se développer, mass les laisser libres de leur choix, enfin qu'il ne faut pas que, par leur concurrence, elles les empêchent de produire de quoi nourrir convenablement leurs habitants.

M. M. KHALID (Pakistan) déclare que les problèmes auxquels le monde est confronté doivent être pris en considération d'urgence. L'accumulation massive des armements fait courir à l'humanité un risque sans précédent d'autodestruction. Les arsenaux actuels sont plus que suffisants pour détruire plusieurs fois toute forme de vie et, malgré cela, la course aux armements continue. Les conflits régionaux, la pollution de l'environnement, l'intolérance à l'égard de systèmes sociaux, économiques et idéologiques différents, les graves problèmes de l'endettement, la croissance démographique élevée, l'injustice de l'ordre économique international sont constamment à l'origine de problèmes. Ils exacerbent l'incompréhension entre les nations et provoquent une recrudescence de la peur, des maladies et de la faim.

Le Pakistan se réjouit que toutes les régions du monde comprennent que la survie de l'humanité doit être la priorité absolue. Pour que la paix règne dans le monde, il est indispensable de tendre à un désarmement complet et au règlement des conflits régionaux sur la base de la coexistence. L'injustice des relations économiques est telle qu'il est urgent d'y remédier. La proposition du Premier Ministre, Mme Bhutto, relative à la création d'associations de démocraties mérite d'être soutenue par les Groupes nationaux du Conseil interparlementaire. Il est aussi nécessaire que, dans tous les domaines, se forment des associations de coopération régionale.

Le Pakistan souhaite le retour de la paix en Afghanistan et espère que le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq dans le golfe Persique aura les résultats souhaités. Les efforts déployés pour résoudre d'autres questions, comme la réunification de la Corée et la paix au Liban, ont besoin de l'appui de la Conférence. Le Pakistan demande que le peuple palestinien puisse exercer son droit à l'autodétermination et espère que les efforts de paix de M. Yasser Arafat seront appuyés. Le Pakistan soutient le peuple de Namibie dans sa lutte pour l'indépendance et condamne fermement l'apartheid. La discrimination raciale est contraire aux droits fondamentaux de l'homme.

Il est nécessaire de remédier à la détérioration de la situation économique. Les pays en développement sont victimes de discrimination dans leurs relations économiques avec les pays développés. Cela constitue une menace pour la paix internationale et le Pakistan est donc favorable à l'établissement d'un ordre économique international juste. Parmi les remèdes à la détérioration de la situation économique dans le monde figurent l'allègement de la dette, le libre accès aux marchés du Nord et la stabilité des prix des produits de base. La coopération internationale doit être institutionnalisée. Pour lutter contre

l'injustice, la discrimination, la faim, les maladies et la menace de la drogue, il faut une stratégie écomomique mondiale. Il conclut en exprimant sa joie de voir célébrer le Centenaire de l'Union interparlementaire et préconise une coopération encore plus étroite pour mettre en oeuvre la Déclaration universelle des droits de l'homme.

M. R. COLLIGNON (Belgique) exprime son émotion et sa fierté de prendre la parole comme Président de la délégation belge à l'occasion de la Conférence du Centenaire, et remercie les collègues britanniques de leur organisation et de leur accueil.

La situation dans le monde lui apparaît marquée d'un espoir que concrétise la volonté des nations de régler les problèmes par le dialogue.

Si l'Iran et l'Iraq ont mis fin à une guerre meurtrière, il n'en demeure pas moins que des risques de guerre demeurent et il importe que les anciens belligérants parviennent à un accord pour mettre fin aux tensions permanentes du golfe Persique.

Actuellement, la plupart des conflits dans le monde sont des guerres civiles entre un gouvernement et des forces dites de libération ou de résistance. Les principales victimes sont généralement les populations civiles que les uns et les autres prétendent défendre ou libérer. Aussi, tout effort pour trouver des compromis est le bienvenu.

Peu de continents sont épargnés. En Asie, malgré les tentatives de conciliation, l'Afghanistan et le Kampuchea demeurent des théâtres de guerres. En Afrique, l'Ethiopie et l'Angola sont des lieux de combats quotidiens. En Amérique centrale, le Nicaragua comme El Salvador peuvent espérer une paix prochaine.

Mieux vaudrait prévenir les conflits qu'éteindre les incendies. Il ne fait pas de doute que l'Afrique du Sud doit mettre fin à son régime inique. Au Proche-Orient, la création d'un Etat palestinien cohabitant avec l'Etat d'Israël contribuerait grandement à la paix dans l'ensemble de la région. Au Liban, où règnent la désolation et l'horreur, les Libanais doivent pouvoir, sans perdre leur multiplicité culturelle, retrouver leur indépendance et leur souveraineté.

Il est judicieux que la Conférence se soit penchée sur l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, car on a trop tendance à développer la technologie moderne à des fins guerrières.

Il faut profiter de la sagesse actuelle des grandes puissances pour tenter d'aider l'humanité. Il est bon que le dialogue entre MM. Bush et Gorbatchev se poursuive, mais il est nécessaire d'associer d'autres pays à leurs accords.

L'endettement, le problème de la faim, la démographie peuvent comporter des risques majeurs. Les pays industrialisés

sont responsables devant les nations moins favorisées, mais les responsables politiques de ces dernières doivent traiter les problèmes davantage dans l'intérêt de leur peuple que dans leur intérêt personnel.

La mission des parlementaires sera de contribuer dans les prochaines années à rapprocher les nations et à améliorer le sort de l'humanité sans aucune distinction.

M. H. OTT (Suisse) dit que la Suisse, siège de l'Union interparlementaire, souhaite exposer ses vues sur l'avenir de cette Organisation. Si l'Union parvient à exploiter correctement son potentiel intellectuel et politique, elle peut jouer un rôle essentiel dans la période historique de transition actuellement en cours. L'Union interparlementaire a notamment trois atouts : les fréquentes rencontres, l'ampleur de son audience qui s'étend à 112 pays, le fait que les parlementaires représentent des nations et non des Gouvernements. Ce sont en effet des patriotes qui ne dépendent ni d'un Gouvernement ni de l'opinion publique. Tenus par leur conscience et par leur raison, ils sont donc libres pour le dialogue et doivent pouvoir se comporter de manière constructive et amicale entre eux. C'est de cette idée que sont partis Cremer et Passy lorsqu'ils ont fondé l'Union interparlementaire il y a 100 ans. Le plus important réside dans les contacts personnels, par exemple lorsqu'on appartient à un comité de rédaction qui s'efforce de résoudre un problème : une amitié ou, tout au moins, un respect mutuel peut se développer.

Pourquoi ne pas traiter davantage de thèmes en petites commissions qui feraient ensuite rapport à la Commission plénière et pourquoi ne pas mener parallèlement les débats importants dans les grandes Commissions, plutôt que successivement en séance plénière ? On gagnerait beaucoup de temps. Pourquoi ne pas introduire une règle selon laquelle les nations qui ont entre elles un problème ou un différend, comme la Corée du Nord et la Corée du Sud, la Bulgarie et la Turquie, seraient associées dans un même comité de rédaction et obligées de négocier ?

L'idée de Cremer et de Passy était peut-être une utopie, mais elle demeure une utopie réaliste qui va dans la bonne direction. Que les parlementaires, au cours de ce second siècle de l'Union interparlementaire qui commence, ne négligent pas ces atouts inestimables que sont le dialogue, la raison commune, la rencontre et l'amitié.

Mme M.C. LOBREGAT (Philippines) explique qu'elle souhaite depuis toujours pour le monde la paix, la liberté et la prospérité. Nombre de raisons d'espérer se sont fait jour ces dernières années, comme la cessation des hostilités entre l'Iran et l'Iraq, le retrait des forces soviétiques de l'Afghanistan et l'arrivée au pouvoir d'un nouveau Gouvernement en Afrique du Sud, pour ne citer que celles-là. L'oratrice espère que les sommes qui seront économisées grâce à la réduction des forces nucléaires et classiques serviront à aider les pays pauvres. Il faut maintenant résoudre d'une manière analogue les problèmes de la guerre

civile au Liban et des réfugiés d'Indochine, ainsi que les difficultés économiques du Tiers-Monde. Mme Lobregat est particulièrement préoccupée par le fardeau écrasant de la dette qui pèse sur les pays du Tiers-Monde. Une conférence de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE, tenue récemment à Manille, a révélé que certains craignent que la constitution, en 1992, d'un marché européen unique ne nuise au Tiers-Monde. Elle engage la Communauté économique européenne à se conformer aux principes du GATT d'un traitement plus favorable pour les pays en développement. Elle demande instamment aux pays développés de livrer davantage d'informations technologiques aux pays en développement pour les aider à résoudre leurs problèmes sociaux et écologiques. Elle approuve les efforts concertés déployés pour lutter contre la montée du SIDA et la menace de la drogue. approche intégrée est indispensable si l'on veut faire régner la paix, la liberté et la prospérité dans le monde.

M. T. SANFORD (Etats-Unis d'Amérique) pense qu'un secteur dans lequel il est urgent de renforcer la coopération entre Parlements et Gouvernements est la lutte contre le fléau envahissant des stupéfiants et les colporteurs de ces substances mortelles. Le Président de la Colombie a déclaré : "La survie de la Colombie, démocratie la plus ancienne d'Amérique latine, est aujourd'hui menacée; il en va de même pour la sécurité de vos rues." L'Union interparlementaire a adressé un message de soutien à la Colombie et c'est un bon début. Comment les Parlements peuvent-ils aider à mettre un terme aux horreurs de la mafia des stupéfiants ?

Les Etats-Unis ont déclaré la guerre aux drogues et à l'empire du mal qui les entoure. C'est une guerre qu'ils n'ont pas l'intention de perdre. Les initiatives du Président Bush comprennent des stratégies visant à faire cesser la croissance, la production et la circulation des stupéfiants, à poursuivre énergiquement les revendeurs et à mettre un terme à la consommation de drogues. Le Congrès souhaite que cette guerre devienne totale.

Chaque pays en est victime ou en sera victime à terme si cet ennemi n'est pas éliminé. Il conviendra notamment de procéder rapidement à une actualisation des traités d'extradition qui concernent les violations en matière de stupéfiants. autre mesure consistera à saisir le butin des trafiquants en modifiant les lois sur le secret bancaire et une troisième à passer des traités d'assistance juridique mutuelle. Dans certains pays, le système judiciaire ne peut que bénéficier d'une amélioration des lois, de la formation de la police, des techniques d'investigation ainsi que d'une institution judiciaire forte et déterminée. A long terme, la solution réside dans la modernisation des pays considérés comme producteurs de stupéfiants, et dans un développement durable de leur économie qui, en créant un climat de plus grande sécurité, permette d'éliminer la production des stupéfiants. Tous les pays doivent prendre conscience de la menace qui pèse sur leur bien-être et leur

sécurité. Ils doivent unir leurs effort pour gagner cette guerre.

M. MANENG ma KONG (Zaïre) rappelle qu'à l'occasion des fêtes du Bicentenaire de la Révolution française les sept pays les plus riches ont tenu, à Paris, un sommet en vue de tirer les conséquences de l'évolution de la situation internationale. Entre l'Est et l'Ouest, la détente a remplacé la guerre froide. Il s'agit maintenant de donner au monde des institutions démocratiques et les moyens de vivre. Or, les trois quarts de l'humanité assistent en spectateurs à la croissance économique et M. Gorbatchev n'a pas tort de souhaiter que le développement se libère de l'idéologie. Vouloir la paix, c'est résoudre les problèmes de la sous-alimentation, du cours des matières premières, de la dette extérieure, de la dégradation des termes de l'échange, du désinvestissement. Pour sa part, le Zaïre, riche en ressources naturelles, lance un appel aux investisseurs. des pays en développement dépend de la solidarité internationale, en particulier en ce qui concerne la dette et les investissements. Le Zaïre a travaillé en faveur de la paix : le Président Mobutu a réussi à rapprocher les parties adverses en Angola. Il faut poursuivre le processus engagé. La Namibie doit devenir indépendante et il est temps que la communauté internationale use de tout son pouvoir pour faire comprendre à l'Afrique du Sud que le moment est venu de rompre avec le passé.

La paix et la démocratie impliquent le développement économique et la prospérité de toute la planète. A l'orée de son deuxième siècle, l'Union interparlementaire se doit de poursuivre son action pour améliorer le sort des faibles et des opprimés.

M. H. FECHNER (République démocratique allemande) remercie le Groupe britannique de son hospitalité. Au moment où l'Union interparlementaire fête son Centenaire, il convient de souligner qu'elle devient de plus en plus la tribune de ceux qui travaillent en faveur de la paix, de la sécurité et de la coopération. L'Union doit renforcer son action pour mettre fin à la course aux armements, régler les conflits par des moyens pacifiques, restructurer les relations économiques internationales et protéger l'environnement.

Les pays socialistes font beaucoup pour consolider la détente. Ceux du Pacte de Varsovie ont récemment confirmé leur détermination à poursuivre dans cette voie, à obtenir la suppression des armes nucléaires et chimiques et la réduction des armes classiques. Mais à l'Ouest, il existe malheureusement des forces qui s'accrochent à des concepts périmés, comme on l'a vu lors du dernier Sommet de l'OTAN. Les pays socialistes condamnent toutes les tentatives faites pour entraver l'évolution en cours et demandent le respect de la Charte des Nations Unies et de l'Accord d'Helsinki.

L'Union interparlementaire doit prendre fermement position contre le chauvinisme et les résurgences du fascisme ainsi que

contre toute atteinte portée à l'intégrité territoriale des Etats. Les peuples attendent de leurs représentants élus qu'ils défendent leurs intérêts et éliminent tous les motifs de division qui pourraient les séparer; ils souhaitent le dialogue et la coopération pour que les problèmes qui se posent trouvent des solutions globales.

La République démocratique allemande va célébrer son 40e anniversaire. Son objectif en politique étrangère a toujours été de sauvegarder la paix, de mettre un terme aux conflits armés et de faciliter la coopération internationale. Son Groupe interparlementaire continuera à soutenir l'action de l'Union pour garantir au monde un avenir meilleur.

La séance est levée à 12 h.50.

SEANCE DU VENDREDI 8 SEPTEMBRE APRES-MIDI

La séance est ouverte à 14 h.30, sous la présidence de M. A. Duarte (Cap-Vert), vice-Président de la Conférence.

Point 5 de l'ordre du jour

DEBAT GENERAL SUR LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LE MONDE

Reprise de la discussion

M. L. FONKA SHANG (Cameroun) déclare que, depuis la réunion de Budapest, les événements ont montré que, là où les pays trouvent la volonté politique et le courage de s'attaquer aux problèmes, il est possible de parvenir à des résultats. Les conditions économiques très dures qui règnent dans les pays du Tiers-Monde se sont traduites par une nouvelle chute du niveau de vie. Leurs énormes dettes privent ces pays de précieuses ressources, c'est pourquoi l'orateur invite la communauté internationale à collaborer à la recherche de solutions.

Depuis la Conférence de Budapest, certaines zones de tension ont connu un calme relatif. Le Plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie est entré en vigueur, malgré les manoeuvres d'obstruction de l'Afrique du Sud. Lors de leur spectaculaire Sommet consacré au conflit de l'Angola, les Chefs d'Etat africains ont manifesté la volonté des pays d'Afrique de rechercher eux-mêmes la solution de leurs problèmes, sans ingérence étrangère. On voit se dessiner des efforts semblables pour régler le conflit du Mozambique, ce qui est encourageant.

Mais tous les problèmes ne sont pas résolus. L'apartheid règne toujours en Afrique du Sud, bastion du racisme, et ce pays n'a pas encore su convaincre le monde qu'il a réellement l'intention de rechercher un règlement pacifique. Si le régime demeure sourd aux appels en faveur d'un tel règlement, les Sud-Africains noirs n'auront d'autre ressource que de continuer à combattre l'apartheid par tous les moyens, y compris la lutte armée.

M. U. HOLTZ (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) a fait part à la Conférence de Budapest de l'intention de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, organisation qui comprend à présent les 23 pays d'Europe à démocratie pluraliste, de créer un statut d'invité spécial pour les Etats européens qui

appliquent correctement l'Acte final de Helsinki et les deux Pactes des Nations Unies de 1966 relatifs aux droits de l'homme.

En mai dernier, l'Assemblée a introduit ce statut et l'a attribué aux Assemblées de la Hongrie, de la Pologne, de l'URSS et de la Yougoslavie. Des délégations parlementaires de ces quatre pays ont participé à Strasbourg à la séance au cours de laquelle, événement historique de première grandeur, le Président Gorbatchev a prononcé un discours sur la "maison commune européenne". Ces quatre délégations se sont félicitées de se retrouver dans la famille européenne et M. Holtz est heureux de les rencontrer aujourd'hui à l'occasion du 100e anniversaire de l'Union interparlementaire et les reverra avec plaisir à Strasbourg à la fin du mois. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est en train de devenir l'étage parlementaire de cette "maison commune". Mais le Conseil de l'Europe restera intransigeant sur la défense des valeurs qui constituent sa raison d'être : la démocratie pluraliste, le principe de l'état de droit et le respect des droits de l'homme. Les quatre pays qui ont obtenu le statut d'invité spécial ont accompli des progrès considérables, mais ce n'est pas encore suffisant pour que le Conseil de l'Europe puisse remplir complètement sa mission historique de faire disparaître les divisions arbitraires de l'après-guerre.

L'architecture de la "maison commune" n'est pas encore définitivement tracée. Toutefois, le Président Gorbatchev en a dessiné les grands traits à Strasbourg en mettant l'accent sur la démocratie, l'espace juridique européen, la protection de l'environnement, le commerce et les échanges de technologie, la coexistence pacifique sans ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays. Ce sont là des fondations que tous les Européens accepteront de tout coeur, à une exception près : les droits de l'homme. En effet, pour le Conseil de l'Europe, il n'y a jamais d'ingérence quand il s'agit des droits de l'homme soit dans ses Etats membres, soit dans tout autre pays.

L'Europe, qui doit tant aux Etats-Unis et au Canada, ne saurait construire son avenir sans eux. Cette longue coopération s'est déjà traduite par une participation commune au processus de la CSCE. La "maison commune" doit s'étendre aussi au reste de l'Europe et M. Holtz espère que, bientôt, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la République démocratique allemande et la Roumanie auront le courage nécessaire pour entreprendre les réformes qui les conduiront au sein de la famille européenne, où est leur place naturelle. A sa session d'automne, l'Assemblée du Conseil de l'Europe débattra de deux rapports sur la situation des minorités dans deux de ces pays, la Bulgarie et la Roumanie : ni l'assimilation forcée, ni la répression ne peuvent Enfin, l'Europe est et reste attaêtre des solutions durables. chée au développement du Tiers-Monde qui est une oeuvre de longue haleine. C'est pourquoi l'Europe ne doit pas se refermer sur elle-même comme une forteresse, mais tendre la main aux autres pays du monde.

En tant qu'Allemand, il souhaite ajouter que ses concitoyens sont particulièrement intéressés par la construction d'une "maison commune" où tous les Allemands pourraient vivre ensemble sous le même toit européen; il espère que cette maison aura des portes nombreuses et grandes ouvertes de manière à faciliter une coopération aussi vaste que possible. L'Allemagne a été largement responsable des deux guerres mondiales et de quantité d'atrocités; même s'il ne fait de politique que depuis l'aprèsguerre, M. Holtz en a honte. Les deux Allemagnes doivent se pénétrer de l'idée que l'Allemagne ne sera plus jamais le foyer d'une nouvelle guerre et qu'elle restera au contraire toujours attachée à la paix, à la démocratie, à la tolérance et à la coopération.

M. A. ABDULLAH (Conseil national palestinien) souligne qu'il y a dans le monde bon nombre de signes encourageants, d'ordre économique, social et politique. La détente commence à porter ses fruits et l'on s'achemine vers une coopération croissante entre les super-puissances. Des progrès ont également été enregistrés dans le règlement de conflits régionaux; la Namibie devrait avoir dans moins de deux mois son premier organe législatif élu et l'évolution en cours en Afrique du Sud est également prometteuse.

Néanmoins, bien des problèmes demeurent. L'orateur espère que les problèmes de la minorité islamique en Bulgarie trouveront bientôt une solution. La drogue constitue un danger de plus en plus menaçant. Il faut condamner non seulement les trafiquants mais aussi ceux qui protègent les barons de la drogue et apportent leur soutien aux assassins des personnes qui s'opposent à eux.

Il faut faire cesser la guerre entre l'Iran et l'Iraq, de façon que la paix devienne la norme dans les relations entre ces deux pays et qu'ils puissent échanger leurs prisonniers de guerre; une phase particulièrement sombre de l'histoire des relations entre ces deux pays pourra ainsi prendre fin. Le carnage au Liban est alarmant; il faut mettre un terme à cette tragédie humaine inacceptable, afin que les Libanais puissent mener une vie normale dans un pays uni et indépendant. Les résolutions de l'Organisation des Nations Unies doivent être appliquées sans délai et des sanctions doivent être prises contre Israël s'il refuse de les mettre en oeuvre.

Cela fait maintenant 21 mois que le soulèvement palestinien a commencé. Le monde commémore l'Holocauste qui s'est produit il y a 50 ans; pourtant, en Palestine, on assiste chaque jour à un holocauste partiel puisque deux ou trois Palestiniens sont tués et 10 ou 20 blessés, des maisons détruites et des personnes expulsées, et que toute la société est victime de la domination et de la discrimination raciale exercées par ceux qui occupent le pays. Le meurtre quotidien de Palestiniens est aussi répugnant que l'Holocauste. Les écoles palestiniennes sont fermées pour la deuxième année scolaire consécutive. Le double langage doit cesser si l'on veut parvenir à une paix véritable.

M. A. MOUSSA (Egypte) reconnaît que l'Union interparlementaire a permis de réaliser des progrès méritoires dans l'approche de nombreux problèmes et il espère qu'elle connaîtra de nouveaux succès. Selon lui, l'Union devrait être considérée comme le bras droit de l'ONU.

Il rappelle que l'Egypte a toujours appelé de ses voeux la détente entre les Grands. Elle souhaite, avec les pays en développement, que cette évolution gagne le domaine économique et social et que les pays développés entendent l'appel de l'Egypte, du Sénégal, du Venezuela et de l'Inde en faveur d'une reprise du dialogue Nord-Sud. Il faudrait en particulier porter une attention plus grande à la question de la dette et à celle des progrès scientifiques et technologiques.

Il approuve les résolutions adoptées respectivement par le 25e Sommet africain et le Sommet des pays non alignés et prie l'Union interparlementaire de les soutenir.

Depuis la dernière Conférence, la question palestinienne a fait l'objet de nombreuses initiatives qui, toutes, avaient pour but la convocation d'une conférence internationale. Malheureusement, Israël reste sur ses positions et refuse d'obtempérer à la volonté de la communauté internationale. Puisque le peuple palestinien a reconnu le droit d'Israël à l'existence, celui-ci doit, à son tour, respecter les principes du droit international.

La situation au Liban est très préoccupante et torture les consciences. Comme l'a recommandé le Sommet de Casablanca, il faut agir fermement pour éviter toute détérioration.

L'orateur se félicite de l'arrêt des combats entre l'Iran et l'Iraq et espère une prochaine reprise des négociations. Il réaffirme d'autre part son appui à la Déclaration du 22 août 1989 du Comité pour l'Afrique australe.

M. FU HAO (Chine) déclare que, après être passé par une période prolongée de tension et d'agitation, le monde connaît maintenant une période de détente. Le peuple chinois est prêt à se joindre aux autres pour éliminer les influences déstabilisatrices et parvenir à une situation internationale plus détendue. La Chine a toujours pensé que tous les pays avaient le droit de choisir leur système social et les moyens de développement adaptés à leur propre situation. Aucun pays n'a le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre, et encore moins d'imposer aux autres son système et ses valeurs propres.

Les relations internationales doivent être régies par cinq principes internationalement reconnus : le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-agression mutuelle, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres, l'égalité et la réciprocité, et la coexistence pacifique. Seule l'adoption de ces principes permettra de créer un nouvel ordre politique international et de sauvegarder la paix mondiale.

Il est regrettable que la Conférence de Paris sur le Kampuchea n'ait pas abouti à un accord. La Chine est prête à travailler avec les parties concernées pour régler la question et à contribuer à un règlement politique global, équitable et acceptable. Elle soutient les propositions de la République populaire démocratique de Corée pour la réunification de la Corée.

La Chine appuie les efforts déployés par le peuple palestinien et les autres peuples arabes pour parvenir à un règlement équitable du problème du Moyen-Orient. Elle se félicite que le processus menant à l'indépendance de la Namibie soit amorcé et espère que les parties en présence honoreront leurs engagements.

La délégation chinoise regrette que l'Union interparlementaire ait servi de tribune à certains pays qui veulent s'ingérer dans les affaires intérieures de la Chine. Maintenant que la situation s'est stabilisée à Pékin, la Chine continuera à appliquer sa politique fondamentale de réforme et à s'ouvrir au monde extérieur. Elle poursuivra sa politique étrangère d'indépendance et de paix et continuera à oeuvrer avec les Parlements d'autres Etats pour contribuer à la paix et à la coopération internationales.

M. W. KYD (Nouvelle-Zélande) indique qu'en 1990 la Nouvelle-Zélande célébrera son 150e anniversaire en tant que nation. 1840, le Traité de Waitangi a garanti aux Maoris la possession de leurs terres et tous leurs droits civils. En échange, les Maoris ont cédé leur souveraineté au Royaume-Uni. Ce Traité, qui est un important document en matière de droit civil, est toujours en vigueur et pleinement applicable. La Nouvelle-Zélande, colonie à partir de 1840, a rapidement accédé à l'autonomie. A de nombreux égards, elle a ouvert la voie constitutionnelle au reste du monde, par exemple en accordant le droit de vote aux femmes en 1893. Encore aujourd'hui, des réformes sont proposées et l'on discute actuellement de la représentation proportionnelle, du prolongement du mandat parlementaire de trois à quatre ans et de la restauration de la Chambre haute, abolie il y a quelque 30 ans. Le rétablissement de la Chambre haute permettrait d'examiner les projets de lois plus en détail avant de les adopter.

La pêche à la traîne est un problème important auquel se heurte la Nouvelle-Zélande, comme de nombreux pays de l'hémisphère sud. Il y a lieu de se féliciter de la décision prise par la Corée d'interdire ce type de pêche. Les filets atteignant parfois cinq kilomètres de long, ce mode de pêche entraîne un gaspillage sans pareil car on ne garde que 40 pour cent de la prise. Les 60 pour cent qui restent sont soit tués soit blessés. Des espèces telles que les germons, les baleines, les phoques et les thons sont toutes menacées. Il espère que le Japon et Taïwan envisageront d'interdire la pêche à la traîne.

Au nombre des grands problèmes de la Nouvelle-Zélande figure celui de l'accès aux marchés mondiaux. Avec l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, le marché britannique s'est considérablement fermé à certains produits néo-zélandais tels que le fromage, le beurre et la viande d'agneau. Malgré tout, les fermiers néo-zélandais poursuivent leurs efforts de diversification et d'innovation avec des produits tels que les kiwis ou la viande de cerf.

L'orateur conclut en demandant aux pays développés d'ouvrir leurs marchés aux pays du Tiers-Monde et à ceux qui produisent des denrées alimentaires; il faudrait pour cela qu'ils cessent de subventionner leur agriculture et qu'ils suppriment les barrières tarifaires.

M. J. ONYSZKIEWICZ (Pologne) déclare que la place de la démocratie dans le monde est une question capitale. La démocratie n'est pas simplement un système de valeurs; son existence va généralement de pair avec une économie saine. Depuis 70 ans, il n'y a plus eu de guerre entre deux pays démocratiques.

Après la première guerre mondiale, la démocratie a eu le vent en poupe, mais son cours a été brusquement stoppé puis renversé par la marée du totalitarisme, dont l'avance n'a pu être arrêtée que par un conflit aux dimensions apocalyptiques.

Maintenant, la situation est de nouveau en train de changer. La démocratie progresse en Europe, en Asie et en Amérique latine, tandis que l'Europe centrale et orientale connaît des mutations spectaculaires. Ce processus revêt une importance cruciale pour la paix dans le monde, et notamment en Europe. En effet, ce continent s'est trouvé divisé à bien des égards, en partie à la suite des deux guerres mondiales; toutefois, au cours des dernières décennies, on a assisté à la réconciliation franco-allemande et maintenant le dialogue Est-Ouest va certainement permettre à la Pologne et à l'Allemagne de suivre la même voie. tâche primordiale consiste maintenant à instaurer un dialogue entre les pays de l'Est qui leur permette de comprendre et de respecter réciproquement leurs intérêts légitimes. avoir de dialogue qu'entre nations égales et souveraines. L'Europe doit s'employer à édifier une maison dont les portes et les fenêtres soient ouvertes au monde.

M. J. VIROLAINEN (Finlande) déclare que la cessation de conflits armés, même s'il n'y a pas eu de paix définitive, en de nombreux points chauds du globe a permis au monde de progresser vers la paix durant l'année en cours. De petites nations ont pu ainsi renforcer leur position sans avoir à craindre pour leur sécurité. On observe à travers le monde une tendance à la défense des cultures nationales, ce qui donne aux petites nations davantage de possibilités de préserver leur identité. Le Groupe finlandais tient cette évolution pour particulièrement encourageante et est prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour la conforter.

La survie de l'humanité repose essentiellement sur la relation entre l'homme et sa culture, l'environnement et la production alimentaire. Compte tenu du rythme actuel de progression de la population, la planète comptera six milliards d'habitants à la fin du siècle. L'explosion démographique dans le Tiers-Monde crée de graves déséquilibres entre les besoins des populations et l'offre des produits alimentaires. Si la situation actuelle reste inchangée, la production alimentaire ne pourra pas suivre le rythme de la croissance démographique.

Les Parlements nationaux et l'Union interparlementaire devraient se pencher attentivement sur cette question capitale. Tout devrait être mis en oeuvre pour permettre un accroissement de la production alimentaire et le transfert d'excédents alimentaires aux pays en développement. A défaut, cependant, d'une régulation démographique rigoureuse, toutes ces mesures sont condamnées à l'échec.

M. J. HOCHTL (Autriche) indique que, l'Union interparlementaire s'étant toujours employée à promouvoir la liberté et les droits de l'homme, les informations données par M. Onyszkiewicz à propos du nouveau Parlement polonais ont été un des points saillants de ce débat. Il a fait un exposé remarquable sur les valeurs de la démocratie et les droits de l'homme, et ses collègues et lui-même méritent d'être félicités pour l'évolution qui se produit en Pologne.

Pourtant, les déclarations ne sont pas suffisantes. La Pologne aborde un nouveau chapitre de son histoire et se heurte à de nombreux problèmes économiques et politiques. Tous ceux qui souhaitent le succès de ce pays doivent avoir le courage et la volonté de l'aider chaque fois que possible. Les tâches et les objectifs de l'Union interparlementaire peuvent se résumer en quelques mots : liberté, démocratie, droits de l'homme.

Des développements remarquables ont aussi eu lieu en Hongrie. Le fait que les Ministres des affaires étrangères de l'Autriche et de la Hongrie puissent déchirer le rideau de fer qui les sépare est un événement d'une énorme portée et constitue un très grand encouragement pour l'avenir. Tous les problèmes de frontières doivent être résolus de cette façon. Il n'y a pas de raison, par exemple, que la République démocratique allemande retienne sa population en érigeant l'horrible mur de Berlin. L'orateur en appelle à l'Etat roumain pour qu'il reconsidère sa manière de traiter les minorités. Le même appel est adressé à la Bulgarie. Il ne peut pas accepter l'opinion de la délégation chinoise selon laquelle leurs affaires intérieures ne sont pas du ressort des autres pays. La violation des droits de l'homme et l'élimination du mouvement pour la démocratie à Beijing sont d'un énorme intérêt pour le monde entier.

M. N. NURGITZ (Canada) déclare qu'une série d'événements tragiques survenus depuis la dernière Conférence interparlementaire l'ont amené à réfléchir sur la fragilité de la démocratie. La lutte pour cet idéal et l'aspiration constante à la liberté, à la justice et au pouvoir ont fait l'histoire des peuples partout et à toutes les époques. La démocratie n'est pas simplement un idéal à réaliser une fois pour toutes, ou un schéma qu'on peut reproduire partout dans le monde.

Le Canada s'intéresse au développement de la démocratie dans le monde entier; il y a trois ans, le Parlement canadien, lors d'un examen des relations internationales du Canada, a recommandé de soutenir les programmes de défense des droits de l'homme dans le cadre du développement de la démocratie. Certes, le Canada ne peut pas simplement exporter ses propres institutions. Il peut néanmoins partager son expérience avec d'autres à mesure que ceux-ci mettent en oeuvre leurs institutions. Le combat pour la démocratie n'est pas un combat facile mais il appartient aux parlementaires de façonner et de modeler le monde de manière à renforcer la démocratie. Tel est le défi lancé à l'Union à l'occasion de son Centenaire. La recherche de la liberté et de la justice est profondément enracinée dans le coeur de l'homme.

M. J.P. SILVA (Cap-Vert) considère que l'année 1989, année du Centenaire, est un moment très important dans la vie de l'Union. Au nom de son Groupe, il lui adresse ses félicitations pour les succès qu'elle a remportés tout au long de son existence et l'encourage à poursuivre son oeuvre en faveur de la paix et de la justice dans le monde. Il remercie le Groupe britannique de son sens de l'organisation et de son accueil chaleureux.

Un processus de changement rapide s'est engagé dans le monde, qui a des conséquences politiques et économiques sur tous les pays. De nouveaux centres de décision apparaissent, les relations d'interdépendance s'approfondissent, la révolution technologique crée de nouveaux besoins économiques. Cette évolution rend nécessaires des négociations permanentes entre les peuples car le système des relations internationales doit s'adapter aux réalités nouvelles. Des expériences sont en cours aussi bien dans le contexte Nord-Sud que dans les relations Sud-Sud.

L'accord de désarmement conclu entre les grandes puissances ouvre une ère nouvelle pour l'humanité tout entière; ses répercussions ne peuvent être encore mesurées. La détente a déjà permis de régler certains conflits tandis que d'autres sont en bonne voie de solution ; Afghanistan, Kampuchea, Amérique centrale. Au Proche-Orient, les efforts se poursuivent pour que se tienne une conférence internationale sous l'égide de l'ONU, avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris l'OLP et les membres du Conseil de sécurité.

L'Afrique australe vit un moment historique avec l'indépendance prochaine de la Namibie et les élections de novembre. Le rétablissement de la paix en Angola se heurte malheureusement à des obstacles : L'UNITA multiplie les violations du cessez-lefeu. Le maintien de l'apartheid en Afrique du Sud est aussi un obstacle à la paix dans cette région du monde; la pression internationale et des sanctions économiques peuvent être efficaces.

Sur le plan économique, l'Afrique traverse un moment particulièrement difficile. Elle est très touchée par les mesures protectionnistes prises par les pays industrialisés, par la réduction des flux financiers destinés au Tiers-Monde et par le phénomène de l'endettement. Les pays africains doivent donc élaborer de nouvelles stratégies de développement et restructurer leur économie.

Les problèmes sociaux ne sont pas moins préoccupants : analphabétisme, misère, famine, à quoi s'ajoutent des catastrophes naturelles.

Le Cap-Vert a adopté une stratégie de développement fondée sur le non-alignement. Il a noué des liens de coopération avec plus de 50 pays.

L'orateur, ayant épuisé son temps de parole, rend brièvement hommage aux fondateurs de l'Union interparlementaire et lance un appel aux générations futures de parlementaires pour qu'elles soient dignes de leurs grands ancêtres.

M. A. WABERI ASKAR (Djibouti) rappelle que l'Union interparlementaire est née le 29 juin 1889 à l'Hôtel Continental à Paris. Cette date coïncidait avec le premier Centenaire de la Révolution française qui donna au monde un capital d'idées libérales et démocratiques. Il ajoute que Londres est également un symbole des idéaux de liberté. Il rend hommage aux organisateurs des brillantes cérémonies du Centenaire et remercie le Groupe britannique de son hospitalité.

C'est peu après son indépendance, acquise le 27 juin 1977, que Djibouti a adhéré à l'Union interparlementaire. Sur le conseil clairvoyant de son Président, la République djiboutienne a adopté une politique libérale et non alignée qui, en faisant de Djibouti une terre de rencontres et d'échanges, a permis un développement stable et durable.

Djibouti est aussi membre d'autres organisations internationales et respecte les grands principes de souveraineté des nations et d'autodétermination des peuples.

L'orateur signale enfin que le Groupe parlementaire djiboutien, qui souhaitait se doter d'une bibliothèque et former des personnels pour l'Assemblée parlementaire, a fait apppel à la coopération des autres Parlements. C'est en fin de compte le Parlement italien qui lui a offert les livres et les documents souhaités, le financement de l'opération étant assuré par le Centre des études sociales du Gouvernement italien. La formation d'archivistes et de documentalistes a également pu être réalisée. Il est souhaitable qu'une telle coopération puisse continuer.

M. M. MEJAK (Yougoslavie) rappelle que Jawaharlal Nehru a eu une vision prémonitoire de la situation dans la seconde moitié du 20e siècle lorsqu'il a dit : "Nous sommes engagés dans une course désespérée entre le progrès, qu'il s'agit d'encourager, et les révolutions violentes, à qui il faut barrer la route."
Cette course n'est pas encore achevée. Bien que les relations internationales soient en train de s'améliorer, les mutations économiques, politiques et technologiques n'ont pas encore éliminé les anciens obstacles placés sur la voie d'un monde plus sûr, plus équitable, plus démocratique et plus humain.

Les pays non alignés affirment que l'interdépendance doit reposer sur l'égalité. Les déséquilibres actuels doivent être remplacés par le développement équilibré de toute la communauté internationale. Les pays non alignés aspirent à la compréhension et sont opposés aux affrontements. Ils s'efforcent d'éliminer l'idéologie des relations internationales. Ils soutiennent sans réserve ceux qui luttent pour libérer leurs pays du colonialisme et de l'hégémonie sous toutes leurs formes, de la suprématie des détenteurs de la puissance économique ou politique sur les faibles, et ils encouragent ceux qui s'opposent à la discrimination raciale, aux ingérences dans les affaires intérieures d'autrui et à toutes les formes d'intolérance ou de domination nationale, religieuse et autres. Une paix stable et durable demeure leur objectif primordial. Il ne saurait y avoir de stabilité durable tant que les questions économiques ne seront pas résolues.

La protection de l'environnement est devenue une priorité universelle. La Yougoslavie est favorable aux mesures susceptibles d'empêcher les progrès de la pollution, de sauvegarder l'environnement et d'améliorer la qualité de la vie pour tous. Les régions moins développées se trouvent à ce propos dans une situation particulière.

M. M. IVASCU (Roumanie) dit que les parlementaires et l'Union interparlementaire ont un rôle crucial à jouer pour créer un nouvel ordre économique et assurer le développement libre et indépendant de chaque nation. A l'heure où se tient la Conférence du Centenaire, d'importantes mesures sont en voie d'adoption pour le renforcement de la détente. On peut citer, à titre d'exemple, l'accord américano-soviétique sur les forces nucléaires de portée intermédiaire, les négociations de Vienne sur la réduction des armements classiques et le règlement par la négociation de différends dans diverses parties du monde.

En dépit de ces signes, cependant, la situation internationale reste grave et complexe. La course aux armements se poursuit, de même que les politiques de recours à la force et d'ingêrence dans les affaires intérieures d'autres Etats. Le Groupe roumain considère que rien n'est plus urgent que la recherche de solutions mutuellement acceptables en matière de désarmement. Deuxièmement, il conviendrait de renforcer, au niveau parlementaire, l'action destinée à instaurer un nouvel ordre économique international. Troisièmement, les différends devraient être réglés par la négociation et non par la force. Quatrièmement, les Parlements devraient oeuvrer en faveur de l'élimination du colonialisme. Cinquièmement, les Parlements devraient s'élever fermement contre l'émergence de mouvements néo-fascistes et d'autres

groupes du même genre. Enfin, les institutions parlementaires doivent préserver le droit inaliénable qui appartient à tous les peuples de choisir eux-mêmes leur mode de développement économique et social, à l'abri de toute ingérence extérieure.

M. P. VOUTOV (Bulgarie) fait observer que le monde va aborder la dernière décennie du 20e siècle. Cette décennie porte en elle l'espoir que la confrontation et les antagonismes idéologiques céderont la place à une coopération visant à résoudre les problèmes mondiaux auxquels l'humanité doit faire face.

Les relations internationales se sont constamment améliorées ces dernières années, notamment entre l'URSS et les Etats-Unis, et entre l'URSS et la Chine. La réunion de Vienne marque une nouvelle étape dans les relations Est-Ouest. Dans les Balkans, la réunion des Ministres des affaires étrangères de tous les pays balkaniques, tenue à Belgrade en février 1988, a constitué un pas en avant, mais il est regrettable que la tension subsiste toujours entre la Turquie et la Bulgarie.

Des efforts soutenus sont déployés pour résoudre les conflits internationaux et les accords internationaux constituent le seul moyen de garantir la paix. L'état de l'économie mondiale est un sujet de préoccupation et il est nécessaire de prendre des mesures énergiques pour créer un nouvel ordre économique international. Enfin, la protection du milieu naturel revêt une importance primordiale.

M. T. ENRIGHT (Irlande) rappelle qu'il y a 50 ans cette semaine commençait la seconde guerre mondiale. La menace qui pèse actuellement sur l'environnement n'est pas aussi manifeste que celle des chars et des canons, mais elle est tout aussi réelle et tout aussi dangereuse. Elle pèse sur toute forme de vie sur la planète. Dans son discours à la Conférence, Mme Thatcher a déclaré que l'environnement était l'un des plus grands enjeux de l'humanité.

L'Irlande a un environnement sain mais n'est pas exempte de pollution. Un large public continue à s'inquiéter à propos du fonctionnement de l'usine de retraitement nucléaire de Sellafield, qui détient l'effrayant record de plus de 350 accidents à ce jour. Toute forme de vie humaine en Irlande et en Grande-Bretagne est ainsi directement menacée et il est donc impératif que Mme Thatcher prenne l'initiative de s'attaquer à ce problème grave et urgent. L'orateur engage les Gouvernements britannique et irlandais à agir pour enrayer la pollution de la mer d'Irlande et à entreprendre une opération de nettoyage. Le Taoiseach et le Premier Ministre doivent constituer un groupe de travail pour garantir l'adoption immédiate de ces mesures.

La protection et l'assainissement de l'environnement pour lesquels on fait campagne actuellement ne seront pas faciles à réaliser. Cela coûtera de l'argent; et les intéressés verront dans la protection de l'environnement une charge s'ajoutant à leurs coûts de production. Chaque année, on dépense environ 100 milliards de livres sterling pour la recherche militaire et la mise au point d'armements. Il incombe à tous les délégués à cette Conférence de veiller à ce que cet argent serve à créer un environnement propre et salubre.

Mme NGUYEN THI BINH (Viet Nam) déclare qu'en cette occasion solennelle du Centenaire de l'Union interparlementaire, le Parlement vietnamien tient à présenter à l'Union et à tous les Parlements qui en sont membres ses meilleurs voeux de succès et de bonheur et à adresser ses remerciements au Groupe britannique pour l'organisation parfaite de la Conférence.

La décennie 80 qui s'achève a été marquée par les remarquables efforts déployés pour le désarmement et la détente. On peut citer l'accord sur les FNI, la Conférence de Stockholm sur la sécurité européenne, les pourparlers américano-soviétiques à Vienne, le rapprochement général entre l'Est et l'Ouest, les initiatives prises par de nombreux Etats pour créer des zones dénucléarisées ou pour chercher une solution politique aux conflits régionaux.

Mais cela ne signifie pas qu'on puisse être assuré de l'irréversibilité de la tendance à la détente et au désarmement. Si l'accord sur les FNI a fait disparaître les missiles de portée moyenne, l'humanité demeure sous la menace d'armes d'extermination massive avec des programmes tels que l'IDS. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, la quantité d'armes s'accroît de jour en jour et, avec les exercices militaires et les manoeuvres visant à installer de nouvelles bases américaines, cette région demeure une zone dangereuse d'affrontement.

Pour ce qui est des conflits régionaux, des engagements ont été pris et des accords ont même été conclus. Mais l'apparition de nouveaux signes est préoccupante. En Afghanistan, où un pays voisin s'entête à intervenir, la guerre continue et risque de se transformer en un conflit régional plus important encore qu'avant l'Accord de Genève. En Namibie, malgré l'Accord de New York, des actions militaires et politiques se poursuivent contre la SWAPO et, pour les élections de novembre prochain, des manoeuvres sont en cours à l'encontre de cette organisation représentative du peuple namibien.

Concernant le Kampuchea, après les rencontres informelles de Djakarta, on s'est mis d'accord sur les deux principes d'un règlement politique : le retrait des troupes vietnamiennes et la cessation de toute aide étrangère aux parties en cause pour empêcher le retour du régime génocide polpotiste. Cependant, malgré tous les efforts qui ont été déployés, la conférence internationale tenue récemment à Paris n'a pas abouti à un règlement politique. La raison est claire : quelques pays cherchent encore à maintenir la clique de Polpot en la faisant admettre dans un future gouvernement de coalition. Le peuple du Kampuchea n'acceptera jamais une telle éventualité. Quoi qu'il en soit, le Viet Nam continue à tenir ses engagements et le retrait total des troupes vietnamiennes s'opérera du 21 au 26 septembre 1989.

Le Viet Nam fait appel à tous les pays impliqués dans le conflit pour qu'ils cessent toute aide militaire, prennent des mesures pour empêcher le déclenchement ultérieur de la guerre civile, parviennent à un règlement politique qui garantisse les droits d'autodétermination du peuple kampuchéen et la paix dans la région.

Dans les pays socialistes, on constate presque partout des réformes politiques et économiques importantes qui devraient permettre de faire progresser l'édification du socialisme dans de meilleures conditions. Cependant, profitant des difficultés de certains de ces pays, les milieux hostiles au socialisme s'ingèrent ouvertement dans leurs affaires intérieures alors que chaque pays, grand ou petit, a le droit de décider lui-même de ses propres affaires. Les dirigeants d'une certaine super-puissance cherchent toujours à accéder à la suprématie militaire et à l'hégémonie mondiale. Il appartient aux peuples et aux parlementaires de dénoncer ces tentatives et d'encourager les forces de paix, de progrès et de justice à se développer pour le bien de l'humanité tout entière.

M. K.A. KULARATNA (Sri Lanka) dit que la situation internationale actuelle révèle plusieurs tendances prometteuses et positives, notamment en ce qui concerne les relations Est-Ouest et le règlement de conflits régionaux. Néanmoins, des problèmes déjà très anciens comme celui de l'apartheid ou la question palestinienne restent posés. Certains progrès ont été accomplis en matière de désarmement nucléaire mais on est encore bien loin d'un désarmement général et complet. La coopération Est-Ouest a apporté une importante contribution à l'apaisement des conflits de l'Afghanistan, du Kampuchea, de l'Angola et de la Namibie; l'Organisation des Nations Unies a joué dans certains cas un rôle clé à cet égard. Tous les pays devraient encourager et aider l'ONU à continuer de prendre une part active au maintien de la paix et de la sécurité.

Malheureusement, le déni des droits nationaux du peuple palestinien continue de créer des tensions; le retrait d'Israël des territoires arabes et palestiniens occupés est la condition indispensable de l'établissement d'une paix juste et durable dans la région. Sri Lanka espère ardemment que la communauté mondiale s'emploiera à résoudre ce problème et d'autres encore, car la paix et la sécurité mondiales en dépendent.

M. C. JUI MENG (Malaisie) précise qu'il veut aborder ce qui est à la fois un micro- et un macro-problème. Il s'agit du nombre croissant de personnes séropositives. En 1989, on dénombre quelque 172.000 cas de SIDA dans 178 pays. On estime que cinq à dix millions de personnes sont séropositives. Le pays le plus atteint est les Etats-Unis avec 57 pour cent du total mondial. Le SIDA est devenu pandémique et ne respecte aucune frontière. Avec plusieurs centaines de millions de personnes à risques, on ne pourra qu'observer un effet multiplicateur au cours des prochaines décennies. Il est particulièrement effrayant de constater que 75 à 90 pour cent des personnes séropositives et

atteintes du SIDA se situent dans le groupe d'âge des 20 à 40 ans, de sorte que celles-ci sont atteintes dans la phase la plus productive de leur vie. Les conséquences économiques qui en résultent sont dramatiques. On constate que, dans certains pays situés au sud du Sahara, près de 25 pour cent de la population est séropositive. Aux Etats-Unis, il faudra consacrer d'ici 1991 quelque 8,5 milliards de dollars au financement des soins médicaux directs et plus de 55 milliards aux soins médicaux indirects.

L'absorption de stupéfiants joue un rôle considérable. On estime qu'environ 60 pour cent des consommateurs d'héroīne à New York sont séropositifs. Ce sont les utilisateurs de stupéfiants par injection intraveineuse qui sont les plus préoccupants dans la lutte contre le SIDA. L'orateur félicite le Gouvernement de la Colombie qui a déclaré la guerre à la mafia de la drogue et le Président Bush qui soutient le combat mené contre les caïds de la drogue.

La Malaisie, quant à elle, a déclaré une guerre totale aux trafiquants de stupéfiants dès 1983. Le trafic des stupéfiants est passible de la peine de mort en Malaisie. Chaque Etat de Malaisie est doté d'un Conseil de sécurité chargé de la lutte contre les stupéfiants. Même si les preuves ne sont pas suffisantes pour traduire un trafiquant en justice, il suffit que la police ait réuni un dossier suffisant pour que ce trafiquant soit détenu. Le butin du trafic de stupéfiants est confisqué, et la Malaisie a passé des traités pour permettre de saisir les biens des trafiquants à l'étranger.

M. K. SUHUD (Indonésie) constate que la Conférence du Centenaire de l'Union interparlementaire a pour toile de fond une situation internationale caractérisée par l'accélération de la course aux armements, notamment nucléaires, par les agressions, les conflits régionaux, l'interventionnisme et une situation économique critique. Toutefois, un nouveau climat de conciliation et d'accommodements mutuels semble s'installer. des incertitudes et des ambiguités permanentes, on observe les signes d'une détente générale, notamment entre les grandes puissances. Dans certaines régions, les conflits et les affrontements font place au dialogue et aux efforts pour trouver une solution négociée, tandis que, sur le plan économique, les pays du monde s'acheminent vers une interdépendance et une intégration toujours plus grandes. La complexité de ces nouvelles tendances nécessite un attachement ferme à un multilatéralisme fondé sur les exigences de l'interdépendance, l'intérêt commun et le partage des responsabilités partagées.

Pourtant, les grandes puissances nucléaires ont encore des réticences à accepter cette vérité essentielle, même dans des domaines d'importance aussi cruciale que le désarmement et la sécurité internationale. On n'a guère constaté de ralentissement notable de la course aux armements, en particulier sur le plan qualitatif ou technologique.

L'économie mondiale est également en train de changer et de transformer complètement les relations internationales. Les modes de production et de consommation, les échanges commerciaux et financiers subissent des mutations radicales, lourdes de conséquences pour les postulats sur lesquels reposent les stratégies du développement. A la lumière crue de ces réalités qui caractérisent la polarisation Nord-Sud, il est manifestement urgent que les Nations Unies remettent à l'ordre du jour mondial le développement et les relations économiques internationales.

M. M. PRUD'HOMME (Association internationale des parlementaires de langue française - AIPLF) salue, au nom de son Association, l'ancien Président de cette organisation, M. Sow, qui préside maintenant le Conseil interparlementaire. Il présente, au nom du Président de l'AIPLF, le Sénateur Asslein, ses meilleurs voeux de succès à l'Union interparlementaire. Il se réjouit de célébrer aujourd'hui le Centenaire de cette Union, soeur jumelle de l'Organisation au nom de laquelle il parle. Les deux institutions ayant, par leurs objectifs, une parenté spirituelle, leurs Présidents auraient sans doute intérêt à se rencontrer pour chercher de nouveaux moyens d'action. Il est heureux que jamais aucune rivalité ne se soit fait jour entre elles, non plus qu'avec l'Association qui regroupe les parlementaires de langue anglaise, mais il est sans doute préjudiciable à chacune d'entre elles d'ignorer les autres; mieux vaudrait qu'elles s'entendent pour mettre la puissance des parlementaires au service du monde. Les parlementaires sont des hommes de dialogue, quoiqu'on puisse leur reprocher parfois de parler de dialogue plutôt que de l'engager. Il leur appartient pourtant de parler, même à ceux auxquels les Gouvernements des pays qu'ils représentent ne parlent pas. Ils peuvent ainsi aller plus loin qu'eux et les forcer à avancer sur la voie qu'ils ouvrent.

Ainsi, il leur revient de pousser les Gouvernements à mettre fin à la course folle aux armements. L'accord passé entre les Etats-Unis et l'Union soviétique est encourageant; cependant, il faut davantage, non seulement pour garantir la sécurité de l'humanité, mais aussi pour pouvoir consacrer les sommes énormes gaspillées en armements à l'aide aux pays les plus pauvres, qu'on ne peut abandonner vu la situation dramatique dans laquelle ils se trouvent.

Les parlementaires ne peuvent pas non plus rester insensibles à la façon dont sont traitées les minorités dans nombre de pays. Il n'y a pas de demi-mesure : on est attaché aux droits de l'homme ou on ne l'est pas: il n'est pas possible de défendre les droits de l'un et de laisser piétiner les droits de l'autre. Il n'est pas possible non plus d'admettre sans réaction ce qui se passe au Liban : il faut pousser les Gouvernements à faire en sorte que les Libanais se retrouvent enfin entre eux pour mettre au point la solution politique qui ramènera la paix chez eux.

M. F. GASPARIAN (Brésil) déclare que la Brésil est en crise. Après 40 ans d'une croissance rapide et soutenue, le produit national brut a commencé à fléchir au début des années 1980 et a continué à diminuer depuis. La situation, extrêmement préoccupante, est aggravée par les effets de l'endettement du Brésil.

Le Brésil est un pays de paradoxes. D'un côté, sa population est victime de la faim et de la malnutrition et subit tous les effets de la pauvreté; d'un autre côté, c'est un des plus gros producteurs de denrées alimentaires du monde. Les exportations de produits alimentaires contribuent à lui assurer les excédents commerciaux dont il a besoin pour rembourser sa dette extérieure.

Eu égard à cette situation, le Chef de la délégation brésilienne a proposé que soient examinées, à la prochaine Conférence interparlementaire, la situation des pays en développement dans l'économie mondiale et leurs relations avec le Fonds monétaire international. L'orateur appuie chaleureusement cette proposition.

M. M. MOREIRA (Portugal) déclare que les Portugais espèrent que la paix va revenir en Angola grâce à l'action des Nations Unies; ils se réjouissent de la rencontre qui a eu lieu entre le Président de la République d'Angola et le dirigeant de l'UNITA. Ils voient aussi avec satisfaction la réconciliation nationale s'amorcer au Mozambique. Le Portugal est prêt à aider ces deux pays à reconstruire leur économie. Il souhaite qu'en Afrique du Sud des réformes progressives assurent à toutes les races le libre exercice de leurs droits. L'Afrique australe tout entière pourrait ainsi se développer pour son bien et pour celui du monde entier.

L'orateur suit avec intérêt l'évolution qui se produit dans les pays de l'Est et il espère que, bientôt, tous les peuples seront maîtres de leur destin. Il déplore, cependant, la situation qui règne au Timor oriental dont la population est menacée de génocide. Il engage ses collègues à faire tout leur possible pour la sauver.

M. K. BOHLIN (Norvège) déclare que depuis la création de l'Union interparlementaire, il y a 100 ans, l'histoire du monde a été pleine de contrastes. D'une part, des millions de personnes ont été tuées au cours de guerres dévastatrices, la démocratie est encore loin de régner partout et l'homme continue de détruire son milieu naturel. D'autre part, l'esclavage a été aboli, la liberté a gagné du terrain et l'injustice, chaque fois qu'elle se manifeste, attire maintenant l'attention du monde entier. Les communications se sont améliorées et les peuples de la planète se sentent beaucoup plus proches les uns des autres que naguère. Tous ces changements, auxquels l'Union interparlementaire a contribué, montrent que le monde est sur la bonne voie.

Les parlementaires ont le devoir d'aider les jeunes démocraties, qui sont très fragiles et ont besoin de toute la protection qu'il est possible de leur donner. L'Union interparlementaire a un rôle international de premier plan à jouer dans la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution. M. M. ABDELLA (Egypte) déclare que la paix et la sécurité ne dépendent pas seulement des relations entre les deux superpuissances, mais aussi de la réduction de la tension économique et sociale et de l'écart entre pays riches et pays pauvres. L'alourdissement du fardeau de la dette a conduit la plupart des pays en développement à mener une politique d'austérité qui menace la paix sociale et la stabilité politique. Des négociations globales sont indispensables si l'on veut qu'un programme harmonieux de développement soit élaboré pour les années 1990. L'ONU a un rôle particulier à jouer et l'Egypte, avec d'autres pays africains, a demandé aux pays industrialisés, réunis récemment à Paris, de relancer le dialogue Nord-Sud afin de répondre au défi de la famine mondiale.

Il importe aussi de préserver l'environnement et les résolutions votées à ce sujet doivent être mises à exécution grâce à une collaboration entre pays industrialisés et pays en développement.

- M. K.C. Wong (Singapour), vice-Président de la Conférence, prend place au fauteuil présidentiel.
- M. L. FERNANDEZ-MADRID (Espagne) constate que, grâce au nouveau climat politique, la colombe de la liberté s'est mise à voler. Tous les Parlements démocratiques peuvent se féliciter d'avoir ainsi préparé l'avenir. La lutte contre le terrorisme, la drogue et la faim permet d'entrevoir une paix prochaine. Les parlementaires de l'Union peuvent se féliciter : aucun organisme international n'a un palmarès égal à celui de cette Organisation.

L'orateur remercie le Groupe britannique et tous les participants.

Mme G. AUBRY (Suisse) rappelle que, dans les Conférences interparlementaires, on évoque toujours le problème du non-respect des droits de l'homme et la nécessité d'établir des régimes démocratiques. Si d'énormes progrès ont été accomplis dans ces deux domaines, en partie grâce au dialogue au sein de l'Union, il reste encore fort à faire.

Il n'est pas dans les habitudes des parlementaires de l'Union de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays. Mais peut-on, doit-on rester muet devant la répression sanglante des manifestations des étudiants à Pékin, les condamnations à mort et les exécutions qui ont suivi ? C'est presqu'à l'unanimité que les Gouvernements et les Parlements du monde entier ont condamné des actes d'une inimaginable cruauté. Si les collègues du Groupe interparlementaire chinois ont jugé bon de distribuer un opuscule contenant un rapport du maire de Pékin sur les massacres de la place Tienanmen, Mme Aubry a reçu personnellement le film d'un journaliste qui a vécu ces événements et les images de chars blindés écrasant la jeunesse chinoise ne s'effaceront jamais de sa mémoire. Le Parlement helvétique, unanime, a adressé une protestation au Parlement chinois et le Gouvernement suisse a fermement condamné la répression sanglante d'étudiants

pacifiques et demandé la clémence, sans succès d'ailleurs, pour les condamnés à morr.

La lutte pour la démocratie et la liberté n'a pas de frontières et les peuples sont de plus en plus nombreux à y recourir : on ne peut que les encourager et les soutenir, les exemples de la Pologne et de la Hongrie étant la preuve évidente qu'un régime à parti unique ne peut museler un peuple durant plusieurs générations.

Les étudiants chinois ne présentaient en fait que de modestes revendications appuyées par le peuple : une ouverture à la démocratie et la suppression de la corruption chez les dirigeants. Est-ce là un crime ? Dans ce cas, tous ceux qui sont ici seraient des criminels, car ils exigent cela dans leurs propres pays.

Les relations de confiance établies depuis 1951 par la République populaire de Chine avec la plupart des nations ont été détruites aussi rapidement qu'elles avaient été nouées. Qui peut et veut encore, honnêtement, garder des liens de confiance avec des dirigeants qui détruisent leur propre jeunesse, c'est-à-dire l'avenir du pays? C'est le peuple chinois qui souffrira de la situation économique car la Chine a un urgent besoin d'aide extérieure. Or, les pays de l'Union interparlementaire ne peuvent offrir cette aide qu'à condition que change l'attitude anti-démocratique et répressive du Gouvernement chinois.

- M. R. SHIPTON (Australie) estime que l'on a beaucoup parlé de liberté, de démocratie et des droits de l'homme. Il souhaite maintenant s'adresser aux délégations du Royaume-Uni et de la Chine. A la suite des événements qui ont eu lieu le 4 juin sur la Place Tienanmen, celles-ci ont en effet des responsabilités particulières à l'égard de la population de Hongkong. Les délégués du Royaume-Uni, en particulier, ont le devoir d'interroger leurs collègues chinois quant à l'avenir des citoyens de Hongkong. Ils devraient considérer la possibilité d'élargir ce que l'on appelle la "Loi fondamentale" pour en faire un modèle de démocratie et de créer une zone démocratique sur le territoire de Hongkong, où les habitants jouiraient de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme. Il invite la République populaire de Chine à traiter avec équité et clémence les personnes emprisonnées et jugées à la suite des événements du 4 juin.
- M. S. WATANABE (Japon) déclare qu'au Japon la nature est étroitement liée à la vie spirituelle de la population et que, comme le processus d'urbanisation continue, on se préoccupe plus de richesses spirituelles que des richesses matérielles. Les politiques relatives à la préservation de la nature ont acquis une grande importance. La politique japonaise de préservation de la nature repose essentiellement sur une classification systématique de l'environnement naturel, appliquée d'une manière positive et infaillible. Tous les cinq ans, l'environnement naturel fait l'objet d'études de base qui permettent de recueillir des informations scientifiques. On établit le catalogue des mesures qu'il faut prendre pour protéger des animaux sauvages de

la menace d'extinction et l'on publie un livre pour exposer la situation de presque toutes les espèces animales vivant au Japon. On espère que cette approche empêchera la disparition des espèces menacées.

Du fait des pressions internationales exercées pour empêcher la chasse et le braconnage aveugles, le Japon, qui est un grand acheteur d'animaux sauvages, est tout à fait disposé à réglementer les transactions internationales et à limiter la distribution intérieure. Il poursuit donc sans relâche ses efforts pour assumer ses responsabilités, efforts qui, l'orateur en est sûr, redoubleront à l'avenir.

LE PRESIDENT annonce que la liste des orateurs est épuisée mais que six délégations ont demandé le droit de répondre aux observations formulées par d'autres délégués. Il est proposé d'accorder deux minutes à toute délégation qui a formulé cette demande une fois, deux minutes et demie à celles qui l'ont formulée deux fois et trois minutes à celles qui l'ont fait trois fois.

- M. S. MARDHI (Indonésie) déclare que le peuple du Timor oriental n'a jamais bénéficié d'úne liberté, d'une prospérité et d'un progrès comparables à ceux qu'il connaît aujourd'hui; jamais non plus ses perspectives d'avenir n'ont été aussi favorables. Le système colonial portugais l'a maintenu dans la pauvreté, l'arriération et l'ignorance et a violé ses droits de l'homme. En portant des accusations contre l'Indonésie, les Portugais, qui se posent en champions des droits de l'homme, tentent de dissimuler une conduite criminelle qui a duré 400 ou 500 ans.
- M. L. KOULISHEV (Bulgarie) déplore que la Conférence du Centenaire ait été utilisée par les Turcs pour proférer des allégations mensongères alors qu'eux-mêmes appliquent, dans leur pays, une politique d'assimilation forcée et sanglante de toutes les minorités et qu'à l'extérieur ils se prétendent les protecteurs de communautés musulmanes qui ne sont nullement menacées. Il assure que les droits des Bulgares musulmans sont parfaitement respectés. Si nombre d'entre eux ont quitté la Bulgarie à la suite de la libéralisation du régime des passeports, ce n'est nullement parce qu'ils ont été expulsés. Des parlementaires siégeant au Conseil de l'Europe ont pu le constater par eux-mêmes sur place.

Tout aussi dénuée de fondement est l'affirmation du délégué autrichien selon laquelle les biens des musulmans bulgares, qui s'absentent momentanément du pays, seraient confisqués. En réalité, ces personnes conservent non seulement leurs biens, mais aussi leur assurance sociale et leur nationalité bulgare.

L'orateur précise enfin que la Turquie a décidé unilatéralement, le 22 août dernier, de fermer sa frontière, ce qui a causé les plus grandes difficultés à certains musulmans bulgares. Il se déclare néanmoins favorable à un dialogue sans condition préalable avec la Turquie.

- M. A.A. ALBAYRAK (Turquie) fait observer que le représentant chypriote grec a réitéré les accusations sans fondement bien connues et maintes fois reprises contre la Turquie. La délégation turque a souvent déclaré que le canal approprié pour discuter de Chypre n'était pas l'Union interparlementaire mais des entretiens intercommunautaires. La Turquie n'a pas envahi Chypre en 1974; elle a exercé son droit légitime de rétablir l'ordre public, afin d'arrêter le massacre des Chypriotes turcs et l'annexion de l'île par la Grèce. Grâce à l'intervention de la Turquie, Chypre n'a pas disparu de la carte du monde et ses habitants, Chypriotes grecs et turcs, continuent à jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il est grand temps que le Groupe chypriote turc occupe le siège qui lui revient de droit à l'Union interparlementaire.
- M. D. GHISE (Roumanie) affirme que les minorités cohabitent en Roumanie avec les autres citoyens sans subir aucune discrimination et que le régime roumain est très fier d'avoir trouvé une solution démocratique à la question des nationalités. Il est donc particulièrement regrettable que des parlementaires se fassent l'écho d'allégations mensongères de la presse occidentale.

Il ajoute que les pays occidentaux eux-mêmes ne sont pas à l'abri de la critique et connaissent des problèmes : 26 millions de personnes sont sans travail, le droit au logement n'est pas assuré à tous et les inégalités sociales sont criantes. Indiquer aux autres ce qu'ils doivent faire, jouer le rôle du procureur intraitable, donner des leçons, voilà un étrange rôle de justicier. C'est pourtant celui qu'ont joué deux délégués.

Après avoir entendu de tels propos, tenus sur un tel ton, il est difficile de croire aux offres de coopération faites à la Roumanie. En vérité, certains voudraient plutôt lui imposer leur propre conception de la société. Une telle façon d'agir ne peut que créer des éléments de tension internationale.

M. A. ALMEIDA SANTOS (Portugal) estime que la délégation portugaise n'a pas obtenu de la part de l'Indonésie la réponse qu'elle souhaitait. Il a été déclaré que le rattachement du Timor à l'Indonésie aurait permis au premier de faire des progrès. En réalité, l'Indonésie a envahi une ancienne colonie portugaise et tué 350.000 habitants d'un pays qui avait sa propre langue, sa propre histoire et avait connu jusqu'alors un destin pacifique.

Pour avoir lui-même lutté contre la dictature au Portugal, l'orateur ne peut accepter les accusations proférées par le représentant de l'Indonésie. Il souhaiterait que l'Union interparlementaire puisse se rendre compte de la véritable situation au Timor oriental.

M. T. HADJIDEMETRIOU (Chypre) rappelle que le délégué turc a déclaré que la culture d'un peuple doit être protégée. Il souscrit à cette idée, car Chypre a été le théâtre, dans sa zone occupée, de la pire destruction systématique de monuments et de trésors archéologiques qui ait eu lieu au 20e siècle. Il cite également la décision prise par des tribunaux américains contre des Turcs coupables d'avoir volé des trésors de la culture chypriote.

On essaie toujours de justifier une agression. C'est ce que Hitler a fait lorsqu'il a envahi l'Autriche, la Tchécoslovaquie et d'autres pays.

Il est d'accord avec le délégué turc pour affirmer que nul n'a le droit d'expulser des personnes de demeures qui sont les leurs depuis des générations, et pourtant 30 pour cent de la population de Chypre ont été expulsés par l'armée turque.

La séance est levée à 18 h.10.

SEANCE DU SAMEDI 9 SEPTEMBRE APRES-MIDI

La séance est ouverte à 14 h.30, sous la présidence de M. M. Marshall (Royaume-Uni), Président de la Conférence.

Point 6 de l'ordre du jour

ELECTIONS AU COMITE EXECUTIF

LE PRESIDENT propose d'abord au Conseil interparlementaire que M. Y. Tavernier (France) et M. P. Voutov (Bulgarie) soient élus pour un mandat de quatre ans en remplacement de M. B. Friesen (Canada) et de feu M. L. Tolkounov (URSS), puis que M. Fu Hao (Chine) et M. J. Onyszkiewicz (Pologne) soient élus en remplacement respectivement de feu M. Huan Xiang et de M. M. Maciszewski qui n'est plus parlementaire, jusqu'à l'expiration du mandat de ces derniers en 1991.

La proposition est adoptée par acclamations.

LE PRESIDENT déclare les nouveaux membres élus et les félicite.

Point 1 de l'ordre du jour

AMENDEMENT A L'ARTICLE 23.2 DES STATUTS DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

LE PRESIDENT déclare que le Groupe égyptien a annoncé le retrait de l'amendement tout au début de la session de Londres. Le point est donc sans objet.

LE PRESIDENT dit qu'avant d'inviter la Conférence à examiner le projet de déclaration relatif au point 9 de l'ordre du jour, qui est le point supplémentaire d'urgence, il souhaite faire une déclaration au sujet de la situation au Liban. Le calendrier de plus en plus serré imposé à la Conférence et l'inscription de deux points supplémentaires en plus de ceux qui étaient déjà convenus à l'avance ont obligé la Conférence à respecter des délais extrêmement rigoureux. Il n'a pas été possible de faire figurer la question du Liban à l'ordre du jour mais, de nombreuses délégations s'étant adressées au Président pour exprimer leur

préoccupation à propos de la situation qui règne dans ce pays, le Président voudrait faire une déclaration, en espérant qu'elle rencontrera l'assentiment de la Conférence.

Le Président déclare que la Conférence s'associe à tous ceux qui, à Beyrouth, souffrent et sont dans la douleur, et qu'elle appuie l'appel à un cessez-le-feu immédiat.

La déclaration est approuvée par acclamation.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET VOTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS/RECOMMANDATIONS PREPARES PAR LES COMMISSIONS

Point 9 de l'ordre du jour

APPUI DES PARLEMENTS AUX INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES DE COLOMBIE GRAVEMENT MENACEES PAR LA MAFIA DES TRAFIQUANTS DE DROGUE

LE PRESIDENT appelle l'attention sur le document CONF/82/9-DR.1, qui contient le texte du projet de déclaration de la Conférence. Il précise que ce texte est le résultat de consultations très étendues qu'à la demande de la Conférence le Président du Groupe espagnol a eues durant la semaine avec un certain nombre de délégations. Il estime que ce texte traduit la très profonde préoccupation des membres de l'Union quant à la situation extrêmement grave qui règne en Colombie.

La déclaration est adoptée sans vote.

(voir le texte de la déclaration à l'Annexe III)

Point 3 de l'ordre du jour

L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE

M. J.P. LAPAIRE (France), Rapporteur de la Ière Commission, indique que la Ière Commission a constitué un comité de rédaction, composé de membres des Groupes de l'Allemagne (République fédérale d'), du Cameroun, du Canada, de Cuba, de l'Egypte, de la France, de l'Indonésie, de l'Iraq, du Mexique et de l'Union soviétique, auxquels s'est joint un observateur de l'Organisation des Nations Unies. Ce comité a élaboré un texte de synthèse à partir des projets présentés par les Groupes de l'Allemagne

(République fédérale d'), du Canada, de l'Espagne et des Etats-Unis d'Amérique. Ce projet prend en compte les principes essentiels qui figuraient dans les 17 textes présentés sur ce sujet, tous d'excellente qualité. Il a été adopté la veille en Commission, après plus de 12 heures de travaux.

La Commission a souhaité apporter quelques modifications ou améliorations au texte préparé par le comité de rédaction. Les principaux amendements ont concerné les quatre premiers paragraphes de ce projet. En outre, la délégation de l'Union soviétique a proposé d'ajouter l'adverbe "exclusivement" au paragraphe 2 du dispositif et la délégation suédoise a proposé l'adjonction d'un nouveau paragraphe 5 pour inviter tous les Etats à soutenir les efforts de la Conférence du désarmement. Ce nouveau paragraphe a été adopté à la quasi-unanimité. Au paragraphe 7 c), à l'initiative de la délégation australienne, il a été rajouté les mots "et les débris". La proposition de la délégation mexicaine de ne citer, dans le projet de résolution, aucun exemple précis, a été rejetée. Enfin, à l'initiative de la délégation éthiopienne, ont été ajoutés au paragraphe 13 du dispositif les mots "par les organisations nationales et internationales".

Au cours du débat, les représentants de la Tanzanie et de la Turquie ont avancé plusieurs propositions qui ont été par la suite retirées. Tel qu'amendé, le projet de résolution répond aux aspirations de l'ensemble des Groupes nationaux. Il a été notamment tenu compte de la notion d'espace, patrimoine commun de l'humanité, de la nécessaire coopération internationale, mais aussi de la nécessité de garantir l'accès de toutes les nations aux technologies spatiales. Enfin, le projet de résolution rappelle que ces technologies nouvelles doivent être mises au service de l'humanité et de l'environnement et souligne la volonté de refuser toute militarisation de l'espace. Le Rapporteur estime que ce texte mérite donc d'être approuvé par la Conférence.

La résolution est adoptée sans vote.

(voir le texte de la résolution à l'Annexe IV)

LE PRESIDENT déclare que le document contenant la résolution relative au point 4 n'est pas encore distribué, et il propose à la Conférence de passer au point 8.

Il en est ainsi décidé.

Point 8 de l'ordre du jour

APPUI DES PARLEMENTS AU PROCESSUS D'INDEPENDANCE
DE LA NAMIBIE, A LA TENUE D'ELECTIONS GENERALES LIBRES
ET EQUITABLES, ET A L'INSTAURATION D'UN NOUVEAU
GOUVERNEMENT ISSU DE LA VOLONTE POPULAIRE

M. M.C.C. SATA (Zambie), Président de la IVe Commission, prenant la parole au nom du Rapporteur, Mme J.T. Zvobgo (Zimbabwe), déclare que le comité de rédaction, composé de représentants des Groupes de l'Algérie, de Cuba, de l'Egypte, de l'Espagne, du Nicaragua, du Pakistan, du Portugal, de la Yougoslavie et du Zimbabwe, a fait un excellent travail et produit une résolution qui prend en compte les intérêts de toutes les parties. Il estime que cette résolution est la plus libérale que la Commission ait jamais élaborée et que l'on n'aura plus à revenir sur la question de l'indépendance de la Namibie.

La résolution est adoptée sans vote.

(voir le texte de la résolution à l'Annexe V)

LE PRESIDENT déclare que les documents concernant le point 4 ne sont pas encore disponibles et propose une brève suspension de séance.

La séance est suspendue à 14 h.50 et reprise à 15 h.15.

Point 4 de l'ordre du jour

EQUILIBRE ENTRE POPULATION ET RESSOURCES ALIMENTAIRES
ET RECHERCHE DE SOLUTIONS RATIONNELLES ET EFFICACES
AU PROBLEME DE L'ENDETTEMENT DES PAYS DU
TIERS-MONDE POUR QUE CHACUN DANS
LE MONDE MANGE A SA FAIM

M. M. DARUSMAN (Indonésie), Rapporteur de la IIIe Commission, rend compte des débats qui, au sein de la Commission pour les questions économiques et sociales, ont permis d'élaborer le projet de résolution. Lors de sa premmière séance, la Commission a élu un comité de rédaction composé de représentants de 11 Groupes nationaux. Une délégation, celle de 1'Espagne, a été remplacée ultérieurement par celle de la République fédérale d'Allemagne. Le comité de rédaction a pris connaissance des projets de résolution de 21 Groupes nationaux. Les documents d'information préparés par le Secrétariat des Nations Unies, la FAO et le Programme alimentaire mondial l'ont considérablement aidé dans ses délibérations. En outre, 20 mémoires ont été présentés par les Groupes nationaux. Des experts conseillers de la

FAO et du Fonds des Nations Unies pour la population ont apporté au comité de rédaction une aide précieuse. Le projet du Groupe yougoslave a servi de base au débat. Le projet de résolution final comporte des éléments tirés de résolutions de nombreuses autres délégations. L'orateur passe en revue tous les amendements qui ont été proposés, adoptés et rejetés. Finalement, le projet de résolution présenté à la plénière de la Commission a été adopté à l'unanimité. En élaborant la version définitive, la Commission a été guidée par un souci de brièveté; mais elle a également cherché à être complète et à réaliser la synthèse des diverses idées maîtresses des projets. L'alimentation, la population et la dette constituent visiblement les points essentiels du projet de résolution; cependant, il porte aussi sur le rôle des femmes, l'environnement et la nécessité de créer, au sein de l'Union interparlementaire, un organe chargé du suivi. Il espère que l'esprit de coopération qui s'est manifesté au sein du comité de rédaction et de l'ensemble de la Commission se retrouvera en plénière.

M. B. HARRADINE (Australie) explique que l'amendement qu'il a proposé devant la Commission concernait toute la section consacrée à la population, qu'il estime hors de propos, susceptible d'interprétations erronées et propre à détourner l'attention des problèmes de la lutte contre la faim. Il n'a pas l'intention de demander un vote, mais tient à exprimer son opposition à cette section.

LE PRESIDENT remercie M. Harradine d'avoir donné ces explications, dont on a pris note, et de permettre à la Conférence d'aller de l'avant.

La résolution est adoptée sans vote.

(voir le texte de la résolution à l'Annexe VI)

CLOTURE DE LA CONFERENCE

LE PRESIDENT déclare que les travaux officiels de la Conférence sont maintenant terminés mais que les représentants de divers Groupes désirent prendre la parole.

M. M.J. MONTALVAO MACHADO (Portugal), s'exprimant au nom des Groupes des "Douze plus" et en son nom personnel, remercie la délégation britannique de son accueil amical. Le Royaume-Uni a voulu imprimer à cette Conférence un caractère de solennité, comme en a témoigné la présence de la Reine et du Premier Ministre.

La Conférence a traité de problèmes très importants concernant la défense de la démocratie et des libertés. Venus de tous les pays du monde, les parlementaires ont eu des échanges très positifs. Les Groupes des "Douze plus" tiennent à insister sur la valeur de la démocratie, du pluralisme et du respect réciproque entre pays. Les parlementaires doivent défendre ceux qu'ils représentent. Tous les peuples seront heureux quand ils ne mourront plus de faim et seront libres.

- M. M. IVASCU (Roumanie), s'exprimant au nom des Groupes des pays socialistes, adresse ses plus vifs remerciements au Groupe britannique, à M. Marshall et au peuple du Royaume-Uni qui ont créé les conditions permettant de passer une semaine intéressante et fructueuse. Il remercie le Secrétaire général, le Secrétariat et tous ceux qui ont participé à l'organisation de la Conférence. Si William Randal Cremer et Frédéric Passy avaient pris part à la Conférence cette semaine, ils auraient été satisfaits de voir à quel point leur initiative a réussi à rassembler les parlementaires du monde entier. La Conférence de Londres a marqué non seulement la fin du premier siècle de l'Union, mais également le début des 100 prochaines années. De nombreux délégués ont déclaré que leur démocratie était la meilleure, mais la démocratie socialiste est très bonne également. L'objectif à se fi-xer pour l'avenir doit être de poursuivre le développement et d'améliorer la démocratie. La Conférence sera un signe encourageant pour le siècle prochain. Il exprime l'espoir que la Conférence de Nicosie l'inaugurera brillamment.
- M. A. AL-LOZI (Jordanie), au nom de Dieu puissant et miséricordieux, dit que les Groupes arabes lui ont fait l'honneur de
 lui demander d'être leur interprète. Il rend hommage au Groupe
 britannique pour l'excellente organisation de la Conférence. On
 n'oubliera pas l'inauguration par la Reine ni l'allocution du
 Premier Ministre. On n'oubliera pas non plus l'hospitalité du
 Groupe britannique.

L'Union interparlementaire a bénéficié ces derniers jours d'une profusion d'idées exprimées sur des problèmes qui intéressent l'humanité tout entière. La Conférence a voté de sages résolutions : il est à espérer qu'elles seront appliquées pour la défense des droits et des libertés fondamentales.

L'orateur remercie toutes les personnes présentes et leur donne rendez-vous à Nicosie.

- M. L.E. NWALIPENJA (Cameroun) déclare qu'il a été chargé par le coordinateur des Groupes africains, M. L. Fonka Shang, d'adresser un message de remerciements au Groupe britannique. Le succès de la Conférence a été marqué par les résolutions importantes qui ont été adoptées. Il prie instamment les délégués d'avoir toujours présent à l'esprit l'idéal défendu par l'Union interparlementaire et de continuer à être animés du désir d'engendrer la paix en réduisant les conflits. Cette paix doit se manifester à l'échelle individuelle, dans la famille, le pays et la communauté internationale. La paix et le progrès sont possibles si les pays les désirent sincèrement, et s'ils manifestent le courage de résoudre les problèmes par des moyens pacifiques. L'orateur remercie le Président et le prie de transmettre à Sa Majesté la reine et au Gouvernement britannique la profonde gratitude de tous les délégués pour tout ce qui a été fait afin de rendre la Conférence et leur séjour à Londres mémorables.
- M. J.A. SINGER (Uruguay), prenant la parole au nom des pays latino-américains, exprime sa reconnaissance au Groupe britannique pour son hospitalité et la bonne organisation de cette Conférence. Il remercie aussi le Président qui a très bien dirigé des débats souvent difficiles.

Les parlementaires de l'Amérique latine sont particulièrement satisfaits de la résolution adoptée sur les drogues. Mais il n'en est pas de même pour celle qui concerne le problème de la dette, principal obstacle au développement. Ils espèrent que, au sein de l'Union interparlementaire, les efforts seront intensifiés pour mener une action plus efficace en ce domaine. Il est difficile de revenir dans les pays que représentent les parlementaires latino-américains avec une simple déclaration; il leur faut quelque chose de plus. L'orateur espère que les prochaines Conférences aborderont ce thème fondamental afin que l'Union interparlementaire mette au point des solutions concrètes.

Les parlementaires latino-américains sont heureux d'avoir participé à cette Conférence du Centenaire.

M. M. MEJAK (Yougoslavie) remercie et félicite, au nom des Groupes membres du Mouvement des non-alignés, le Groupe britannique de l'organisation sans faille de la Conférence. En 100 années d'existence, l'Union interparlementaire, dont le nombre des membres est passé de neuf à plus de 100, n'a jamais cessé de s'occuper des problèmes cruciaux du monde. La Conférence du Centenaire a respecté cette tradition, et il appartient maintenant aux parlementaires de toutes les régions du globe d'appliquer les résolutions adoptées par la Conférence. L'action menée par l'Union interparlementaire dans les domaines des droits de l'homme et de la justice est d'une importance capitale et l'orateur

ne doute pas que l'Union continuera à l'avenir de servir de cadre à un renforcement de la coopération internationale.

M. T. UREN (Australie) remercie, au nom des Groupes d'Asie et du Pacifique, ses collègues britanniques de la générosité de leur accueil. Bien que n'étant pas royaliste, l'orateur a été profondément impressionné par la cérémonie d'ouverture célébrée dans le cadre historique de Westminster Hall. Les Groupes d'Asie et du Pacifique se sont rassemblés récemment et estiment que les préoccupations de l'Europe tiennent peut-être une place un peu excessive dans l'ordre du jour des Conférences. Il appartient toutefois aux Groupes d'Asie et du Pacifique d'user de leur influence pour que l'ordre du jour des Conférences futures soit conforme à leurs voeux.

Depuis 1965, date de sa première Conférence interparlementaire, M. Uren a conçu un immense respect pour l'Union, à cause de l'indépendance intellectuelle dont elle fait preuve et parce qu'elle est le lieu où les parlementaires du monde entier peuvent exprimer librement leurs vues. Tous les parlementaires devraient être fiers de l'action menée par l'Union interparlementaire et, en particulier, de l'oeuvre accomplie par le Comité des droits de l'homme des parlementaires, qui mérite tous les éloges.

Dans ce discours, son dernier en tant que Président des Groupes de l'Asie et du Pacifique, et probablement son dernier devant l'Union interparlementaire, il remercie les organisateurs de la Conférence et appelle de ses voeux une décennie d'espoir pour l'humanité.

LE PRESIDENT remercie tous les orateurs de leurs contributions, ainsi que tous les délégués et les personnes les accompagnant qui ont rendu la Conférence si agréable. Parmi le personnel du Secrétariat, il remercie particulièrement le Secrétaire général dont l'équipe a assuré l'écoulement en douceur de plus d'un million de pages pendant la semaine. Le personnel du Groupe britannique a joué un rôle essentiel dans le succès de la Conférence, et il remercie en particulier le Capitaine Shaw, Donald Pike et Bridgett Wilson de leur aide inestimable.

La Conférence a été un succès, mais un problème particulier mérite d'être signalé. Le problème du bruit pendant les débats n'a pas été résolu. Or, il est important que les délégués non seulement expriment leurs propres opinions mais soient aussi disposés à écouter les points de vue des autres.

En conclusion, alors que le signal du départ est donné pour Chypre, la Conférence marque, pour l'Union interparlementaire, la fin d'un siècle de solides réalisations et le début d'un avenir fait de services utiles et de brillants succès.

Il déclare close la 82e Conférence interparlementaire.

La Conférence est close à 16 heures.





REPRESSION PAR LA FORCE DES PROTESTATIONS PACIFIQUES FAITES PAR LES CITOYENS EN REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Vote sur la demande d'inscription de ce point supplémentaire à l'ordre du jour de la Conférence

Résultats du vote

Voix positives				•	•				335
Voix négatives									393
Abstentions									509

	OUI	NON	ABS		OUI	NON	ABS		oui	NON	ABS
Algérie	_	14	-	Grèce	11	-	1	Philippines	-	12	5
Allemagne(Rép.féd)	18	-	-	Guatemala	5	4	3	Pologne	15	-	-
Angola	-	12	-	Hongrie	i –	-	13	Portugal	-	-	12
Argentine	-	-	15	Inde	 -	23	-	Rép.ar.syrienne	-	13	-
Australie	13	-	-	Indonésie	-	-	21	Rép. de Corée	-	-	16
Autriche	12	-	-	Iraq	-	13	-	Rép.dém.allemande	-	13	-
Bang ladesh	-	-	19	Irlande	11	-	-	Rép.pop.dém.Corée	-	13	-
Belgique	12	-	-	Islande	9	-	-	Rép-Unie Tanzanie	-	13	-
Bolivie	11	-	1	Israël	5	-	6	Roumanie	-	14	-
Bréail	-	- 1	18	Italie	17	-	-	Royaume-Uni	15	-	2
Bulgarie	-	12	-	Japon	-	-	20	Rwanda	-	-	10
Cameroun	-	- 1	13	Jordanie	-	10	-	Saint-Marin	8	-	-
Canada	10	2	-	Kenya	-	-	14	Sénégal	-	12	-
Cap-Vert	-	-	8	Liban	-	9	-	Singapour	-	-	10
Chine	-	23	-	Libéria	-	-	10	Somalie	-	-	11
Chypre	5	-	4	Luxembourg	9	- 1	- 1	Sri Lanka	-	-	13
Colombie	-	-	14	Malaisie	-	-	13	Suède	12	-	-
Costa Rica	10	-	-	Malawi	-	-	12	Suisae	12	-	-
Côte d'Ivoire	-	-	12	Mali	-	11	-	Tchécoslovaquie	-	13	-
Cuba	-	13	-	Malte	5	-	4	ThaIlande	4	-	13
Danemark	12	-	-	Maroc	-	-	14	Togo	-	10	-
Djibouti	al	sent	Ė	Mexique	-	-	16	Tunisie	- 1	-	12
Egypte	-	-	17	Monaco	-	9	-	Turquie	3	-	14
El Salvador	11	-	-	Mongolie	-	10	-	URSS	-	22	-
Emir.arabea unis	_	9	- 1	Mozambique	-	13	-	Uruguay	-	-	10
Equateur	al	seni		Népal	-	13	-	Venezuela	13	-	-
Espagne	-	-	15	Nicaragua	3	7	-	Viet Nam	-	-	18
Et.U.d'Amérique	22	-	-	Norvège	11	-	-	Yémen	-	-	12
Ethiopie	-	14	-	Nouvelle-Zélande	-	-	10	Yémen démocrat.	-	11	-
Finlande	3	_	8	Pakistan	-	20	-	Yougoslavie	-	-	14
France	15	- 1	-	Pays-Bas	13	-	-	Zaīre	-	-	10
Gabon	-	-	9	Pérou	-	6	5	Zambie	-	-	12
	l				ŀ			Zimbabwe	a1	seni	t

N.B. Cette liste ne comprend pas les délégations présentes à la Conférence qui ne pouvaient pas participer aux votes en vertu des dispositions du paragraphe 2 de l'article 5 des Statuts.

ANNEXE II - 212 -

APPUI DES PARLEMENTS AUX INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES DE COLOMBIE GRAVEMENT MENACEES PAR LA MAFIA DES TRAFIQUANTS DE DROGUE

Vote sur la demande d'inscription de ce point supplémentaire d'urgence à l'ordre du jour de la Conférence

Résultats du vote

Voix positives	772
Voix négatives	19
Abstentions	155
Total des voix positives et négatives	791
Majorité des quatre cinquièmes	633

	OUI	NON	ABS		OUI	NON	ABS		OUI	NON	ABS
Algérie	-	_	14	Grèce	12	-	-	Philippines	17	-	-
Allemagne(Rép.féd)	18	- 1	-	Guatemala	12	-	-	Pologne	15	-	-
Angola	-	- 1	12	Hongrie	13	-	-	Portugal	12	-	-
Argentine		abaeı	nt :	Inde	-	-	23	Rép.ar.syrienne	13	-	-
Auatralie	13	-	-	Indonésie	21	-	-	Rép. de Corée	16	-	_
Autriche	12	-	-	Iraq	10	-	-	Rép.dém.allemande	13	-	-
Bangladesh	-	-	19	Irlande	11	-	-	Rép.pop.dém.Corée	! -	-	13
Belgique	12	-	-	Islande	9	- -		Rép-Unie Tanzanie		abse:	.t
Bolivie	10	- 1	-	Israël	11	-	-	Roumanie	14	-	1 -
Bréail		absei	nt !	Italie	17	-	-	Royaume-Uni	-	10	7
Bulgarie	12	-	-	Japon	20		-	Rwanda		abse:	nt
Cameroun	-	-	13	Jordanie	10	- 1	-	Saint-Marin	8	-	I -
Canada	12	-	-	Kenya	1 .	absei	at	Sénéga1	12	-	-
Cap-Vert	8	-	-	Liban		abseı	at	Singapour	10	-	l –
Chine	-	 -	23	Libéria		abser	at .	Somalie	11	-	l –
Chypre	9	-	-	Luxembourg	9	-	-	Sri Lanka	13	-	-
Colombie		abse	nt	Malaisie	13	-	-	Suède	12	-	 -
Costa Rica		abse:	nt	Malawi	-	-	12	Suisse	12	-	-
Côte d'Ivoire	12	-	-	Mali	1 .	absei	at	Tchécoslovaquie	13	-	-
Cuba	13	-	-	Malte	9	-	-	Thallande		abse	nt
Danemark	12	-	-	Maroc	14	-	_	Togo	10	-	I -
Djibouti	9	-	-	Mexique	10	-	-	Tunisie	1	abse:	nt
Egypte	17	-	-	Monaco		abs e i	nt	Turquie	-	-	17
El Salvador		abse:	nt .	Mongolie	10	-	- 1	URSS	l	abse:	nt
Emir.arabes unis	-	9	-	Mozambique	13	-	-	Uruguay	١.	abse	nt
Equateur		abseı	nt	Népal		bse	nt	Venezue1a		abse	nt
Espagne	15	1 - 1	-	Nicaragua	8	-	2	Viet Nam		abse	nt
Et.U.d'Amérique	22	-	-	Norvège	11	-	-	Yémen	12	-	I -
Ethiopie	14	-	-	Nouvelle-Zélande	10	-	-	Yémen démocrat.		abse	nt
Finlande	11	_	_	Pakistan	1 .	abse	nt	Yougoslavie	14	-	I -
France	15	-	_	Pays-Bas	13	-	-	Zaīre	l	abse:	nt
Gabon	9	-	_	Pérou		absei	nt	Zambie	12	I –	I –
						1	1	Zimbabwe	12	-	-

N.B. Cette liste ne comprend pas les délégations présentes à la Conférence qui ne pouvaient pas participer aux votes en vertu des dispositions du paragraphe 2 de l'article 5 des Statuts.

APPUI DES PARLEMENTS AUX INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES DE COLOMBIE GRAVEMENT MENACEES PAR LA MAFIA DES TRAFIQUANTS DE DROGUE

(Déclaration adoptée sans vote)

Les événements qui ont eu lieu en Colombie ces dernières semaines, notamment les assassinats du magistrat Carlos Valencia, du colonel Valdemar Franklin Quintero et du sénateur et candidat à la présidence de la République Luis Carlos Galán sont la preuve manifeste de la situation critique que traverse ce pays en proie à la violence des mafias de la drogue. En effet, à travers une campagne criminelle d'assassinats, de violences physiques, de menaces et d'attentats à la bombe dans des lieux publics, les trafiquants de drogue ont ouvertement déclaré la guerre aux institutions constitutionnelles de Colombie et, en définitive, à la société colombienne qui confère à ces dernières leur légitimité.

Face à cette entreprise qui vise à saper les fondements mêmes de l'Etat de droit et du système de libertés et qui met en danger de mort personnalités politiques, juges, journalistes, fonctionnaires, officiers de police et, en définitive toute personne se risquant à contester le pouvoir des seigneurs de la drogue, le Gouvernement de M. Virgilio Barco a réagi avec vigueur et courage, gagnant de ce fait l'appui de la communauté internationale aux mesures adoptées pour débarrasser le pays des trafiquants de drogue.

L'Union interparlementaire, organisation mondiale qui rassemble les parlementaires soucieux d'assurer et de maintenir la pleine participation de leurs Etats au raffermissement et au développement des institutions représentatives, à la défense de la paix et à la promotion de la coopération internationale, ne peut rester muette ni insensible à l'appel angoissé lancé par les autorités colombiennes à la communauté internationale.

C'est pourquoi la 82e Conférence interparlementaire, qui célèbre actuellement à Londres le Centenaire de la fondation de l'Union interparlementaire et réaffirme en conséquence les principes qui guident cette organisation, déclare solennellement ce qui suit :

- elle <u>condamne et déplore profondément</u> les assassinats et la vague de violence qu'a déclenchée en Colombie la mafia de la drogue ces dernières semaines et qui menace de détruire la société civile et de mener le pays à la ruine;
- elle <u>attire l'attention sur</u> le caractère particulièrement odieux de l'assassinat du sénateur Luis Carlos Galán, perpétré sur la place publique, alors qu'il s'adressait à ses électeurs, dans le plus strict exercice de la démocratie;

- elle <u>appuie sans réserve</u> l'appel lancé par le Président Virgilio Barco et par les autorités colombiennes en faveur des institutions constitutionnelles colombiennes, de la légalité et du système de libertés;
- elle <u>prie instamment</u> les Parlements, organes des représentants du peuple, de faire entendre leur voix pour condamner la violence et défendre la démocratie et la liberté en Colombie et de presser leur Gouvernement d'adopter immédiatement des mesures tendant notamment à financer la reconversion de terres actuellement consacrées à la production de la drogue et leur permettant de collaborer efficacement avec le Gouvernement et le peuple colombiens et de manifester leur solidarité internationale.

- 215 -

L'UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE L'HUMANITE

(Résolution adoptée sans vote)

La 82e Conférence interparlementaire.

rappelant que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a été créé en application de la résolution 1472 (XIV) adoptée en 1959 par l'Assemblée générale des Nations Unies,

rappelant en outre que la résolution 1721 (XVI), de 1961, a réaffirmé que l'Organisation des Nations Unies devrait constituer le lieu privilégié de la coopération internationale en ce qui concerne l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique,

reconnaissant les progrès considérables accomplis depuis l'adoption en 1959 de la résolution 1472 de l'Assemblée générale, qui a donné naissance à cinq instruments juridiques internationaux:

- a) Le Traité de 1967 sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (appelé Traité sur l'espace extraatmosphérique),
- b) L'Accord de 1968 sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (appelé Accord d'assistance),
- c) La Convention de 1972 sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par des objets spatiaux (appelée Convention sur la responsabilité),
- d) La Convention de 1975 sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (appelée Convention sur l'immatriculation).
- e) L'Accord de 1979 régissant les activités des Etats sur la Lune et les autres corps célestes (appelé Traité sur la Lune),

confirmant les Principes, du 3 décembre 1986, sur la télédétection,

considérant que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies a établi une série de recommandations sur les points suivants : échange de renseignements; encouragement des programmes internationaux, notamment dans le domaine des applications spatiales, y compris le Programme des

Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, entrepris en 1971; enseignement et formation, notamment en matière d'applications pratiques des techniques spatiales,

<u>notant avec satisfaction</u> les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées pour ordonner le développement des activités spatiales.

rappelant le Traité du 5 août 1963 interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, ainsi que les autres accords bilatéraux et internationaux sur le désarmement et la limitation des armements,

<u>convaincue</u> de l'importance que revêt l'exploration de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques pour le développement économique et social,

réaffirmant d'une part l'importance de la coopération internationale dans le renforcement de la primauté du droit, y compris des normes pertinentes du droit de l'espace et d'autre part le rôle important que remplissent ces normes dans la coopération internationale en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques,

<u>notant</u> les progrès accomplis dans la promotion de l'exploration de l'espace et des applications des techniques spatiales à des fins pacifiques, ainsi que dans divers projets nationaux et de coopération relatifs à l'espace, qui contribuent à la coopération internationale dans ce domaine;

consciente de l'utilité de l'application des techniques spatiales qui a contribué à une meilleure compréhension de l'environnement naturel à l'échelle mondiale, au recensement des ressources naturelles de tous les pays, à la connaissance des cycles de variation climatique dans le monde et à la gestion de l'environnement,

<u>considérant</u> que les techniques spatiales peuvent être un facteur efficace d'accélération du développement,

<u>insistant</u> sur la nécessité de faire bénéficier l'humanité tout entière, et en particulier les peuples des pays en développement, des techniques spatiales et de leurs applications,

reconnaissant que la prévention de la militarisation de l'espace revêt une très grande importance pour la paix et la sécurité internationales, et qu'il incombe à tous les Etats, surtout à ceux qui sont avancés dans le domaine spatial, de participer activement aux efforts visant à prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique,

rappelant les résolutions adoptées lors des 52e, 66e, 69e, 71e, 73e, 75e et 79e Conférences interparlementaires, qui portent sur l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques et au bénéfice de l'humanité.

- réaffirme que l'espace est le patrimoine de l'humanité tout entière et qu'il doit demeurer ouvert à toutes les nations;
- rappelle qu'il est dans l'intérêt de l'humanité tout entière d'assurer l'utilisation de l'espace à des fins exclusivement pacifiques et <u>invite</u> les Etats à rechercher les moyens de progresser dans cette voie;
- 3. rappelle que la coopération dans le domaine spatial favorise la compréhension entre les peuples et les pays et contribue grandement au maintien de la paix dans le monde;
- 4. <u>affirme</u> qu'il est important de renforcer la coopération internationale en matière d'utilisation de l'espace extraatmosphérique à des fins pacifiques et au bénéfice de l'humanité par une organisation concertée des activités régionales, bilatérales et multilatérales de coopération;
- 5. <u>invite</u> tous les Etats à soutenir les efforts déployés par la Conférence du désarmement des Nations Unies pour empêcher une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique;
- 6. <u>invite</u> en outre tous les Etats qui ne sont pas encore parties aux traités internationaux régissant les utilisations de l'espace extra-atmosphérique à les ratifier ou à y adhérer;
- 7. <u>invite</u> les Parlements à user de leur influence auprès de leurs Gouvernements pour que ceux-ci participent activement aux travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies, et veillent à ce qu'il s'acquitte des fonctions suivantes en prenant en considération les intérêts de tous les Etats:
 - a) poursuivre l'examen des questions relatives à l'application du principe selon lequel il est nécessaire d'explorer l'espace extra-atmosphérique au profit et dans l'intérêt de tous les pays, en prenant en considération les besoins des pays en développement;
 - b) poursuivre l'élaboration d'un projet de texte juridique sur les principes devant régir l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique;
 - c) poursuivre les efforts visant à promouvoir les aspects juridiques du droit de l'espace par l'élaboration d'études et de normes additionnelles d'intérêt international en ce qui concerne, par exemple, la télédétection, la télédiffusion directe et les débris;

- d) développer les applications des technologies spatiales comme moyens de résoudre les problèmes de l'environnement, notamment ceux des pays en développement;
- 8. considère que la participation des pays en développement à l'utilisation de l'espace doit être favorisée par des prestations de services, des actions de coopération et des mécanismes de coopération internationale;
- 9. <u>invite</u> tous les Etats avancés dans le domaine de la télédétection à recourir à cette technique pour protéger l'environnement naturel de la planète et pour préserver l'humanité des catastrophes naturelles;
- 10. <u>invite</u> en outre tous les Etats à appuyer les efforts déployés par les Nations Unies et d'autres organismes en vue d'exécuter des programmes d'éducation sur l'espace et de formation aux techniques spatiales, destinés aux spécialistes des pays en développement;
- 11. invite également les Etats à étudier, le cas échéant, la mise en place de procédures, de mécanismes et d'organes de coopération internationale, afin de contribuer au progrès des sciences et de la technologie spatiales, au renforcement de la sécurité et de la confiance internationales, au développement économique et social et à la prévention et au traitement des catastrophes et des risques majeurs;
- 12. <u>prie</u> l'Assemblée générale des Nations Unies à proclamer l'année 1992 "Année internationale de l'espace";
- 13. <u>invite</u> tous les Etats à appuyer les diverses activités prévues par les organisations nationales et internationales pour cette année.

- 219 -

APPUI DES PARLEMENTS AU PROCESSUS D'INDEPENDANCE DE LA NAMIBIE, A LA TENUE D'ELECTIONS GENERALES LIBRES ET EQUITABLES, ET A L'INSTAURATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT ISSU DE LA VOLONTE POPULATRE

(Résolution adoptée sans vote)

La 82e Conférence interparlementaire,

notant avec satisfaction que l'attention internationale se porte sur l'évolution politique de la Namibie dans le but de mettre fin à la colonisation et à l'occupation du territoire namibien.

rappelant la résolution 1514 (XV) adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 14 décembre 1960 et contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, ses résolutions ES-8/2 du 14 septembre 1981 et 36/121 B du 10 décembre 1981, et la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

reconnaissant la nécessité d'assurer une représentation authentique du peuple namibien conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies et soulignant qu'il convient, en raison du rôle prédominant que joue la SWAPO dans le processus d'indépendance, d'appuyer sans réserve cette organisation pour lui permettre de participer aux élections sur un pied d'égalité avec les autres partis,

<u>prenant note</u> des résolutions sur la décolonisation adoptées par l'Union interparlementaire, et notamment par la 81e Conférence interparlementaire, qui s'est tenue à Budapest,

gravement préoccupée par les manoeuvres auxquelles continue de recourir le régime raciste d'Afrique du Sud pour bloquer le processus d'indépendance,

préoccupée en outre par le harcèlement systématique, la torture et même les assassinats de partisans et de responsables non armés de la SWAPO par la Koevoet, unité tristement célèbre que l'Afrique du Sud a spécialement créée dans ce but et qui sévit toujours bien qu'elle eût dû être dissoute depuis longtemps,

<u>considérant</u> que l'inscription sur les listes électorales de milliers de gens qui ne sont pas citoyens namibiens est inadmissible et mérite la condamnation internationale parce qu'elle nuit à la tenue d'élections libres et équitables,

<u>réaffirmant</u> le principe de l'intégrité territoriale de la Namibie.

- 1. réaffirme le droit inaliénable du peuple namibien à l'autodétermination et à l'indépendance, et la légitimité de la lutte qu'il mène à ces fins, conformément à la Charte et aux résolutions pertinentes des Nations Unies, et réaffirme en outre que le Conseil des Nations Unies pour la Namibie est bien l'Autorité administrante légale de ce Territoire jusqu'à son indépendance;
- 2. exprime son appui à la résolution 432 (1978) du Conseil de sécurité stipulant que l'intégrité territoriale et l'unité de la Namibie doivent être assurées par la réintégration de Walvis Bay dans son territoire et qu'en attendant la réalisation de cet objectif l'Afrique du Sud ne doit utiliser Walvis Bay d'aucune manière qui soit préjudiciable à l'indépendance de la Namibie ou à la stabilité de son économie:
- 3. <u>invite</u> l'Union interparlementaire à appuyer sans réserve toute initiative prise par la communauté internationale pour faire pression sur l'Afrique du Sud afin d'assurer la réintégration rapide dont il est question au paragraphe précédent;
- 4. déplore les activités économiques et les mesures qui ont pour but de saper la confiance des citoyens de Namibie en un futur gouvernement démocratique, issu de la volonté populaire et respectant les droits de l'homme;
- 5. demande la dissolution totale et définitive de la Koevoet et la relégation dans leur base des membres de cette unité tristement célèbre, ainsi que la cessation de toutes les activités répressives menées à l'encontre de la SWAPO et destinées à nuire à ce mouvement de libération lors des élections qui doivent être libres et équitables;
- 6. invite le Représentant spécial des Nations Unies en Namibie à faire en sorte que toutes les parties, en particulier l'Afrique du Sud, se conforment aux dispositions de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations Unies et à veiller au déploiement et à l'utilisation effectifs de la force du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) en Namibie;
- 7. <u>prie instamment</u> le Conseil de sécurité et tous les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies de faire davantage pression sur le régime sud-africain pour qu'il respecte ses engagements, s'abstienne de toute action de nature à accroître l'instabilité et l'insécurité des individus en Namibie, abroge les lois discriminatoires et libère tous les prisonniers politiques namibiens;
- invite les Nations Unies à tout mettre en oeuvre pour faire cesser l'inscription d'étrangers sur les listes électora-

- les, vérifier la nationalité et la citoyenneté de ceux qui sont déjà inscrits et veiller à ce que soient rapidement inscrits, avant le 15 septembre dernier délai, tous les réfugiés namibiens déplacés durant la lutte;
- 9. <u>invite en outre</u> les Nations Unies, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), la Communauté européenne, le Commonwealth et toutes les organisations internationales compétentes à adopter d'urgence des mesures concertées pour fournir à la Namibie nouvellement indépendante toute l'aide au développement dont elle a besoin pour sa reconstruction et pour acquérir son indépendance économique et financière à l'égard de l'Afrique du Sud;
- 10. <u>félicite</u> le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés des efforts louables qu'il a déployés en rapatriant les réfugiés et les exilés namibiens;
- 11. <u>lance un appel</u> à tous les Gouvernements pour qu'ils s'acquittent entièrement de leurs cotisations à l'ONU, afin de permettre à l'Organisation internationale de mener à bien sa mission, notamment en Namibie;
- 12. se félicite de la décision des organes directeurs de l'Union interparlementaire de constituer une mission d'observateurs chargée de vérifier la régularité des élections, la non-falsification des listes électorales et le libre accès de la population à toutes les sources d'information pour permettre le déroulement d'élections libres et démocratiques; et invite la mission à faire rapport au Conseil interparlementaire lors de sa prochaine session;
- 13. renouvelle son appel aux parlementaires du monde entier pour qu'ils assistent en grand nombre aux élections du mois de novembre en Namibie, afin de garantir que le processus électoral se déroule dans des conditions de justice et d'honnêteté;
- 14. demande que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Représentant des Nations Unies en Namibie et les autorités locales donnent à tous les parlementaires assistant au processus électoral en qualité d'observateurs les moyens d'entrer en Namibie et de circuler librement à l'intérieur du pays et leur fournissent des garanties à ce sujet;
- 15. <u>demande</u> que soit pleinement respectée l'égalité de droits de tous les partis politiques participant au processus électoral en Namibie.

EQUILIBRE ENTRE POPULATION ET RESSOURCES ALIMENTAIRES ET RECHERCHE DE SOLUTIONS RATIONNELLES ET EFFICACES AU PROBLEME DE L'ENDETTEMENT DES PAYS DU TIERS-MONDE POUR QUE CHACUN DANS LE MONDE MANGE A SA FAIM

(Résolution adoptée sans vote)

La 82e Conférence interparlementaire,

<u>soulignant</u> que le droit de manger à sa faim est un droit universel de l'homme et que, pour des millions de personnes dans le monde, il est synonyme de droit à la vie,

<u>considérant</u> que les conflits armés et l'inhumanité de l'homme envers l'homme menacent gravement la sécurité alimentaire de millions d'êtres humains.

profondément préoccupée par la grave et persistante détérioration de la situation alimentaire et agricole de nombreux pays en développement, et particulièrement de l'Afrique, où la production alimentaire est inférieure au taux de croissance démographique,

profondément préoccupée en outre par le fait que si la production vivrière s'accroît à un rythme plus rapide que la population, l'aide alimentaire, elle, n'a pas augmenté,

profondément préoccupée enfin par le fait que plus de 500 millions d'êtres humains dans le monde souffrent de la faim et de la malnutrition et que parmi eux se trouvent des enfants, des femmes enceintes, des femmes qui viennent d'accoucher et des personnes âgées, qui sont les catégories les plus vulnérables à cet égard,

constatant avec regret que le principal objectif de la Conférence mondiale de l'alimentation (1974), à savoir éliminer définitivement la faim dans le monde en une décennie, ne sera même pas réalisé d'ici la fin de ce siècle,

rappelant que l'imposition de mesures économiques de nature coercitive est contraire au droit international et viole la Charte des Nations Unies.

<u>soulignant</u> par conséquent que les problèmes alimentaires et agricoles doivent rester au centre des préoccupation mondiales.

soulignant en outre que la faim et la malnutrition dont souffrent un nombre croissant de personnes constituent les plus flagrantes manifestations de la position inférieure qu'occupent actuellement les pays en développement dans l'économie mondiale et des conditions défavorables existant dans les relations économiques internationales. reconnaissant que l'agriculture est un secteur clé pour l'équilibre social, économique et financier des pays en développement et que l'autosuffisance alimentaire et agricole constitue un objectif prioritaire pour la plupart de ces pays,

préoccupée par le fait que les économies des pays en développement pâtissent entre autres d'un environnement économique international défavorable, qui se caractérise par la détérioration des termes de l'échange, une hémorragie de capitaux de l'ensemble des pays en développement, un endettement croissant, la chute des prix de la plupart des produits de base et la montée du protectionnisme, qui entravent leur développement et leur croissance économiques,

soulignant que le problème de la dette extérieure des pays en développement menace de plus en plus la stabilité économique, sociale et politique de ces pays et que de plus, du fait de l'interdépendance croissante des économies de tous les pays du monde, ce problème aura également des répercussions néfastes à l'échelle mondiale.

reconnaissant la nécessité de parvenir à une véritable coopération et à des consultations internationales, principalement entre débiteurs et créanciers, afin d'apporter au problème de la dette extérieure des pays en développement une solution durable, équitable et acceptable pour tous,

<u>constatant</u> qu'une stratégie mondiale de nature à alléger la dette des pays en développement se fait depuis longtemps attendre.

reconnaissant que des pays créanciers ont déjà pris des mesures concrètes dans ce sens,

<u>réaffirmant</u> la responsabilité qu'ont toutes les parties concernées de régler la crise de la dette extérieure,

<u>notant</u> que la misère s'accompagne le plus souvent de graves menaces pour l'environnement, notamment de la dégradation des sols, de la désertification et du déboisement,

<u>soulignant</u> que la protection à long terme de l'environnement devrait faire partie intégrante de la planification du développement,

consciente que la population mondiale a atteint en 1988 5 milliards d'habitants, que, selon les prévisions, elle passera en l'an 2000 à 6,1 milliards, que la croissance démographique prévue se produira à 90 pour cent dans les pays en développement et que, toujours en l'an 2000, il y aura dans les pays en développement près de 1,6 milliard de femmes en âge de procréer,

<u>notant</u> que, selon les prévisions, la croissance démographique des années à venir engendrera des problèmes encore plus grands,

<u>profondément préoccupée</u> par le fait que la croissance démographique mondiale compromet l'approvisionnement et la sécurité alimentaires,

considérant que le rôle rempli par les femmes dans les domaines de la planification familiale, de la population, de l'agriculture et de l'environnement est souvent négligé dans les programmes d'aide au développement bien qu'elles assument 60 à 90 pour cent de la production agricole,

<u>notant</u> que les femmes remplissent un rôle de mère et d'épouse, et qu'elles prennent part à la production, et <u>soulignant</u> l'importance de leur participation, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la vie sociale, économique et politique,

<u>notant</u> également qu'approvisionner suffisamment en vivres la population mondiale et en particulier les peuples des pays défavorisés constitue un défi d'ordre intellectuel, moral et logistique pour tous les peuples et toutes les nations,

<u>notant</u> en outre avec inquiétude que la pêche à la traîne risque de compromettre gravement l'approvisionnement en ressources halieutiques et la capacité du Tiers-Monde de se procurer un complément alimentaire.

rappelant:

- a) les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies portant sur :
 - les recommandations de la Conférence mondiale de la population (1974);
 - la Stratégie internationale du développement dans le cadre de la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement 35/56);
 - le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990;
 - le Programme substantiel d'action pour les années 1980 en faveur des pays les moins avancés (35/205);
 - les problèmes agro-alimentaires (33/134, 41/191, 43/190, 43/191);
 - l'Acte final adopté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) lors de sa 7e session:
 - l'Acte faisant état de la position africaine vis-à-vis de la crise de la dette extérieure de l'Afrique;
 - le renforcement de la coopération internationale face aux problèmes de la dette extérieure (41/303, 43/198);

- b) la Charte des droits et devoirs économiques des Etats;
- c) les déclarations et les initiatives du Conseil mondial de l'alimentation en matière de lutte contre la faim dans le monde (Déclaration de Beijing - juin 1987, Initiative de Chypre - juin 1988, Déclaration du Caire - mai 1989);

<u>rappelant</u> en outre les termes de la résolution consacrée à la faim dans le monde, qui a été adoptée en 1982 à Rome par la 69e Conférence interparlementaire,

rappelant également les résolutions adoptées par :

- la 71e Conférence interparlementaire (Genève, 1984) sur les problèmes démographiques,
- les 73e et 74e Conférences interparlementaires (Lomé et Ottawa, 1985) sur le problème de la dette internationale,
- la 77e Conférence interparlementaire (Managua, 1987) sur l'instauration d'un commerce international équitable.

<u>rappelant</u> enfin les Conclusions et Recommandations de la Conférence interparlementaire sur le développement agricole et la sécurité alimentaire en Afrique (Harare, 1986),

reconnaissant les efforts déployés par les institutions et les organes des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ainsi que par d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, en vue de résoudre les problèmes démographiques et alimentaires du monde,

Population

- appuie le principe selon lequel la planification familiale est un droit fondamental de la personne humaine et que chacun devrait avoir accès à l'information et à l'éducation qui lui permettent de décider, sans intervention extérieure, du nombre de ses enfants et de l'espacement des naissances:
- 2. <u>affirme</u> le droit des Gouvernements de définir leur propre politique démographique qui ne doit en aucun cas empiéter sur le droit des familles de décider du nombre de leurs enfants:
- 3. <u>invite</u> tous les Gouvernements à assumer la responsabilité qui leur incombe d'offrir les possibilités d'éducation

nécessaires pour assurer l'égalité sur les plans économique, social et politique ainsi que le respect des droits fondamentaux des femmes;

- 4. recommande de développer les réseaux de prestations de services afin que les 300 millions de femmes qui, selon l'enquête mondiale sur la fécondité, ne pratiquent pas la planification familiale, y aient accès;
- 5. <u>invite</u> tous les Gouvernements à attacher une importance primordiale aux activités sanitaires, et notamment aux mesures visant à réduire la mortalité infantile et maternelle, à améliorer les soins donnés aux enfants et à promouvoir l'espacement des naissances;
- 6. <u>invite en outre</u> tous les Gouvernements à intensifier les activités en matière de population dans le secteur de l'enseignement, notamment en dispensant dans les écoles un enseignement axé sur la vie de famille, et en menant à bien des programmes d'éducation destinés à favoriser le développement économique et social des populations, ainsi qu'à mettre en valeur la base de ressources humaines à l'échelon local;
- 7. déclare que l'instauration d'une paix propice au développement des membres de la communauté mondiale, la démilitarisation et l'humanisation continues des relations internationales, un désarmement progressif, le désamorçage et le règlement des conflits régionaux sont des préalables essentiels si l'on veut résoudre effectivement les problèmes mondiaux dans l'intérêt de toutes les nations en tenant dûment compte des besoins particuliers des pays en développement;

Alimentation

- 8. exhorte les Parlements et les Gouvernements de tous les pays à entreprendre des efforts concertés aux niveaux national et international, afin d'éliminer définitivement la faim dans le monde, et à considérer cet objectif comme l'une des tâches prioritaires de la communauté internationale;
- 9. souligne qu'aucune amélioration durable de la situation alimentaire mondiale ne se produira tant que les pays en développement n'auront pas augmenté leur production alimentaire et atteint l'autosuffisance:
- 10. souligne en outre que la responsabilité de résoudre le problème alimentaire des pays en développement incombe essentiellement et en premier lieu à ces pays eux-mêmes;

- 11. recommande aux pays créanciers d'accorder à de faibles taux d'intérêt l'aide à l'importation de produits alimentaires et les fonds destinés à consolider le secteur agricole, y compris l'infrastructure rurale et à aider ainsi les pays dont la production ne suit pas le rythme de la croissance démographique à se procurer des vivres et, dans le cadre de la planification à long terme, à exploiter les immenses réserves connues de terres potentiellement arables;
- 12. demande que s'instaurent à l'échelle internationale une coopération et un soutien durable et propre à garantir la sécurité alimentaire des pays en développement;
- 13. <u>insiste</u> en particulier sur le fait que des programmes d'ajustement structurels tendant à réduire les subventions destinées aux produits alimentaires et aux intrants, ainsi qu'à rogner les budgets de l'éducation et de la santé ne peuvent qu'accroître le sous-développement de ces pays et compromettre leur sécurité alimentaire;
- 14. <u>accueille avec satisfaction</u> les conclusions et recommandations de la 14e session ministérielle du Conseil alimentaire mondial, qui s'est tenue en mai 1988 à Nicosie, et en particulier l'initiative chypriote ainsi que la Déclaration de Beijing (1987) et la Déclaration du Caire (1989) affirmant que le monde dispose des moyens techniques de lutter contre la faim et <u>engage</u> tous les Gouvernements à contribuer à la réalisation intégrale de ces initiatives;
- 15. prend note avec satisfaction des activités et du rôle des Nations Unies, et en particulier de ceux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui visent à améliorer la situation alimentaire mondiale et à éliminer définitivement la faim et se déclare favorable au développement du système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO;
- 16. <u>prie instamment</u> les Gouvernements et les Parlements de constituer des stocks communs de vivres tels que ceux qu'ont constitués les pays membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (qui sont de l'ordre de 200.000 à 300.000 tonnes) et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (qui s'élèvent à 53.000 tonnes);

<u>Dette</u>

- 17. déplore les mesures de nature coercitive souvent utilisées comme instrument de pression politique par certains pays avancés à l'encontre des pays du Tiers-Monde, et qui engendrent une crise économique dans les pays concernés;
- 18. demande que soit adopté le projet de décision de l'Assemblée générale des Nations Unies, soutenu par le Groupe des

- 77, concernant l'institution d'un Comité consultatif sur la dette et le développement, et que ce comité mette au point des mécanismes ou des modalités permettant d'appliquer effectivement des programmes de réduction de la dette;
- 19. souligne le fait que l'amélioration de la situation économique mondiale, ainsi qu'une répartition plus équitable des revenus et de la richesse, constituent les conditions préalables à un règlement efficace des problèmes de la faim et de la malnutrition;
- 20. <u>prie instamment</u> les Parlements de soutenir activement les efforts déployés dans le cadre des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay pour réduire le soutien et la protection dont bénéficie l'agriculture, en particulier dans les pays développés;
- 21. souligne que la crise de la dette a des effets négatifs sur l'économie mondiale, en particulier sur les échanges internationaux, et que des mesures et une action concrètes de la part des débiteurs et des créanciers sont nécessaires pour alléger la charge de la dette des pays en développement et ouvrir des perspectives nouvelles pour une croissance et un développement économiques durables de tous les pays, et en particulier des pays en développement;
- 22. se déclare profondément préoccupée par l'accroisseement de la dette extérieure des pays en développement, qui constitue une très grave entrave à la croissance et au développement économiques de ces pays;
- 23. reconnaît qu'il est urgent de réduire les taux d'intérêt réels, de prolonger les délais de paiement et de grâce et de procéder à une consolidation afin d'alléger la charge de la dette des pays en développement, et souligne que la dette officielle des pays les moins avancés devrait être annulée ou partiellement convertie en dons;
- 24. <u>insiste</u> sur le fait qu'en aidant les pays en développement à appliquer des programmes d'ajustement, le Fonds monétaire international (FMI) ne devrait pas poser de conditions fondées sur des critères qui ne tiennent pas compte de la situation ni des objectifs économiques, politiques et sociaux particuliers de ces pays;
- 25. exhorte les Gouvernements des pays développés à exempter les pays en proie à la famine du remboursement de leur dette et à manifester une gratitude particulière aux pays qui ont réussi à honorer les engagements contractés au titre de leur dette extérieure;
- 26. souligne en outre la nécessité de mettre un terme à l'inquiétante montée du protectionnisme dans les pays développés, fait remarquer que la libéralisation des échanges

telle qu'elle est envisagée dans la Déclaration ministérielle qui a précédé les négociations d'Uruguay relatives aux échanges multilatéraux devrait confirmer la validité du principe du traitement différencié plus favorable, non réciproque et non discriminatoire des pays en développement, et contribuer ainsi à la croissance économique nationale et au progrès social de ces pays, et confirme qu'il est nécessaire d'appliquer intégralement les dispositions de la Déclaration de Punta del Este portant sur les produits tropicaux;

- 27. demande l'abolition de la réglementation protectionniste des marchés des pays industrialisés afin d'offrir des possibilités réelles d'exportation aux pays du Tiers-Monde;
- 28. affirme que le protectionnisme sous toutes ses formes entrave la libéralisation des échanges mondiaux et prive les pays en développement de débouchés et, partant, de l'apport régulier de ressources dont ils ont besoin pour accélérer la modernisation de leur agriculture et accroître la production et la productivité alimentaires;
- 29. engage tous les débiteurs et tous les créanciers à continuer de chercher par le dialogue et sur la base du principe de la responsabilité partagée, à apporter au problème de l'endettement extérieur des pays en développement une solution équitable, durable et acceptée par tous;
- 30. <u>prie instamment</u> le Secrétaire général des Nations Unies d'encourager les membres de la communauté internationale à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour que soit convoquée, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, une conférence internationale sur la dette extérieure, à laquelle participeraient pleinement et sur un pied d'égalité tous les Etats membres;
- 31. se félicite de l'évolution positive constatée dans la manière dont les pays créanciers traitent désormais le problème de la dette des pays en développement, notamment de la dernière initiative en date consistant à réduire la dette et le service de la dette;
- 32. recommande aux Parlements des pays représentés à l'Union interparlementaire d'inscrire la question de l'alimentation et le problème de la dette des pays en développement à l'ordre du jour de leurs sessions;

Ressources alimentaires et développement durable

33. <u>affirme</u> que la collectivité a la responsabilité de protéger l'environnement mondial et les ressources indispensables aux générations futures;

- 34. <u>prie instamment</u> les Parlements et les Gouvernements de se préoccuper des menaces écologiques qui pèsent sur la production vivrière de notre planète, notamment des déchets toxiques, de la dégradation et de l'érosion des sols, de la désertification, du déboisement et de l'appauvrissement de la couche d'ozone, et <u>engage</u> en particulier les pays industrialisés à réduire leur consommation de ressources naturelles conformément aux recommandations contenues dans le rapport Brundtland;
- 35. <u>souligne</u> que la production alimentaire devrait s'effectuer de manière à ne pas perturber l'équilibre écologique;

Suivi

36. recommande que les organes directeurs de l'Union interparlementaire envisagent la création au sein de l'Organisation, d'un organe ou d'un mécanisme permettant de poursuivre l'étude du point 4 de l'ordre du jour de la 82e Conférence interparlementaire, et que cet organe soit baptisé Groupe chargé de questions relatives à la population, à l'alimentation et au développement.

PRESIDENT DE LA CONFERENCE

Michael Marshall
Président du Groupe interparlementaire
britannique

VICE-PRESIDENTS DE LA CONFERENCE

R. Bitat (Algérie), Mme M. Geiger (Allemagne, République fédérale d'), L. Lara (Angola), E. Menem (Argentine), T. Uren (Australie), H. Fischer (Autriche), S.H. Chaudhury (Bangladesh), R. Collignon (Belgique), G. Valda Cardenas (Bolivie), F. Gasparian (Brésil), P. Voutov (Bulgarie), L. Fonka Shang (Cameroun), N. Nurgitz (Canada), A. Duarte (Cap-Vert), Fu Hao (Chine), V. Lyssarides (Chypre), N. Morales Ballesteros (Colombie), E.P. Jimenez Piedra (Costa Rica), S. Aguirre del Cristo (Cuba), I. Noergaard (Danemark), H. bin A. Lootah (Emirats arabes Unis), M.A. Martinez (Espagne), T. Sanford (Etats-Unis d'Amérique), Y. Ahmed (Ethiopie), J. Virolainen (Finlande), Y. Tavernier (France), J. Kouamba (Gabon), A. Zaimis (Grèce), J.F. Lobo Dubon (Guatemala), P. Horn (Hongrie), B.R. Jakhar (Inde), M.K. Suhud (Indonesie), A.A. Al Janabi (Iraq), S. Treacy (Irlande), G.H. Haarde (Islande), Mme E. Solodar (Israël), P. Bufalini (Italie), J. Komiyama (Japon), A. Al-Lozi (Jordanie), S.K. Musyoka (Kenya), A. El-Hafez (Liban), Hill (Libéria). Mme E. Hennicot-Schoepges (Luxembourg), M.M. Lungu (Malawi), A. Sako (Mali), M. Borda (Malte), M. Jalal Essaid (Maroc), L. Tudev (Mongolie), F. dos R. Ganhao (Mozambique), N.R. Subedi (Népal), C. Nuñez Tellez (Nicaragua), C.F. Lowzow (Norvège), W. Kyd (Nouvelle-Zélande), M. Khalid (Pakistan), B. Stam (Pays-Bas), R. Roco (Philippines), A. Zielinski (Pologne), M.J. Montalvao Machado (Portugal), C. Essayed (République arabe syrienne), S.-H. Cho (République de Corée), H. Fechner (République démocratique allemande), Yang Hyong Sop (République populaire démocratique de Corée), J.F. Mbwiliza (République-Unie de Tanzanie), M. Ivascu (Roumanie), T. Sindikubwabo (Rwanda), S.L. Fall (Sénégal), K.C. Wong (Singapore), K.A. Kularatna (Sri Lanka), S. Ericson (Suède), H. Ott (Suisse), J. Marko (Tchécoslovaquie), C. Silapa-Archa (Thaīlande), A. Polo (Togo), Mme N. Mazhoud (Tunisie), H.B. Dogu (Turquie), E.M. Primakov (URSS), O. Lepage (Venezuela), Mme Nguyen Thi Binh (Viet Nam), A.M. Alaqwaa (Yémen), J. Basaleh (Yémen démocratique), M. Mejak (Yougoslavie), Maneng ma Kong (Zaīre), A.B.C. Katotobwe (Zambie), T.A.G. Makombe (Zimbabwe)

ANCIENS PRESIDENTS DU CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE ET SECRETAIRE GENERAL DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE PRESENTS A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DU CENTENAIRE

- M. Rafael CALDERA (Venezuela), Président du Conseil interparlementaire de 1979 à 1982
- M. André CHANDERNAGOR (France), Président du Conseil interparlementaire de 1968 à 1973
- M. Gurdial Singh DHILLON (Inde), Président du Conseil interparlementaire de 1973 à 1976
- M. Izz El Din EL SAYED (Soudan), Président du Conseil interparlementaire de 1983 à avril 1985
- M. Hans STERCKEN (République fédérale d'Allemagne), Président du Conseil interparlementaire de 1985 à 1988
 - M. Pio-Carlo TERENZIO, Secrétaire général de l'Union interparlementaire de 1970 à 1986
 - M. Johannes VIROLAINEN (Finlande), Président du Conseil interparlementaire de 1982 à mars 1983

LISTE DES PARTICIPANTS

Daouda SOW

Président du Conseil interparlementaire

Pierre CORNILLON

Secrétaire général de l'Union interparlementaire

ALGERIE

BITAT, Rabah Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

Président de l'Assemblée populaire nationale

KAHLOUCHE, Hassen Membre du Conseil interparlementaire, Vice-Président de la Commission pour les questions parlementaires, juridiques et des droits de l'homme

Membre de l'Assemblée populaire nationale

ZIARI, Abdelaziz

BELKHADEM, Abdelaziz

KETTAF, Abdelkader

MEZERREG, Mokhtar

SIFI, Maamar Secrétaire administratif du extérieures de l'Assemblée Groupe

Directeur des relations populaire nationale

HAMAD, Larbi Conseiller

ALLEMAGNE (REPUBLIQUE FEDERALE D')

GEIGER, Mme Michaela Membre du Conseil interparlementaire. Chef de la délégation

Membre du Deutscher Bundestag (CDU/CSU) HOLTZ, Uwe
Membre du Conseil interparlementaire, Vice-Président de la
Commission pour les territoires
non autonomes et les questions
ethniques, Chef adjoint de la
délégation

Membre du Deutscher Bundestag (SPD)

FISCHER, Mme Léni

Membre du Deutscher Bundestag (CDU/CSU)

WULFF, Otto

LUUK, Mrs. Dagmar

Membre du Deutscher Bundestag (SPD)

KLEIDJINSKI, Karl-Heinz

WOLFGRAM, Torsten

Membre du Deutscher Bundestag (FDP)

EID, Mme Ursula

Membre du Deutscher Bundestag (GREENS)

STERCKEN, Hans
Invité spécial à l'occasion de la
Conférence du Centenaire

Membre du Deutscher Bundestag, Ancien Président du Conseil interparlementaire (CDU/CSU)

MEERMANN, Mme Hedwig Membre honoraire du Groupe

KOPF, Hermann Membre honoraire du Groupe

BÜCKER, Joseph Membre du Comité exécutif de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Directeur du Deutscher Bundestag

WINKELMANN, Helmut Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Chef du Bureau du droit parlementaire, Deutscher Bundestag

(CDU : Union chrétienne démocrate) (CSU : Union chrétienne sociale) (SPD : Parti social démocrate) (FDP : Parti libéral démocrate) (DIE GRÜNEN : Les verts) VOSS, Everhard A. Secrétaire du Groupe Chef de la Division pour les affaires interparlementaires, Deutscher Bundestag

BLOMEYER-BARTENSTEIN, Hans-Hennig Conseiller

SPIES VON BÜLLESHEIM, Freiherr Adolf Conseiller

PAULS, Christian Conseiller

BENTZ, Mme Annette Assistante

KOLF, Mme Monika Assistante

KONRAD, Mme Viola Assistante

WEILAND, Mme Waltraud Interprète

ANGOLA

LARA, Lucio
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

FERNANDEZ, Mme Ines

DILO, Pascoal Miguel Zombo

DISENGOMOKA, Elias Secrétaire administratif du Groupe

SAPRINHO, João Assistant Premier Secrétaire et Membre de l'Assemblée populaire

Membre de l'Assemblée populaire

Directeur du département international

ARGENTINE

MENEM, Eduardo
Président du Groupe, Chef de la
délégation

Président provisoire du Sénat

PIERRI, Alberto R.

Président de la Chambre des Députés

SOLARI YRIGOYEN, Hipólito Président du Comité des droits de l'homme des parlementaires Sénateur

AMOEDO, Julio A.

Membre du Conseil interparlementaire

MOREAU, Leopoldo

Membre du Conseil interparlementaire

Membre de **la Chambr**e des Députés

BRAVO, Leopoldo

Sénateur

STORANI, Federico T.

Membre de la Chambre des Députés

PUERTA, Federico R.

IRIBARNE, Alberto Secrétaire du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Secrétaire du Sénat

ESTRADA, Juan
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Secrétaire de la Chambre des Députés

CORA, Juan C. Secrétaire du Groupe Secrétaire général adjoint à la Présidence de la Chambre des Députés

MENEM, Amado Assistant de M. Menem

AUSTRALIE

UREN, Tom

Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

Membre de la Chambre des Représentants SHIPTON, Roger
Membre du Conseil interparlementaire

GORMAN, Russell

LAMB, Tony

EDWARDS, Harry

HARRADINE, Brian

POWELL, Mme Janet

DIAMOND, Robert Secrétaire de la délégation

PEPPINCK, Fred Conseiller

AUTRICHE

FISCHER, Heinz
Membre du Conseil interparlementaire. Chef de la délégation

Membre du Conseil national (S)

Sénateur

HÖCHTL, Josef
Membre du Conseil interparlementaire, Chef adjoint de la délégation

Membre du Conseil national (V)

FRISCHENSCHLAGER, Friedhelm

Membre du Conseil national (F)

MRKVICKA, Franz

Membre du Conseil national

FASSLABEND, Werner

Membre du Conseil national (V)

RUCKSER, Reinhold
Secrétaire général du Groupe,
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Secrétaire général du Parlement

(S : Parti socialiste)
(V : Parti du peuple)

(F : Parti libéral)

KLAUSGRABER, Adolf Secrétaire général adjoint du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

BANGLADESH

CHAUDHURY, Shamsul Huda Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Président du Parlement

PANNI, Wajid Ali Khan Membre du Conseil interparlementaire Membre du Parlement

NAHAR ZAFAR, Mme Qamrun

ALAM, Mahbubul

HAQUE, Khondoker Abdul
Co-Secrétaire administratif du
Groupe, Secrétaire de la
délégation

Co-Secrétaire du Parlement

BELGIQUE

COLLIGNON, Robert
Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

Sénateur (S)

KELCHTERMANS, Lambert
Membre du Conseil interparlementaire

Sénateur (C)

WYNINCKX, Jozef

Sénateur (S)

PAQUE, Gaston

HANQUET, Mme Huberte

Sénateur (C)

CORNET D'ELZIUS, Charles

Membre de la Chambre des Représentants (L)

(S : Parti socialiste)
(C : Démocrates chrétiens)
(L : Parti libéral)

BOSMANS, Jos

Sénateur (L)

DENEIR, Adhémar

Sénateur (C)

URBAIN, Robert

Ministre

CUVELIER, Emile
Invité spécial à l'occasion de la
Conférence du Centenaire, Membre
honoraire du Groupe

Ancien Président a.i. du Conseil interparlementaire

CHABERT, Jos

Ministre

Sénat

BOEYKENS, Gustaaf Membre honoraire du Groupe

DE CLERCQ, Constant

NYS, Herman Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

Secrétaire général adjoint de la Chambre des

Représentants

Secrétaire général du

ORBAN, Robert
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

HONDEQUIN, Marcel
Membre honoraire de l'Association
des Secrétaires généraux des
Parlements

DE FRAYE, Herman Secrétaire du Groupe Conseiller au Sénat

VAN BELLINGHEN, J.P.
Ambassadeur de Belgique

BOLIVIE

VALDA CARDENAS, Gonzalo Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Président du Congrès national

LOPEZ COSSIO, Leopoldo

Vice-Président de la Chambre des Députés

LANDIVAR ROCA, Jorge Secrétaire général du Groupe Sénateur

GALINDO ANZE, Eudoro	Sénateur
FERRUFINO, Alfonso	Membre de la Chambre des Députés
MOREIRA, Gaston	-
PADILLA, Juan José	-
MONJE, Jorge	-
Parlementaire accompagnant sa délégation à l'occasion de la Conférence du Centenaire	
VELASCO ROSALES, Hugo	Membre de la Chambre des Députés
BRESIL	
LUCENA, Humberto Président du Groupe, Chef de la délégation	Sénateur (PMDB)
SOUTO, Humberto	Membre de la Chambre des Députés (PFL)
PINHEIRO, Ibsen	Membre de la Chambre des Députés (PMDB)
UEQUED, Jorge	Membre de la Chambre des Députés (PSDB)
LOMANTO, Leur Secrétaire du Groupe	Membre de la Chambre des Députés (PFL)
DERZI, Saldanha Membre du Conseil interparlemen- taire	Sénateur (PMDB)
MENEZES, João Membre du Conseil interparlemen- taire	Sénateur (PFL)

Sénateur (PFL)

Députés (PMDB)

Membre de la Chambre des

LOBÃO, Edison

GASPARIAN, Fernando

LOURENCO, José

Membre de la Chambre des Députés (PFL)

SCHAEFER, Mme Karla Secrétaire du Groupe et de la délégation

OURO-PRETO, Affonso Ambassadeur du Brésil

ALBERTO, Carlos Conseiller

SANTOS, Homero Conseiller

RIBEIRO, Ary Attaché de presse

Parlementaires accompagnant leur délégation à l'occasion de la Conférence du Centenaire

BACELAR, Ruy

Sénateur (PMDB)

CHAVES, Leite

TAVARES, Mme Cristina

Membre de la Chambre des Députés (PSDB)

MINCARONE, Paulo

Membre de la Chambre des Députés (PMDB)

MACHADO, Expedito

AGRIPINO, João

MULLER, Amaury

Membre de la Chambre des Députés (PDT)

MAIA, José Luiz

Membre de la Chambre des Députés (PDS)

LINS. José

Membre de la Chambre des Députés

(PMDB : Parti du mouvement démocratique brésilien)
(PFL : Parti du front libéral)
(PSDB : Parti socio-démocrate brésilien)
(PDS : Parti démocratique social)

GADELHA, Marcondes

Sénateur (PFL)

REBOUCAS, Osmundo

Membre de la Chambre des Députés

CORDEIRO, Marcelo

ANDRADE, Ademir

.

BULGARIE

VOUTOV, Peter Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Membre de l'Assemblée nationale

VALKOV, Victor Vice-Président du Groupe

KOULISHEV, Lyuben
Membre du Conseil interparlementaire

Membre de l'Assemblée nationale

IVANOV, Georgi

PASTARMADJIEVA, Mme Reneta Secrétaire administrative du Groupe, Secrétaire de la délégation

VENEV, Stoyan Conseiller

HALACHEV, Christo Conseiller

NOVACHKOV, Assen Conseiller

ILLIEV, Svilen Conseiller

CAMEROUN

FONKA SHANG, Lawrence Président du Groupe, Chef de la délégation

Président de l'Assemblée nationale DAOUA, Youssoufa Membre du Conseil interparlementaire

Membre de l'Assemblée nationale

NWALIPENJA, Lobe Ekwelle Membre du Conseil interparlementaire

KOLOKO, Levis

SHU, Solomon

FOUDA, Mme Marie Madeleine

EFOUA MBOZO'O, Samuel Secrétaire général de Secrétaire administratif du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des

l'Assemblée nationale

NCHANJI, Germanus

Parlements

Directeur du Cabinet du Président de l'Assemblée nationale

HAYATOU, Ahmadou Membre honoraire de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

CHUNGONG, Martin Secrétaire de la délégation

EBANDA, Mme Isabelle Conseiller

CANADA

NURGITZ, Nathan Président du Groupe, Chef de la délégation

Sénateur (PC)

FINESTONE, Mme Sheila Membre du Conseil interparlementaire

Membre de la Chambre des Communes (LIB)

FRIESEN, Benno Membre du Conseil interparlementaire, Membre du Comité exécutif Membre de la Chambre des Communes (PC)

LEBLANC, Fernand

Sénateur (LIB)

HALLIDAY. Bruce

Membre de la Chambre des Communes (LIB)

REIMER, John

Membre de la Chambre des Communes (PC)

ROBITAILLE, Jean-Marc

NEIMAN, Mme Joan Vice-Présidente du Comité des Sénateur (LIB)

droits de l'homme des parlementaires

Ancien Greffier du Sénat

LUSSIER, Charles Président de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

BARNHART, Gordon

Greffier du Sénat

Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

MARLEAU, Robert Secrétaires généraux des Parlements

Greffier Chambre des Communes Membre de l'Association des

LAUNDY, Philip Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

Greffier adjoint Chambre des Communes

KIRBY, Michael Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

Greffier principal, Bureau des projets de loi d'intérêt public Chambre des Communes

KNOWLES, Stephen Secrétaire administratif du Groupe, Secrétaire de la délégation

HUCAL, Peter Secrétaire adjoint de la délégation

REYNOLDS, Mme Barbara Conseillère

> (PC : Progressiste conservateur) (LIB : Libéral

MACDONALD, Donald S.
Haut Commissaire,
Haut-Commissariat du Canada

BOURASSA, Jean
Premier Secrétaire, HautCommissariat du Canada

LI, Lianguo Assistant

CAP-VERT

DUARTE, Abilio Chef de la délégation

SILVA, Joaquim Pedro Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire

FERREIRA BARBOSA, José Eduardo Dantas Vice-Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire

DA SILVA, Tome

FERNANDES, Ovidio

DUARTE, Pedro Gabriel M.

Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

DA SILVA, Mme Ana Jacqueline Secrétaire administrative de la délégation

TAVARES, Manuel Secrétaire Président de l'Assemblée nationale populaire

Deuxième Vice-Président du Bureau de l'Assemblée nationale populaire

> Premier Secrétaire du Bureau et Membre de l'Assemblée nationale populaire

Membre de l'Assemblée nationale populaire Vice-Président de la Commission permanente de l'éducation, la culture et le sport

Membre de l'Assemblée nationale populaire

Secrétaire général de l'Assemblée nationale populaire

CHINE

FU HAO

Membre du Conseil interparlementaire, Membre suppléant du Comité exécutif, Chef de la délégation Membre du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères

REN XINMIN

Membre du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale

HU DEHUA, Mme

Membre du Conseil interparlementaire

LI ZHONGYING Conseiller Secrétaire général adjoint du Comité permanent de l'APN

YIN ZHUOJIN

Directeur adjoint du Département des Affaires étrangères du Comité permanent de l'APN

CHEN SHIQIU

Directeur adjoint du Département des Affaires internationales du Ministère des Affaires étrangères

YE WEIWEI, Mme

Chef de division au Département des Affaires étrangères de l'APN

LI JIUNIAN Secrétaire de M. Fu Hao

CHEN GUOMIN Interprète

LIU XIA Interprète

WANG XUE Interprète

MA XUESONG Interprète

JIANG CHUNYAN, Mme Ambassade de Chine au Royaume-Uni

CHYPRE

LYSSARIDES, Vassos Président du Groupe, Chef de la délégation Président de la Chambre des Représentants

GHALANOS, Alexis

Membre du Conseil interparlemen-

Membre de la Chambre des Représentants, Président de la Commission des Affaires étrangères (DP)

ANASTASIADES, Nicos
Membre du Conseil interparlementaire

Membre de la Chambre des Représentants (DR)

PAPAPETROU, Michael

Membre de la Chambre des Représentants (AKEL)

HADJIDEMETRIOU, Takis

Membre de la Chambre des Représentants (EDEK)

CATSELLI, Mme Rina

Membre de la Chambre des Représentants (DP)

HADJIOANNOU, Takis
Premier Vice-Président de
l'Association des Secrétaires
généraux des Parlements

Secrétaire général de la Chambre des Représentants

SOCRATOUS, Socrates Secrétaire de la délégation

LANITOU, Mme Androulla Secrétaire

AVRAAM, Diomedes Secrétaire

> (DP : Parti démocratique) (DR : Rassemblement démocratique) (AKEL : Parti progressiste des masses laborieuses) (EDEK S : Parti socialiste EDEK)

COLOMBIE

MORALES BALLESTEROS, Norberto Chef de la délégation Président de la Chambre des Représentants

LOPEZ GOMEZ, Edmundo Membre du Conseil interparlemen- taire	Sénateur
VALDIVIESO SARMIENTO, Alfonso	-
OVIEDO HERNANDEZ, Humberto Membre du Conseil interparlemen- taire	-
POLANIA SANCHEZ, Hector	-
RIVERA DE HERNANDEZ, Mme Maria Cristina	Membre de la Chambre des Représentants
GAITAN, Carlos Julio	
VALENCIA COSSIO, Fabio	-
LORDUY LORDUY, Luis	Secrétaire général de la Chambre des Représentants
Parlementaires accompagnant leur délégation à l'occasion de la Conférence du Centenaire	
PAVA NAVARRO, Jaime	Sénateur
TURBAY TURBAY, David	_
GUERRA TULENA, Julio	Membre de la Chambre des Représentants
CUELLO DAVILA, Alfredo	-
GARCIA BEJARANO, Javier	-
PEREZ GARCIA, César	-
MORALES, Dario	-
MONSALVE, Luis E.	-
g	
COSTA RICA	

COSTA RICA

JIMENEZ PIEDRA, Etelberto P. Membre de l'Assemblée Chef de la délégation législative

LOBO SOLERA, José Antonio -

COTE D'IVOIRE

BEDIE, Henri Konan Président du Groupe

BOUAZO-ZEGBEHI, Edmond
Membre du Conseil interparlementaire

KINDO, Mme Marie

AHOUA, Timothée N'Guetta
Secrétaire adminstratif du Groupe,
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

ADAMA, Coulibaly

KOUASSI, Mathias Konan

Président de l'Assemblée nationale

Vice-Président de l'Assemblée nationale

Membre de l'Assemblée nationale

Secrétaire général de l'Assemblée nationale

CUBA

AGUIRRE DEL CRISTO, Severo Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

PEZ FERRO, Ramon Secrétaire du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire

TAMAYO MENDEZ, Arnoldo

MARTINEZ CORDOVES, Mme Ada Secrétaire administrative du Groupe

HERNANDEZ, Mme Maria Luisa Conseiller

VALDES, Jorge Conseiller Vice-Président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire

Membre de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, Directeur du Département des Relations internationales

> Membre de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire

Responsable des Affaires interparlementaires

DANEMARK

NOERGAARD, Ivar
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Membre
du Comité exécutif, Chef de la
délégation

Membre du Folketing (SDP)

KELM-HANSEN, Christian

FORCHHAMMER, Mlle Pernille

HENRIKSEN, Ole Bernt Membre du Conseil interparlementaire Membre du Folketing (C)

GYLDENKILDE, Mme Lilli

Vice-Présidente du Folketing (SPP)

SONDERBY, Peder

Membre du Folketing (L)

ARNOLD, Mme Elisabeth

Membre du Folketing (RLP)
Membre du Folketing (CDP)

CHRISTENSEN, Henning Lysholm

Secrétaire général du Folketing

HJORTDAL, Helge,
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

EDLUND, Hans Henrik Secrétaire et Trésorier du Groupe

(SDP: Parti social-démocrate)
(C: Parti conservateur)
(SPP: Parti socialiste du peuple)
(L: Parti libéral)
(RLP: Parti radical libéral)
(CDP: Parti chrétien-démocrate)

DJIBOUTI

WABERI ASKAR, Abdoulkader Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire

Président de l'Assemblée nationale

DJILAL DJAMA, Djama

Membre du Conseil interparlementaire

Membre de l'Assemblée nationale

ISMAEL BILEH, Hubert

DAOUD, Bourhan Kanano Conseiller Membre de l'Assemblée nationale

EGYPTE

MOUSSA, Ahmad Chef de la délégation Vice-Président de l'Assemblée du peuple (NDP)

AL-SHAZLY, Kamal
Membre du Conseil interparlementaire

Membre de l'Assemblée du peuple (NDP)

SHOUKRY, Ibrahim

Membre de l'Assemblée du peuple (SLP)

SERAG EL-DIN, Yaseen

Membre de l'Assemblée du peuple (WAFD)

ESMAIL, Tawfik Abdo

Membre de l'Assemblée du peuple (NDP)

ABDELLA, Mohamad

Membre de l'Assemblée du peuple, Président de la Commission des Affaires étrangères (NDP)

TAKLA, Mme Laila Membre du Conseil interparlementaire, Membre du Comité exécutif Membre de l'Assemblée du peuple

RAGAB, Fathi

Membre de l'Assemblée du peuple (NDP)

HASSAN, Mme Farkhonda Membre honoraire du Groupe Principal Conseiller du Président de l'Assemblée du peuple

BADAWI, Sarwat

Secrétaire général de l'Assemblée du peuple

MAHRAN, Samy
Secrétaire du Groupe, Membre de
l'Association des Secrétaires
généraux des Parlements

Sous-Secrétaire général de l'Assemblée du peuple

(NDP: Parti national démocrate) (SLP: Parti socialiste du travail) (WAFD: Nouveau parti de la droite) EL SHERBERY, Ibrahim

Membre honoraire de l'Association
des Secrétaires généraux des
Parlements

ABDEL AZIZ, Mohamed Secrétaire administratif du Groupe

Parlementaire accompagnant sa délégation à l'occasion de la Conférence du Centenaire

SALAMA, Ahmed

Ministre d'Etat pour les affaires de la Shoura et de l'Assemblée du peuple

.

EL SALVADOR

ALVARENGA VALDIVIESO, Ricardo Alberto Président du Groupe, Chef de la délégation Président de l'Assemblée législative

D'AUBUISSON ARRIETA, Roberto

Membre de l'Assemblée législative

GOMEZ, Edgar Enrique

GUEVARA LACAYO, Guillermo Antonio

EMIRATS ARABES UNIS

LOOTAH, Hilal bin Ahmed
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

Président du Conseil national de la Fédération

AL AMRI, Ali Mohammed

Membre du Conseil interparlementaire

Membre du Conseil national de la Fédération

JABIR, Obaid Saif

AL SHALI, Mohammed Rashid

AL SALAMI, Mohammed

KHALFAN, Obaid Khalfan

AL SHAMSY, Ahmed Khalifa

AL ZA'ABI, Mohd. Khamis

Membre du Conseil national de la Fédération

Sous-Secrétaire général du Conseil national de la Fédération

ABD AL MUNEEM, Hamdi Conseiller juridique

LOOTAH, Husain Ali Conseiller juridique adjoint

AL ANSARI, Hassan Secrétaire

AL KEETOOB, Mohammed Secrétaire

EQUATEUR

YANCHAPAXI, Reinaldo Membre du Conseil interparlemen-

taire

JARAMILLO, Carlos

MALO, Jaime

Membre du Congrès national

Secrétaire général du Congrès national

ESPAGNE

MARTINEZ, Miguel Angel Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Membre du Comité exécutif, Chef de la délégation

FERNANDEZ-MADRID, Luis
Membre du Conseil interparlementaire

RUBIALES de PEREZ, Mme Amparo

HUIDOBRO, César

Membre du Congrès des Députés

Sénateur

Membre du Congrès des Députés FRAILE, Modesto

Membre du Congrès des Députés

ESPASA, Ramón

RAMALLO, Juan

ALBA, Manuel
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Secrétaire général adjoint du Congrès des Députés

PEÑA, Pedro Secrétaire général du Groupe

SANCHEZ MIEL, Francisco Secrétaire administratif du Groupe

ETATS UNIS D'AMERIQUE

SANFORD, Terry
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

Sénateur (D)

BURNS, Conrad

Sénateur (R)

SASSER. James P.

Sénateur (D)

ADAMS, Brock

BROWN Jr., George E.

Membre du Conseil interparlementaire, Chef adjoint de la délégation

Membre de la Chambre des Représentants (D)

HAMMERSCHMIDT, John Paul

Membre de la Chambre des Représentants (R)

SCHEUER, James H.

Membre de la Chambre des Représentants (D)

BLAZ, Ben

Membre de la Chambre des Représentants (R)

DERWINSKI, Edward J.
Membre honoraire du Groupe

(D : Parti démocrate) (R : Parti républicain) STEWART, Walter J.
Secrétaire exécutif du Groupe,
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Secrétaire du Sénat

ANDERSON, Donnald K.
Secrétaire administratif du
Groupe, Membre de l'Association
des Secrétaires généraux des
Parlements

Greffier de la Chambre des Représentants

SLETZINGER, Martin Conseiller

LOVE, Mme Judy Conseillère

ILLSLEY, Mme Julie Assistante

OLIVER, Spencer Conseiller

WELLMAN, Mme Kathy Conseillère

WALSH, Mme Sally Assistante

FLETCHER, Mme Ann Assistante

LEE, Mme Eileen Assistante

DENDY, Dallas Assistant

DESJARDINS, Marc Conseiller

ETHIOPIE

AHMED, Yusuf
Vice-Président du Groupe, Membre
du Conseil interparlemen-taire,
Chef de la délégation

Membre du Shengo national

ARAAYA, Hailu Membre du Shengo national GONFA, Gemeda Membre du Conseil interparlementaire JEMBERE, Aberra Trésorier du Groupe, Membre de · l'Association des Secrétaires généraux des Parlements MOCRIA, Mme Ellene FINLANDE

Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

AALTONEN, Markus

VIROLAINEN, Johannes

Membre de l'Eduskunta (SDP)

Membre de l'Eduskunta

(KESK)

LAURILA, Mme Ritva Présidente de la Commission pour les questions économiques et sociales

Membre de l'Eduskunta

HOLVITIE, Tapio

AHO, Esko

Membre de l'Eduskunta (KESK)

TENNILA, Esko-Juhani

Membre de l'Eduskunta (DEVA)

WASZ-HOCKERT, Ole

Membre de l'Eduskunta (RKP)

SOININVAARA, Osmo

Membre de 'l'Eduskunta (GREENS)

KESK: Parti du centre SDP : Parti social-démocrate KOK: Parti de la coalition nationale (Conservateurs) (DEVA : Alternative démocratique ' (SKDL : Union démocrate populaire de Finlande (RKP : Parti populaire suédois (GREENS : Les verts)) SMP : Parti rural finlandais SKL : Ligue chrétienne finlandaise .

SORSA, Kalevi Invité spécial à l'occasion de la Conférence du Centenaire Président de l'Eduskunta

KETOLA, Erkki Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Secrétaire général de l'Eduskunta

HISSA, Jaakko Secrétaire du Groupe Secrétaire pour les relations internationales

CARLANDER, Mme Gunilla Secrétaire de la délégation

Parlementaires accompagnant leur délégation à l'occasion de la Conférence du Centenaire

HELLE, Esko

Membre de l'Eduskunta (SKDL)

ALMGREN, Esko

Membre de l' Eduskunta (SKLE)

KETTUNEN, Pentti

Membre de l'Eduskunta (SMP)

PAASILINNA, Reino

Membre de l'Eduskunta (SDP)

HUUHTANEN, Jorma

Membre de l'Eduskunta (KESK)

FRANCE

TAVERNIER, Yves
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire,
Président de la Commission pour
les questions parlementaires,
juridiques et des droits de
l'homme, Chef de la délégation

Député à l'Assemblée nationale (S)

FOSSET, André
Membre du Conseil interparlementaire

Sénateur (UC)

BOURG-BROC, Bruno

Député à l'Assemblée nationale (RPR)

Député à l'Assemblée LAPAIRE, Jean-Pierre nationale (S) LORIDANT, Paul Sénateur (S) Sénateur (UREI) LUART, Roland du RAINCOURT, Henri de CHANDERNAGOR, André Ancien Président du Membre honoraire du Groupe, Conseil interparlementaire Invité spécial à l'occasion de la Conférence du Centenaire Conseiller à l'Assemblée MAINVIALLE, Mme Marie Secrétaire administrative du nationale Groupe Chef de Division au Sénat RAULINE, Jacques Secrétaire administratif du AMELLER, Michel Secrétaire général de Membre de l'Association des l'Assemblée nationale Secrétaires généraux des Parlements CHARPIN, Bernard Sécrétaire général de la Questure du Sénat Deuxième Vice-Président de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements LYON, Jean Membre honoraire de l'Association des Secrétaires généraux des **Parlements** LIOUS, Pierre Membre honoraire de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements PAUTI, Jean-Yves Administrateur à Co-Secrétaire de l'Association des l'Assemblée nationale Secrétaires généraux des Parlements TOCANNE, Vincent Secrétariat de l'ASGP S : Parti socialiste) (UC : Union centriste) (RPR : Rassemblement pour la République (UREI : Union des républicains et des indépendants)

SERVONNAT, Mme Chantal Secrétaire

SOTIRELIS, George Conseiller

GABON

BIRINDA, Samuel Membre du Conseil interparlemen- taire, Chef de la délégation	Membre de l'Assemblée nationale
KOUAMBA, Jacques	-
VOULA SIMBA, Mme Philippine Membre du Conseil interparlemen- taire	-
GRECE	
ZAIMIS, Andreas Membre du Conseil interparlemen- taire, Chef de la délégation	Membre de la Chambre des Députés
PETRALIA-PALLI, Mme Fani	-
BASSIAKOS, Evanghelos	-
KALDI, Mme Meropi	-
PANGALOS, Theodoros Membre du Conseil interparlemen- taire	-
AKRITA-SYLVA, Mme Catherine	-
PAPATHEMELIS, Stylianos	-
KAPPOS, Constantinos	-
PANTAZIS, Mime Anna Secrétaire exécutive du Groupe	
KALLIAS, Constantinos Membre honoraire du Groupe	
VLACHOS, Nicolas Membre suppléant de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements	

GUATEMALA

LOBO DUBON, José Fernando Chef de la délégation Président du Congrès de la République

MULET LESIEUR, Edmund Auguste Vice-Président du Groupe Membre du Congrès de la République

ALEJOS CAMBARA, Roberto Secrétaire du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

MOLINA RUBIO, Mme Marina Membre du Conseil interparlementaire, Membre du Comité exécutif

ALONSO BARILLAS, Alfonso

MAYORA DAWE, Hector

ARRIAGA MARTINEZ, Rafael

GUIROLA, Mme Lily Conseiller

-

GUINEE EQUATORIALE

BODDIEN NGALO, Francisco
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

Président de la Chambre des Représentants du Peuple

ELO NVE MBENGONO, Eloy

Membre de la Chambre des Représentants du Peuple, Ministre d'Etat à la Présidence

HONDURAS

MELARA MURILLO, Oscar Armando

Premier Secrétaire et Membre du Congrès national, Président de la Commission des Relations extérieures

CASTILLO, Roberto Ramon

Membre du Congrès national

HONGRIE

SZÜRÖS, Mátyás Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

Président de l'Assemblée nationale

HORVATH, Jenö
Membre du Conseil interparlementaire, Chef adjoint de la
délégation

Membre de l'Assemblée nationale

HORN, Péter

BIACS, Péter
Membre suppléant du Comité des
droits de l'homme des parlementaires

SZABO, Mme Irén

SARDI, Péter Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Chef-adjoint du Département international

KOVACS, László Secrétaire administratif du Groupe

KOVACS, Mlle Eva Interprète

BELA, Juszel Conseiller

INDE

JAKHAR, Bal Ram
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

Président du Lok Sabha

DAS, Bipin Pal

Membre du Lok Sabha

DIGVIJAY SINH

DHILLON, G.S.
Invité spécial à l'occasion de la
Conférence du Centenaire

Membre du Lok Sabha, Ancien Président du Conseil interparlementaire

MARAN, Murasoli	Membre du Lok Sabha					
DEORI, Mme Omen Moyong	-					
PRASAD, Yogeshwar Yogesh	-					
KASHYAP, Subhash C. Secrétaire du Groupe et de la délégation, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements	Secrétaire général du Lok Sabha					
AGARWAL, Sudarshan Secrétaire de la délégation, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements	Secrétaire général du Rajya Sabha					
SINGH, Harbir Secrétaire particulier de M. Jakhar						
INDONESIE						
INDONESTE						
SUHUD, M. Kharis Président du Groupe, Chef de la délégation	Président de la Chambre des Représentants					
SUHUD, M. Kharis Président du Groupe, Chef de la						
SUHUD, M. Kharis Président du Groupe, Chef de la délégation MARDHI, Susatyo Membre du Conseil interparlemen-	des Représentants Membre de la Chambre des					
SUHUD, M. Kharis Président du Groupe, Chef de la délégation MARDHI, Susatyo Membre du Conseil interparlemen- taire	des Représentants Membre de la Chambre des					
SUHUD, M. Kharis Président du Groupe, Chef de la délégation MARDHI, Susatyo Membre du Conseil interparlemen- taire SUDYATMIKO, Djoko DARUSMAN, Marzuki Membre du Conseil interparlemen-	des Représentants Membre de la Chambre des					
SUHUD, M. Kharis Président du Groupe, Chef de la délégation MARDHI, Susatyo Membre du Conseil interparlemen- taire SUDYATMIKO, Djoko DARUSMAN, Marzuki Membre du Conseil interparlemen- taire	des Représentants Membre de la Chambre des					
SUHUD, M. Kharis Président du Groupe, Chef de la délégation MARDHI, Susatyo Membre du Conseil interparlemen- taire SUDYATMIKO, Djoko DARUSMAN, Marzuki Membre du Conseil interparlemen- taire SIMATUPANG, Ombun	des Représentants Membre de la Chambre des					
SUHUD, M. Kharis Président du Groupe, Chef de la délégation MARDHI, Susatyo Membre du Conseil interparlemen- taire SUDYATMIKO, Djoko DARUSMAN, Marzuki Membre du Conseil interparlemen- taire SIMATUPANG, Ombun EFFENDI, Sukardi	des Représentants Membre de la Chambre des					
SUHUD, M. Kharis Président du Groupe, Chef de la délégation MARDHI, Susatyo Membre du Conseil interparlemen- taire SUDYATMIKO, Djoko DARUSMAN, Marzuki Membre du Conseil interparlemen- taire SIMATUPANG, Ombun EFFENDI, Sukardi TAUFIQ KIEMAS, Mme Megawati	des Représentants Membre de la Chambre des					

LOPA, Baharudin Conseiller

SOEJONO SOEVJOATMODJA Conseiller

SOELAKSONO

Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

NOOR, Sjofjan Secrétaire de la délégation

FAUZI, Achmad Secrétaire de M. Suhud

SUHARTOYO Ambassadeur Secrétaire général de la Chambre des Représentants

IRAQ

AL JANABI, Abdulquader Abdulrazaq Secrétaire du Groupe, Membre du Conseil interparlemen-taire, Chef de la délégation Secrétaire général du Conseil national

AL OMAR, Safa'a Salih Membre du Conseil interparlementaire Membre du Conseil national

AL-ADHAMI, Mohammed

ISMAIL, Ajeel Jalal

ABDULRAZZAK, Khatab Abdul-Kareem

AL-JUBORI, Mrs. Nahidha

AL-ALOUSI, Munthir

ABDULATIF, Ala'a Secrétaire de la délégation

MARDAN, Wajdi A.
Deuxième Secrétaire, Ambassade de
l'Iraq

IRLANDE

Président du Dail Eireann TREACY, Sean Président du Groupe, Chef de la délégation Vice-Président du Dail TUNNEY, Jim Membre du Conseil interparlemen-Eireann taire ENRIGHT, Tom Membre du Dail Eireann Membre du Conseil interparlementaire BRENNAN, Matthew BROWNE, John BRUTON, John CLOHESSY, Peadar O'SULLIVAN, Toddy RAYEL, Eamon Membre de l'Association des Greffier du Dail Eireann Secrétaires généraux des Parlements McMAHON, Martin Greffier adjoint du Dail Membre de l'Association des Eireann Secrétaires généraux des Parlements COUGHLAN, Kieran Greffier du Seanad Membre de l'Association des Eireann Secrétaires généraux des Parlements KILLEEN, Seamus Greffier principal Secrétaire du Groupe et de la délégation

ISLANDE

HAARDE, Geir H.
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

Membre de l'Althing

BJÖRGVINSSON, Sighvatur Membre du Conseil interparlementaire

Membre de l'Althing

GUNNARSSON, Geir

EINARSDOTTIR, Mme Kristin

SOLNES, Július -

OLAFSSON, Fridrik
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

OLAFSSON, Olafur Secrétaire du Groupe Secrétaire général de l'Althing

ISRAEL

SHILANSKY, Dov Président du Groupe, Chef de la délégation Président de la Knesset

CORFU, Haim

7 . 4

Membre de la Knesset, Président, Commission de la Chambre

MASSALHA, Nawaf

Vice-Président de la Knesset

MATZA, Joshua Membre du Conseil interparlementaire Membre de la Knesset, Président de la Commission de l'intérieur et de l'environnement

PINHASI, Raphael

Vice-Président de la Knesset

PORAZ, Avraham

Membre de la Knesset

SOLODAR, Mme Edna Membre du Conseil interparlementaire

JACOBSON, Samuel
Secrétaire du Groupe, Membre de
l'Association des Secrétaires
généraux des Parlements

Secrétaire général de la Knesset MANOR, Uzi Conseiller

BEN-ELIAHU, Eitan Conseiller

LAHAV, Zohar Conseiller

GOLAN, Mme Miryam
Assistante du Secrétaire du
Groupe, Secrétaire de la
délégation

Directeur du Service des Relations interparlementaires et des Eigues parlementaires d'amitié

ITALIE

BUFALINI, Paolo Membre du Conseil interparlementaire

Sénateur

CRESCO, Angelo

Membre de la Chambre des Députés

DEL PENNINO, Antonio

-

MALFATTI, Franco M.

MARRI, Germano

_

TREMAGLIA, Mirko

VITALONE, Claudio

Membre du Conseil interparlementaire

Sénateur

DE CESARE, Gianclaudio Secrétaire général du Groupe Chef du Service de l'information parlementaire et des relations extérieures

DELFINO, Mme Daniela Secrétaire de la délégation

GIFUNI, Gaetano
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Secrétaire général du Sénat MARRA, Donato
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Secrétaire général de la Chambre des Députés

CASTIGLIA, Giuseppe Conseiller

SERAFIN, Mme Elisabeta Conseiller

ACCARRINO, Mme Luisa Conseiller

DI PIETRO STACCIOLI, Mme Cristina Interprète

POLESE, Mme Elisabetta Interprète

SCARAMUZZI, Mme Angela Interprète

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE

AMAAR, Abdulhamid Chef de la délégation Membre du Parlement

ABUSALAH, Ibrahim

EL BOUESHI, Ellafi Conseiller

JAPON

SHIOZAKI, Jun

Chef adjoint de la délégation

SHIMAMURA, Yoshinobu -

TANABU, Masami -

TANAKA, Keishu

Membre de la Chambre des Représentants

TANIGAWA, Kanzo Chef adjoint de la délégation Membre de la Chambre des Conseillers

ONO, Mme Kiyoko Membre du Conseil interparlementaire

WATANABE, Shiro

KUWAGATA, Akimasa Secrétaire, Chambre des Représentants

YOSHIMURA, Yasuhiro Secrétaire, Chambre des Représentants

KANKO, Ryuichi Secrétaire, Chambre des Représentants

TAKEDA, Osamu Secrétaire, Chambre des Représentants

HATANO, Yuzo Secrétaire, Chambre des Conseillers

MAKIHASHI, Shunji Secrétaire, Chambre des Conseillers

FUJIKAWA, Satoshi Secrétaire, Chambre des Conseillers

URUSHIBARA, Ichiro Interprète

YAMAOKA, Seiji Interprète

MATSUO, Kazuyuki Interprète

NAKAO, Tsutomu Interprète

OSAWA, Shinichi Secrétaire particulier de M. Inaba OSAWA, Mme S. Secrétaire particulière de M. Inaba

TANAKA, Mlle Yayoi Secrétaire particulière de M. Tanaka

KOMIYAMA, Toru Secrétaire particulier de M. Komiyama

JORDANIE

AL-LOZI, Ahmad
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

Membre du Conseil interparlemen-

NUSSEIBEH, Hazem Sénateur

AL-SALEM, Khalil

taire

KHAIR, Hani
Secrétaire général du Groupe,
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Secrétaire général du Parlement

Président du Sénat

ZURAIKAT, Zaid

Chef du Département des affaires parlementaires

AL-LOZI, Mansour

RIFA'I, Halid Secrétaire

KENYA

MUSYOKA, S.K. Chef de la délégation

ONYANCHA, David Anasi Membre du Conseil interparlementaire Vice-Président de l'Assemblée nationale

Membre de l'Assemblée nationale, Ministre d'Etat adjoint MULIRO, Joseph

Membre de l'Assemblée nationale

ARAP CHEPKWONY, Ayub

GICHOHI, P.G.

Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements, Secrétaire de la
délégation

Premier Assistant du Greffier

LIBAN

EL-HAFEZ, Amin Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Membre de l'Assemblée nationale

BADRE, Chafic Membre du Conseil interparlementaire

CHAHINE, Rafic

LIBERIA

HILL, Samuel D. Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Président de la Chambre des Représentants

JANGABA, Tambakai

Sénateur, Président du Comité permanent du Sénat pour les relations extérieures

SMITH, J. Samuel K. Secrétaire général du Groupe

Membre de la Chambre des Représentants, Président du Comité permanent de la Chambre pour les relations extérieures

CHELLY, James K.

Sénateur

JOHNSON, Fayiah T.

Membre de la Chambre des Représentants

FISKE, Ivan Secrétaire de la délégation

MAYSON, Henry D.

LUXEMBOURG

HENNICOT-SCHOEPGES, Mme Erna Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

Présidente de la Chambre des Députés

ERR, Mme Lydie
Membre du Conseil interparlementaire

Vice-Présidente de la Chambre des Députés

MEINTZ, Carlo

GRETHEN, Henri

Membre du Bureau de la Chambre des Députés

HENGEL, René

COLLING, François

Chambre des Députés

WAGENER, Guillaume Secrétaire du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Secrétaire général de la Chambre des Députés

WELFRING, Jean-Jacques Conseiller

MALAISIE

VIJANDRAN, D.P.

Membre du Conseil interparlementaire, Membre du Comité des droits de l'homme des parlementaires Vice-Président de la Chambre des Représentants

DATO' Dr.AFFIFUDIN, Haji Omar Membre du Conseil interparlementaire Membre de la Chambre des Représentants

JUI MENG, Chua

DATO' HAJI WAN ZAHIR, Sheikh Abdul Rahman

Secrétaire du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Secrétaire du Parlement

ABDUL HAMID, Ahmad Secrétaire de la délégation

MALAWI

LUNGU, Malani M.
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

Président de l'Assemblée nationale

MASANCHE, James Billiard
Membre du Conseil interparlemen-

Membre de l'Assemblée nationale

MATAKA, Daud

GONDWE, Roosevelt L. Secrétaire du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Greffier de l'Assemblée nationale

KHAUYEZA, A.A.D.

Haut Commissaire adjoint, Haut Commissariat du Malawi au Royaume-Uni

MARUWASA, T.L.

Premier Secrétaire, Haut Commissariat du Malawi au Royaume-Uni

MALI

SAKO, Abdoulaye
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale

CISSE, Secou

Membre de l'Assemblée nationale

DIAKITE, Mamadou Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Secrétaire général de l'Assemblée nationale

MALTE

BORDA, Manuel Chef de la délégation Vice-Président de la Chambre des Représentants FENECH, Joe

Membre de la Chambre des Représentants, Secrétaire parlementaire aux activités maritimes et côtières

SCEBERRAS TRIGONA, Alex Membre du Conseil interparlementaire

Membre de la Chambre des Représentants

ATTARD, Philip Secrétaire de la délégation, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

MAROC

JALAL ESSAID, Mohamed Chef de la délégation Premier Vice-Président de la Chambre des Représentants (UC)

LASKY, Ahmed

Membre de la Chambre des Représentants, Président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération, de la défense nationale des frontières et des zones occupées (RNI)

EL KADIRI, Ahmed

Questeur de la Chambre de Représentants (PI)

LEMSIOUI, Abdelaziz

Membre de la Chambre des Représentants, Président de la Commission des Affaires culturelles et des Affaires islamiques (UC)

BIADILLAH, Mohamed Cheikh

Membre de la Chambre des Représentants, Président de la Commission de l'Equipement, des Télécommunications et:des PTT (PND)

SOUALHI, Bouzekri
Membre du Conseil interparlementaire

Membre de la Chambre des Représentants (MP) RADI, Abdelwahed

Membre du Conseil interparlementaire

Membre de la Chambre des Représentants (USFP)

IDRISSI KAITOUNI, Mohamed Rachid Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Secrétaire général de la Chambre des Représentants

BELKADI, Ahmed Secrétaire administratif du Groupe Conseiller, Chef du Service des Relations extérieures

Sénateur

. (UC	:	Union constitutionnelle)
(RNI	:	Rassemblement national des indépendants)
(MP	:	Mouvement populaire)
(PΙ	:	Parti de l'Istiqlal)
(1	JSFP	:	Union socialiste des forces populaires)
(PND	:	Parti national démocrate)

MEXIQUE

Secrétaire du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire

LUGO-GIL, Humberto
Membre du Conseil interparlementaire

SAURI-RIANCHO, Mme Dulce

AGUIRRE-RAMOS, Alonso

FERREYRA, Carlos Attaché de presse

MARTINEZ-DOMINGUEZ, Alfonso

MONACO

PRINCIPALE, Max
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

MARTINEZ-HERNANDEZ, Mme Ifigenia

Membre du Conseil national, Président de la Commission de Législation PASTOR, Jean-Joseph

Conseiller national, Président de la Commission des Relations Extérieures

MONGOLIE

TUDEV, Lodongiin Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Membre du Grand Khoural

BATBOLD, Tserenpuntsagiin Secrétaire administratif du Groupe, Secrétaire de la délégation

MOZAMBIQUE

GANHAO, Fernando dos Reis Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

Membre de l'Assemblée populaire

MATOS, Narciso
Membre du Conseil interparlementaire

Secrétaire général de l'Assemblée populaire

SIBAMBO, David Zefanias Secrétaire administratif du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

NEPAL

SUBEDI, Nava Raj Président du Groupe, Chef de la délégation Président du Panchayat national

THEBE, Bijay Prakash Membre du Conseil interparlementaire Membre du Panchayat national

MALLA, Mohan Raj Membre du Conseil interparlementaire NEUPANE, Mme Kamala

Membre du Panchayat national

SHAHI, Chakra Bahadur

SATYAL, Jeeban Lal Secrétaire administratif du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

Secrétaire du Panchayat national

JOSHI, Rabindra Man Co-Secrétaire

UPRETY, Bishnu Dutta Secrétaire de la délégation

NICARAGUA

NUÑEZ TELLEZ, Carlos Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Membre du Comité exécutif, Chef de la délégation

Président de l'Assemblée nationale (FSLN)

GUIDO CHAVEZ, Clemente Vice-Président du Groupe

Vice-Président de l'Assemblée nationale (PCD)

HOOKER, Ray Vice-Président du Groupe Membre de l'Assemblée nationale (FSLN)

DIAZ, Mauricio

Membre de l'Assemblée nationale (PPSC)

SOLIS CERDA, Rafael Membre du Conseil interparlementaire. Secrétaire du Groupe. Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

Secrétaire et Membre de l'Assemblée nationale (FSLN)

ACEVEDO VASQUEZ, Mme Angela Rosa

Membre de l'Assemblée nationale (FSLN)

VARGAS ESCOBAR, Mme Maria Lourdes Secrétaire administrative du Groupe

Directrice générale du Service juridique de l'Assemblée nationale

(FSLN : Front sandiniste de libération nationale) (PCD : Parti conservateur démocrate)

(PPSC : Parti populaire social Chrétien

VALLE, Mme Maria Esperanza Conseillère

Directrice générale du Département des Relations internationales

STOUPIGNAN, Mme Mercedes
Traductrice

D'ESCOTO, Francisco Ambassadeur du Nicaragua au Royaume-Uni

ESPINOZA, César Conseiller

HERNANDEZ, Eleuterio Conseiller

PAGUAGA, Raul Conseiller

NORVEGE

LOWZOW, Carl Fr. Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation	Membre	du	Storting	(CP)
BOHLIN, Kjell Vice-Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire	Membre	du	Storting	(LP)
KJELLMANN PEDERSEN, Mme Turid			-	
FREDHEIM, Kjell Magne			-	
RAMBERG, Åge	Membre	du	Storting	(CD)
HOVENGEN, Åge	Membre	du	Storting	(LP)
DUE, Reidar	Membre	du	Storting	(CN)
JANSEN, Jan Helge	Membre	du	Storting	(CP)
KARSTENSEN, Per				

(CP : Parti conservateur

(CN : Parti du centre

(LP : Parti travailliste) (CD : Parti chrétien-démocrate) MO, Erik Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Secrétaire général du Storting

HOLTER ERIKSEN, Björn Conseiller

HOLST HALVORSEN, Mme Inger Secrétaire du Groupe

BAARDSON HJELDE, Haakon Ministre conseiller

NOUVELLE-ZELANDE

COLLINS, Mme Anne Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Membre du Parlement

KYD, Warren
Membre du Conseil interparlemen-

CULLEN, Michael

DENTICE, Mme Elizabeth Secrétaire de la délégation

PAKISTAN

KHALID, Miraj Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Président de l'Assemblée nationale

JABBAR, Javed

Membre du Conseil interparlementaire

Sénateur, Ministre

WAZIR ALI, Mme Shahnaz

Membre de l'Assemblée nationale, Ministre

Sénateur

ZAHOOR-UL-HAQ

BOKHARI, Syed Iftikhar Ali

QURESHI, Riaz Hussain

Membre de l'Assemblée nationale

MAJEED, Malik Abdul KHALIQUE UZ ZAMAN, Makhdoom Ghulam Muhammad Alias ATTIYA INAYATULLAH, Mme JAMAL, Ghazi Said QURESHI, Aziz Ahmed Secrétaire général du Membre de l'Association des Sénat Secrétaires généraux des Parlements Co-Secrétaire, LUGHMANI, Abdul Rauf Khan Secrétaire de la délégation Assemblée nationale GORAYA, Khan Ahmad Secrétaire, Assemblée Secrétaire du Groupe, Membre de nationale l'Association des Secrétaires généraux des Parlements PAYS-BAS STAM, B. Membre de la Première Chambre des Etats-Généraux Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation GROL-OVERLING, Mme A.C. Membre du Conseil interparlementaire Membre de la Deuxième DE BEER, L.M. Chambre des Etats-Généraux Membre de la Première KRUISINGA, R. Chambre des Etats-Généraux Membre de la Deuxième RIENKS, H. Chambre des Etats-Généraux ROETHOF, H. VREUGDENHIL, Th.O. VAN DAM, G.C. Membre honoraire du Groupe Greffier, Relations BELLEKOM, Leo P.Th. interparlementaires Secrétaire/Trésorier du Groupe

SPREY, A. Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

Greffier de la Première Chambre des Etats-Généraux

PLOOS VAN AMSTEL, Jhr. G.J. Membre de l'Association des Secrétaires généraux des **Parlements**

KOOPS. W. Membre honoraire de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

McWILLIAM, R.F. Conseiller

Membre des Staten des

BIKKER, J.A.O. Conseiller

EISDEN. C.A. Conseiller

ABRAHAM, J.E. Conseiller

GUMBS, M.F.A. Conseiller

FLANEGIEN, F.B. Conseiller

GRÜNING, C.M. Secrétaire

Antilles néérlandaises

Membre des Staten d'Aruba

PEROU

CAVERO EGUZQUIZA, Miguel Chef de la délégation

'NUNEZ DEL PRADO, René

VARGAS HAYA, Hector

Membre de la Chambre des Députés

Deuxième Vice-Président du Sénat

Membre de la Chambre des Députés

DEBARBIERI, Justo Membre du Conseil interparlementaire

Sénateur

EGUREN ORDOSGOITIA, Rafael Sénateur BRENA PANTOJA, Rolando CARRANZA PIEDRA, Humberto Membre du Conseil interparlementaire PHILIPPINES SUMULONG, Francisco Membre de la Chambre des Chef de la délégation Représentants GONZALES, Neptali Sénateur Membre du Conseil interparlementaire ROCO, Raul Membre de la Chambre des Représentants Membre du Conseil interparlementaire ZAMORA, Ronaldo TANJUATCO, Emigdio LOBREGAT, Mme Maria Clara ORTEGA, Victor PLAZA, Mme Charito Secrétaire général de la ABAD SANTOS, Quirino Chambre des Représentants Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements ROQUE, Ricardo Secrétaire de la délégation PASCUAL, Mme Heidi Secrétaire adjointe de la

POLOGNE

ZIELINSKI, Adam

Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

délégation

Membre de la Diète (PZPR)

CIMOSZEWICZ, Wlodzimierz Membre de la Diète (PZPR) JANOWSKI, Jan Membre de la Diète (SD) ONYSZKIEWICZ, Janusz Membre de la Diète (OKP) Membre du Conseil interparlementaire, Membre suppléant du Comité exécutif OSMANCZYK, Edmund Sénateur (OKP) RAJTAR, Jan Membre de la Diète (ZSL) Membre de la Diète (OKP) LABUDA, Mme Barbara Chef de la Chancellerie de WIROWSKI, Maciej Membre du Comité exécutif de la Diète l'Association des Secrétaires généraux des Parlements OSKROBA, Piotr Membre suppléant de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements ZANDECKI, Mieczyslaw Secrétaire administratif du Groupe (PZPR : Parti ouvrier unifié polonais) (ZSL : Parti paysan unifié (SD : Parti démocrate (OKP : Club parlementaire civique) PORTUGAL Membre de l'Assemblée MONTALVAO MACHADO, Mario Julio Président du Groupe, Membre du de la République Conseil interparlementaire, Chef de la délégation ALMEIDA SANTOS, Antonio Membre du Conseil interparlementaire RODRIGUES, Guido GOMES, Reinaldo MOREIRA, Manuel

RAPOSO, Mario

Membre de l'Assemblée de la République

GUTERRES, António

VIDIGAL AMARO, António

Directeur général des Services parlementaires, Assemblée de la République

SOUZA BARRIGA, José
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Chef de la Division d'Information législative et parlementaire

SILVA SANTOS, Mme Maria José Secrétaire administrative du Groupe

LOPES ANDRE, Francisco Secrétaire

SOUSA DIAS, Mme Olga Secrétaire

SANTOS COSTA, Pedro Interprète

REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

ESSAYED, Chaker

Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Membre du Conseil du peuple, Président de la Commission pour les Affaires arabes et les affaires étrangères

AL-BOUNNI, Wael

Membre du Conseil du peuple, Président de la Commission pour l'environnement et les activités en matière de population

NOFAL, Riad

Directeur des relations publiques

REPUBLIQUE DE COREE

PARK, Chung-Soo Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Membre de l'Assemblée nationale

CHO, Se-Hyung

CHUNG, Jey-Moon

Membre du Conseil interparlementaire

Membre de l'Assemblée nationale

CHO, Soon-Sung

LEE, Hee-Il

LEE, Sang-Hwe

DHO, Mme Young-Shim

KWON, Hun-Sung

YOO, Jong-Tack
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale

LEE, Jae-Do Secrétaire administratif du Groupe Directeur général du Bureau des Affaires interparlementaires, Assemblée nationale

KANG, Jang-Seok Secrétaire

BAHK, Tae-Jo Secrétaire

BIN, Seong-Lim Secrétaire

LEE, Jung-Hwa Secrétaire

OH, Jay Hee Ambassadeur de la République de Corée

CHOI, Choon Joo Premier Secrétaire, Ambassade de la République de Corée

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE

FECHNER, Herbert
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

Membre de la Chambre du Peuple POPPE, Eberhard
Membre du Conseil interparlementaire. Vice-Président de la
Commission pour les questions
politiques, la sécurité
internationale et le désarmement

Membre de la Chambre du Peuple

DALLMANN, Siegfried

SCHELER, Manfred

KELLE, Herbert

Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

BECHER, Mme Inge Secrétaire administrative du Groupe

STALTMEIR, Rolf Interprète

FRITZSCHE, Rainer Conseiller

SANDER, Gerhard
Deuxième Secrétaire, Ambassade de
la République démocratique
allemande

GADOW, Joachim Interprète Directeur du Secrétariat de la Chambre du Peuple

REPUBLIQUE DOMINICAINE

FERNANDEZ ZUCCO, Aristides

Membre du Conseil interparlementaire, Secrétaire général du
Groupe, Chef de la délégation,
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Membre de la Chambre des Députés, Président de la Commission des Affaires étrangères

REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE

YANG HYONG SOP
Président du Groupe, Chef de la
délégation

Président du Comité permanent de l'Assemblée populaire suprême SONG HO GYONG

Membre de l'Assemblée populaire suprême

LI SONG JIN

Membre du Conseil interparlementaire

KIM SU MAN

Membre du Conseil interparlementaire

YUN BYONG CHOL

Secrétaire du Groupe

Chef du Départment des relations extérieures, Comité permanent de l'Assemblée populaire suprême

REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE

MKWAWA, Adam Sapi

Président du Groupe, Chef de la délégation

MBWILIZA, J.F.

Membre du Conseil interparlementaire

NGULA, V.

EKINGO, E.H.M.

Secrétaire de la délégation

Président de l'Assemblée nationale

> Membre de l'Assemblée nationale

Greffier de Commission à l'Assemblée nationale

ROUMANIE

IVASCU, Marin

Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

GHISE, Dumitru

Membre du Conseil interparlementaire

NECULAU, Mme Viorica

Vice-Président de la Grande Assemblée nationale

> Membre de la Grande Assemblée nationale. Vice-Président de la Commission pour la politique extérieure et

la coopération économique

Membre de la Grande . Assemblée nationale BRAD, Ion

PETRICU, Gheorghe Secrétaire administratif du Groupe Conseiller au Secrétariat général de la Grande Assemblée nationale

ROYAUME-UNI

THORNE, Neil
Vice-Président du Groupe, Membre
du Conseil interparlementaire,
Chef de la délégation

Membre de la Chambre des Communes (C)

ANDERSON, Donald

Membre de la Chambre des Communes (LAB)

CLARK, Michael

Membre de la Chambre des Communes (C)

COX, Tom
Vice-Président du Groupe. Membre

Membre de la Chambre des Communes (LAB)

du Conseil interparlementaire

FAULDS, Andrew

HUGHES, Roy

Membre de la Chambre des

MISCAMPBELL, Norman

SIMS, Roger

WEATHERILL, Bernard
Invité spécial à l'occasion de la
Conférence du Centenaire

Président de la Chambre des Communes

Communes (C)

SHAW, Captain Peter Secrétaire général du Groupe, Organisateur de la Conférence

PIKE, Donald Coordinateur de la Conférence

HOLT, David Conseiller

(C : Parti conservateur)
(LAB : Parti travailliste)
(SLD : Alliance démocrate libérale/sociale)
(UUP : Parti unioniste de l'Ulster)

CLARKE, Mlle Mary Anne Secrétaire

SKINNER, Mlle Judy Secrétaire assistante

SAINTY, Sir John
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Greffier de la Chambre des Lords

BOULTON, Clifford Membre du Comité exécutif de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Greffier de la Chambre des Communes

SWEETMAN, John Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Greffier adjoint, Chambre des Communes

WHEELER-BOOTH, Michael
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Greffier adjoint, Chambre des Lords

DAVIES, Michael

Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

"Reading Clerk" (chargé de lecture des textes officiels), House of Lords

SANDS, Roger

Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Responsable du Service chargé des affaires extérieures, Chambre des Communes

POWNALL, Michael Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

Responsable du Service chargé des affaires extérieures, Chambre des Lords

LIDDERDALE, Sir David

Membre honoraire de l'Association
des Secrétaires généraux des
Parlements

BRADSHAW, Sir Kenneth Membre honoraire de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

MILLAR, Douglas Secrétaire honoraire de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Greffier principal adjoint, Chambre des Communes WILSON, Robert
Secrétaire honoraire de
l'Association des Secrétaires
généraux des Parlements

Greffier principal adjoint, Chambre des Communes

KENNON, Andrew
Co-Secrétaire de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Greffier à la Chambre des Communes

POWER, Mlle Annie Secrétaire Assistante. ASGP

Parlementaires accompagnant leur délégation à l'occasion de la Conférence du Centenaire

ALEXANDER, Richard Membre de la Chambre des

Communes (C)

ASHLEY, Jack Membre de la Chambre des Communes (LAB)

Communes (LAD)

DAVID, Baroness

Membre de la Chambre des
Lords (LAB)

FOLOS (PWD

KEY, Robert Membre de la Chambre des

Communes (C)

MACKIE OF BENSHIE, Lord Membre de la Chambre des Lord (SLD)

Fora (SPD)

MONTGOMERY OF ALAMEIN, Viscount Membre de la Chambre des

Lords (C)

PAWSEY, James Membre de la Chambre des

Communes (C)

ROSSI, Sir Hugh

ROWLANDS, Edward Membre de la Chambre des

Communes (L)

SMYTH, The Rev. Martin Membre de la Chambre des

Communes (UUP)

TEMPLE-MORRIS, Peter Membre de la Chambre des

Communes (C)

TOWNEND, John

WARD, John -

RWANDA

SINDIKUBWABO, Théodore
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

Président du Conseil national de Développement

BAKINAHE, Dominique Secrétaire administratif du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Secrétaire général du Conseil national de Développement

SAINT-MARIN

STOLFI, Fiorenzo Vice-Président du Groupe Membre du Grand Conseil général

TERENZI, Gian Franco Secrétaire général du Groupe

GASPERONI, Cesare Antonio

SENEGAL

FALL, Samba Laobé Chef de la délégation

DIALLO, Moussa

FAL DIAGNE, Mme Léna

SENE, Djibril
Vice-Président de la Commission
pour les questions parlementaires,
juridiques et des droits de
l'homme

WADE, Mamadou

Membre de l'Assemblée nationale

Vice-President de l'Assemblée nationale

Membre et Secrétaire de l'Assemblée nationale

Membre de l'Assemblée nationale, Président de la Commission des Affaires étrangères

Membre de l'Assemblée nationale, Président de la Commission de la Défense

BADIANE, Mamadou

Membre de l'Assemblée nationale

NDIAYE, Doudou Secrétaire du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Secrétaire général de l'Assemblée nationale

SINGAPOUR

WONG, Kwei Cheong Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

Membre du Parlement

ONG, Chit Chung Membre du Conseil interparlementaire

CHEN, John S.P.

-

ZULKIFLI Mohammed

_

SOMALIE

IBRAHIM AHMED, Jaalle Mohamed Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire Président de l'Assemblée du peuple

NOOR GALAL, Mohamed
Membre du Conseil interparlementaire

Membre de l'Assemblée du peuple, Président de la Commission politique

SHEIKH HASSAN, Mohamed Secrétaire

SRI LANKA

KULARATNA, K. Ananda Chef de la délégation Membre du Parlement, Ministre d'Etat responsable des routes

AMARASIRI, Upali

Membre du Parlement

DISSANAYAKA, B.P.

NAVARATNAM, V.N.
Membre honoraire du Groupe

PANNILA, C.W. Sous-Secrétaire général Membre de l'Association des du Parlement Secrétaires généraux des Parlements, Secrétaire de la délégation SUEDE ERICSON, Sture Membre du Riksdag (SDP) Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Membre du Riksdag (M) SUNDBERG, Mme Ingrid Membre du Conseil interparlementaire. Chef adjoint de la délégation Membre du Riksdag (SDP) HÅKANSSON, Per Olof HEDKVIST PETERSEN, Mme Ewa MAGNUSSON, Göran WENNERFORS, Alf Membre du Riksdag (M) Membre du Riksdag (L) JONSSON, Elver FISKESJÖ, Bertil Membre du Riksdag (C) Président du Riksdag PETERSON, Thage G. Invité spécial à l'occasion de la Conférence du Centenaire FALLDIN, Thorbjörn Conseiller BJÖRK, Kaj Conseiller GRENFORS, Gunnar Secrétaire général du Membre de l'Association des Riksdag Secrétaires généraux des Parlements

SDP : Parti social-démocrate

L : Parti libéral C : Parti du centre

(COM : Parti communiste

(GREEN : Parti écologiste

M : Parti des modérés (conservateurs)

)

)

JOHANSSON, Sune K.

Membre honoraire de l'Association
des Secrétaires généraux des
Parlements

PALMSTIERNA, Jan
Secrétaire exécutif et Trésorier
du Groupe

Secrétaire adjoint de la Commission des Affaires étrangères

LINROTH, Mme Monika Secrétaire assistante

PERSSON, Björn Journaliste

Parlementaires accompagnant leur délégation à l'occasion de la Conférence du Centenaire

HAMMAR, Bo

Membre du Riksdag (COM)

ROXBERGH, Claes

Membre du Riksdag (GREEN)

SUISSE

OTT, Heinrich Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Conseiller national

MEIER, Mme Josi
Membre du Conseil interparlementaire, Membre suppléant du Comité
des droits de l'homme des
parlementaires

Conseillère aux Etats

AUBRY, Mme Geneviève

Conseillère nationale

BERGER, Jean-Pierre

Conseiller national

BIEL, Walter

COTTI, Gianfranco

Conseiller aux Etats

HÄNSENBERGER, Arthur

CLERC, John Secrétaire du Groupe

THOENE, Mme Patricia Secrétaire SAUVANT, Jean-Marc Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Secrétaire général de l'Assemblée fédérale

TCHECOSLOVAQUIE

MARKO, Jan
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

Premier Vice-Président de l'Assemblée fédérale

KUCERA, Bohuslav
Membre du Conseil interparlementaire

Vice-Président de l'Assemblée fédérale

VLCEK, Eduard

Membre de l'Assemblée fédérale

GALAN, Mikulas Secrétaire du Groupe

HRONEK, Roman Conseiller, Ambassade de Tchécoslovaquie

THAILANDE

SILAPA-ARCHA, Chumpol Chef de la délégation Membre de la Chambre des Représentants

LERKSAMRAN, Mme Lalita Secrétaire générale du Groupe

HOTRAKITYA, Sompob

Sénateur

NUSTHIT, Nampon

Membre du Conseil interparlementaire

CHOONHAVAN, Bunditaya

MUSIKUL, Preecha

Membre de la Chambre des Représentants

KHUNKITTI, Suwit Membre du Conseil interparlementaire, Membre du Comité exécutif CHIEMCHAREONUDOMDE, Suvichai

Membre de la Chambre des Représentants

PRASASVINITCHAI, Sudhee Conseiller, Ambassadeur de Thailande au Royaume-Uni

DUANGVICHAI, Prasert
Secrétaire administratif du
Groupe, Membre de l'Association
des Secrétaires généraux des
Parlements

Secrétaire général de l'Assemblée nationale

NAMWAT, Burirak

Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

Secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale

PHUMISINGHARAJ, Mme Suvimol Secrétaire de la délégation Directeur de la Division des relations extérieures

RATANAPORN, Narong Secrétaire adjoint de la délégation Chargé des relations extérieures

SAYANHAVIKASITA, Pornpitak Secrétaire adjoint de la délégation Chargé du protocole

PREYACHITT, Prachuab

MAHABUNPHACHAI, Chamnan

IMPITHUKSA, Viruch

Parlementaire accompagnant sa délégation à l'ocasion de la Conférence du Centenaire

SUNDARAVEJ, Sumit

Membre du Parlement

TOGO

POLO, Arégba Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation Vice-Président de l'Assemblée nationale

AGBOYIBOR, Yawovi
Secrétaire parlementaire du
Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Membre du Comité
des droits de l'homme des
parlementaires

Membre de l'Assemblée nationale

TUNISIE

MAZHOUD, Mme Naziha Chef de la délégation Deuxième Vice-Présidente de la Chambre des Députés

MOSBEH, Moncef Ben

Membre de la Chambre des Députés, Président de la Commission de l'Agriculture

LOUATI, Moncef

Membre de la Chambre des Députés

TURQUIE

Membre de la Grande DOGU, H. Barlas Assemblée nationale Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation ALBAYRAK, A. Akgün Membre du Conseil interparlementaire SIMSEK, Mehmet BOZKURT, Onural Seref ERGÜDER, Orhan KUMBARACIBASI, Onur TÜTÜNCÜ, Enis BORA, Ferit DIVANLIOGLU, Ildeniz Ambassadeur, Conseiller

USSR

PRIMAKOV, Evgueni M.

Président du Groupe, Membre du

Conseil interparlementaire, Membre

suppléant du Comité exécutif, Chef

de la délégation

AKDOGAN, Mlle Ayça Secrétaire du Groupe

> Président du Soviet de l'Union du Soviet suprême de l'URSS

BELENKOV, Yuri N.

Membre du Parlement

ELISEYEV, Alexei S.

Membre du Conseil interparlementaire

MATVIENKO, Mme Valentina I.

PLATONOV, Vladimir P.

KUZMIN, E.L. Conseiller

EVSEYEV, V.V. Conseiller

MARKARIAN, R.V. Assistant

YUROV, Y.I. Secrétaire de la délégation

AGRACHEV, D.A. Interprète

KROKHALEV, O.A. Interprète

MIGACHEV, A.A. Interprète

ULASEVICH, Vladimir Conseiller,

KARASIN, Gregory Conseiller

URUGUAY

SINGER, Juan Adolfo Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

GARCIA COSTA, Guillermo
Membre du Conseil interparlementaire

ALONSO, Nelson

Membre de la Chambre des Représentants

AGUIAR, Julio

Sénateur

CARAMBULA, Gonzalo

Membre de la Chambre des Représentants

VENEZUELA

LEPAGE, Octavio
Président du Groupe, Chef de la délégation

Président du Sénat et du Congrès national

CALDERA, Rafael
Invité spécial à l'occasion de la
Conférence du Centenaire

Sénateur, Ancien Président du Conseil interparlamentaire

CANACHE MATA, Carlos

Membre du Conseil interparlementaire

Membre de la Chambre des Députés

TARRE BRICEÑO, Gustavo

Membre du Conseil interparlementaire

HERNANDEZ GRISANTI, Arturo

Sénateur

SANCHEZ-BUENO, Armando

Membre de la Chambre des Députés

OBERTO, Luis Enrique

_

D'PAOLA, Victor Hugo

QUIROZ, Rafael
Membre de l'Association des
Secrétaires généraux des
Parlements

MARTINEZ UBIEDA, Alejandro Secrétaire administratif du Groupe Coordinateur du Bureau des Relations interparlementaires Congrès national

Parlementaires accompagnant leur délégation à l'occasion de la Conférence du Centenaire

HOSPEDALES, Aristides

Membre de la Chambre des Députés

BRICEÑO FERRIGNI, German

Sénateur

GAMUS, Mme Paulina

Membre de la Chambre des Députés

VIET NAM

NGUYEN THI BINH, Mme Présidente du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Chef de la délégation

NGUYEN NGOC HA Vice-Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire

NGUYEN THI LINH QUY, Mme Secrétaire administrative du Groupe, Conseillère

HO QUANG TRUNG Secrétaire

Membre de l'Assemblée nationale, Présidente de la Commission des relations extérieures

Membre de l'Assemblée nationale. Vice-Président de la Commission des relations extérieures

Directrice du Département des relations extérieures de l'Assemblée nationale

YEMEN

AL-HUBAISHI, Hosain Chef de la délégation

ALAKWAA, Abdullah Mohsen

ALABSI, Othman

ALBARAKANI, Sultan

HAMOODRAGEH BIN SAAD, Abdorab

AL AWADI, Ahmad Secrétaire

ALAZEIB, Ahmed D. Conseiller

Membre du Conseil

consultatif

YEMEN DEMOCRATIQUE

BADINAR, Mohamed Salem Chef de la délégation

BASALEH, Jaffer

Membre du Présidium, Secrétaire du Conseil populaire suprême

Membre du Conseil populaire suprême, Directeur du Cabinet du Président RAJAMANAR, Mustafa Yassin Mohammed Secrétaire administratif du Groupe Directeur du Bureau
pour l'Europe de l'Ouest
et les organisations
internationales

YOUGOSLAVIE

MEJAK, Miran
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

POPOVSKI, Dusan Membre du Conseil interparlementaire

MUSIZZA, Gianpietro

BULATOVIC, Ljubomir Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

MAJIC, Mme Grusenka Secrétaire du Groupe

NAKARADA, Slobodan Secrétaire Président du Conseil des Républiques et des Provinces, Membre de l'Assemblée de la RSFY

> Membre de l'Assemblée de la RSFY

Secrétaire général de l'Assemblée de la RSFY

ZAIRE

MANENG ma KONG
Président du Groupe, Membre du
Conseil interparlementaire, Chef
de la délégation

KAHEMBA BATILA, Mme

ILUNGA KABULU

Membre du Comité exécutif de
l'Association des Secrétaires
généraux des Parlements

MANDEME MBOKOSO N'GOBILA Secrétaire administrative du Groupe Deuxième Vice-Président du Conseil législatif

> Membre du Conseil législatif

Secrétaire général du Conseil législatif

Conseiller principal aux Relations extérieures

ZAMBIE

MULIKITA, Fwanyanga Matale Président du Groupe, Chef de la délégation Président de l'Assemblée nationale

KATOTOBWE, Augustine Bernard Chanda Membre du Conseil interparlementaire Membre de l'Assemblée nationale

CHONYA MULEYA, Aaron Membre du Conseil interparlementaire

SATA, Michael Charles Chilufya Président de la Commission pour les Territoires non autonomes et les questions ethniques

MWANZA, Mme Leticia

Greffier de l'Assemblée nationale

CHIBESAKUNDA, Mwelwa Ngona Secrétaire/Trésorier honoraire du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

CHASUSA, Edson Secrétaire de la délégation

ZIMBABWE

MAKOMBE, Nolan Chipo Président du Groupe, Membre du Conseil interparlementaire, Membre du Comité exécutif, Chef de la délégation Président du Sénat

MAKOMBE, Tranos A.G.

Membre du Conseil interparlementaire

Sénateur

ZVOBGO, Mme Julia T.

Membre de l'Assemblée

ZVOMA, Austin Muranganwa Secrétaire du Groupe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Secrétaire adjoint du Parlement KASIRORI, Shelter Secrétaire

MURERWA, Herbert M.
Haut Commissaire du Zimbabwe au
Royaume-Uni

MOYO, I.A.
Conseiller, Haut Commissariat du
Zimbabwe au Royaume-Uni

GWENZI, S.
Premier Secrétaire,
Haut Commissariat du Zimbabwe au
Royaume-Uni

KATSANDE, Mme S.
Deuxième Secrétaire,
Haut Commissariat du Zimbabwe au
Royaume-Uni

MEMBRE ASSOCIE

Parlement européen

PERY, Mme Nicole, Vice-Présidente

POEHLE, Klaus, Directeur

DEWAR, David, Chef de division

OPITZ, Hans Joachim Membre honoraire de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

McGOWAN-SMYTH, John Membre honoraire de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET AUTRES ENTITES

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Nations Unies

JONAH, James O.C., Sous-Secrétaire général pour la recherche et la collecte d'informations, Bureau du Secrétaire général

JENSEN, Erik, Directeur

JASENTULIYANA, Nandasiri, Directeur, Division de l'espace extra-atmosphérique, Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

YOUKEL, Eugène, Directeur, Bureau européen

FABRE, Jean, Chef, Section de l'information, Bureau européen

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

KOO, Samuel, Directeur adjoint, Information

INSTITUTIONS SPECIALISEES ET AUTRES ORGANISATIONS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

SAOUMA, Edouard, Directeur général

DUTIA, B.P., Sous-Directeur général, Département des Politiques économiques et sociales

TROTTER, Mlle M., Secrétaire

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

YAKER, Layachi, Coordonateur des Activités spéciales, Représentant personnel du Directeur-général

Organisation mondiale de la santé (OMS)

BRISSON, Lionel, Chargé des Relations extérieures, Bureau de la Planification, de la Coordination et de la Coopération internationale

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD - Banque mondiale)

STANTON, J. William, Conseiller du Président

Fonds monétaire international (FMI)

JUNZ, Mme Helen B., Représentant spécial pour les questions commerciales et Directeur du Bureau de Genève

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

FRANK, Alain, Directeur, Division des Relations extérieures

Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED)

BONELLO, Michael C., Economiste, Service de l'élaboration des politiques et de la communication

ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET INTERPARLEMENTAIRES

Conseil de l'Europe

KLEBES, Heiner, Greffier de l'Assemblée parlementaire, Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

HOLTZ, Uwe, Membre du Deutscher Bundestag

DUFOUR, Guy, Administrateur au Greffe de l'Assemblée parlementaire

Ligue des Etats arabes

OMRAN, Adnan, Secrétaire général adjoint

EL MOKADDEM, Assaad, Directeur de la Mission de la Ligue à Londres

EL JAZAIRI. Mme Salma, Mission de la Ligue à Londres

Organisation de l'Unité Africaine (OUA)

NSANZIMANA, Sylvestre, Sous-Secrétaire général

Parlement latino-américain

PELAEZ GUTIERREZ, Humberto, Président, Membre du Sénat de la Colombie, Chef de la délégation

LEON, Luis Agustin, Président suppléant, Membre du Sénat de l'Argentine

CAMACHO RODRIGUEZ, Guido, Vice-Président, Membre de la Chambre des Députés de la Bolivie

TOWNSEND EZCURRA, Andres, Secrétaire général, Membre du Sénat du Pérou

THOMAS, Hilberto M., Vice-President, Président du Parlement des Antilles néérlandaises

RAMOS, Daniel, Vice-Président, Membre du Sénat de l'Argentine

GASS, Adolfo, Membre du Sénat de l'Argentine

MARIN, Ruben, Membre de la Chambre des Députés de l'Argentine

RUBEO, Luis, Membre du Sénat de l'Argentine

WERLEMER, Hedwiges A.

NISBET, Benedict J.M.

Parlement andin

LUCERO, Wilfrido, ePrésident, Président du Congrès national de l'Equateur, Chef de la délégation

PADRON, Paciano, Vice-Président, Membre de la Chambre des Députés du Venezuela

CAMPERO PAZ, Javier, Vice-Président, Membre de la Chambre des Députés de Bolivie

JARAMILLO, Carlos, Secrétaire général

ALCALAY, Milos, Secrétaire exécutif

Association parlementaire du Commonwealth

GARRETT. Ted, Membre du Comité exécutif, Trésorier

TONKIN, David, Secrétaire général

DAVID, Baroness, Membre de la Chambre des Lords du Royaume-Uni

Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF)

TAVERNIER, Yves, Député à l'Assemblée nationale française

PRUD'HOMME, Marcel, Membre de la Chambre des Communes du Canada

Union interparlementaire arabe

BOURAOUI, Abderrahmane, Secrétaire général, Chef de la délégation

BOUCHKOUJ, Nouriddine, Sous-Secrétaire général

MOKAYES, Ahmad, Interprète

BDEWI, Elias, Interprète

SAMHOURI, Zuhair, Interprète

JALAL, Maurice, Interprète

Union des Parlements africains (UPA)

ADOU SESS, Henri, Secrétaire général

CHEROUATI, S., Administrateur

Association parlementaire pour la coopération euro-arabe (APCEA)

KOTTHAUS, Hans Peter, Secrétaire général, Chef de la délégation SWANN, Robert, Conseiller

Association de parlementaires d'Europe occidentale contre l'apartheid

SCHOLTEN, Jan Nico, Président

ANDERSON, Donald, Vice-Président

LÜHRMAN-FUCHS, Mme Barty, Directrice

SLUITER, Peter, Secrétaire général

Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale

GOERENS, Charles, Président

MOULIAS, Georges, Greffier, Membre de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU)

DAVIES, Mme Myriel, Directeur adjoint de l'Association pour les Nations Unies de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

AUBERT, Maurice, Vice-Président, Chef de la délégation

RIGOPOULO, Jean

MERIBOUTE, Zidane

Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

KENNEL, Karl, Vice-Président

Amnesty International

NDIAYE, Bacre Waly, Vice-Président du Comité exécutif international, Chef de la délégation

MARTIN, Ian, Secrétaire général

RODLEY, Nigel, Chargé des Affaires juridiques et des organisations inter-gouvernementales

MEGALLY, Hanny, Chargée de recherches pour le Moyen-Orient

MARSLAND, Robert

·HILL, Martin

BURLEY, Mme Anne

JAMES, Mme Mellif

LADUGUIE. Mme Arlette

SMART, Malcolm

STAUNTON, Mme Marie, Directeur de la Section britannique

COOPER, Mme Jane

MORRIS, Mme Jo

AUTRES ENTITES

Conseil national de la Palestine

AL-HASSAN, Khelid, Président de la Commission des Affaires étrangères, Chef de la délégation

ABDULLAH, Abdullah

EOWADA, Fisal, Représentant de l'Organisation de libération de la Palestine à Londres

AL-JAMAL, Basem, Conseiller

ORGANISATIONS INVITEES A LA 82e CONFERENCE EN FONCTION DE L'ORDRE DU JOUR DE CELLE-CI

Conseil mondial de l'alimentation (CMA)

TRANT, Gerald I., Directeur exécutif

Organisation internationale de télécommunications par satellites (INTELSAT)

TUDGE, David, Directeur général adjoint, Services d'appui, finances et personnel

Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites (INMARSAT)

GIBSON, Roy, Conseiller spécial du Directeur général

DONN, Philip

Comité consultatif sur la pollution des mers

ROSSI, Sir Hugh, Membre de la Chambre des Communes du Royaume-Uni

Commission du Sud

YAKER, Layachi, Ambassadeur

Fédération internationale pour la planification familiale

COSSEY, Mme Dilys

INAYATULLAH, Attiya

KEY, Robert

LASKIN, Mark

ZAKARIA, Mazidah

MAHLER, Halfdan, Secrétaire général

WADIA, Mme Avabai B.

AL TIKRITI, Sadoun Khalifa



TABLE ANALYTIQUE

- ABDELLA (M.), prend part au Débat général, 196
- ABDULLAH (A.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 23; discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 124; prend part au Débat général, 182
- ABDULRAZZAK (K.A.K.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 99
- AGUIRRE DEL CRISTO (S.), préside la troisième séance, 46, 59; prend part au Débat général, 172
- AGUIRRE-RAMOS (A.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 62
- AHMED (Y.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 125
- ALABSI (0.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 22
- AL-ALOUSI (M.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 36
- AL AMRI (A.M.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 111
- ALBARAKANI (S.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 106
- ALBAYRAK (A.A.), retire une demande d'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour, 8; exerce son droit de réponse dans le cadre du Débat général, 199
- ALCALAY (M.), prend part au Débat général, 150
- AL-HUBAISHI (H.), prend part au Débat général, 146
- AL JANABI (A.A.), retire une demande d'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour, 7
- AL-LOZI (A.), prend part au Débat général, 139; discours à la Clôture de la Conférence, 206
- ALMEIDA SANTOS (A.), prend part au Débat général, 140; exerce son droit de réponse dans le cadre du Débat général, 199
- AL OMAR (S.S.), prend part au Débat général, 164
- AL SHAMSY (A.K.), prend part au Débat général, 140
- AL-SHAZLY (K.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 15
- AMARASIRI (U.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 52

- AMENDEMENT A L'ARTICLE 23.2 DES STATUTS DE L'UNION INTERPARLE-MENTAIRE, 201; annonce du retrait de cette proposition d'amendement du Groupe égyptien par le Président, 201
- ANASTASIADES (N.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 64
- APPUI DES PARLEMENTS AU PROCESSUS D'INDEPENDANCE DE LA NAMIBIE, A LA TENUE D'ELECTIONS GENERALES LIBRES ET EQUITABLES ET A L'INSTAURATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT ISSU DE LA VOLONTE POPULAIRE, demande d'inscription de ce point présentée par M. M.A. Martinez, 9; vote, 9; inscription de ce point, 9; rapport de la IVe Commission présenté par M. Sata, 204; vote de la résolution. 204
- APPUI DES PARLEMENTS AUX INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES DE COLOMBIE GRAVEMENT MENACEES PAR LA MAFIA DES TRAFIQUANTS DE DROGUE, demande d'inscription de ce point présentée par M. Martinez, 44; contestée par M. Faulds, 43; vote, 44; inscription de ce point, 44; rapport du Président, 202; vote de la déclaration, 202
- ATTIYA INAYATULLAH (Mme), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 77
- AUBRY (Mme G.), prend part au Débat général, 196
- BADINAR (M.S.), prend part au Débat général, 141
- BASSIAKOS (E.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 42
- BELENKOV (Y.N.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 77
- BELKHADEM (A.), prend part au Débat général, 156
- BERGER (J.-P.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 136
- BIRINDA (S.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 104
- BOHLIN (K.), prend part au Débat général, 195
- BOKHARI (S.I.A.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 135
- BONELLO (M.C.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 109
- BROWN (G.E.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 27
- BRUTON (J.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 93
- BUFALINI (P.), prend part au Débat général, 150
- CAMACHO RODRIGUEZ (G.), prend part au Débat général, 166

- CEREMONIE INAUGURALE, 1
- CHAUDHURY (S.H.), prend part au Débat général, 171
- CHEN (J.S.P.), prend part au Débat général, 169
- CHO (S.-S.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 47
- CLARK (M.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 11
- CLOTURE DE LA CONFERENCE; 206,
- COLLIGNON (R.), prend part au Débat général, 175
- COLLINS (Mme A.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 123
- CORFU (H.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 56
- CORNET D'ELZIUS (C.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 112
- COTTI (G.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 37
- COX (T.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 68
- DALLMANN (S.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 83
- DARUSMAN (M.), présente le rapport de la IIIe Commission sur le point 4 de l'ordre du jour, 204
- DAS (P.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 55
- DATO' Dr. AFFIFUDIN (H.O.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 124
- DAVID (La Baronne), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 84
- DEBAT GENERAL SUR LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LE MONDE, M. Komiyama, 139; M. Al-Lozi, 139; M. Almeida Santos, 140; M. Al Shamsy, 140; M. dos R. Ganhao, 141; M. Badinar, 141; M. Jakhar, 142; Mme Mazhoud, 143; M. Stam, 143; M. Zaimis, 144; M. Ndiaye, 144; Mme Einarsdottir, 145; M. Al-Hubaishi, 146; M. Thorne, 146; M. Muliro, 147; Mme Martinez-Hernandez, 147; M. Uren, 148; Mme Kindo, 149; M. Bufalini, 150; M. Alcalay, 150; M. Szürös, 151; M. Martinez, 152; M. Marko, 152; M. Yang Hyong Sop, 153; M. Solis Cerda, 154; M. Shilansky, 155; M. El-Hafez, 155; M. Simsek, 156; M. Belkhadem, 156; Mme Geiger, 157; M. Essayed, 159; Mme Gyldenkilde, 159; M. Lara, 160; M. N.C. Makombe, 161; M. Jalal Essaid, 192; M. Tavernier, 163; M. Al

Omar, 164; M. Subedi, 165; M. Menem, 166; M. Camacho Rodriguez, 166; M. Silapa Archa, 167; M. Tudev, 168;

```
M. Primakov, 169; M. Chen, 169; M. Lowzow, 170;
```

- M. Lyssarides, 170; M. Chaudhury, 171; M. Park, 172;
- M. Aguirre del Cristo, 172; M. Menezes, 173; M. Khalid, 174;
- M. Collignon, 175; M. Ott, 176; Mme Lobregat, 176;
- M. Sanford, 177; M. Maneng ma Kong, 178; M. Fechner, 178;
- M. Fonka Shang, 180; M. Holtz, 180; M. Abdullah, 182;
- M. Moussa, 183; M. Fu Hao, 183; M. Kyd, 184; M. Onyszkiewicz,
- 185; M. Virolainen, 185; M. Höchtl, 186; M. Nurgitz, 186;
 - M. Silva, 187; M. Waberi Askar, 188; M. Mejak, 188;
 - M. Ivascu, 189; M. Voutov, 190; M. Enright, 190; Mme Nguyen Thi Binh, 192; M. Kularatna, 192; M. Jui Meng, 192; M. Suhud,
 - 193; M. Prud'homme, 194; M. Gasparian, 194; M. Moreira, 195;
 - M. Bohlin, 195; M. Abdella, 196; M. Fernandez-Madrid, 196;
 - Mme Aubry, 196; M. Shipton, 197; M. Watanabe, 197; M. Mardhi
- exerce son droit de réponse, 198; M. Koulishev exerce son
- droit de réponse, 198; M. Albayrak exerce son droit de
- réponse, 199; M. Ghise exerce son droit de réponse, 199;
- M. Almeida Santos exerce son droit de réponse, 199;
- M. Hadjidemetriou exerce son droit de réponse, 199
- DHILLON (G.S.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 119
- DISSANAYAKA (B.P.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 116
- DONN (P.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 29
- DUARTE (A.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 82; préside la dixième séance, 180
- DUE (R.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 118
- EDWARDS (H.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 78
- EINARSDOTTIR (Mme K.), prend part au Débat général, 145
- ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS DE LA CONFERENCE,
- ELECTIONS AU COMITE EXECUTIF, 201
- EL-HAFEZ (A.), prend part au Débat général, 155
- ELISEYEV (A.S.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 13
- EL KADIRI (A.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 55
- ENRIGHT (T.), prend part au Débat général, 190
- EQUILIBRE ENTRE POPULATION ET RESSOURCES ALIMENTAIRES ET RECHERCHE DE SOLUTIONS RATIONNELLES ET EFFICACES AU PROBLEME DE L'ENDETTEMENT DES PAYS DU TIERS-MONDE POUR QUE CHACUN DANS LE MONDE MANGE A SA FAIM, M. Saouma, 66; M. Cox, 68;
 - M. Popovski, 69; M. Scheuer, 70; Mme Fouda, 70; M. Roco, 71;

M. Ghalanos, 72; M. Lemsioui, 73; Mme Taufiq Kiemas, 73; Mme Fischer, 74; M. Esmail, 74; M. Guido Chavez, 75; M. du Luart, 76; Mme Attiya Inayatullah, 77; M. Belenkov, 77; M. Edwards, 178; M. Pierri, 78; M. Halliday, 79; M. Pez Ferro, 80; Mme Sadik, 80; M. Duarte, 82; M. Montalvao Machado, 83; M. Dallmann, 83; La Baronne David, 84; M. Massalha, 85; M. Kruisinga, 85; M. Valkov, 86; Mme Meier. 87; M. Kim Su Man, 92; M. Wasz-Höckert, 93; M. Bruton, 93; M. Key, 94; Sir Hugh Rossi, 94; M. Terenzi, 95; M. Padron, 95; M. Tremaglia, 96; M. Kappos, 97; M. Holtz, 97; M. Malla, 98; M. Abdulrazzak, 99; M. Sène, 99; M. Panni, 100; Mme Hennicot-Schoepges, 101; M. Horn, 102; Mme Sundberg, 103; M. Katotobwe, 103; M. Birinda, 104; M. Koo, 105; M. Albarakani, 106; Mme Hu Dehua, 107; M. Pelaez Gutierrez, 107; M. Hill, 108; M. Tanigawa, 109; M. Bonello, 109; M. Al Amri, 111; M. Onyancha, 111; M. Cornet d'Elzius, 112; M. Kahlouche, 113; M. Rajtar, 114; M. Haarde, 115; M. Dissanayaka, 116; M. Maneng ma Kong, 116; Mme Neculau, 117; M. Due, 118; M. Dhillon, 119; M. Lucena, 119; M. Frank, 120; ;. Trant, 121; Mme Pery, 122; Mme Collins, 123; M. Kucera, 123; M. Abdullah, 124; M. Dato' Dr. Affifudin, 124; M. Ahmed, 125; Mme Junz, 126; M. Matos, 126; M. Kumbaracibasi, 127; M. Tudev, 128; Mme Lerksamran, 129; Mme Sauri-Riancho, 129; M. Kwon, 130; M. Essayed, 131; M. Ramallo, 1341; Mme Petralia-Palli, 132; M. Soininvaara, 132; M. Sanchez-Bueno, 133; M. Papapetrou, 134; M. Harradine, 134; M. Bokhari, 135; M. Leblanc, 135; M. Ferrufino, 135; M. Berger, 136; Mme Takla, 137; Mme Wadia, 137; Mme Luuk, 138: rapport de la IIIe Commission présenté par M. Darusman, 204; M. Harradine s'oppose à une section de la résolution, 205; vote de la résolution, 205

ERICSON (S.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 54

ESMAIL (T.A.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 74

ESSAYED (C.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 26; prend part au Débat général, 159

FAULDS (A.), s'oppose à l'inscription d'un point supplémentaire d'urgence intitulé "Appui des Parlements aux institutions constitutionnelles de Colombie gravement menacées par la mafia des trafiquants de drogue", 43

FECHNER (H.), prend part au Débat général, 178

FENECH (J.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 57

FERNANDEZ-MADRID (L.), prend part au Débat général, 196

FERREIRA BARBOSA (J.E.D.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 49

FERRUFINO (A.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 135

- FISCHER (Mme L.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 74
- FONKA SHANG (L.), prend part au Débat général, 180
- FOUDA (Mme M.M.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 70
- FRANK (A.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 120
- FU HAO, s'oppose à l'inscription d'un point supplémentaire intitulé "Répression par la force des protestations pacifiques faites par les citoyens en République populaire de Chine", 8; prend part au Débat général, 183
- GANHAO (F. dos R.), prend part au Débat général, 141
- GASPARIAN (F.), prend part au Débat général, 195
- GASPERONI (C.A.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 62
- GEIGER (Mme M.), présente une demande d'inscription d'un point supplémentaire intitulé "Répression par la force des protestations pacifiques faites par les citoyens en République populaire de Chine", 8; prend part au Débat général, 157
- GHALANOS (A.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 72
- GHISE (D.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 31; exerce son droit de réponse dans le cadre du Débat général, 199
- GOERENS (C.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 35
- GORMAN (R.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 14
- GUIDO CHAVEZ (C.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 75
- GYLDENKILDE (Mme L.), prend part au Débat général, 160
- HÄNSENBERGER (A.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 64
- HAARDE (G.H.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 115
- HADJIDEMETRIOU (T.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 18; exerce son droit de réponse dans le cadre du Débat général, 199
- HALLIDAY (B.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 79

- HARRADINE (B.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 134; s'oppose à une section de la résolution sur le point 4 de l'ordre du jour, 205
- HENNICOT-SCHOEPGES (Mme E.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 101
- HILL (S.D.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 108
- HOCHTL (J.), prend part au Débat général, 186
- HOLTZ (U.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 46; discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 97; prend part au Débat général, 180
- HORN (P.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 102
- HORVATH (J.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 30
- HUA DEHUA (Mme), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 107
- HUIDOBRO (C.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 41
- INABA (S.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 49
- IVANOV (G.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 24
- IVASCU (M.), prend part au Débat général, 189; discours à la Clôture de la Conférence, 206
- JAKHAR (B.R.), préside la deuxième séance, 22; prend part au Débat général, 142
- JALAL ESSAID (M.), prend part au Débat général, 162
- JASENTULIYANA (N.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 29
- JONAH (J.O.C.), discours à la Cérémonie inaugurale, 3
- JUI MENG (C.), prend part au Débat général, 192
- JUNZ (Mme H.B.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 126
- KAHLOUCHE (H.). discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 113
- KAPPOS (C.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 97
- KATOTOBWE (A.B.C.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 48; discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 103
- KEY (R.). discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 94

- KHALID (M.), prend part au Débat général, 174
- KHALIQUE UZ ZAMAN (M.G.M.A.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 28
- KIM SU MAN, discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 92
- KINDO (Mme M.), prend part au Débat général, 149
- KJELLMANN PEDERSEN (Mme T.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 22
- KLEIDJINSKI (K.H.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 11
- KOMIYAMA (J.), prend part au Débat général, 139
- KOO (S.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 105
- KOULISHEV (L.), exerce son droit de réponse dans le cadre du Débat général, 198
- KUCERA (B.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 123
- KULARATNA (K.A.), prend part au Débat général, 192
- KUMBARACIBASI (0.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 32; discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 127
- KWON (H.-S.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 130
- KYD (W.), prend part au Débat général, 184
- LAPAIRE (J.P.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 16; présente le rapport de la Ière Commission sur le point 3 de l'ordre du jour, 202
- LARA (L.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 34; prend part au Débat général. 160
- LEBLANC (F.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 135
- LEMSIOUI (A.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 73
- LERKSAMRAN (Mme L.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 129
- LOBO DUBON (J.F.), préside la neuvième séance, 171
- LOBREGAT (Mme M.C.), prend part au Débat général, 176
- LOOTAH (H. bin A.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 57

- LOPEZ GOMEZ (E.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 61
- LOWZOW (C.F.), préside la cinquième séance, 70, 88; prend part au Débat général, 170
- LUART (R. du), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 76
- LUCENA (H.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour. 119
- LUUK (Mme D.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour. 138
- LYSSARIDES (V.), prend part au Débat général, 170
- MAKOMBE (N.C.), prend part au Débat général, 161
- MAKOMBE (T.A.G.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 40
- MALLA (M.R.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 98
- MANENG ma KONG, discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 116; prend part au Débat général, 178
- MARDHI (S.), exerce son droit de réponse dans le cadre du Débat général, 198
- MARKO (J.), prend part au Débat général, 152
- MARSHALL (M.), discours à la Cérémonie inaugurale, 1; élu Président de la Conférence, 7; préside la première séance, 7, 8, 9, 10, 13; préside la deuxième séance, 19; préside la troisième séance, 40, 42, 43, 44, 45; préside la cinquième séance, 66; préside la sixième séance, 89, 91; préside la neuvième séance, 159; préside la onzième séance, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 208
- MARTINEZ (M.A.), présente une demande d'inscription d'un point supplémentaire intitulé "Appui des Parlements au processus d'indépendance de la Namibie, à la tenue d'élections générales libres et équitables et à l'instauration d'un nouveau gouvernement issu de la volonté populaire", 8; présente une demande d'inscription d'un point supplémentaire d'urgence intitulé "Appui des Parlements aux institutions constitutionnelles de Colombie gravement menacées par la mafia des trafiquants de drogue", 43; prend part au Débat général, 152
- MARTINEZ-HERNANDEZ (Mme I.), prend part au Débat général, 147
- MASSALHA (N.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 85
- MATOS (N.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 126
- MAZHOUD (Mme N.), prend part au Débat général, 143; préside la neuvième séance, 163

- MEIER (Mme J.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 87
- MEJAK (M.), prend part au Débat général, 188; discours à la Clôture de la Conférence, 207
- MENEM (E.), préside la septième séance, 127, 138; prend part au Débat général, 166
- MENEZES (J.), prend part au Débat général, 173
- MONTALVAO MACHADO (M.J.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 83; discours à la Clôture de la Conférence, 206
- MORALES BALLESTEROS (N.), préside la sixième séance, 91, 113
- MOREIRA (M.), prend part au Débat général. 195
- MOUSSA (A.), prend part au Débat général, 183
- MULIRO (J.), prend part au Débat général, 147
- MUSIZZA (G.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 32
- MUSYOKA (S.K.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 38
- NDIAYE (B.W.), prend part au Débat général, 144
- NECULAU (Mme V.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 117
- NGUYEN THI BINH (Mme), prend part au Débat général, 191
- NURGITZ (N.), commente la décision d'irrecevabilité prononcée à l'encontre d'une demande d'inscription d'un point supplémentaire d'urgence présentée par son Groupe, 42, 44; prend part au Débat général, 186
- NUSSEIBEH (H.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 52
- NUSTHIT (N.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 24
- NWALIPENJA (L.E.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 15; discours à la Clôture de la Conférence, 207
- ONYANCHA (D.A.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 111
- ONYSZKIEWICZ (J.), prend part au Débat général, 185
- OTT (H.), prend part au Débat général, 176
- PADRON (P.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 95
- PANNI (W.A.K.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 100

- PAPAPETROU (M.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 134
- PARK (C.-S.), prend part au Débat général, 172
- PELAEZ GUTIERREZ (H.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 107
- PERY (Mme N.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 122
- PETRALIA-PALLI (Mme F.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 132
- PEZ FERRO (R.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 80
- PIERRI (A.R.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 78
- PLAZA (Mme C.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 63
- POPOVSKI (D.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 69
- POPPE (E.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 51
- PRIMAKOV (E.M.), prend part au Débat général, 169
- PRISE EN CONSIDERATION D'EVENTUELLES DEMANDES D'INSCRIPTION D'UN POINT SUPPLEMENTAIRE A L'ORDRE DU JOUR, demande du Groupe iraquien retirée par M. A.A. Al-Janabi, 7; demande du Groupe turc retirée par M. A.A. Albayrak, 8; voir Répression par la force des protestations pacifiques faites par les citoyens en République populaire de Chine; voir Appui des Parlements au processus d'indépendance de la Namibie, à la tenue d'élections générales libres et équitables et à l'instauration d'un nouveau gouvernement issu de la volonté populaire; demande d'inscription d'un point supplémentaire d'urgence du Groupe canadien déclarée irrecevable commentée par M. Nurgitz, 42, 44; voir Appui des Parlements aux institutions constitutionnelles de Colombie gravement menacées par la mafia des trafiquants de drogue

PRUD'HOMME (M.), prend part au Débat général, 194

PUERTA (F.R.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour. 58

RAJTAR (J.). discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 114

RAMALLO (J.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 131

REINE (Sa Majesté la), discours à la Cérémonie inaugurale, l

REN XINMIN, discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 33

REPRESSION PAR LA FORCE DES PROTESTATIONS PACIFIQUES FAITES PAR LES CITOYENS EN REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, demande

- d'inscription de ce point présentée par Mme Geiger, 8; contestée par M. Fu Hao, 8; vote, 9
- ROBITAILLE (J.-M.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 12
- ROCO (R.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 71
- RODRIGUES (G.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 27
- ROSSI (Sir Hugh), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 94
- SADIK (Mme N.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 80
- SANCHEZ-BUENO (A.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 133
- SANFORD (T.), préside la deuxième séance, 32; prend part au Débat général, 177
- SAOUMA (E.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 66
- SATA (M.C.C.), présente le rapport de la IVe Commission sur le point 8 de l'ordre du jour, 204
- SAURI-RIANCHO (Mme D.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 129
- SCHEUER (J.H.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 70
- SECRETAIRE GENERAL DE L'UNION, 9, 10, 44
- SENE (D.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 99
- SHILANSKY (D.), prend part au Débat général, 155
- SHIPTON (R.), prend part au Débat général, 197
- SILAPA-ARCHA (C.), prend part au Débat général, 167
- SILVA (J.P.), prend part au Débat général, 187
- 5IMATUPANG (0.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 46
- SIMSEK (M.), prend part au Débat général, 156
- SINGER (J.A.), discours à la Clôture de la Conférence, 207
- SOININVAARA (O.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 132
- SOLIS CERDA (R.), prend part au Débat général, 154

- SONG HO GYONG, discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 60
- SOW (D.), discours à la Cérémonie inaugurale, 4; ouvre la première séance, 7; présente la candidature de M. M. Marshall à la présidence de la Conférence, 7; remet, au nom de l'Union, la cloche du Centenaire au Groupe britannique, 207
- STAM (B.), prend part au Débat général, 143
- SUBEDI (N.R.), prend part au Débat général, 165
- SUHUD (M.K.), préside la quatrième séance, 60; prend part au Débat général, 193
- SUNDBERG (Mme I.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 103
- SZÜRÖS (M.), prend part au Débat général, 151
- TAKLA (Mme L.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 137
- TAMAYO MENDEZ (A.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 19
- TANIGAWA (K.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 109
- TANJUATCO (E.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 16
- TAUFIQ KIEMAS (Mme M.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 73
- TAVERNIER (Y.), prend part au Débat général, 163
- TERENZI (G.F.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 95
- THATCHER (Mme M.), allocution à la Conférence, 89
- THEBE (B.P.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 25
- THORNE (N.), prend part au Débat général, 146
- TRANT (G.I.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 121
- TREACY (S.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 20; préside la septième séance, 114, 118
- TREMAGLIA (M.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 96
- TUDEV (L.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 58 discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 128; prend part au Débat général, 168
- TUDGE (D.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 21

- UREN (T.), prend part au Débat général, 148; discours à la Clôture de la Conférence, 208
- UTILISATION DE L'ESPACE A DES FINS PACIFIQUES ET AU BENEFICE DE
 - L'HUMANITE (L'), M. Clark, 11; M. Kleidjinski, 11;
 - M. Robitaille, 12; M. Eliseyev, 13; M. Gorman, 14;
 - M. Nwalipenja, 15; M. Al-Shazly, 15; M. Tanjuatco, 16;
 - M. Lapaire, 16; M. Hadjidemetriou, 18; M. Tamayo Mendez, 19;
 - M. Treacy, 20; M. Tudge, 21; Mme Kjellmann Pedersen. 22;
 - M. Alabsi, 22; M. Vlcek, 23; M. Abdullah, 23; M. Nusthit, 24;
 - M. Ivanov, 24; M. Thebe, 25; M. Essayed, 26; M. Rodrigues,
 - 27; M. Brown, 27; M. Khalique Uz Zaman, 28; M. Donn, 29;
 - M. Jasentuliyana, 29; M. Horvath, 30; M. Ghise, 31;
 - M. Musizza, 32; M. Kumbaracibasi, 32; M. Ren Xinmin, 33;
 - M. Lara, 34; M. Goerens, 35; M. Al-Alousi, 36; M. Cotti, 37;
 - M. Musyoka, 38; M. T.A.G. Makombe, 40; M. Huidobro, 41;
 - M. Zielinski, 41; M. Bassiakos, 42; M. Vijandran, 45;
 - M. Simatupang, 46; M. Holtz, 46; M. Cho, 47; M. Katotobwe, 48; M. Inaba, 49; M. Ferreira Barbosa, 49; M. Poppe, 51;
 - M. Amarasiri, 52; M. Nusseibeh, 52; M. Vitalone, 53;
 - M. Ericson, 54; M. El Kadiri, 55; M. Das, 55; M. Corfu, 56;
 - M. Lootah, 57; M. Fenech, 57; M. Puerta, 58; M. Tudev, 58;
 - M. Song Ho Gyong, 60; M. Ziari, 61; M. Lopez Gomez, 61;
 - M. Gasperoni, 62; M. Aguirre-Ramos, 62; M. Wulff, 63;
 - Mme Plaza, 63; M. Anastasiades, 64; M. Hänsenberger, 64;
 - M. Zahoor-Ul-Haq, 64; M. Vidigal Amaro, 65; rapport de la Ière Commission présenté par M. Lapaire, 202; vote de la résolution, 203
- VALKOV (V.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 86
- VIDIGAL AMARO (A.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour,
- VIJANDRAN (D.P.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 45
- VIROLAINEN (J.), prend part au Débat général, 185
- VITALONE (C.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 53
- VLCEK (E.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 23
- VOUTOV (P.), prend part au Débat général, 190
- WABERI ASKAR (A.), prend part au Débat général, 188
- WADIA (Mme A.B.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 137
- WASZ-HÖCKERT (O.), discours sur le point 4 de l'ordre du jour, 93
- WATANABE (S.), prend part au Débat général, 197

WONG (K.C.), préside la dixième séance, 196, 198

WULFF (O.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 63

YANG HYONG SOP, prend part au Débat général, 153

ZAHOOR-UL-HAQ, discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 64

ZAIMIS (A.), prend part au Débat général, 144

ZIARI (A.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 61

ZIELINSKI (A.), discours sur le point 3 de l'ordre du jour, 41; préside la huitième séance, 139